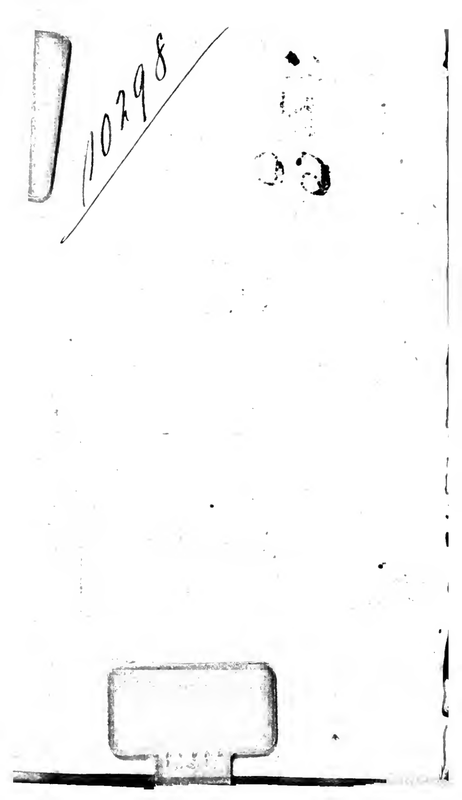
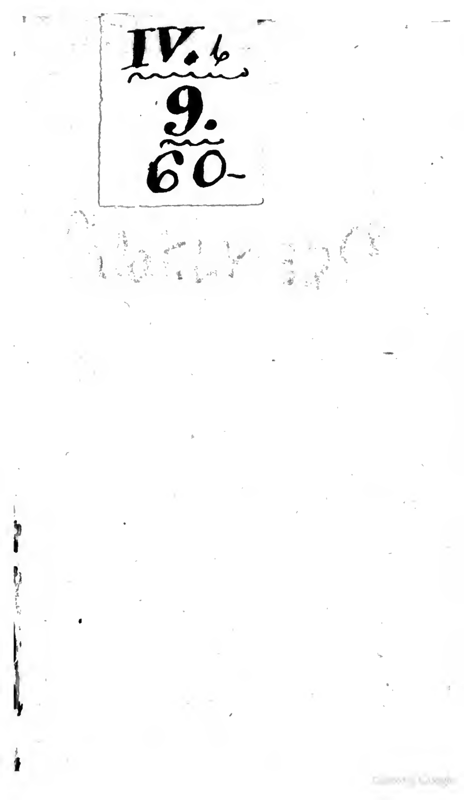
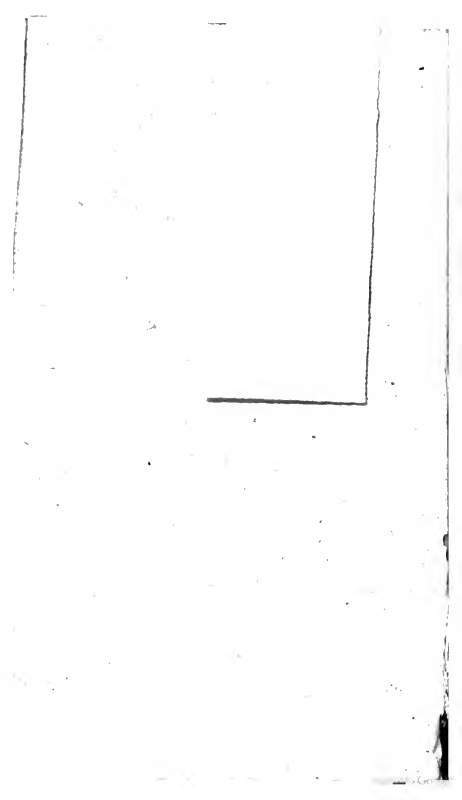



10298


IV. b
9.
60-



NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE
DE VILLE
ET
DE CAMPAGNE.

TOME HUITIÈME.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE VILLE ET DE CAMPAGNE,

OU CHOIX DE JOLIS ROMANS, CONTES en vers & en profe, Poéfies diverfes, Anecdotes, Bons-Mots, Faits intéreffants, Variétés littéraires & hiftoriques, &c.

ANECDOTES ET BONS-MOTS.

TOME SECOND.



A GENEVE,

Et fe trouve A TOULOUSE,
Chez N.-ÉTIENNE SENS, Libraire & Imprimeur, vis-à-vis l'Églife St. Rome.

A NISMES,
Chez GAUDE, Frères, Libraires.

M. DCC. LXXXVIII.



CHOIX D'ANECDOTES.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

LA première fois que Caſaubon vint en Sorbonne, on lui dit : voilà une ſalle où il y a quatre cents ans qu'on diſpute. Il répondit : *Qu'a-t-on décidé ?*

UN grand Seigneur ignorant, voyant un jour Deſcartes qui faiſoit bonne chère, lui dit : Eh ! quoi, les Philoſophes uſent-ils de ces friandiſes ? *Et pourquoi non*, lui répondit-il, *vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choſes que pour les ignorans ?*

UN domeſtique effrayé avertit un jour Budé dans ſon cabinet, que le feu venoit de

prendre à la maiſon : avertiſſez ma femme, répondit-il froidement ; vous ſavez que je ne me mêle point du ménage.

VAUGELAS s'étant trouvé mal, envoya un domeſtique appeler du ſecours : avant le retour de celui-là, un autre étant ſurvenu, trouva ſon Maître qui rendoit un abcès par la bouche, & lui demanda, tout étonné, ce que c'étoit ; à quoi Vaugelas répondit froidement & ſans émotion : *vous voyez, mon ami, ce que c'eſt que l'homme.* Après ces paroles, il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

LE *Perroquet* de Ménage eſt la meilleure de toutes les ſatyres qui ayent été faites contre Montmaur. Ce ſavant ſe contenta d'en rire, & de dire : « Ce n'eſt pas merveille » qu'un grand parleur comme Ménage ait » fait un bon Perroquet ».

UN jour que Montmaur devoit dîner dans une maiſon, on convint que tout le monde lui romproit en viſière, quelque ſujet qu'il traitât. Un Avocat célèbre, fils d'un Huiſſier, étant à la tête du parti ; dès que Montmaur parut, l'Avocat lui cria *guerre, guerre ;* Montmaur lui répondit, *Monſieur, vous dégénérez bien ; votre père s'enrouoit à crier paix, paix.*

MONTMAUR étant un jour à table avec un grand nombre de ses amis qui parloient, chantoient & rioient tous à-la-fois. *Ah! Messieurs*, dit-il, *un peu de silence, on ne sait ce qu'on mange.*

MONTMAUR dînoit un jour chez le Chancelier Seguier; en desservant on laissa tomber un plat de potage sur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès; il dit en regardant M. le Chancelier qu'il soupçonnoit lui avoir fait cette pièce, *summum jus, summa injuria*; allusion ingénieuse sur ce que le Chancelier est le Chef de la Justice, & que *jus* signifie aussi du bouillon.

Epigramme de Furetière, contre Montmaur.

Montmaur ne trouve dans la Bible
Rien d'incroyable ou d'impossible,
Sinon quand il voit que cinq pains
Rassassièrent tant d'humains,
Et que pour comble de merveilles,
Il en resta douze corbeilles.
Bon Dieu! dit-il, pardonnez-moi,
Le miracle excède ma foi,
Sans doute le texte en ajoute;
Que n'étois-je là pour le voir?
Je ne crois pas que ton pouvoir
En eût fait rester une croute.

Cujas avoit une fille fort jolie & coquette. Les Ecoliers quittoient volontiers les leçons du Père pour se rendre auprès de la fille, & ils appeloient cela *commenter les Œuvres de Cujas*.

M. du Chatelet, au sortir de la prison où il avoit été mis pour n'avoir pas voulu être un des Commissaires du Maréchal de Marillac, alla à la messe du Roi qui ne le regardoit point, & qui affectoit de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espèce de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter; du Chatelet s'approcha de M. de St. Simon, & lui dit : « Je vous » prie, Monsieur, de dire au Roi que je » lui pardonne de bon cœur, & qu'il me » fasse l'honneur de me regarder ». M. de St. Simon le dit au Roi, qui en rit beaucoup, & qui regarde avec bonté le plaignant.

Peiresc dînant à Londres avec plusieurs hommes de lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le Docteur Thorius lui porta. Le verre étoit d'une grandeur démesurée : Peiresc s'excusa long-temps, & allégua mille raisons ; mais, il fallut qu'il le vidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boiroit la santé qu'il lui porteroit à son tour. Dès qu'il eut bu cet

vin, il fit remplir d'eau le même verre, & l'avalla après avoir porté cette santé au Docteur. Celui-ci, frappé comme de la foudre, pensa tomber de son haut; & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en dédire, il jeta de profonds soupirs, il porta mille fois sa bouche sur les bords du verre, & il l'en retira autant de fois. Il appela à son secours tous les bons mots des anciens Poëtes Grecs & Latins; & il fut presque toute la journée à vider ce maudit verre à plusieurs reprises. Le Roi ayant entendu faire ce narré, voulut tenir le conte de Peiresc lui-même.

ROTROU étoit revêtu de toutes les Magistratures de la ville de Dreux, lorsqu'elle fut affligée d'une maladie épidémique. Pressé par ses amis de Paris de mettre sa vie en sureté, & de quitter un lieu si dangereux, il répondit : Que sa conscience ne lui permettoit pas de suivre ce conseil, parce qu'il n'y avoit que lui qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances. Il finissoit sa lettre par ces mots : ce n'est pas que le péril où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui. Ce sera ponr moi quand il plaira à Dieu.

LE Cardinal de Richelieu ayant souhaité que l'Académie Française travaillât tout de

bon à un Dictionnaire, on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de Vaugelas, & de lui faire rétablir, pour cet effet par le Roi, une pension de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé. Le Cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla aussi-tôt remercier. Le Ministre le voyant entrer dans sa chambre, s'avança vers lui, & lui dit : Eh bien, Monsieur, vous n'oublierez pas du-moins dans le Dictionnaire le mot de *pension*; *Non*, *Monseigneur*, répondit M. de Vaugelas, *& encore moins celui de reconnoissance*.

VOITURE qui étoit grand joueur, & qui ne consultoit pas ses forces quand il jouoit, hasardoit au jeu des sommes considérables : il perdit sur sa parole chez Monsieur, quatorze cents louis ; il promit de payer le lendemain, & ne put rassembler que douze cents louis. Comme il se piquoit d'une exactitude scrupuleuse, & qu'il y attachoit son honneur, il écrivit en ces termes à Costar son meilleur ami.

« Envoyez-moi, je vous prie, promptement deux cents louis dont j'ai besoin, pour achever la somme de quatorze cents que je perdis hier au jeu : vous savez que je ne joue pas moins sur votre parole que sur la mienne. Si vous ne les avez pas, empruntez-les ; si vous ne trouvez personne qui veuille vous les prêter, vendez tout

ce que vous avez, jufqu'à votre bon ami M. Paucquet; car abfolument je veux deux cents louis. Voyez avec quel empire parle mon amitié, c'eft qu'elle eft forte; la vôtre qui eft encore foible, diroit je vous fupplie de me prêter deux cents louis fi vous le pouvez, fans vous incommoder : je vous demande pardon, fi j'en ufe fi librement ».

Coftar lui fit tenir ce qu'il demandoit, & lui envoya fa promeffe avec cette réponfe.

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de plaifir pour fi peu d'argent : puifque vous jouez fur ma parole, je garderai toujours un fonds pour la dégager. Je vous affure de plus qu'un de mes parens a toujours mille louis, dont je puis difpofer comme s'ils étoient dans votre caffette. Je ne voudrois pourtant pas vous expofer par-là à quelque perte confidérable. Un de mes amis me difoit hier, que feu fon bien avoit été le meilleur ami qu'il eût au monde. Je vous confeille de garder le vôtre; je vous renvoie votre promeffe. Je fuis furpris que vous en ufiez ainfi avec moi, après ce que je vous vis faire l'autre jour pour M. Balzac ».

Balzac avoit fait demander quatre cents écus à Voiture. Voiture prêta galamment la fomme; & prenant la promeffe de Balzac, que lui remit le valet qui faifoit la commiffion, il mit au bas de l'acte : je fouffigné

confesse devoir à M. Balzac, la somme de huit cents écus, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cents. Il donna ensuite cette promesse au valet, afin qu'il la portât à son maître. Voilà un billet qui fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles lettres.

PATRIX étant revenu d'une grande maladie à l'âge de quatre-vingts ans, dit à ses amis qui l'en félicitoient, & qui l'engageoient à quitter le lit : *Hélas ! ce n'est pas la peine de se r'habiller.*

M. DE Sallo mourut du déplaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu.

SCUDÉRI disoit ordinairement pour s'excuser de la vîtesse avec laquelle il travailloit, *qu'il avoit ordre de finir.* On peut le comparer à Magnon, qui avoit entrepris un Poëme intitulé l'*Encyclopédie*, qui devoit être d'environ trois cents mille vers. On lui demanda un jour quand son Poëme seroit achevé : *Il sera bientôt fait*, dit-il, *je n'ai plus que cent mille vers à faire ;* & il le disoit fort sérieusement.

SCUDÉRI avoit beaucoup voyagé & se piquoit fort de noblesse. Voici comme il s'en

explique dans une préface : « Tu couleras aisément, dit-il au lecteur, par-dessus les fautes que je n'ai point remarquées, si tu daignes apprendre qu'on m'a vu employer la plus longue partie de l'âge que j'ai à voir la plus belle & la plus grande partie de l'Europe, & que j'ai passé plus d'années dans les armes, que d'heures dans mon cabinet; & beaucoup plus usé de mèche en arquebuse, qu'en chandelle : de sorte que je sais mieux ranger les soldats que les paroles, & mieux quarrer les bataillons que les périodes ».

MAYNARD, qui s'étoit retiré en Province, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit: *ce mot là n'est plus d'usage*. Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers :

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'école?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole!

MAYNARD avoit fait mettre sur la porte de son cabinet cette inscription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de son siècle :

Las d'espérer & de me plaindre,
Des Muses, des Grands & du Sort;
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

MONTMAUR étoit riche, mais avare & fort caustique: il disoit à ses amis: *Fournissez les viandes & le vin, & je fournirai le sel.*

HENRI III pressant d'Aubigné d'écrire les annales de son règne: *Je suis trop votre serviteur, Sire*, lui répondit-il, *pour composer votre histoire.*

UNE Dame priant Théophile de faire une comparaison d'elle avec le Soleil, il fit cet im-promptu:

Que me veut donc cette importune?
Que je la compare au Soleil:
Il est commun, elle est commune;
Voilà ce qu'ils ont de pareil.

ON disoit à un homme d'esprit qu'une personne d'un grand mérite désiroit faire sa connoissance, & qu'elle savoit tout *Montagne* par cœur. Il répondit froidement, *ah! j'ai le livre.*

MONTAGNE dit que la ſcience eſt un ſceptre en de certaines mains, & en d'autres une marote.

CHATELARD, Gentilhomme Français, décapité en Ecoſſe, pour avoir aimé la Reine, & pour avoir attenté, qui plus eſt, à l'honneur de cette Princeſſe, n'eut point d'autre Viatique, ni d'autre préparation à la mort, que la lecture d'un Poëme de Ronſard; voici les paroles de Brantôme. « Le jour venu, ayant été mené ſur l'échafaud, avant mourir, prit en ſes mains les Hymnes de M. Ronſard, & pour ſon éternelle conſolation, ſe mit à lire tout entièrement l'Hymne de la mort qui eſt très-bien fait, & propre pour ne point abhorrer la mort, ne s'aidant autrement d'autre livre ſpirituel, ni de Miniſtre, ni de Confeſſeur ».

DESPRÉAUX & Racine étoient fort bien reçus chez M. Colbert qui les aimoit beaucoup. Etant un jour enfermé avec eux dans ſa maiſon de Seaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un Evêque: il répondit en colère, *qu'on lui faſſe tout voir excepté moi.*

M. DU MARSAIS travailla à l'éducation du fils du fameux Law. Il ſembloit que cette

circonſtance dût être favorable à ſa fortune ; elle n'y ſervit de rien. Il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus ſolide ; on lui conſeilla de les garder ; bientôt après tout fut anéanti, & la fuite de M. Law hors du Royaume, arracha à M. du Marſais, l'eſpérance d'être dédommagé de la perte qu'il avoit faite. Tout le fruit qu'il retira d'avoir demeuré dans cette maiſon, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des ſervices importants à pluſieurs perſonnes d'un rang fort ſupérieur au ſien, qui depuis n'ont pas paru s'en ſouvenir ; & de connoître (ce ſont encore ſes propres termes) *la baſſeſſe*, *la ſervitude*, & *l'eſprit d'adulation des grands.*

QUAND l'Abbé de Saint-Pierre entendoit des femmes qui diſoient joliment des riens : *Ah* ! s'écrioit-il avec enthouſiaſme, *que ne diſent-elles mes livres* !

MADAME la Ducheſſe du Maine goûtoit extrêmement le Marquis de Saint Aulaire, & l'avoit attiré à ſa Cour. On s'y amuſoit quelquefois à ces petits jeux d'eſprit, où l'on ſe fait les uns aux autres des queſtions auxquelles il faut répondre d'une manière ingénieuſe. Un jour la Princeſſe propoſa celui où chacun eſt obligé de dire ſon ſecret en particulier à la perſonne qui eſt prépoſée pour le demander. Elle voulut bien elle-

même s'en charger. Le Marquis de Saint-Aulaire, qui étoit des derniers de la compagnie, auquel son Altesse devoit s'adresser, fut assez heureux pour mettre le sien en quatre vers charmants, & il avoit alors 90 ans.

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étois Appollon ne seroit pas ma Muse;
Elle seroit Thétis, & le jour finiroit.

Autres vers de M. le Marquis de Saint Aulaire à Madame la Duchesse du Maine.

Est-il bien vrai, divine Astrée,
Que d'indissolubles liens
Nous assurent enfin les véritables biens,
Dont on vit tant de fois notre attente frustrée.
Les grands ont-ils enfin appris
Quel est de tes bienfaits le véritable prix;
Sont-ils désabusés de croire
Que sous le titre de vainqueurs,
Ils porteroient au loin le pouvoir & la gloire;
Objet de leurs avides cœurs?
Quelles mains ont eu la puissance
De ramener chez les mortels
La bonne foi, la confiance,
Nécessaires appuis de tes sacrés autels?
Tandis que quelque coin du monde
Gémira des fureurs de Mars,
Nous verrons donc ici dans une paix profonde;
Fleurir le commerce & les arts.
O ciel, achève ces miracles!
Fais que l'homme de vérité
Soit toujours aussi respecté,
Que tes plus célèbres oracles
Le furent de l'antiquité.

De Paris, le 15 Juillet 1739.

Réponse de M. le Cardinal de Fleuri à Madame la Duchesse du Maine, qui lui avoit envoyé les vers précédents.

JE me rends enfin, Madame, & je consens à laisser jouir votre berger de l'immortalité que vous lui accordez, il la mérite ; & ce n'est point ce qu'il dit de flatteur pour moi, qui m'engage à l'avouer : mais il est beau pour la nation & pour l'humanité, qu'un homme de près de cent ans fasse des leçons à nos Poëtes modernes, de la belle & coulante versification. Personne ne joint plus élégamment la rime & la raison, & c'est un de ces miracles qui vous sont si ordinaires. Que votre berger vive donc autant qu'il a déjà vécu, puisque vous l'ordonnez ; & si vous lui destinez un survivancier, je prie votre Altesse de ne pas oublier un homme, qui défie en prose votre berger, de vous respecter plus que lui, & de vous être plus attaché.

LORSQU'IL fut question de recevoir à l'Académie le Marquis de Saint-Aulaire, Despréaux s'y opposa vivement, & répondit à ceux qui lui représentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition : *je ne lui dispute pas ses Lettres de Noblesse ; mais je lui dispute ses titres du Parnasse.* Un des Académiciens ayant répliqué que M. de Saint-Aulaire avoit aussi ses

titres du Parnasse, puisqu'il avoit fait de fort jolis vers : *Eh bien, Monsieur*, lui dit Boileau, *puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens.*

MONSIEUR le Duc d'Aremberg, qui faisoit son séjour le plus ordinaire à Bruxelles, donna une pension de quinze cents livres à J. B. Rousseau. Le Poëte croyant dans la suite avoir à se plaindre de son bienfaicteur, refusa l'argent lorsqu'on le lui apporta : je l'acceptois avec plaisir, dit-il à l'Intendant de ce Seigneur, quand je me flattois d'être des amis de M. le Duc. Présentement que je ne le suis plus, je ne veux plus le recevoir.

LALOUBERE s'étant attaché à M. de Pontchartrain, Contrôleur Général des Finances, fut nommé à une place de l'Académie Française. Ce fut à cette occasion que Lafontaine fit l'Epigramme qui finit par ces vers :

Il en sera, quoiqu'on en die ;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

CAMPISTRON alla dîner un jour à la maison de plaisance de M. l'Archevêque de Toulouse. A son retour, il voulut prendre sur la place des porteurs pour le conduire chez lui. Ils firent quelques difficultés à

caufe de fa pefanteur & de l'éloignement de fa maifon. Campiftron les menaça & leur donna même des coups de bâton. La colère où il fe mit, le fit auffi-tôt tomber en apoplexie. On le porta promptement chez un Chirurgien qui le faigna, & de-là chez lui, où il mourut au bout de quelques heures.

ON demandoit un jour à M. Dacier, quel étoit le plus beau de Virgile ou d'Homère? Il répondit *qu'Homère étoit plus beau de mille ans.*

JE ne lis jamais, difoit M. Huet, mes lettres le foir avant que de me mettre au lit, ni fur le midi avant que de me mettre à table. On trouve ordinairement dans les lettres bien plus de mauvaifes nouvelles que de bonnes; & en les lifant, on fe préfente à foi-même des fujets d'inquiétude, qui troublent le repos & le repas.

PALAPRAT étoit Secrétaire des commandemens de M. de Vendôme, Grand-Prieur de France, avec lequel il vivoit dans une fort grande liberté. M. de Catinat qui l'aimoit fort, lui dit un jour en l'embraffant: les vérités que vous lâchez au Grand-Prieur, me font trembler pour vous. *Raffurez-vous, Monfieur*, lui dit plaifamment Palaprat, *ce font mes gages.*

MONSIEUR le Grand-Prieur trouva un jour Palaprat qui battoit ſon domeſtique ; il lui en fit des reproches aſſez vifs. *Comment, Monſieur, vous me blâmez*, dit le Poëte, *ſavez-vous bien, que quoique je n'aie qu'un Laquais, je ſuis auſſi mal ſervi que vous qui en avez trente.*

J'AI voulu prévenir, dit Palaprat, le ridicule que tant de gens ſe donnent quand ils ont fait fortune, & profiter de mon bon ſens, pendant qu'aucune métamorphoſe ne l'avoit encore altéré. Je fis donc un Manifeſte de précaution, comme un déſaveu anticipé de tournement de tête. Voici quelques articles. Quand je ſerai devenu riche, ſi je me fais deſcendre des Comtes de Toulouſe, *je mentirai.* Si je fais de magnifiques deſcriptions des charges & des terres qui ont été dans ma maiſon, *autant de fauſſetés.* Si je fais tomber la converſation ſur la noble éducation que mes parens m'ont donnée, ſur mon gouverneur, ſur la ſomme deſtinée à mes menus plaiſirs, *pas un mot de vrai.* Si je ſoutiens que j'ai dépenſé de grandes ſommes à ſervir à mes crochets M. de Vendôme : *cela eſt ſi faux que je n'avois que cinquante piſtoles quand je l'ai ſuivi.* Mon Manifeſte n'a pas eu lieu ; la fortune n'eſt pas venue, & le bon ſens m'eſt demeuré.

LE Marquis de Lafare, qui avoit long-temps aimé Madame de Sévigné, s'avisa ensuite d'aimer une femme fort laide, & il dit à ceux qui s'étonnoient de son choix : *du-moins celle-ci n'a point d'esprit.*

LE Marquis de Dangeau avoit souverainement l'esprit de calcul & de combinaison. Un jour qu'il s'alloit mettre au jeu du Roi, il demanda à Sa Majesté un appartement dans St.-Germain, où étoit la Cour. La grâce étoit difficile à obtenir, parce qu'il y avoit peu de logement en ce lieu-là. Le Roi lui répondit qu'il la lui accorderoit, pourvu qu'il la lui demandât en cent vers qu'il feroit pendant le jeu ; mais cent vers bien comptés, pas un de plus ni de moins : après le jeu, où il avoit paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, il dit les cent vers au Roi. Il les avoit faits, exactement comptés, placés dans sa mémoire, & ces trois efforts n'avoient pas été troublés par le cours rapide de jeu, ni par les différentes attentions promptes & vives qu'il demande à chaque instant.

L'ABBÉ Abeille a fait une Epître sur la Constance, où la justesse n'est pas ce qui règne le plus, si l'on peut s'en rapporter à cette Epigramme de l'Abbé de Chaulieu.

Eſt-ce Saint Aulaire ou Toureille,
Ou tous deux qui vous ont appris
A confondre, mon cher Abeille,
Dans vos très-ennuyeux écrits,
Patience, vertu, conſtance.
Apprenez cependant comme on parle à Paris;
Votre longue perſévérance
A nous donner de méchans vers,
C'eſt ce qu'on appelle *conſtance*,
Et dans ceux qui les ont ſoufferts,
Cela s'appelle *patience.*

M. DE FENELON étoit encore plus aimé, plus admiré, dans les pays étrangers qu'en France. Durant la ſanglante & malheureuſe guerre de 1701, le Prince Eugène & le Duc de Malbourough le prévenoient par toutes ſortes de politeſſes. Ils envoyoient des détachemens pour garder ſes prairies & ſes bleds. Ils firent même tranſporter & eſcorter juſqu'à Cambrai ſes grains, de peur qu'ils ne fuſſent enveloppés par les fourrageurs de leur armée. Lorſque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans ſon Diocèſe, ils lui mandoient qu'il n'avoit pas beſoin d'eſcorte Françaiſe, & qu'ils l'eſcorteroient eux-mêmes. En effet les Huſſards des troupes Impériales lui rendoient ce ſervice : tant la vraie vertu a d'empire ſur les eſprits !

ROBIN, Poëte Languedocien, qui a fait quelques œuvrages très-ingénieux, eſt Auteur de l'Épigramme ſuivante :

Ce critique fameux qu'on appeloit Boileau,
Pour le droit qu'il avoit de boire en l'hipocrène;
Comme dans les eaux de la Seine,
Repose avec sa muse au creux de ce tombeau.
Mais quand nos vœux pourroient le placer près des Anges,
En disant pour son ame un seul *De profundis*,
Passant, que feroit-il étant en Paradis,
Où l'on n'est occupé qu'à chanter des louanges?

LE discours que Despréaux prononça lorsqu'il fut reçu à l'Académie Française, ne fut pas trouvé bon, ce qui donna occasion à l'Épigramme suivante :

Boileau nous dit dans son Ecrit,
Qu'il n'est pas né pour l'éloquence ;
Il ne dit pas ce qu'il en pense,
Mais je pense ce qu'il en dit.

LE JOUEUR de Regnard parut en même-temps que le *Chevalier Joueur* de Dufresni. Celui-ci l'accusa d'avoir profité de la lecture de son manuscrit ; & l'on dit à cette occasion « qu'il se pouvoit que tous deux » fussent un peu voleurs, mais que *Regnard* » étoit *le bon Larron* ».

DESPRÉAUX disoit de Regnard, qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant. Qui n'aime pas Regnard, dit M. de Voltaire, n'est point digne d'admirer Molière.

COLLETET épousa de suite trois de ses servantes ; les gages qu'il leur devoit leur tenoient lieu de dot. Claudine étoit la dernière sous le nom de laquelle il faisoit des vers. Il mourut avant elle : mais peu de temps avant sa mort, pour couvrir la chose, il composa sept vers sous le nom de cette femme, par lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux, elle renonçoit à la Poësie.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes ;
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur & ma plume avec vous.

UN demi-savant, de fort peu d'esprit, se trouvant avec un grand nombre de gens de lettres, s'avisa de leur vouloir expliquer le systême de la Métempsicose. Comme il extravaguoit, Gassendi, quoique fort doux & très-modeste, ne put s'empêcher de s'écrier : *Pytagore disoit que les ames des hommes entroient, après leur mort, dans le corps des bêtes ; mais je ne croyois pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps d'un homme.*

LE Père Péteau fut visité la veille de sa mort par Gui-Patin. Celui-ci lui ayant dit

qu'il n'avoit que quelques heures à vivre ; la joie que cette nouvelle causa au malade sembla le ranimer ; il se leva sur son séant, se fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, demanda une plume, écrivit sur la première page, *Guidoni Patino Medico clarissimo*, & le pria de recevoir son Livre, en lui disant : *Je vous dois un present pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre.*

VOICI le portrait que Scarron fait de lui-même. « Lecteur qui ne m'as jamais vu, & qui peut-être ne t'en soucie guère, à cause qu'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue d'une personne faite comme moi, sache que je ne me soucierois pas aussi que tu me visses, si je n'avois appris que quelques beaux esprits factieux se réjouissent aux dépens du misérable, & me dépeignent d'une autre façon que je ne suis fait : les uns disent que je suis cul-de-jatte ; les autres, que je n'ai point de cuisses, & que l'on me met sur une table, dans un étui, où je cause comme une pie borgne ; & les autres, que mon chapeau tient à une corde qui passe dans une poulie, & que je le hausse & baisse pour saluer ceux qui me visitent. Je pense être obligé en conscience de les empêcher de mentir plus long-temps. J'ai trente ans passés ; si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai bien des maux à ceux que j'ai déjà soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai eu la taille bien faite, quoique petite ; ma maladie la rac-

courcie d'un bon pied. Ma tête eſt un peu groſſe pour ma taille. J'ai le viſage aſſez plein pour avoir le corps décharné; des cheveux aſſez pour ne point porter perruque. J'en ai beaucoup de blancs en dépit du Proverbe. J'ai la vue aſſez bonne, quoique les yeux gros; je les ai bleus. J'en ai un plus enfoncé que l'autre, du côté que je penche la tête. J'ai le nez d'aſſez bonne priſe. Mes dents autrefois perles quarrées, ſont de couleur de bois, & ſeront bientôt de couleur d'ardoiſe. J'en ai perdu une & demie du côté gauche, & deux & demi de côté droit, & deux un peu égrignées. Mes jambes & mes cuiſſes ont fait premièrement un angle obtus, & puis un angle égal, & enfin un aigu. Mes cuiſſes & mon corps en font un autre; & ma tête ſe penchant ſur mon eſtomac, je ne reſſemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis auſſi-bien que les jambes, & les doigts auſſi-bien que les bras. Enfin, je ſuis un raccourci de la miſère humaine. Voilà à peu près comme je ſuis fait. Puiſque je ſuis en ſi beau chemin, je te vais apprendre quelque choſe de mon humeur. J'ai toujours été un peu colère, un peu gourmand, & un peu pareſſeux. J'appelle ſouvent mon valet ſot, & un peu après, Monſieur. Je ne hais perſonne, Dieu veuille qu'on me traite de même. Je ſuis bien aiſe quand j'ai de l'argent, je ſerois encore plus aiſe ſi j'avois de la ſanté. Je me réjouis aſſez en compagnie; je ſuis aſſez content quand je ſuis ſeul; & je ſupporte mes maux aſſez patiemment.

LORSQUE la Reine Chriſtine vint à Paris, elle déſira de voir Scarron ; Ménage le lui préſenta : « Je vous permets, lui dit cette Princeſſe, d'être amoureux de moi ; la Reine de France vous a fait ſon malade, moi je vous crée mon Roland ». *Vous faites bien*, *Madame*, lui dit le Poëte, *de me donner ce titre, puiſqu'autrement je l'aurois pris.* Chriſtine, en voyant Madame Scarron, dont la beauté étoit alors dans tout ſon éclat, dit à une des Dames qui l'accompagnoient : « Ne le ſavois-je pas, qu'il ne falloit pas moins qu'une Reine de Suède pour rendre un homme infidelle à cette femme-là » !

QUAND on dreſſa ſon contrat de mariage avec Mademoiſelle d'Aubigné, Scarron dit qu'il reconnoiſſoit à l'accordée, quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corſage, une paire de belles mains, & beaucoup d'eſprit. Le Notaire demanda quel douaire il lui aſſuroit ? « L'immortalité, répondit Scarron. Le nom des femmes des Rois meurt avec elles. Celui de la femme de Scarron vivra éternellement ».

DESPRÉAUX mépriſoit extrêmement Scarron : Votre père, dit-il un jour à M. Racine le fils, avoit la foibleſſe de lire quelquefois le Virgile Traveſti & de rire ; mais il ſe cachoit bien de moi.

PENDANT

PENDANT que M. Laubardemont informoit de la possession des Religieuses de Loudun, où il avoit été envoyé par la Cour, le diable menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voûte de l'Eglise quelque incrédule, s'il s'en présentoit. Quillet qui entendit cela, ne dit mot : le lendemain à l'heure prise, il se présenta dans l'Eglise ; & en présence de Laubardemont & d'une grande assemblée, il défia le diable de tenir parole, & protesta qu'il se moquoit de lui : de sorte, dit Sorbière, que le pauvre diable fut penaut, & toute la diablerie fort interdite. Laubardemont s'en scandalisa, & fit décréter Quillet, qui sortit le plus promptement qu'il put, & passa en Italie.

BOIS-ROBERT étoit l'homme le plus agréable de son temps, & une espèce de favori du Cardinal de Richelieu, qu'il délassoit par des contes charmants. Quand ce Ministre étoit malade, son Médecin, M. Citois, avoit coutume de lui dire : Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé ; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Bois-Robert.

UN Laquais de Despréaux revenant de chez Bois-Robert, lui apprit que sa goutte

avoit redoublé : Il jure donc bien, dit Despréaux : *Hélas ! Monsieur*, répartit le laquais, *il n'a plus que cette consolation-là !*

Pour faire entendre que les Poëtes n'étoient plus si recherchés qu'autrefois, M. de Ségrais disoit souvent que le siècle étoit devenu Prosaïque.

Il disoit aussi que le titre d'Académicien étoit le cordon bleu des beaux esprits.

Le P. Bouhours disoit que les étymologies étoient comme les hommes, qu'on fait venir d'où l'on veut.

Despréaux s'étoit plaint qu'il n'étoit pas cité assez souvent dans la *Manière de bien penser*. Le P. Bouhours, pour réparer cela, le cita presque à chaque page des *Pensées ingénieuses*. Ce Jésuite dit un jour avec complaisance au Satyrique : je ne vous ai pas oublié dans mon nouveau Livre. *Il est vrai*, répartit séchement Despréaux ; *mais vous m'avez mis en assez mauvaise compagnie.*

Despréaux, accablé un jour des railleries de Racine, lui dit d'un grand sang-

froid, quand la diſpute fut finie : *Avez-vous eu en vie de me fâcher ?* Dieu m'en garde, répond ſon ami. *Eh bien*, répond Deſpréaux, *vous avez donc tort ; car vous m'avez fâché.*

On demanda au grand Condé, ce qu'il penſoit de Bérénice, qu'on jouoit depuis long-temps. Il répondit par ces deux vers, où Titus parle de ſa maîtreſſe.

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

DESPRÉAUX étant allé aux eaux de Bourbon, pour une extinction de voix, & y étant reſté beaucoup plus de temps qu'il ne l'avoit cru, Bourſault, qui étoit Receveur des Tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que ſon Cenſeur étoit dans ſon voiſinage, & qu'il y manquoit d'argent. Il n'héſita pas un ſeul moment à l'aller trouver à Bourbon, & lui porta une bourſe de deux cents louis. Deſpréaux fut ſi ſurpris & en même-temps ſi touché d'une généroſité qu'il avoit ſi peu méritée, qu'il ſe réconcilia ſincèrement, & lia avec lui une étroite & tendre amitié.

MADEMOISELLE de Scudéry fut éclabouſſée dans la rue par le carroſſe d'un Financier qui étoit dedans : *Cet homme-là*,

dit-elle, *est vindicatif, nous l'avons crotté autrefois, il nous crotte maintenant.*

LA petite vérole défigura si fort Pélisson, que Madame de Sévigné disoit, qu'il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids.

LE Ministre Morus, qui avoit fait un Poëme Latin à l'honneur de la République de Venise, avoit reçu une magnifique chaîne d'or. En mourant il la laissa par son testament à Pélisson, comme au plus honnête homme qu'il eut connu.

DUPERRIER disoit un jour: Il n'y a que les foux qui n'estiment pas mes vers. Sur quoi M. d'Herbelot lui dit le mot de Salomon: *Stultorum infinitus est numerus.*

LULLY disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'Opéra, & qu'on chantoit à la Messe: Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avois pas fait pour vous.

LES ennemis de Lully l'accusoient de devoir le succès de sa musique à Quinault. Ce reproche lui fut fait un jour par ses amis même qui lui dirent en plaisan-

tant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficulté, si on lui donnoit des vers pleins d'énergie. Lully animé par cette plaisanterie, & comme saisi d'enthousiasme, court à un clavessin; & après avoir cherché un moment ses accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie, qui sont des images; ce qui les rend plus difficiles pour la musique, que des vers de sentiment :

Un Prêtre environné d'une foule cruelle
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, & d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux.

Un des auditeurs racontoit qu'ils se crurent tous présents à cet affreux spectacle; & que les tons que Lully ajoutoit aux paroles leur faisoient dresser les cheveux à la tête.

DESPRÉAUX disoit à Lully, en lui parlant de sa Musique; *non-seulement vous êtes le premier, mais vous êtes le seul.*

CHAPELLE avoit pris de l'inclination pour Mademoiselle Chouars; il alloit souvent chez elle. Un jour la femme-de-chambre étant entrée après un long repas dans la salle pour desservir, elle trouva sa maîtresse toute en pleurs, & Chapelle d'une tristesse extrême. Elle parut curieuse d'en savoir la raison; & Chapelle lui dit qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare, que

les Médecins avoient tué par des remèdes contraires à ſon état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare, d'un air ſi pénétré, que la femme-de-chambre oublia ce qu'elle étoit venue faire, & ſe mit à pleurer avec eux.

LE Duc de Briſſac voulant aller paſſer quelques temps dans ſes terres, engagea Chapelle à l'y ſuivre. Ils arrivèrent le quatrième jour à Angers; & Chapelle avoit dans cette ville un Chanoine de ſes amis chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain, comme le Duc étoit prêt de monter en carroſſe pour continuer ſon voyage, Chapelle lui ſignifia qu'il ne pouvoit le ſuivre; qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque ſur la table de ſon ami, & qu'il y avoit lu, à l'ouverture du Livre, *qui ſuit les grands, ſerf devient*. Le Duc de Briſſac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme ſon ami, & qu'il ſeroit abſolument le maître chez lui; il n'en put tirer d'autre réponſe, ſinon que Plutarque l'avoit dit, & que ce n'étoit pas ſa faute. Sur cela il quitta le Duc, & s'en revint à Paris.

CHAPELLE revenant de chez Molière à Auteuil, après avoir bu largement à ſon ordinaire, eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet nommé Godemer, qui le ſervoit depuis plus de

trente ans. Ce vieux domeſtique avoit l'honneur d'être toujours dans le carroſſe de ſon maître. Il prit fantaiſie à Chapelle, en deſcendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, & de le faire monter derrière ſon carroſſe. Godemer accoutumé aux caprices que le vin cauſoit à ſon maître, ne ſe mit pas beaucoup en peine d'exécuter ſes ordres. Celui-ci ſe met en colère: l'autre ſe moque de lui; ils ſe prennent dans le carroſſe. Le cocher deſcend de ſon ſiége pour aller les ſéparer. Molière, qui étoit à la fenêtre, apperçut les combattans. Il crut que les domeſtiques de Chapelle l'aſſommoient, & il accourut au plus vîte: Ah! Molière, dit Chapelle, puiſque vous voilà, jugez ſi j'ai tort! Ce coquin de Godemer s'eſt lancé dans mon carroſſe, comme ſi c'étoit à un valet de figurer avec moi. Vous ne ſavez ce que vous dites, répondit Godemer; Monſieur ſait que je ſuis en poſſeſſion du devant de votre carroſſe depuis plus de trente ans, pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui ſans raiſon? Vous êtes un inſolent qui perdez le reſpect, reprit Chapelle; ſi j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carroſſe, je ne le veux plus: je ſuis le maître, & vous irez derrière ou à pied. Y a-t-il de la juſtice à cela, répliqua Godemer? Me faire aller à pied à préſent que je ſuis vieux, & après vous avoir bien ſervi pendant ſi long-temps! Il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune, j'avois des jambes alors. En un mot,

comme en cent, vous m'avez accoutumé au carrosse, je ne puis plus m'en passer, & je serois déshonoré, si l'on me voyoit aujourd'hui derrière. Jugez-nous, Molière, je vous prie, ajouta Chapelle; j'en passerai par tout ce que vous voudrez. Eh bien, puisque vous vous en rapportez à moi, dit Molière, je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra; il ne faut pas abuser de sa bonté. Ainsi, je vous condamne à monter derrière son carrosse jusqu'au bout de la prairie; & là, vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y rentrer; je suis sûr qu'il vous la donnera. Parbleu, s'écria Chapelle, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde: tenez, Molière, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien, ajouta-t-il, je fais grâce entière à ce maraut, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, mon ami, ajouta-t-il, je vous suis obligé; car cette affaire là m'embarrassoit, elle avoit sa difficulté.

CHAPELLE soupoit un soir tête-à-tête avec le Maréchal de **. Quand ils eurent un peu bu, ils se mirent à faire des réflexions sur les misères de cette vie, & sur l'incertitude de ce qui la doit suivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit dangereux

que de vivre ſans Religion : mais ils trouvoient en même-temps qu'il n'étoit pas poſſible de paſſer en bon Chrétien un grand nombre d'années ; & que les Martyrs avoient été bienheureux de n'avoir eu que des momens à ſouffrir pour gagner le Ciel. Là-deſſus, Chapelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la Religion Chrétienne. On nous prendra, diſoit-il, on nous conduira à quelque Bacha. Je lui répondrai avec fermeté ; vous ferez comme moi : on m'empalera, on vous empalera après moi, & *nous voilà en Paradis*. Le Maréchal trouva mauvais que Chapelle ſe mît ainſi avant lui : c'eſt à moi, dit-il, qui ſuis Maréchal de France, & Duc & Pair, à parler au Bacha, & à être martyriſé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. *Je me moque du Maréchal & du Duc*, répliqua Chapelle. Sur cela, Monſieur de *** lui jette ſon aſſiette au viſage. Chapelle ſe jette ſur le Maréchal ; ils renverſent tables, buffets, ſiéges ; on accourt au bruit, & on peut penſer quelle ſcène ce fut de leur entendre expliquer le ſujet de leur querelle.

UN jour que Chapelle ſoupoit chez Ségrais avec pluſieurs gens de Lettres, Deſpréaux y lut quelques morceaux de ſon Lutrin. Dans la chaleur du repas, Chapelle critiqua fortement Deſpréaux ; celui-ci lui dit : *Tais-toi, Chapelle, tu es ivre. Je ne ſuis*

pas si ivre de vin que tu es ivre de tes Vers, répliqua Chapelle.

CORNEILLE se présenta un jour plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le Cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travailloit toujours : Il lui répondit qu'il étoit bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, & qu'il avoit la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement ; & il dit au Cardinal, qu'il aimoit passionnément une fille du Lieutenant-Général d'Andely, & qu'il ne pouvoit l'obtenir de son père. Le Cardinal voulut que ce père si difficile vînt lui parler à Paris. Il arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné sa fille *à un homme qui avoit tant de crédit*.

LA conversation de Corneille étoit pesante & sans agrément ; ce qui fit dire à une grande Princesse qui avoit désiré de le voir & de l'entretenir, qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

CORNEILLE parloit peu, même sur la matière qu'il entendoit parfaitement ; & quand on lui reprochoit qu'il se négligeoit un peu trop dans la conversation, il répondoit ordinairement : *Je n'en suis pas moins Pierre Corneille*.

Ce grand Poëte jouit des honneurs les plus ſinguliers. Il avoit ſa place marquée au théatre. Lorſqu'il y alloit, tout le monde ſe levoit par reſpect, & le Parterre frappoit des mains.

Madame la première Dauphine diſoit, en admirant Pauline dans Polieucte : Eh bien ! ne voilà-t-il pas la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout ſon mari ?

La Serre étant un jour aux conférences que Richeſource faiſoit ſur l'éloquence, l'alla embraſſer, en lui diſant : Ah ! Monſieur, je vous avoue que depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimathias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie !

La plus ingénieuſe critique qui ait été faite de Pompée, eſt celle d'une Dame très-ſpirituelle, qui diſoit que cette pièce lui paroiſſoit belle, & qu'elle n'y trouvoit qu'une choſe à reprendre, c'eſt qu'il y avoit trop de Héros. Cette expreſſion ſingulière, renferme une penſée fort délicate. Elle entendoit par ce mot de Héros, des perſonnages qui attiroient ſon admiration & ſa pitié : l'émotion qu'elle recevoit de chacun d'eux,

n'étoit ni assez distincte, ni assez vive pour l'attacher autant qu'elle l'auroit voulu.

CORNEILLE a écrit, que pour trouver la plus belle de ses pièces, il falloit choisir entre Rodogune & Cinna; & ceux à qui il en a parlé, ont démêlé sans beaucoup de peine, qu'il étoit pour Rodogune.

L'ABBÉ Pelegrin disoit, qu'Héraclius étoit le désespoir de tous les Auteurs Tragiques. Depréaux appeloit la tragédie d'Héraclius, *un Logogriphe*.

MONSIEUR de Turenne, s'étant trouvé à une représentation de Sertorius, s'écria à deux ou trois endroits de la pièce : Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre ?

LE Maréchal de Grammont dit, à l'occasion d'Othon, que Corneille devroit être le Bréviaire des Rois. Et M. de Louvois, qu'il faudroit un parterre composé de Ministres d'Etat, pour juger cette pièce.

LE Cardinal Mazarin ayant lu un jour dans la vie de Louis XI, que ce Prince étoit mauvais fils, mauvais père, mauvais ami & mauvais mari, dit à l'Historien : Monsieur de Mezerai, vous traitez bien mal un

de nos Rois, Louis XI : *Monſeigneur*, lui répondit Mezerai, *comme écrivain, je dois dire la vérité.*

MEZERAI avoit un frère célèbre par ſa piété, nommé le Père Eudes. Il abuſa de ſa ſimplicité pour l'engager à traiter dans un Sermon qu'il devoit prononcer devant la Reine mère, les matières du Gouvernement les plus délicates ; & non-content de l'avoir engagé dans ce mauvais pas, il ſe mit dans un coin de l'Egliſe durant le Sermon, & y rioit de tout ſon cœur, de la témérité de ſon frère qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines de l'enfer *ces ſangſues malheureuſes*, *venues d'au-delà des Monts.*

MEZERAI étoit ſi négligé dans ſa perſonne, qu'il lui arriva un matin d'être arrêté par les archers des pauvres. La bévue, au-lieu de l'irriter, le charma ; car il aimoit les aventures ſingulières. Il leur dit, qu'il étoit trop incommodé pour aller avec eux à pied, mais qu'auſſi-tôt qu'on auroit mis une nouvelle roue à ſon carroſſe, ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.

C'EST la fatale néceſſité de la rime qui attira à l'Abbé Cotin tous les brocards répandus contre lui dans les ſatyres de Deſpréaux. Ce Poëte récitoit à Furetière la

satyre du repas, & se trouvoit arrêté par un hémistiche qui lui manquoit :

Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne....

Vous voilà bien embarrassé lui dit Furetière, & que ne placez-vous là l'Abbé Cotin ? Il ne fallut pas le dire deux fois ; ce qui justifia la vérité des deux vers suivants :

Et malheur à tout nom, qui propre à la censure,
Peut entrer dans un vers, sans rompre la mesure.

L'Abbé Cotin fatigué de l'administration de son bien qui lui attiroit des chagrins & des procès, le donna à un de ses amis qui s'engagea à lui fournir ce dont il auroit besoin. Ses proches présentèrent aussitôt une requête pour lui faire nommer un curateur, prétendant qu'un homme ne pouvoit pas faire une plus grande folie que de donner son bien. L'Abbé Cotin, au-lieu de répondre juridiquement, va voir ses Juges, & les prie de venir à quelques-unes de ses Prédications, consentant de recevoir un curateur, si l'on jugeoit qu'il en eut besoin après l'avoir entendu. Les Juges acceptèrent sa proposition ; & revinrent si satisfaits de ses Sermons, & si indignés de l'insolence de ses parens, qu'il les condamnèrent aux dépens & à l'amende.

MAROLLES disoit à Linière : Mes vers me coûtent peu. Ils vous coûtent ce qu'ils valent, répliqua Linière ; & l'Auteur ne s'en offensa pas.

L'ABBÉ de Marolles fit une traduction des Epigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conservé du sel de son Auteur, ce qui engagea Ménage à mettre à la tête de son exemplaire, ces mots : *Epigrammes contre Martial.*

LORSQUE Patru fut reçu en 1640, à l'Académie Françaife, il y fit un remercîment qui donna lieu à la Compagnie d'ordonner que tous ceux qui y seroient admis dans la suite, feroient un discours pour remercier l'assemblée ; ce qui ne s'étoit point fait auparavant, & ce qu'il s'est toujours pratiqué depuis. Personne n'a été dispensé de cet usage, que M. Colbert & M. d'Argenson.

PATRU, réduit à une extrême indigence, & pressé par un créancier impitoyable, se vit obligé de vendre ses livres, le seul bien qui lui restoit. Despréaux ayant appris l'extrémité où il se trouvoit, & sachant qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, alla aussitôt offrir

près d'un tiers davantage. Mais, l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui ſurprit agréablement Patru ; ce fut qu'il garderoit ſes livres comme auparavant, & que ſa bibliothèque ne ſeroit qu'en ſurvivance à Deſpréaux.

J'AVERTISSOIS un jour Launoi, dit Ménage, qu'il avoit choqué tous les Jacobins dans ſes écrits qu'il avoit fait contre le Père Nicolaï, & qu'ils écrivoient tous contre lui. Il me répondit malicieuſement : *Je crains bien plus leur canif que leur plume.*

LORSQUE le livre des Préadamiſtes parut, il fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Ménage pria l'Auteur qui étoit de ſes amis, de le lui envoyer avant qu'il fut mis en *lumière.* La Peyrère comprit la raillerie, & le lui envoya avec ce vers d'Ovide, en changeant le mot *Urbem* en celui d'*ignem.*

Parve, nec invideo, ſine me, liber, ibis in ignem.

LA PEYRÈRE a fait une hiſtoire du Groenland ; on lui demandoit pourquoi il y avoit tant de ſorciers dans le Nord : *C'eſt*, diſoit-il, *que les biens de ces prétendus ſorciers que l'on fait mourir, ſont en partie confiſqués au prſiot de leurs Juges.*

LORSQUE la Peyrère mourut, on lui fit cette Epitaphe.

La Peyrere ici gît, ce bon Israélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamiste.
Quatre Religions lui plurent à-la-fois;
Et son indifférence étoit si peu commune,
Qu'après quatre-vingt ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon-homme partit, & n'en choisit pas une.

DESMARETS accusant un jour publiquement Despréaux d'avoir volé dans Juvenal & dans Horace, les richesses qui brillent dans ses Satyres : Qu'importe, répondit un homme fort spirituel à Desmarêts? Avouez du-moins que ses larcins ressemblent à ceux des partisans du *temps passé*; ils lui servent à faire une belle dépense, & tout le monde en profite.

DESBARREAUX étoit Conseiller au Parlement de Paris. Il se chargea une fois d'être Rapporteur; se voyant pressé par les Parties, il les fit venir, brûla le procès en leur présence, & paya de son argent ce qui étoit demandé.

DANS son Poëme intitulé *CALLIPÆDIA*, ou *l'Art de faire de beaux enfans*, l'Abbé *Quillet* avoit lancé plusieurs traits contre le

Cardinal Mazarin ; & pour échapper à sa vengeance s'étoit déguisé sous le nom de *Calvidius Lætus.* Le Ministre offensé découvrit enfin le véritable Auteur de cet Ouvrage. Il manda Quillet, qui, se croyant à l'abri de tout soupçon, n'hésita pas à se présenter. Le Cardinal lui fit d'abord des complimens sur la beauté de son Poëme, qu'il avoit lu. Il se plaignit ensuite avec douceur de ce qu'il l'avoit si cruellement déchiré. « Vous savez, ajouta-t-il, qu'il y a long-temps que je vous estime. Si je ne vous ai point encore fait de bien, c'est que des importuns m'obsèdent & m'arrachent les grâces ». Le Poëte confus de tant de bontés, se jeta à ses genoux. L'adroit Ministre le releva, & demanda à *Ondedei*, Evêque de Fréjus, qui avoit la Feuille des bénéfices, s'il n'y avoit pas quelqu'abbaye vacante. Le Prélat ayant répondu qu'il y en avoit une de quatre mille livres : « Je vous la donne, M. Quillet, dit le Cardinal ; apprenez à ménager davantage vos amis ». Cet Abbé plein de reconnoissance, se hâta de désavouer la première édition de son Poëme, de le corriger, & de substituer l'éloge à la satyre. Il supplia même le Ministre de vouloir bien permettre qu'il lui en fît la Dédicace ; ce qui lui fut accordé.

LA réputation de Chapelain étoit si grande que le Cardinal de Richelieu, voulant faire réussir un ouvrage, pria ce Poëte

de lui prêter son nom en cette occasion, ajoutant qu'en récompense, il lui prêteroit sa bourse en quelqu'autre.

CHAPELAIN fit attendre long-temps son Poëme, parce qu'il recevoit une forte pension de M. de Longueville. Les rieurs disoient que la Pucelle étoit une fille entretenue par un grand Prince. Dès que l'ouvrage parut, Linière fit l'épigramme suivante :

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble & fameux écrivain,
Une incomparable pucelle ;
La cabale en dit force bien,
Depuis vingt ans on parle d'elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

PUIMORIN, frère de Despréaux, s'avisa un jour devant Chapelain, de parler mal de la Pucelle : *C'est bien à vous à en juger*, lui dit Chapelain, *vous qui ne savez pas lire*. Je ne sais que trop lire depuis que vous faites imprimer, lui répondit Puimorin.

DANS la place du Cimetière Saint-Jean à Paris, il y avoit un Traiteur fameux chez qui s'assembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes Seigneurs des plus spirituels de la Cour, avec Messieurs Despréaux, Racine, la Fontaine, Chapelle, Furetière & quel-

ques autres perſonnes d'élite : & cette troupe choiſie avoit une chambre particulière du logis qui lui étoit affectée. Il y avoit ſur la table un exemplaire de la Pucelle de Chapelain, qu'on y laiſſoit toujours. Quand quelqu'un d'entr'eux avoit commis une faute, ſoit contre la pureté du langage, ſoit contre la juſteſſe du raiſonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix ; & la peine ordinaire qu'on impoſoit, étoit de lire un certain nombre de vers de ce Poëme. Quand la faute étoit conſidérable, on condamnoit le délinquant à en lire juſqu'à vingt. Il falloit qu'elle fut énorme pour être condamné à lire la page entière.

MADAME de Chatillon plaidoit au Parlement de Paris contre Madame la Comteſſe de la Suze. Ces deux Dames ſe rencontrant tête-à-tête dans la ſalle du Palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à Madame de Chatillon, dit d'un ton gaſcon à Madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Benſerade & de quelqu'autres Poëtes de réputation : *Madame, vous avez la rime de votre côté, & nous avons la raiſon.* Madame de la Suze, piquée de cette raillerie, répartit fièrement & faiſant la mine : *Ce n'eſt donc pas, Monſieur, ſans rime ni raiſon que nous plaidons.*

MOLIÈRE ſe préſenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-Chambre

qui le devoit faire avec lui se retira brusquement, en disant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Bellocq, autre Valet-de-Chambre, homme de beaucoup d'esprit, & qui faisoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit : *M. de Molière vous voulez bien que j'aie l'honneur de faire le lit du Roi avec vous ?* Cette aventure vint aux oreilles du Roi, qui fut très-mécontent qu'on eut témoigné du mépris à Molière, qui aima davantage Bellocq.

MOLIÈRE lisoit ses Comédies à une vieille servante nommée Laforêt ; & lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son théatre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour Molière pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d'une Comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brécourt, Comédien. La servante ne prit point le change ; & après en avoir oui quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cette pièce.

RACINE regarda toujours Molière comme un homme unique ; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant son règne, il lui nomma Molière : Je ne le croyois pas, répondit le Roi ; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

MOLIÈRE étoit fort ami du célèbre Avocat Furcroi, homme redoutable par sa capacité & par la grande étendue de ses poumons; ils eurent une dispute à table en présence de Despréaux. Molière se tourna du côté du Satyrique, & dit : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme cela?*

LE Roi, en sortant de la première représentation des *Fâcheux*, dit à Molière, en voyant passer le Comte de Soyecourt, insupportable chasseur : Voilà un grand original que tu n'a pas encore copié. C'en fut assez : la scène du Fâcheux chasseur fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures; & comme Molière n'entendoit rien au jargon de la chasse, il pria le Comte de Soyecourt lui-même, de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

L'ÉCOLE des femmes, éprouva dans sa naissance, de grandes contradictions. Plapisson, qui passoit pour un grand Philosophe, étoit sur le théatre pendant la représentation; & à tous les éclats de rire que le parterre faisoit, il haussoit les épaules & regardoit le parterre en pitié; & quelquefois aussi le regardant avec dépit, il disoit tout haut : *Ri donc, parterre, ri donc*. Le Duc de... ne fut pas un des moins zélés censeurs de

cette pièce. Qu'y trouvez - vous à redire d'essentiel, lui dit un connoisseur ? Ah, parbleu, ce que j'y trouve à redire est plaisant ! s'écria le Duc : *Tarte à la créme.* Mais *Tarte à la créme* n'est point un défaut, répondit le bel esprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la créme* est exécrable, répliqua le Courtisan ; *Tarte à la créme*, bon Dieu ! avec du sens commun, peut-on soutenir une pièce où l'on ait mis *Tarte à la créme* ! Cette expression fut bientôt répétée par tout le monde. Molière fit jouer peu de temps après la critique de l'École des femmes. *La Tarte à la créme* n'y fut pas oubliée ; & la raillerie que Molière en fit dans la critique, fut partagé entre ceux qui l'avoient employé ; le Seigneur qui savoit en être l'original, fut si vivement piqué d'être mis sur le théatre, qu'il s'avisa d'une vengeance aussi indigne d'un homme de sa qualité, qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il vit passer Molière par un appartement où il étoit, il l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui vouloit lui faire caresse. Molière s'étant incliné, il lui prit la tête ; & en lui disant, *Tarte à la créme*, *Molière*, *Tarte à la créme*, il lui frotta le visage contre ses boutons qui étant fort durs & fort tranchants, le mirent en sang. Le Roi qui vit Molière le même jour, apprit la chose avec indignation, & le marqua au Duc d'une manière très-vive.

LE fameux Comte de Grammont a fourni à Molière l'idée de son *M●iage forcé.* Ce

Seigneur pendant ſon ſéjour à la Cour d'Angleterre, avoit fort aimé Mademoiſelle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du bruit, & il repaſſoit en France ſans avoir conclu avec elle. Les deux frères de la Demoiſelle le joignirent à Douvres, dans le deſſein de faire avec lui le coup de piſtolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crièrent, Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? *Pardonnez-moi*, répondit le Comte, qui devinoit leur intention ; *j'ai oublié d'épouſer votre ſœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.*

MOLIÈRE définiſſoit un Médecin : un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, juſqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'ayent tué.

TOUT le monde ſait que le Miſanthrope fut d'abord mal reçu, & qu'il ne ſe ſoutint au théatre qu'à la faveur du Médecin malgré lui. On rapporte un fait ſingulier, qui peut avoir contribué à la diſgrace de la meilleure Comédie qui ait été jamais faite. A la première repréſentation, après la lecture du Sonnet d'Oronte, le Parterre applaudit : Alceſte démontre dans la ſuite de la ſcène, que les penſées & les vers de ce Sonnet étoient

De ces colifichets dont le bon ſens murmure.

Le Public confus d'avoir pris le change, s'indiſpoſa contre la Pièce. LORSQUE

LORSQUE Molière donna son Misanthrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir au dernier, après la première représentation, en lui disant : *la pièce est tombée, rien n'est si froid ; vous pouvez m'en croire, j'y étois.* Vous y étiez, reprit Racine, & moi je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce ; retournez-y & examinez-la mieux.

ON sait que les ennemis de Molière voulurent persuader au Duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c'étoit lui que Molière jouoit dans le Misanthrope. Le Duc de Montausier alla voir la pièce, & dit en sortant, qu'*il auroit bien voulu ressembler au Misanthrope de Molière.*

LORSQUE l'Abbé Godeau présenta au Cardinal de Richelieu, la paraphrase qu'il avoit faite en vers du cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino*, le Ministre lui dit d'un ton gracieux : M. l'Abbé, vous me donnez le *Benedicite*, & moi je vous donnerai *Grasse*. L'Evêché de Grasse lui fut en effet conféré quelques jours après.

SALLO est le premier qui ait imaginé les Journaux qui se sont si fort multipliés depuis lui. Il commença le Journal des Savans

en 1664. Il y eut en 1662 une longue & cruelle famine à Paris. Un soir d'été que M. de Sallo venoit de se promener suivi seulement d'un petit laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet, & lui demanda la bourse, mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faisoit. Vous vous adressez mal, lui dit M. de Sallo, & je ne vous ferai guère riche; je n'ai que trois pistoles que je vous donne fort volontiers. Il les prit, & s'en alla sans rien lui demander davantage. Suis adroitement cet homme là, dit M. de Sallo à son laquais, observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera, & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que son maître lui commanda, suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un boulanger où il acheta un pain de sept à huit livres, & changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons de-là il entra dans une allée, monta au quatrième étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la Lune, jeta son pain au milieu de la chambre, & dit en pleurant à sa femme & à ses enfans : Mangez, voilà un pain qui me coûte cher, rassasiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites; un de ces jours je serai pendu, & vous en serez la cause. Sa femme qui pleuroit aussi, l'ayant appaisé le mieux qu'elle put, ramassa le pain & en donna à quatre pauvres enfans qui languissoient de faim. Le

Laquais vint faire à ſon maître un rapport de ce qu'il avoit vu & entendu. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo ſe fit conduire par ſon laquais chez cet homme. Il s'informa dans le voiſinage. On lui dit que c'étoit un cordonnier, bon homme & bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe famille & très-pauvre. Il monta enſuite chez lui & heurta à ſa porte. Le malheureux la lui ayant ouverte, le reconnut pour celui qu'il avoit volé le jour précédent : il ſe jeta auſſitôt à ſes pieds, lui demanda pardon, & le ſupplia de ne le pas perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici dans ce deſſein-là. Vous faites un méchant métier ; & pour peu que vous le faſſiez encore, il pourra vous perdre. Tenez, voilà trente piſtoles que je vous donne. Achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfans, & ſur-tout ne leur donnez pas d'exemple auſſi mauvais que celui que vous avez ſuivi.

DANS l'épître dédicatoire d'une des pièces de Scudéri au Duc de Montmorency, il dit : *Je veux apprendre à écrire de la main gauche, afin que la droite s'emploie à vous ſervir plus noblement.* Et dans une autre il dit : *qu'il eſt ſorti d'une maiſon où l'on n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau.*

GOMBAULD préſenta un jour au Cardinal de Richelieu des vers de ſa compoſition. Le

Cardinal en les lisant, dit : Voilà des choses que je n'entends pas. Il répondit aussitôt : *ce n'est pas ma faute* : à quoi cette Eminence voulut bien ne pas prendre garde.

MONSIEUR de Bautru considérant un jour au-dessus d'une cheminée, la Justice & la Paix en sculpture, qui se baisoient : *Voyez-vous*, dit-il, en s'adressant à un ami : *elles s'embrassent, elles se disent adieu pour ne se voir jamais.*

MONSIEUR de Bautru ayant été envoyé en Espagne, alla à l'Escurial où il vit la Bibliothèque ; & par une conférence qu'il eut avec le Bibliothécaire, il connut que ce n'étoit pas un habile homme : Ensuite il vit le Roi qui l'entretint des beautés de cette Maison Royale, & du choix qu'il avoit fait de son Bibliothécaire : il lui dit qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, & que Sa Majesté pouvoit le faire Sur-Intendant de ses Finances : Pourquoi, lui dit le Roi ? *Sire*, ajouta-t-il, *c'est que comme il n'a rien pris dans vos Livres, il ne prendra rien dans vos Finances.*

QUELQU'UN étant allé voir Bautru dans le temps qu'il avoit la goutte, le trouva à table mangeant du jambon : Que faites-vous là ? lui dit son ami ; ne savez-vous pas que le jambon est contraire à la goutte ? Cela

eſt vrai, lui répondit froidement Bautru, *il eſt contraire à la goutte, mais il eſt bon pour le goutteux.*

L'ABBÉ de la Rivière étoit allé à Rome pour tâcher d'être Cardinal, & en étoit revenu avec un fort gros rhume ; Bautru dit, *c'eſt qu'il eſt revenu ſans chapeau.*

UN Préſident de Bordeaux, homme très-ennuyeux, alla voir un jour M. de Bautru. Le Laquais lui ayant dit que ſon maître y étoit, l'alla auſſi-tôt avertir de cette viſite : Comment, dit Bautru, tu as dit à cet importun que j'y étois, va lui dire que je ſuis malade. Le Laquais s'acquitta de ſa commiſſion. *Je veux lui tâter le pouls pour voir la force de ſon mal*, répartit le Préſident. Le Laquais effrayé vint apprendre à Bautru le mauvais ſuccès de ſon artifice. Eh bien, lui dit ſon maître, va lui dire que je ſuis mort. Le Domeſtique porta en tremblant cette triſte nouvelle au Préſident, qui tout affligé de cette nouvelle, s'obſtina à voir Bautru pour lui donner de l'eau benite. Celui-ci eut à peine le loiſir de ſe jeter dans un lit, & de s'envelopper d'un drap, où il joua le perſonnage d'un mort très-naturellement. Le Préſident, après avoir fait pluſieurs exclamations, fit au pied du lit ſa prière qui dura près d'une heure ; il alla enfin s'emparer d'un grand bénitier qu'il apperçut dans la

ruelle, & il le versa jusqu'à la dernière goutte sur le Comédien de la mort, qui maudit bien la charité du Président.

LA Reine avoit souvent demandé inutilement à voir Madame de Bautru. Son mari consentit un jour à la mener à la Cour, après avoir averti qu'elle étoit fort sourde, & lui avoir dit d'un autre côté que la Reine avoit de la peine à entendre. La Reine commença la scène en criant à pleine tête, & Madame de Bautru continuoit sur le même ton. Le Roi qui avoit été averti par Bautru du mystère, rioit de tout son cœur. A la fin la Reine qui s'en apperçut, dit à Madame de Bautru: N'est-il pas vrai, Madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sourde ? Ce que Madame Bautru lui avoua. Ah, le méchant, continua la Reine, il m'avoit dit la même chose de vous !

LOUIS XIII à la porte d'une petite ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuse. Bautru crut qu'il feroit plaisir au Roi d'interrompre l'Orateur : Monsieur, lui demanda-t-il, les ânes dans votre pays, de quel prix sont-ils ? L'Orateur s'arrêta, & après avoir regardé Bautru depuis les pieds jusqu'à la tête : *quand ils sont*, lui repondit-il, *de votre poil & de votre taille, ils valent dix écus ; & il reprit le fil de sa harangue.*

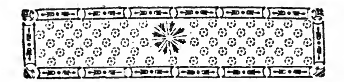
Le Baron des Coutures ayant appris que ſes créanciers avoient obtenu une ſentence contre lui, & qu'ils avoient deſſein de faire exécuter ſes meubles, les fit enlever une nuit ſans que perſonne s'en apperçut. Un Huiſſier vint le lendemain, & ne trouvant perſonne, fit ouvrir la porte par un ſerrurier en préſence du Commiſſaire ; mais, ils furent très-étonnés de ne voir que les murailles, ſur une deſquelles étoit écrit ce quatrain en gros caractère :

> Créanciers, maudite canaille,
> Commiſſaire, Huiſſiers & recors,
> Vous aurez bien le diable au corps
> Si vous emportez les murailles.

Un honnête-homme, qu'une chaîne de malheurs avoit réduit à une cruelle ſituation, crut pouvoir ſe préſenter à M. de Marivaux, & que ſa misère & ſon honnêteté ſeroient une recommandation ſuffiſante pour l'engager à lui procurer un emploi. Un reſte de vanité le porta à ſe parer autant qu'il put, pour cacher ſous des dehors aiſés, une pauvreté réelle, dont il ne vouloit l'inſtruire que par des gradations ménagées, qui lui déroballent à lui-même une partie de ce qu'un pareil aveu a d'humiliant d'après nos préjugés. M. de Marivaux ſérieuſement occupé, & ne ſoupçonnant point des beſoins preſſants ſous de pareils habits, le reçut avec poli-

teſſe ; mais le pria de repaſſer dans quelques jours, à moins qu'il n'eût à lui communiquer des choſes de la dernière importance. Le malheureux n'a pas la hardieſſe d'inſiſter, & ſe retire : il ſe rappelle que ſon extérieur n'étoit pas fait pour émouvoir ; & au jour marqué, il retourne chez M. de Marivaux avec un habillement convenable au dénuement où il étoit. L'écrivain n'étoit pas moins occupé que la première fois ; mais à l'aſpect d'un malheureux, ſes entrailles s'émurent, il court au-devant de lui avec un viſage riant, & lui demande avec cet air ouvert, bon & prévenant, le ſujet de ſa viſite, & ce qu'il pouvoit faire pour lui. L'honnête indigent s'expliqua avec franchiſe ſur ſes beſoins ; l'homme compatiſſant promit de l'obliger, eut la ſatisfaction de le placer en province peu après, lui prêta de l'argent pour faire ſon voyage, & demanda le ſecret ſur cette bonne œuvre. Ce n'eſt qu'après ſa mort que la reconnoiſſance l'a publiée. Combien d'actions de ce genre l'ingratitude nous cache peut-être !





ANECDOTES DRAMATIQUES.

ON conſerve, dans la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint Benoît-ſur-Loire, un manuſcrit du treizième ſiècle, contenant pluſieurs anciennes tragédies latines, qui ſe repréſentoient dans les Egliſes : elles ſont toutes en rimes ; &, ce qu'il y a de particulier, c'eſt que la rimaille eſt notée en plein-chant, comme les anciennes proſes. Parmi ces eſpèces de pièces tragiques, on en voit une qui a peut-être donné lieu aux Peintres & aux Sculpteurs de repréſenter Saint Nicolas avec trois enfans nuds dans une cuve. Elle eſt intitulée : *Le Myſtère de Saint Nicolas par perſonnages, en latin, joué dans l'Egliſe, &c.* Il eſt certain qu'on exécutoit ces pièces en chantant, en déclamant & en geſticulant.

PHILIPPE-AUGUSTE, chaſſant les Comédiens de ſon Royaume, dit que le théatre du monde fourniſſoit aſſez de Comédiens en original, ſans s'amuſer à les copier, ni s'arrêter à leurs fictions.

L'ENTRÉE de la Reine Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, fut solennisée avec la plus grande magnificence, en octobre 1385. Parmi les fêtes qu'elle vit à Paris, il y avoit, entr'autres, devant la Trinité, un combat préparé des Français & des Anglais contre les Sarrazins, qui s'exécuta en présence de la Reine. Toutes les rues étoient tendues de tapisseries. On trouvoit en divers lieux des fontaines, d'où couloient le vin & d'autres liqueurs délicieuses; & sur différents théatres, on avoit placé des chœurs de musique, des orgues; & de jeunes gens y représentoient *diverses histoires de l'ancien Testament*. Il y avoit des machines, par le moyen desquelles des enfans, habillés comme on représente les Anges, descendoient, & posoient des couronnes sur la tête de la Reine. Mais, le spectacle le plus surprenant, fut l'action d'un homme, qui, se laissant couler sur une corde tendue depuis le haut des tours de Notre-Dame, jusqu'à l'un des ponts par où la Reine passoit, entra par une fente ménagée dans les pièces de taffetas dont le pont étoit couvert, mit une couronne sur la tête de la Reine, & ressortit par le même endroit, comme s'il s'en fût retourné au Ciel. L'invention étoit d'un Génois, qui avoit tout préparé depuis long-temps pour ce vol extraordinaire; & ce qui contribua à le rendre encore plus remarquable, même loin de Paris, c'est

qu'il étoit fort tard, & que l'homme qui faiſoit ce perſonnage, avoit à chaque main un flambeau allumé pour ſe faire voir, & faire admirer la beauté d'une action ſi haſardeuſe.

LES pélerins qui revenoient de Jéruſalem, de St.-Jacques de Compoſtelle, &c. s'arrêtoient en troupe dans les places publiques, où, le bourdon à la main, le chapeau & le mantelet chargés de petites images & de coquilles de diverſes couleurs, ils chantoient & jouoient des ſcènes qui ne manquoient jamais de leur attirer beaucoup de ſpectateurs. De l'inſtant qu'ils ſe virent accueillis, ils imaginèrent de ſe fixer, & de former une ſociété ſous le titre de *Confrères de la paſſion ;* leur projet réuſſit ; & en 1402, leur ſpectacle fut autoriſé par des lettres-patentes de Charles VI.

Ces *myſtères* étoient diviſés en *journées*, c'eſt-à-dire, que la repréſentation duroit pluſieurs jours ; & les ſujets étoient puiſés dans les livres ſaints, ou dans les hiſtoires pieuſes. Quelquefois auſſi les auteurs puiſoient dans l'hiſtoire profane ; & leurs pièces alors ne conſervoient le nom de *myſtères* que parce qu'elles étoient repréſentées par les mêmes acteurs, les *Confrères de la paſſion*. Au-reſte, ces ſortes de ſpectacles, édifiants pour le ſiècle qui les vit naître, nous ſembleroient avec raiſon fort ſcandaleux ; & nous croirions que ces auteurs dramatiques avoient

dessein de ridiculiser ce qu'ils vouloient consacrer en effet à la vénération publique.

Le théatre sur lequel on jouoit les *mystères*, étoit composé, dans le fond, de plusieurs échafauds, dont le plus élevé représentoit *le paradis ;* celui de dessous, *la terre ;* un autre, en descendant, *le palais d'Hérode*, *la maison de Pilate*, &c. Sur le devant, on voyoit l'enfer figuré par la gueule d'un dragon, laquelle s'ouvroit & se fermoit lorsque les diables y entroient ou en sortoient. Sur les côtés s'élevoient des gradins, où les acteurs s'asséyoient lorsqu'ils n'étoient plus en scène; là, ils attendoient le moment d'y rentrer; & comme ils restoient toujours sous les yeux des spectateurs, on peut en inférer que ces spectateurs n'étoient pas difficiles sur l'illusion théatrale.

LES Comédiens ayant joué Louis XII sur le théatre, les Courtisans exhortoient ce Prince à les punir. *Non*, dit-il, *ils me rendent justice ; ils me croient digne d'entendre la vérité.*

DANS *le Monde*, sottise qui a passé pour le modèle des pièces de ce genre, le *Sot corrompu* taxe d'avarice l'économie du Roi dans l'usage des Finances :

> Libéralité interdicte
> Est aux Nobles, par avarice;
> Le Chief même y est propice.

LOUIS XII étoit préfent à la repréfentation de cette pièce ; & comme il aimoit à apprendre beaucoup de chofes par les fpectacles, *lefquelles autrement*, dit Guillaume Bouchet, *il lui étoit impoffible d'entendre*, il l'a fit repréfenter de nouveau, & accorda un privilége au Libraire qui l'imprima.

SUR fes vieux jours, le Poëte Villon fe retira en Poitou, chez un de fes amis, qui étoit Abbé de Saint Maixent. Ce fut là, fi on en croit Rabelais, que Villon, pour s'amufer dans fa retraite, & pour divertir les Habitans du lieu, entreprit de faire jouer la Paffion de Notre-Seigneur en langage Poitevin. Après qu'il eut diftribué fes rôles & répété fes Acteurs, il prit jour avec le Maire & les Echevins pour la repréfentation de fa pièce. Il ne fut queftion que de chercher des habits; on n'en trouva point d'affez beau pour l'Acteur qui faifoit le Père Éternel. Villon fut qu'il y avoit aux Cordeliers une chappe magnifique, & eut recours au Sacriftain; mais ce bon Frère le refufa tout net, difant qu'un de leurs Statuts provinciaux leur défendoit, fous de très-grièves peines, de rien prêter à ceux qui montoient fur le théatre. Villon répliqua, que ce Statut concernoit feulement les pièces fcandaleufes, & nullement celles qui pouvoient contribuer à l'édification publique; que ce qu'il prétendoit faire fe pratiquoit communément à

Bruxelles, & dans d'autres villes de Flandres : mais il eut beau haranguer, il n'obtint rien. Il s'en revint fort en colère, & fit rapport à sa troupe du mauvais succès de sa négociation. Ils formèrent sur-le-champ la résolution de s'en venger; & convinrent qu'un certain jour, que le Sacristain alloit à la quête sur la mule du Couvent, ils iroient se cacher sur sa route, déguisés sous des figures horribles, tenant d'une main des cymbales & des sonnettes, & de l'autre des mèches ardentes, des fusées & des pétards; & que tombant tout-à-coup sur lui, ils lui feroient grand peur, s'ils ne lui faisoient point de mal. La chose fut exécutée comme elle avoit été résolue. Dès qu'ils virent le Frère quêteur à leur portée, ils coururent sus, faisant un horrible décharge, & criant de toutes leurs forces, dit Rabelais : « Hé » le vilain ! hé le vilain ! qui n'a pas voulu » prêter à Dieu le Père une pauvre chappe ». La mulle effrayée jeta le Cavalier par terre, & gagna le Couvent au plus vîte : le pauvre Sacristain demeura pour les gages sur le champ de bataille, demi-mort de peur & tout brisé de sa chûte.

AUTREFOIS les pièces de théatre appartenoient à ceux qui les vouloient jouer, & c'étoit ordinairement dans les Colléges qu'on en donnoit les représentations. La musique instrumentale n'étoit point alors en usage

entre les actes. Les chœurs furent introduits dans les tragédies Françaises par Jodelle, & scrupuleusement conservés par les Poëtes Dramatiques, qui le suivirent jusques vers 1630, qu'ils furent bannis du théatre. Les chœurs, dans les tragédies, remplissoient le temps des entr'actes, par le chant de quelques strophes morales sur les événemens de la pièce. Une seule personne du chœur étoit chargée de cet emploi; les autres ne servoient qu'à faire nombre. Quelquefois le chœur entroit dans l'action de la pièce; alors c'étoit un Acteur, capable de déclamer, qui jouoit ce rôle. L'embarras & la dépense de ces chœurs les firent disparoître de la scène. A la place du chant, on y substitua des joueurs d'instrumens, qui furent d'abord placés sur les ailes du théatre, où ils exécutoient différents airs avant le commencement de la pièce & de chaque acte. Ces symphonistes, dans la suite, changèrent de place : on les mit au fond des troisièmes loges, ensuite aux secondes, & enfin, à l'hôtel des Comédiens, rue des Fossés Saint Germain; on jugea qu'ils seroient mieux entre le théatre & le parterre; & l'Acteur des chœurs qui déclamoit fut remplacé par les Confidens ou Confidentes.

JUSQU'AU temps de Louis XIII, on n'avoit, pour ainsi dire, joué la comédie que sur des trétaux. On établissoit un théatre dans la plus grande pièce d'une maison;

& on appeloit, avec raiſon, cette pièce la ſalle de la comédie. Quand on voulut s'étendre, on trouva commode de prendre un jeu de Paume. On n'eut point de murs à bâtir, mais ſeulement des cloiſons de bois & des planchers à faire, pour établir un théatre, un orcheſtre, & des loges qu'on adoſſa carrément aux côtés & au fond de la ſalle. A peine arrondit-on un peu les angles intérieurs & l'amphithéatre. C'eſt ainſi que furent conſtruites les ſalles des deux troupes de Comédiens Français du faubourg Saint Germain & du Marais, & celle de la Comédie Italienne.

DEPUIS long-temps nous avons en France des Comédiens Italiens; & l'on trouve qu'en 1577 on avoit déjà une troupe appellée *Li Geloſi*, qui jouoit à l'hôtel de Bourbon; mais elle n'avoit point alors d'établiſſement fixe; & après quelques années, elle fut remplacée par une autre, qui fut elle-même ſupprimée en 1662. Il en vint une nouvelle, à qui on permit de jouer ſur le théatre de l'hôtel de Bourgogne, alternativement avec la troupe de Molière au petit Bourbon, & depuis ſur le théatre du Palais Royal. Ce ne fut qu'en 1680 que les deux troupes Françaiſes s'étant réunies à l'hôtel de Guénégaud, après la mort de Molière, les Comédiens Italiens ſe trouvèrent ſeuls en poſſeſſion de l'hôtel de Bourgogne. Ils continuèrent leurs repréſentations juſqu'à l'an-

née 1697, que le Roi fit fermer leur théatre. Dans les pièces Italiennes qu'ils jouoient à l'im-promptu, on attachoit de ſimples canevas concis de chaque pièce aux murs du théatre, par derrière les couliſſes, où les Acteurs alloient voir, au commencement de chaque ſcène, ce qu'ils avoient à dire. Cette façon de repréſenter une comédie donnoit lieu à la variété du jeu; & l'on croyoit voir toujours une pièce différente, lorſqu'elle étoit jouée par différents Acteurs; mais il falloit que tous les Acteurs euſſent beaucoup d'eſprit, une imagination vive & fertile, pour que cette méthode fût du goût des ſpectateurs; ou que les ſpectateurs euſſent bien peu de goût, pour s'accommoder de toutes les inepties qui ſortoient ſouvent de la bouche des Acteurs.

LE théatre de la Comédie Italienne fut fermé pendant dix-neuf ans; & les Comédiens qui compoſoient cette troupe ſe retirèrent chacun chez eux. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en fit venir d'autres, qui arrivèrent à Paris en 1716; il avoit donné ordre à M. Rouillé, Conſeiller d'Etat, de faire chercher les meilleurs Comédiens d'Italie, pour en former une troupe, qu'il prit à ſon ſervice. Lélio fut chargé de ce ſoin : il choiſit en Acteurs & Actrices tout ce qu'il crut le plus propre à ſeconder les vues de ſon Alteſſe Royale. Ils vinrent à Paris au nombre de dix, & en

attendant que l'hôtel de Bourgogne fût en état, M. le Régent leur permit de jouer sur le théatre du Palais Royal, les jours qu'il n'y auroit point d'opéra. Ce fut le 18 mai 1716 qu'ils débutèrent par une pièce Italienne, intitulée : *l'Heureuse Surprise*. Le 20 du même mois, leur établissement fut annoncé par une Ordonnance du Roi. Le premier juin suivant, ils prirent possession du théatre de l'hôtel de Bourgogne, avec le titre de Comédiens ordinaires de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent. Ce Prince étant mort le 2 décembre 1723, la troupe obtint le titre de Comédiens Italiens ordinaires du Roi, avec quinze mille livres de pension; & en conséquence, elle fit mettre sur la porte de l'hôtel de Bourgogne les armes de Sa Majesté, & au-dessous, sur un marbre noir, cette inscription en lettres d'or : HÔTEL *des Comédiens Italiens ordinaires du Roi, entretenus par Sa Majesté, rétablis à Paris en l'année* M. DCC. XVI.

IL n'y a guère que cent ans qu'on a commencé à dresser des théatres à la foire. Ce sont les marionnettes qui ont l'avantage de l'ancienneté : le fameux Brioché y transporta ses machines; & il fut suivi de beaucoup d'autres dans le même genre. Ensuite parurent les animaux sauvages, tels que les lions, les tigres, les ours & les léopards, qu'on faisoient voir dans différentes loges.

Les Géans ſuccédèrent; & après eux vinrent les animaux familiers, comme les chiens, les chats, les ſinges, qu'on avoit formés à toutes ſortes de tours, pour tirer de l'argent du peuple qui venoit en foule à ces ſpectacles. On y vit enſuite des joueurs de gobelets, des ſauteurs & des danſeurs de corde, qui attiroient auſſi beaucoup de monde; mais ce n'eſt qu'en 1678 qu'on commença à y repréſenter, pour la première fois, des pièces de théatre. La plus ancienne que l'on connoiſſe, eſt intitulée : *les Forces de l'Amour & de la Magie ;* c'eſt un divertiſſement-comique en trois intermèdes, ou plutôt un mélange aſſez bizarre de ſauts, de récits, de machines & de danſes. Ces ſortes de pièces étoient repréſentées par des ſauteurs qui formoient différentes troupes. On en comptoit trois principales en 1697. La première ſe nommoit la troupe des Frères Alard; la ſeconde portoit le nom de Maurice; & la troiſième celui d'Alexandre Bertrand.

La ſuppreſſion de l'ancienne troupe des Comédiens Italiens offrit un champ vaſte aux entrepreneurs des jeux de la foire, qui, ſe regardant comme héritiers de leurs pièces de théatre, en donnèrent pluſieurs fragmens à la foire Saint Laurent, ajoutant à leur troupe des Acteurs propres à les repréſenter. Le Public, qui regrettoit les Italiens, courut en foule en voir les copies, & s'y divertit beaucoup. Alors on conſtruiſit des ſalles de ſpectacle en forme, des théatres, loges,

parquets, &c. Les Comédiens Français, attentifs à leurs priviléges, que cette nouveauté attaquoit, s'en plaignirent au Lieutenant de Police, qui défendit aux Comédiens Forains de repréſenter; ils furent donc réduits à ne jouer que des ſcènes muettes : ils traitèrent enſuite avec les Syndics & les Docteurs de l'Académie Royale de Muſique, pour obtenir la permiſſion de jouer de petites pièces miſes en vaudevilles, mêlées de proſe, & accompagnées de danſes & de ballets. Ces ſpectacles prirent le nom d'Opéra-Comique, dont M. le Sage doit être regardé comme le premier Auteur. Flatté par le ſuccès des pièces qu'il avoit données à ce théatre, il voulut, par reconnoiſſance, quitter tout autre ouvrage pour ſe conſacrer entièrement à ce genre de ſpectacle. Les pièces que l'on jouoit à l'Opéra-Comique étoient ſouvent des parodies de quelques pièces ſérieuſes, qu'on repréſentoit en même-temps ſur les théatres de la Comédie Françaiſe, ou de l'Académie Royale de Muſique. Le peuple y accouroit en foule, & ce ſpectacle étoit très-divertiſſant.

Un autre ſpectacle qui eut cours pendant quelques années à la foire, ce fut celui des pièces repréſentées par écriteaux. Comme on avoit ôté aux Comédiens Forains la liberté des repréſentations ordinaires, ils prirent le parti de jouer à la muette : mais dans l'impoſſibilité où étoient les Acteurs d'exprimer, par des geſtes, des choſes qui n'en étoient pas ſuſceptibles, on imagina l'uſage

des cartons, ſur leſquels on imprima, en gros caractères & en proſe très-laconique, tout ce que le jeu des Acteurs ne pouvoit rendre. Ces cartons étoient roulés, & chaque Acteur en avoit dans ſa poche droite le nombre qui lui étoit néceſſaire pour ſon rôle. A meſure qu'il avoit beſoin d'un carton, il le tiroit, & l'expoſoit aux yeux des ſpectateurs, & enſuite le mettoit dans ſa poche gauche. Ces écriteaux en proſe ne parurent pas long-temps au théatre : quelques perſonnes imaginèrent de ſubſtituer à cette proſe, des couplets ſur des airs connus, qui, en rendant la même idée, y jetoient un agrément & une gaieté, dont l'autre genre n'étoit pas ſuſceptible. Pour faciliter la lecture de ces couplets, l'orcheſtre en jouoit; & des gens gagés par la troupe, & placés au parquet & aux Amphithéatres, les chantoient, & par ce moyen engageoient les ſpectateurs à les imiter. Ces derniers y prirent un tel goût, que cela formoit un chorus général.

Voilà à-peu-près ce qui ſe paſſa aux foires de Saint Germain & de Saint Laurent, depuis la ſuppreſſion de l'ancienne troupe des Comédiens Italiens, juſqu'à l'établiſſement de la nouvelle, qui vint à Paris en 1716.

LES Comédiens Français ayant quelque grâce à demander au premier Préſident de Harlay, députèrent un d'entr'eux pour par-

ler au nom de tous. Il ſe préſenta à M. de Harlay, & lui dit, qu'il venoit de la part de ſa compagnie, pour le ſupplier de telle choſe : « J'en parlerai à ma troupe, répon- » dit M. de Harlay, & nous verrons ce qui » ſe pourra faire ».

UN Comédien, qui étoit en poſſeſſion de parler familièrement à M. le Duc d'Orléans, ſe trouvant par haſard derrière lui, dans la foule, ſur les degrés du Palais, le jour que ce Prince fut déclaré Régent du Royaume, il lui prit une boutade digne de ſa profeſſion. Il tira doucement, par la manche, ſon Alteſſe Royale, & lui dit à l'oreille : *Monſeigneur, avouez que vous jouez aujourd'hui un beau rôle.* Le Prince ne put s'empêcher de rire, malgré les choſes ſérieuſes dont il avoit l'eſprit occupé.

UN Comédien qui venoit d'acheter une terre, demandoit au Curé les prières qu'il avoit droit d'exiger comme Seigneur. Le Curé, embarraſſé d'accorder ce droit avec la loi de l'Egliſe, qui excommunie les Comédiens, dit dans ſon Prône : « Mes » chers Frères, prions Dieu pour la con- » verſion de Monſieur un tel, Comédien, » Seigneur de cette Paroiſſe ».

EN 1730, on inventa & exécuta, à Limoges, un Opéra à la gloire du Gouver-

neur. Le théatre repréſentoit une nuit ſemée d'étoiles; & le Poëme commençoit par ce vers remarquable, qui fut entonné avec une emphaſe merveilleuſe.

Soleil, vis-tu jamais une ſi belle nuit?

APRÈS la campagne de Catalogne, pendant laquelle le grand Condé avoit été obligée de lever le ſiége de Lérida, ce Prince ſe trouvoit à la première repréſentation d'une pièce dont il protégeoit l'Auteur, & contre laquelle la cabale excitoit des rumeurs continuelles. Indigné de voir que ſa préſence n'imprimoit aucun reſpect, le Prince ſe leva dans ſa loge, & déſignant du doigt un homme du parterre qui paroiſſoit faire plus de bruit que les autres, il s'écria: «Qu'on me prenne cet homme-là».L'homme ſe retourne fièrement, & répond: « On ne me prend point, je m'appelle Lérida: » auſſitôt il ſe gliſſe & ſe perd dans la foule empreſſée à le ſauver. On dit que le grand Condé, lorſque ſa colère fut paſſée, admira lui-même cette répartie ſi ferme, ſi ſpirituelle, & qu'il chercha à en connoître l'Auteur, promettant de lui accorder ſes bonnes grâces. Mais celui qui avoit ſu ſi bien parler, ſut encore mieux ſe taire, & garda pour jamais l'incognito.

DANS le temps qu'on portoit des habits à larges panniers, un Duc fort curieux de ſa

parure, mais qui n'avoit jamais servi à la guerre, où ses Ancêtres s'étoient distingués, se trouvoit placé sur les bancs du théatre, près d'un vieux Capitaine de Grenadiers, très-simplement vêtu; & affectoit d'étaler sur les genoux de ce Capitaine, le pannier d'un habit de voleurs, couleur de rose, superbement brodé en argent. Le vieux guerrier repoussoit le pannier; & aussitôt le Duc l'en couvroit de nouveau. Enfin, ces mots échappent au Duc irrité: « Mon petit » Monsieur, vous ne me connoissez donc pas? » Point du tout, mon grand Monsieur; mais » j'étois fort connu de votre père ».

ON donnoit l'Andronic de Campistron pour le début d'un Acteur qui arrivoit de Lille en Flandre. Cet Acteur déplut souverainement; & quand il vint à réciter ce vers:

Mais pour ma, fuite, ami, quel parti dois-je prendre?

un plaisant du parterre s'empressa de répondre:

L'ami, prenez la poste, & retournez en Flandres.

LE jour de la première représentation *de Plutus, rival de l'Amour*, par Madame Hus, un instant avant que la pièce commençât, Mademoiselle Sylvia, qui y jouoit un rôle, & qui vouloit disposer favorablement le parterre en faveur de l'Auteur, se présenta sur la

la ſcène, & adreſſa à l'aſſemblée les vers ſuivans, attribués à M. B...

On vient ſouvent, Meſſieurs, pour vous ſéduire,
Par un long compliment mendier un ſuccès;
Mais nous n'avons que deux mots à vous dire:
L'Auteur eſt une femme, & vous êtes Français.

Il arriva une plaiſante aventure à une des repréſentations de *l'Opéra de village*, de Dancourt. M. le Marquis de Sablé, ſortant d'un grand & long dîner, où le vin avoit été verſé amplement, vint voir cette nouveauté; & comme il y a un endroit où l'on chante: *les vignes & les prés ſeront ſablés*; ce Seigneur, s'imaginant qu'on le nommoit, donna en plein théatre un ſoufflet à Dancourt.

M. Titon du Tillet, cet ami reſpectable des arts & des gens de lettres, dont il eſt toujours regretté, ayant ſu qu'il exiſtoit un deſcendant du grand Corneille, chercha à lui être utile. Comme ſon âge & ſes infirmités ne lui permettoient pas de faire des démarches, il chargea quelques perſonnes de ſolliciter pour *Jean-François Corneille* une repréſentation d'une des pièces de ſon oncle. On en parla à deux ou trois Comédiens, qui goûtèrent la propoſition. Enſuite on lui dicta une lettre pour les Comédiens aſſemblés, où il leur demandoit cette repréſentation. Cette lettre fut reçue avec des tranſports de joie, qui font beaucoup d'honneur aux

Comédiens. Leur délibération fut longue & tumultueuse. Chacun se disputoit l'honneur de jouer dans les pièces qu'on choisiroit. On se décida pour *Rodogune* & les *Bourgeoises de qualité*. Cette dernière comédie, en trois actes, est peut-être celle où il y a le plus d'Acteurs & d'Actrices ; elle fut préférée pour cette raison. *Jean - François Corneille* n'avoit demandé qu'un *mardi* ou un *jeudi* pour le jour de la représentation. On lui accorda un des plus beaux jours de spectacle, le lundi. Les Comédiens envoyèrent sur-le-champ imprimer, en gros caractères, l'annonce suivante, qui, dès le jour même, fut affichée dans les foyers & dans tout l'intérieur de leur spectacle.

« Les Comédiens ordinaires du Roi, pé-
» nétrés de respect pour la mémoire du
» grand Corneille, ont cru ne pouvoir en
» donner une preuve plus sensible, qu'en
» accordant à son neveu, seul rejeton de
» la famille de ce grand Homme, une re-
» présentation. Ils donneront lundi prochain,
» 10 Mars 1750, à son profit, RODOGUNE,
» tragédie de Pierre Corneille, &c. ».

Les Comédiens firent aussi à M. Corneille une réponse très-noble, très-touchante, & pleine de sentimens, d'admiration & de respect pour le grand Corneille. Ils invitoient son neveu à accepter pour toujours ses entrées à leur spectacle, & d'y choisir une place.

Ce trait de générosité des Comédiens produisit une sensation très-vive dans le Public. Ils firent plus ; non-seulement ils re-

noncèrent aux honoraires qui leur reviennent toutes les fois qu'ils jouent, mais ils prirent encore sur eux tous les fraix de cette représentation. Beaucoup de particuliers se signalèrent dans cette occasion. Les uns, pour une place de 6 livres, en donnoient 24; les autres, 48; ceux-ci, 72; ceux-là, 96. Une femme de qualité, qui a caché son nom, envoya dix louis à la boîte, sans faire prendre un seul billet. Plusieurs personnes qui ont des loges à l'année, les payèrent ce jour-là au-dessus de leur prix, & les abandonnèrent. Les Danseuses mêmes de la Comédie, qui ont une loge aux troisièmes après avoir payé leurs places, les laissèrent aussi pour le Public. L'affluence des spectateurs fut excessive. La salle eût été remplie, quand elle auroit été deux fois plus grande. On renvoya plus de 80 carrosses; & dès trois heures il n'y avoit plus de billets. Cette représentation valut six mille francs au neveu du grand Corneille.

QUELQUE temps après que les Comédiens eurent donné cette représentation à son profit, il parut une Ode de M. Brun à M. de Voltaire, pour engager ce Poëte, aussi riche que célèbre, à soutenir le sang de son sublime prédécesseur. M. de Voltaire, curieux de toute sorte de gloire, prit chez lui la fille du neveu de Corneille; la dota & la maria avec un Gentilhomme nommé Dupuis. Une partie de la dot a été le pro-

duit d'une édition des Œuvres de Pierre Corneille, enrichie des Commentaires faits par M. de Voltaire.

DANS le dernier ſiècle, on permit de jouer ſur le théatre *Scaramouche Ermite*, pièce très-licencieuſe, dans laquelle un Ermite, vêtu en Moine, monte la nuit par une échelle à la fenêtre d'une femme mariée, & y reparoît de temps en temps en diſant : *Queſto per mortificar la carne*. Cette pièce fut repréſentée à la Cour ; & le Roi, en ſortant, dit au grand Condé : « Je voudrois bien ſavoir » pourquoi les gens qui ſe ſcandaliſent ſi » fort de la comédie de Molière, ne diſent » rien de celle de Scaramouche ? A quoi » le Prince répondit : La raiſon de cela, » Sire, c'eſt que la comédie de Scaramouche » joue le Ciel & la Religion, dont ces » Meſſieurs ne ſe ſoucient point ; mais celle » de Molière les joue eux-mêmes ; & c'eſt » ce qu'ils ne peuvent ſouffrir ».

LE fils de la Comteſſe de... jeune enfant de ſix ans, étant dans une loge avec ſa mère, fut ſi enchanté du jeu d'Arlequin, qu'il s'écria tout haut : « Maman, invitez Mon» ſieur Arlequin à ſouper ce ſoir avec nous ».

DANS une Cour d'Allemagne, des Comédiens Français repréſentant *La vie eſt un ſonge*, comédie de Boiſſy, le Roi de la pièce s'étoit

décoré d'un Cordon bleu : cela déplut au Prince qui assistoit à la représentation ; un Chambellan fut chargé de faire disparoître cet ornement. Mais l'Acteur indocile, craignant de n'avoir plus de majesté, rentra sur la scène sans obéir. Le Chambellan le suivit, & lui arracha le Cordon bleu en plein théatre.

LE 30 novembre de l'année 1772, au moment que la toile fut levée pour jouer la tragédie du *Comte d'Essex*, un homme (M. Billard) placé à l'Orchestre, se tourna du côté du Parterre, & dit : « Messieurs, je suis l'Auteur d'une Pièce intitulée *le Suborneur*, qui a été jugée très-bonne, mais dont les Comédiens ont refusé d'entendre la la lecture, pour ne pas la jouer. Vous êtes leurs maîtres ; vous me ferez justice, &c. ». Tout le Parterre, échauffé par cette harangue, demanda le *Suborneur*, le *Suborneur* ; & cette scène mit dans l'assemblée un certain désordre, qui dura jusqu'au moment où l'Orateur fut pris par la Garde & mené à Charenton, d'où sa famille le fit sortir peu de jours après.

LE KAIN, dont les travaux dramatiques avoient affoibli la santé, fut quelque temps sans monter sur le théâtre. Il y reparut dans le rôle du *Comte de Warwick* ; y fut reçu avec transport ; & l'on fit une application très-heureuse des quatre premiers vers de ce rôle, à l'Acteur qui les récitoit.

Je ne m'en défends pas; ces transports, cet hommage,
Tout le peuple à l'envi volant sur le rivage,
Prêtent un nouveau charme à mes félicités.
Ces tributs sont bien doux, quand ils sont mérités.

Les applaudissemens redoublèrent à ce dernier vers, & la Salle retentit d'acclamations.

LE Roi de Prusse dit quelque part dans ses ouvrages, à l'occasion du Misanthrope, qu'il aimeroit mieux se voir jouer dans une comédie bien faite & dans le bon genre, que d'assister seulement à l'une de nos pièces modernes.

Le même Prince voyoit jouer le *Cercle* par ses Comédiens : les beaux esprits Français qui l'entouroient sourioient à tous les traits fins, à toutes les Epigrammes dont cette pièce est remplie. Le Roi, surpris de n'éprouver pas la même sensation, leur en demanda la cause. « Sire, lui répondirent-ils, il faudroit, pour bien sentir toutes les finesses de cette pièce, que Votre Majesté connût Paris comme nous. Oui, dit le Prince : Ah ! je comprends ; mais je n'ai pas besoin de me transporter à Paris, pour goûter toutes les beautés du *Misanthrope* ».

UN Comédien de Province jouoit dans *Iphigénie* le rôle d'*Achille*, qu'il avoit même très-bien rendu pendant toute la pièce,

lorſqu'au cinquième acte, la mémoire lui manqua abſolument après ce vers :

Le Prêtre deviendra ma première victime......

Mais, loin de s'interrompre pour écouter le Souffleur, & de perdre par-là l'effet aſſuré d'une ſortie brillante, il continua avec la même impétuoſité juſqu'à la fin, en déclamant, à tort & à travers, des mots ſans ſuite, & ſans ſavoir du tout ce qu'il diſoit ; de façon qu'il trouva moyen de terminer ſa tirade avec tant de véhémence & d'éclat, qu'il fut applaudi comme s'il eût admirablement dit les plus beaux vers de Racine.

UN des premiers Gentilhommes de la Chambre réprimandoit les Comédiens de ce qu'ils avoient ceſſé au quatrième acte une tragédie nouvelle, généralement huée juſque-là. « Ma foi, Monſeigneur, dit une Actrice, je voudrois bien vous voir ſifflé pendant quatre actes, pour voir quelle mine vous feriez au cinquième ».

UN des principaux Acteurs de la Comédie Françaiſe s'arrêta court, dans une tragédie, à ce paſſage :

J'étois dans Rome alors.......

Il eut beau recommencer deux ou trois fois, il ne put jamais rattraper le fil du rôle. A la fin, voyant qu'il n'y avoit pas moyen

d'en sortir, & que le Souffleur distrait ou déconcerté, le laissoit là mal-adroitement, il fixa celui-ci d'un œil de hauteur, en lui disant avec un ton de dignité : « Hé bien ! maraud, que faisois-je dans Rome » ?

DANS la Métromanie, Lisette, comme l'on sait, ouvre la scène, un rôle à la main, avec le Valet, à qui elle dit :

Témoin ce rôle encor, qu'il faut que j'étudie.

L'Actrice se trouva arrêtée, par l'incapacité du Souffleur, à la seconde scène du second acte, après cet autre Vers :

Et je prétends si bien représenter l'Idole.....

Sentant que la mémoire lui manquoit, & qu'elle ne pouvoit pas aller plus loin, elle y suppléa tout de suite, par le hasard le plus singulier, en s'avisant de dire.

Mais..... j'aurai plutôt fait de regarder mon rôle.

Ensuite, elle le tira tout naturellement de sa poche, tel qu'elle l'avoit montré dès la première scène ; & c'étoit en effet celui de la pièce même. Alors s'étant remise tranquillement, elle continua sans se déconcerter, ni faire souffrir le Public, comme si ce n'eût été qu'un jeu de théatre. Cette petite faute de mémoire tourna d'autant plus à la gloire de l'Actrice, que sa présence d'esprit & la continuation de la Pièce sembloient la justifier doublement.

UN Acteur débutant par le rôle du *Glorieux*, s'embarrassa tellement dans le tapis, en sortant avec Lisimond à la fin du second acte, qu'il se laissa tomber. Jusque-là il n'y avoit rien qui ne pût bien arriver à tout autre; mais ce qu'il y eut de plaisant, c'est qu'incontinent après, Pasquin, resté seul sur la scène, se trouva dans le cas de dire ce vers de son rôle :

Voilà mon Glorieux bien tombé.....

L'application de ce vers produisit d'autant plus d'effet, qu'il s'y trouva un rapport singulier avec l'Acteur, qui, outre sa chûte physique, avoit peu réussi dans son début.

MADEMOISELLE Dumesnil, dans le rôle de *Cléopâtre*, au cinquième acte, lorsqu'après toutes ses horribles imprécations, & prête à expirer dans sa rage, elle dit :

Je maudirois les Dieux, s'ils me rendoient le jour.

se sentit frappée d'un grand coup de poing dans le dos par un vieux Militaire, qui étoit dans le balcon du théatre, précisément derrière elle ; & cela, en lui disant, à haute & intelligible voix : « Va, chienne à tous les diables ». Ce trait de délire, qui interrompit & le Spectacle & l'Actrice, n'empêcha pas celle-ci de remercier l'Officier après la pièce,

comme de l'éloge le plus flatteur qu'elle eût pu jamais recevoir dans ce rôle, tant elle avoit fait illusion par la vérité de son jeu.

BRUEYS disoit que Baron & la Champmêlé feroient passer plus de mauvaises pièces que tous les Faux-Monnoyeurs du Royaume.

DANS une Ville de garnison, où l'on donnoit *Rodogune*, au moment où *Antiochus*, désespéré de la mort de son frère, veut savoir qui de sa mère ou de son épouse a pu le faire assassiner; & dit :

....Une main qui nous fut chère!....
Madame, est-ce la vôtre, ou celle de ma mère?
Est-ce vous, &c?

Un Grenadier en faction sur le théatre, & qui n'avoit pas perdu un mot de la tragédie, s'efforçoit, pendant toute la scène, de faire entendre au jeune Prince, que c'étoit Cléopâtre qui avoit fait le coup, tantôt par des clins d'œil & signes de la main, tantôt par certains mouvemens de la main, à la dérobée, & autant que pouvoit le permettre la contrainte de l'attitude du Factionnaire; de sorte que le Public, s'étant apperçu de ce Pantomime, se livra à de tels éclats de rire, qu'il eût bien de la peine à rappeler son attention pour le reste de la tragédie.

SAINT-MÉDARD, Evêque de Noyon & Seigneur de Salency, qui vivoit du temps

de Clovis, voulant que tous les ans on donnât un chapeau de rofe, & une fomme de vingt-cinq livres, à celle des filles de fa terre qui feroit reconnue par les Habitans pour être la plus vertueufe, détacha pour cela de fes domaines plufieurs arpens de terre, qui forment aujourd'hui ce que l'on nomme le Fief de la rofe, & en affecta le revenu au payement des vingt-cinq livres, & aux fraix du couronnement. Ce faint Prélat eut le bonheur d'entendre la voix publique proclamer Rofière l'une de fes fœurs, & de lui donner lui-même le prix glorieux de fa fageffe. On voit encore un tableau placé au-deffus de l'autel de la Chapelle de Saint-Médard, où cet Evêque eft repréfenté en habits pontificaux, pofant la couronne de rofe fur la tête de fa fœur, qui eft à genoux & coîffée en cheveux. Depuis ce temps, la couronne de rofe a toujours été la récompenfe de la plus fage Salencienne, qui ne manque guère de trouver un mari dans l'année de fon couronnement.

Le jour de cette fête, après une proceffion folennelle, on fait dans la Chapelle de Saint-Médard la bénédiction du chapeau de rofe, qui eft garni d'un ruban bleu à bouts flottants, & orné d'un anneau d'argent, depuis que Louis XIII daigna, à la prière de M. de Belloy, Seigneur de Salency, faire donner à la Rofière, la couronne en fon nom. Ce fut le Marquis de Gordes, fon premier Capitaine des Gardes, qui apporta à la fage Salencienne, de la part

de Sa Majesté, un cordon bleu & une bague d'argent.

EN 1766, M. le Pelletier de Morfontaine, Intendant de Soissons, s'arrêta, en parcourant sa Généralité, à Salency. Le Bailli, à la réquisition des Habitans, le pria de vouloir donner le chapeau de rose à la fille choisie par le Seigneur. Cet Intendant s'en fit un plaisir; & il eut encore la générosité de la doter de quarante écus de rente, reversibles, après sa mort, en faveur de toutes les Rosières qui en jouiront chacune pendant une année.

ON jouoit Samson dans une ville de Parlement. On sait qu'Arlequin a coutume de se servir d'un gros dindon pour parodier le principal personnage, lorsqu'il emporte son père sur ses épaules. Mais le dindon s'étant échappé de l'endroit où on l'avoit enfermé, parut sur le théatre au milieu de la petite pièce, (on donnoit *Lucile*) & tout effrayé, s'envola dans une loge occupée pat un Magistrat qui étoit au spectacle avec sa femme & ses enfans. Comme toute cette famille ne passoit pas pour être la plus spirituelle du pays, un plaisant s'avisa de chanter, sur l'air du premier quatuor de Lucile,

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?..:

ce qui, sur-le-champ, fut répété en chorus.

Le célèbre Farinelli, qui présidoit à l'Opéra de Ferdinand VI, Roi d'Espagne, avoit commandé à un Tailleur un habit magnifique. Quand celui-ci le lui apporta, le Musicien demanda son mémoire. « Je n'en ai point fait, répondit le Tailleur, & n'en ferai point. Pour tout payement, je n'ai qu'une grâce à demander. Je sais que ce que je désire est d'un prix inestimable; c'est un bien réservé à des Monarques; mais puisque j'ai eu le bonheur de travailler pour un homme dont on ne parle qu'avec admiration, je ne veux d'autre payement que de lui entendre chanter un air ». Farinelli tenta inutilement de lui faire accepter de l'argent; le Tailleur ne voulut jamais y consentir : enfin, après beaucoup de débats, le Musicien vaincu par l'extrême désir que cet homme avoit de l'entendre, & plus flatté peut-être de la singularité de cette aventure, que de tous les applaudissemens qu'il avoit reçu jusque-là, s'enferma avec lui, chanta les morceaux les plus brillants, & se plut à déployer toute la supériorité de ses talens. Le Tailleur étoit enivré de plaisir: plus il paroissoit étonné ou attendri, plus Farinelli mettoit d'expression & d'énergie dans son chant, plus il s'efforçoit de faire valoir toute la séduction & toute la magie de son art. Quand il eut chanté, le Tailleur, hors de lui-même, lui faisoit des remercîmens, & se préparoit à sortir. «Non,

lui dit Farinelli, & ce n'eſt même que par-là que j'ai acquis quelqu'avantage ſur la part des autres Chanteurs. Je vous ai cédé; il eſt juſte que vous me cédiez à votre tour ». En même-temps il tira ſa bourſe, & força le Tailleur de recevoir au-moins le double du prix de ſon habit.

DES ESSARTS, Comédien à la Haye, ayant été ſurpris à la chaſſe, ſur les plaiſirs du Stathouder, ſut profiter à-propos de ſon art, pour ſortir d'embarras. Un Garde-chaſſe, qui n'avoit vu cet Acteur que dans des rôles de Princes, lui demanda de quel droit il chaſſoit en ce lieu? Des Eſſarts, avec l'air & le ton de la fierté la plus héroique, lui répondit :

De quel droit dites-vous?....
Du droit qu'un eſprit vaſte & ferme en ſes deſſeins,
A ſur l'eſprit groſſier des vulgaires humains.

Ces vers récités d'un ton tragique & théatral, en impoſèrent tellement à cet homme, que, tout étourdi du ton & de la réponſe, il ſe retira en diſant : » Ah! c'eſt autre choſe; excuſez, Monſieur, je ne ſavois pas cela ».

IL y a quelques années qu'à Bruxelles on donna la *Partie de Chaſſe de Henri IV*, pour célébrer la convaleſcence du Prince Charles de Lorraine, la première fois qu'il

vint au Spectacle, après une maladie dangereuſe, qui avoit jeté l'alarme dans tous les cœurs. Il n'eſt pas poſſible de ſe figurer la ſenſation prodigieuſe que fit cette comédie, tant par le rapport ſingulier qui ſembloit naturellement ſe trouver entre les qualités, & ſur-tout la bonté d'ame des deux Héros, que par l'application continuelle que le Public ſe plaiſoit à en faire, comme ſi la pièce eût effectivement été compoſée exprès. Mais l'endroit où les tranſports, les ſanglots & les autres marques de l'amour de tout un pays pour ſon Prince, commencèrent à éclater, ce fut à ce paſſage de Michaut: « C'eſt lorſqu'un Prince eſt bien malade, qu'on peut connoître à quel point il eſt aimé de ſes ſujets » : on eût dit alors que la Salle alloit ſe briſer ; & cet enthouſiaſme ne fit que redoubler juſqu'à la fin du Spectacle. Le Prince fut plus d'une heure à arriver de ſon Palais à la comédie, par la quantité de peuple qui arrêtoit ſa voiture dans les rues, en verſant des larmes, & en pouſſant des cris de joie.

MADAME Deshoulières, que Pradon conſultoit ſur tout ce qu'il faiſoit, & qui, pour ce ſujet, prenoit intérêt à la réuſſite de ſa Phèdre, voulut voir la première repréſentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaiſe ; & revenue chez elle, elle fit en ſoupant avec quelques perſonnes, parmi leſquelles étoit

Pradon, ce fameux Sonnet contre la pièce qu'elle venoit d'entendre.

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante & blème,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.
Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime.
Rien ne change son cœur, ni son chaste maintien.
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien:
Théfée a pour son fils une rigueur extrême.
Une grosse Aricie au teint rouge, au crins blonds,
N'est-là que pour montrer deux énormes tettons,
Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre;
Il meurt enfin traîné par ses Coursiers ingrats;
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient en se confessant mourir sur le théatre.

Ce Sonnet se répandit bientôt dans Paris. Le lendemain matin, l'Abbé Tallemand l'aîné en apporta une copie à Madame Deshoulières, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet, & elle fut ensuite la première à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemand.

Les amis de Racine crurent que ce Sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon; car pour Pradon lui-même, ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensée, ils tournèrent ainsi ce Sonnet contre M. de Nevers, sur les mêmes rimes.

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blème,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien,
Et souvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.

La Muse par malheur le hait autant qu'il l'aime;
Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien;
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien;
Il a pour le Phébus une tendresse extrême.
Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds,
Va dans toutes les Cours offrir ses deux tettons;
Dont, malgré son pays, son frère est idolâtre;
Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats;
L'Enéide est pour lui pis que la mort aux rats;
Et selon lui, Pradon est le Roi du Théatre.

On attribua à Racine & à Despréaux cette réponse trop satyrique & trop maligne; & Monsieur de Nevers répliqua par cet autre Sonnet, qui est encore sur les mêmes rimes.

Racine & Despréaux, l'air triste & le teint blème;
Viennent demander grâce, & ne confessent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on est Chrétien;
Mais on sait ce qu'on doit au Public, à soi-même.
Damon pour l'intérêt de cette sœur qu'il aime;
Doit de ces scélérats châtier le maintien;
Car il seroit blâmé de tout les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.
Ce fut une furie aux crins plus noirs que blonds;
Qui leur pressa du pus de ses affreux tettons
Ce Sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.
Vous en serez punis, Satyriques ingrats,
Non pas en trahison d'un sou de mort aux rats;
Mais des coups de bâton donnés en plein théatre.

Cette querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques personnes du premier rang.

Au-reste, la Phèdre de Racine, après avoir été sur le point d'échouer, eut bientôt

des applaudissemens universels, pendant que celle de Pradon tomba dans un oubli dont elle n'a jamais pu se retirer.

AUTREAU qui estimoit sa *Capricieuse*, dans laquelle, en effet, il y a beaucoup de choses estimables, essaya de la faire reparoître, & la remit en trois actes, précédée d'un Prologue, dans lequel Lélio assis auprès d'une table, paroissoit écrire & travailler sur un manuscrit. Arlequin venoit & lui demandoit à quoi il s'occupoit; Lélio lui répondoit : à corriger l'Amante Capricieuse, que je veux réduire en trois actes; Arlequin plaisante là-dessus, & ajoute que Lélio ne viendra jamais à bout de son dessein : Lélio insiste toujours; ensuite il se lève & fait un compliment au parterre, pour l'engager à vouloir bien donner encore une fois son attention à cette pièce.

Ce Prologue fit son effet; la pièce fut écoutée; mais elle ne fut pas plus favorablement reçue; elle eut cependant encore une représentation sur le théatre du Palais-Royal, & ce fut la dernière.

ENVIRON un mois après les représentations du *Capricieux*, Rousseau écrivit à M. Duché, au sujet de cette pièce; & comme cette Lettre expose aussi le commencement des bruits qui se répandirent sur le compte de ce Poëte, au sujet des *couplets* qui parurent alors, on sera curieux de la lire ici.

« Permettez-moi, mon cher ami, de
» vous faire un petit reproche. D'où vient
» que m'écrivant un mois après la première
» repréſentation de ma comédie, bien in-
» formé de ſes diverſes fortunes, que M.
» Deſmarêts, à qui vous aviez fait réponſe,
» vous avoit mandées; d'où vient, dis-je,
» mon ami, que vous m'écrivez d'un air
» myſtérieux, ces ſeules paroles : *Je vous*
» *félicite du ſuccès qu'a dû avoir le Capricieux.*
» En bonne foi, eſt-ce avec moi qu'il faut
» prendre de ces politeſſes réſervées & sè-
» ches ? Penſez-vous que j'euſſe trouvé mau-
» vais que vous m'euſſiez écrit : *J'ai été*
» *bien étonné d'apprendre le mauvais ſort de*
» *votre première repréſentation* ? Non, mon
» cher Duché, ce n'eſt point devant des
» gens comme vous que je ſuis honteux de
» ma mauvaiſe fortune. De qui eſt-ce qu'un
» malheureux recevra des conſolations, ſi
» ce n'eſt de ſes amis ? Et comment pour-
» ront-ils le conſoler, lorſqu'ils ignoreront,
» où feindront d'ignorer ce qui lui arrive ?
» Ce n'eſt pourtant pas en cette occaſion
» que j'en ai eu le plus de beſoin. La pièce
» s'eſt relevée, & a été fort applaudie pen-
» dant onze repréſentations, & auroit été
» à vingt ſi les Comédiens avoient voulu
» y joindre une petite pièce, ce qui, au-
» lieu de cent piſtoles que m'a valu cette
» comédie, m'en auroit valu deux cents. Mais
» apprenez la plus cruelle choſe qui puiſſe
» arriver à un homme. On a fait des chan-
» ſons ſur un air de l'Opéra qui ſe joue

» aujourd'hui, & depuis trois ſemaines ;
» il en paroît tous les jours de nouveaux
» couplets ; mais les plus atroces & les plus
» abominables du monde, à ce qu'on dit,
» contre tous ceux ſans exception qui vont
» au café de Madame Laurent. J'ai tort
» de dire ſans exception, car je ſuis excepté,
» moi : & cela, joint à ce qu'elles ſont
» fort bien rimées la plûpart, a fait ſoup-
» çonner que j'en étois l'auteur. De ſorte
» qu'avec les ſentimens que vous me con-
» noiſſez, & l'intégrité dont je crois, ſans
» vanité, que perſonne ne peut ſe louer à
» plus juſte titre que moi, me voilà, ſans
» y penſer, mis au nombre des monſtres
» qu'il faudroit étouffer à fraix communs.
» Car il n'y a point de termes qui puiſſent
» exprimer la noirceur dont je ſerois cou-
» pable, ſi les meilleurs amis que j'aie eus,
» gens qui m'ont donné récemment, à l'oc-
» caſion de ma pièce, & en mille autres,
» des preuves de leur amitié, & de l'intérêt
» qu'ils prennent en moi, gens en un mot
» dont je ſuis sûr ; ſi ces gens-là, dis-je,
» étoient l'objet que j'euſſe pris pour mes
» ſatyres. Pour moi le parti que j'ai pris a
» été de faire une déclaration que j'étois
» prêt à ſigner que l'auteur de ces libelles
» eſt le plus grand coquin du monde. Je
» l'ai même miſe en rimes, comme vous
» verrez par l'épigramme que je joins à cette
» Lettre, & cela fait, j'ai renoncé, pour
» le reſte de ma vie, à aller dans tous les
» lieux publics, où en effet des gens con-

» nus, comme nous, courent un fort grand » risque, par le mélange inévitable de gens » qu'on ne connoît point, & même de ceux » qu'on connoît par fois pour mal-honnêtes » gens. Je m'en trouve très-bien ; & depuis » quinze jours que je cesse d'y aller, je suis » devenu beaucoup plus attaché à mes af- » faires, plus assidu à voir bonne compa- » gnie, & meilleur économe de mon temps. » Il me falloit un malheur comme celui-là » pour me dessiller les yeux, & me désa- » coquiner de la hantise d'un lieu qui, au » bout du compte, n'honore pas ceux qui » le fréquentent. A Paris, ce 22 février » 1701 ».

ÉPIGRAMME.

Auteur caché, qui que tu sois,
Brigand des forêts du Parnasse,
Qui, de mon style & de ma voix,
Couvres ton imprudente audace ;
Vil rimeur, Cynique effronté,
Que ne t'es-tu manifesté ?
Nous eussions tous deux fait nos rôles ;
Toi, d'aboyer qui ne dit mot,
Et moi, de choisir un tricot,
Qui fût digne de tes épaules.

Quelques jours après la chûte de la tragédie d'*Ajax*, il parut une petite brochure d'une feuille d'impression, qui avoit pour titre : *L'Appel au petit nombre*, ou *le Procès de la Multitude*, & pour épigraphe :

Ajax, ayant été mal jugé, entra en fureur, & prit un fouet, pour châtier ses Juges.

La brochure est entièrement du ton *modéré* de l'épigraphe.

Dans Albouin, *ou* la Vengeance Trahie, *tragédie de Nicolas Chrétien*, qui fut jouée en 1608.

La veuve d'Albouin, forcée d'épouser le meurtrier de son mari, empoisonne la coupe nuptiale, & la présente au Tyran. Celui-ci, après avoir avalé le poison, dit à la Reine :

Ce vin-là n'est bas bon.

LA REINE.

C'est donc que votre goût
Volontiers est changé.

LE TYRAN.

Eh! comme cela bout
Dans mon foible estomac.

LA REINE.

Cela n'est pas étrange ;
C'est le mal qui sitôt pour votre bien se change.

LE TYRAN.

Hélas! c'est du poison!

LA REINE.

Que dites-vous, grands Dieux!

LE TYRAN.

Je suis empoisonné.

LA REINE.

Vous êtes furieux,
Croyez-vous bien cela ?

LE TYRAN.

Si tu ne bois le reste;
Je le crois.

LA REINE.

Je n'ai soif.

LE TYRAN.

O dangereuse peste!
Tu le boiras soudain.

LA REINE.

J'ai bu vous l'apportant,
Et ma soif est éteinte.

LE TYRAN.

Il faut boire pourtant.
Çà, çà, méchante Louve, ouvre ta bouche infame;
Malheureux est celui qui se fie à sa femme.]

LORSQU'ON donna l'Accommodement Imprévu au Théâtre Français, un plaisant, en battant des mains de toutes ses forces, applaudissoit à tout rompre, & crioit en même-temps : « ah ! que cela est mauvais » ! Ceux qui se trouvèrent à ses côtés, surpris de ce procédé bizarre, lui demandèrent pourquoi il disoit que la Pièce étoit mauvaise, dans le temps même qu'il l'applaudissoit? « J'ai reçu, répondit-il, un billet pour applaudir, je l'ai promis, & je tiens parole ; mais je suis honnête-homme ; & je ne

puis trahir mon ſentiment ». La ſenſation de ce perſonnage devint générale ; & les Spectateurs applaudirent comme lui, & ſifflèrent en même-temps.

L'ACTEUR qui jouoit le rôle d'Achille dans une tragédie de ce nom, avoit été garçon Menuiſier. Voulant avoir ſon portrait, il fit marché avec un Peintre pour quarante écus, à condition qu'il ſeroit repréſenté en Achille, perſonnage ſous lequel il croyoit avoir meilleur air. On avoit prévenu le Peintre, que le Comédien étoit mauvais payeur : & pour avoir une vengeance toute prête, en cas de quelque difficulté, il fit ſon Achille en huile, excepté le bouclier, qu'il peignit en détrempe. On trouva le portrait très-reſſemblant ; mais l'Acteur prétexta quelques défauts dans la peinture, & n'offrit plus que vingt écus. Le Peintre parut ſatisfait, & dit au Comédien, que, pour rendre le tableau plus éclatant, il falloit y paſſer pluſieurs fois une éponge imbibée de vinaigre. L'Acteur uſa de la recette ; mais le vinaigre détacha toute la couleur en détrempe qui repréſentoit le bouclier ; & alors ce ne fut plus Achille, mais un Menuiſier qui, au-lieu d'un bouclier, tenoit un rabot.

UN Auteur préſenta aux Comédiens, il y a quelques années une tragédie d'Achille.
Le

Le Héros ouvroit la ſcène ; & ſes premières paroles étoient :

Quand, ma pique à la main.....

Les Comédiens aſſemblés pour entendre la lecture de la Pièce, ſe levèrent tous, & prièrent l'Auteur d'en reſter là.

L'Opéra *d'Achille & Polixène* donna lieu dans ſa nouveauté à pluſieurs épigrammes & autres pièces de vers. On verra avec plaiſir celle qui ſuit :

Entre Campiſtron & Colaſſe,
Grand débat s'émut au Parnaſſe,
Sur ce que l'Opéra n'a pas un ſort heureux.
De ſon mauvais ſuccès nul ne ſe croit coupable :
L'un dit que la Muſique eſt platte & miſérable;
L'autre que la conduite & les vers ſont affreux :
Et le grand Apollon, toujours Juge équitable,
Trouve qu'ils ont raiſon tous deux.

A LA première repréſentation *d'Adélaïde du Gueſclin*, au moment où Vendôme dit : *Es-tu content, Coucy ?* Le Parterre répondit en écho, *Couſſi*, *Couſſi*; & cette plaiſanterie penſa faire tomber la Pièce.

UNE vieille Dame, retirée dans ſon château, n'avoit qu'un fils joueur, débauché, mauvais ſujet, qui s'étoit fait Comédien, parce que ſa mère ne vouloit plus le voir.

Le hasard fit que la Troupe où il étoit engagé, vint précisément passer l'hiver dans la ville voisine du Château. Quelques personnes l'ayant reconnu, en avertirent la mère, qui fut curieuse de voir jouer son fils. Elle fit louer, sous main, une loge, & se rendit secrètement à la Comédie avec deux ou trois de ses amis. On donnoit *Béverley* ou le *Joueur Anglais*; & le rapport qui se trouvoit avec son fils, chargé du principal personnage, parut si frappant à cette femme, qu'à chaque trait elle s'écrioit: « Le voilà, le gueux, le coquin, toujours » le même; il n'a point changé »! L'illusion augmentant chez elle à mesure que la Pièce avançoit, quand elle vit, au cinquième Acte, l'Acteur lever la main pour massacrer son enfant, elle dit d'une voix terrible, avec le frémissement de la nature: Arrête, malheureux! ne tue pas ton enfant; je le prendrai plutôt chez moi». Ce qui causa la plus grande émotion dans le Spectacle, & fit même, dit-on, défendre la Pièce aux Comédiens.

IL y a dans *Hyppolyte*, ou *le Garçon Insensible*, tragédie de Gilbert, un endroit que Racine n'a pas dédaigné d'embellir; c'est lorsque Thésée reproche à son fils le crime dont le noircit l'imposture, & l'exile; Hyppolyte répond:

Si je suis exilé pour un crime si noir,
Hélas! qui des mortels me voudra recevoir!

Je ferai redoutable à toutes les familles,
Aux frères pour leurs fœurs, aux pères pour leurs filles.
Où fera ma retraite en fortant de ces lieux?

THESÉE.

Va chez les fcélérats, les ennemis des Dieux,
Chez ces monftres cruels, affaffins de leurs mères;
Ceux qui fe font fouillés d'inceftes, d'adultères,
Ceux-là te recevront.

Voici comment Racine rend ce même fentiment :

HYPPOLYTE.

Chargé du crime affreux dont vous me foupçonnez,
Quels amis me plaindront, quand vous m'abandonnez?

THESÉE.

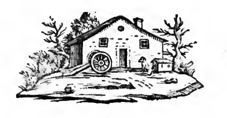
Va chercher des amis dont l'eftime funefte
Honore l'adultère, applaudiffe à l'incefte,
Des traîtres, des ingrats, fans honneur & fans foi,
Dignes de protéger des méchans tels que toi.

Voici les adieux d'Hyppolyte, dans Gilbert :

Adieu, chers compagnons, mes fidelles amis,
En qui mes jeunes ans ont trouvé tant de charmes.
Mais ne m'accufez point, en répandant des larmes.
Quand on n'eft point coupable, on n'eft point malheureux.
Comme je fuis conftant, montrez-vous généreux.
Que je forte d'ici, non de votre mémoire.
Et toi, qui fus toujours compagne de ma gloire,
Vertu, qui vois qu'à tort les miens m'ont accufé,
Suis-moi dans mon exil, puifque tu l'as caufé.

LORSQUE Rameau donna *Hyppolyte & Aricie*, le fanatisme de l'ancienne musique échauffoit toutes les têtes. Cet Opéra fut décrié ; on abandonna ses représentations. M. Rameau soutint ce revers, sans en être abattu. « Je me suis trompé, dit-il : j'ai cru que mon goût réussiroit ; je n'en ai point d'autre ; je n'en ferai plus.

Le Prince de Conti demanda à Campra ce qu'il pensoit d'*Hyppolyte & Aricie*. Campra répondit : « Dans cet Opéra, il y a assez de musique pour en faire dix ». Ce même Musicien, étonné de ce genre nouveau de musique, s'étoit écrié : *Voici un homme qui nous éclipsera tous.*



ANECDOTES DRAMATIQUES,

ANCIENNES.

IL y avoit à Athènes dix Juges, qui décidoient de la préférence que méritoient les pièces dramatiques. Ils avoient des places distinguées, & un banc particulier. C'étoient des hommes d'un mérite reconnu, d'une intégrité à l'abri de tout soupçon, qui prêtoient serment de juger selon l'équité, & sans égard aux sollicitations, à la cabale ou aux factions. L'autorité qui leur donnoit le droit de récompenser les talens, s'étendoit aussi à faire punir, & même à faire battre de verges un homme assez téméraire, pour se présenter au combat sans un mérite digne de l'attention du public. Lucien parle d'un certain *Evangelus*, qu'on punit avec cette sévérité. *Antigone*, au-contraire, valut à *Sophocle* la préfecture de *Samos*.

LA Grèce rendit aux ouvrages & à la mémoire de ses trois Poëtes tragiques, des honneurs très-distingués. On leur érigea des statues par édit, & l'on conserva leurs ouvrages, la plupart autographes, dans les Archives publiques. Un Roi d'Egypte voulut les avoir, sur-tout les manuscrits d'Euripide,

qui contenoient 75 tragédies, pour embellir ſa bibliothèque Alexandrine. Il les demanda aux Athéniens, qui les refusèrent. Il leur refuſa, à ſon tour, des blés dans un beſoin, juſqu'à ce qu'ayant enfin reçu ce qu'il demandoit, il oublia le refus & la mauvaiſe grâce du préſent, témoigna noblement ſa reconnoiſſance, & permit aux Marchands d'Athènes d'emporter autant de blé qu'il leur plairoit, ſans payer le tribut ordinaire.

ALEXANDRE fit répandre, dans tous les pays qu'il conquit, les ouvrages des meilleurs Poëtes Grecs. Les enfans des Perſes chantoient les tragédies de Sophocle & d'Euripide. La conſidération qu'on avoit pour ces Poëtes étoit ſi grande, que ceux qui récitoient par cœur des vers d'Euripide, échappèrent en Sicile au carnage & à la mort.

C'ÉTOIT la coutume à Athènes, que dans les ſpectacles lyriques on chantât les belles actions des grands Capitaines. Quelqu'un demanda un jour à Thémiſtocle, quel étoit l'Acteur dont la voix lui plaiſoit le plus : « Celui, répondit-il, qui chante mes » louanges ».

L'ÉTAT de Comédien étoit fort conſidéré à Athènes; cependant, ceux qui l'embraſſoient n'étoient point admis à juger du choix

des pièces qui devoient amuser la nation. La déclamation faisoit partie des talens qui menoient aux grades de la République. Les plus grands-hommes d'Athènes ne dédaignèrent pas de l'exercer : Eschyle & Euripide en donnèrent l'exemple. Sophocle fut le premier des Poëtes qui s'en exempta, à cause de la foiblesse de sa voix.

L'ART de déclamer, chez les Grecs, fut porté à un grand degré de perfection & de vérité. *Polus*, Acteur d'Athènes, venoit de perdre un fils unique qu'il aimoit tendrement. Il se trouva obligé de représenter le rôle d'Electre. Il alla prendre l'urne qui renfermoit les cendres de son fils, & il s'en servit pour rendre sa douleur plus vive & plus naturelle ; aussi fit-il fondre en larmes toute l'assemblée.

DANS la tragédie des *Euménides* d'Eschyle, Oreste, au premier acte, paroissoit entouré de Furies endormies par Apollon. Elles avoient un habit noir & ensanglanté ; d'une main, un flambeau qui jetoit une lueur pâle & tremblante ; de l'autre, un fouet de serpens. Leur tête étoit couverte de couleuvres furieuses ; leur visage étoit si horrible, si blème & si effrayant, qu'au moment où elles se réveillèrent, & où elles commencèrent à marcher tumultueusement sur le théatre, des femmes enceintes accouchèrent d'effroi ; des enfans moururent de peur.

ESCHYLE avoit fait dire à Thétis, en parlant d'Apollon : « Il m'avoit assuré que mon » fils ne seroit sujet à aucune maladie, » & qu'il vivroit long-temps. Je croyois qu'il » ne sortoit de sa bouche que des oracles » infaillibles ; & cet Apollon qui, le jour » de mes noces, prit tant de plaisir à m'ins» truire des prospérités de cet enfant, est » celui-là même qui lui a donné la mort. » Cette hardiesse pensa coûter cher au Poëte. Une parole équivoque, un mot un peu libre sur les Dieux, fut souvent puni de mort par les Grecs. Dans une autre pièce, Eschyle fut soupçonné d'avoir voulu faire une allusion plaisante aux Mystères de Cérès ; il fut poursuivi par le Peuple, & chassé du théatre à coups de pierres : il auroit été tué au milieu des applaudissemens qu'on avoit donnés à sa pièce, s'il ne s'étoit refugié à l'Autel de Bacchus. Le crime parut si grave qu'il fut jugé par l'Aréopage. La seule considération qu'on portoit à la mémoire de son frère Cynégire, le sauva de la mort.

SOPHOCLE donna l'idée des théatres magnifiques que l'on construisoit à Athènes. Les dépenses qu'on fit pour l'agrandissement de ces édifices, & pour l'acquisition des choses nécessaires à la représentation d'une pièce, furent portées si loin, qu'on reprochoit aux Athéniens de n'avoir pas employé des sommes

aussi considérables à la guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Barbares.

SOPHOCLE eut plusieurs enfans, dont un entr'autres se signala dans le talent de son père. Il éprouva leur ingratitude vers la fin de ses jours. Comme ils s'ennuyoient d'une dépendance trop longue, à leur gré, ils s'avisèrent de le déférer en Justice, comme incapable de gouverner ses biens & sa famille. Sophocle les confondit par un trait auquel on ne s'attendoit pas. Pour tout plaidoyer, il pria les Juges de lui permettre de lire la dernière tragédie qu'il avoit composée. C'étoit *Œdipe à Colone*. Ils en furent si charmés, qu'ils le renvoyèrent comblé d'éloges, & ses enfans chargés de confusion. On ajoute que ce Poëte fit une espèce de comédie, où il peignoit au naturel cet événement.

ON rapporte un beau trait, aussi honorable à la mémoire de Sophocle, qu'à celle d'Euripide. Celui-ci étant mort, Sophocle parut sur le théatre en habit de deuil, & voulut que ses Acteurs jouassent sans couronne.

LES dernières pièces de Sophocle soutinrent dignement la réputation qu'il s'étoit acquise par les premières. On dit qu'il mourut fort vieux, de la joie que lui donna le succès d'une de ses tragédies.

SOPHOCLE avoit d'abord fouri au mérite naiffant d'Euripide. Ils fe brouillèrent depuis. Il fe fit dans Athènes deux partis pour ces deux Poëtes. Ils s'accablèrent mutuellement d'outrages, & amusèrent les fots de la Grèce. Le temps mit un terme à cette rage, & ils fe raccommodèrent. Voici une lettre d'Euripide à ce fujet.

« L'inconftance n'eft pas mon caractère.
» J'ai toujours eu les mêmes amis, à l'excep-
» tion de Sophocle ; & même en ceffant de
» le voir, je ne l'ai point haï. Je l'ai tou-
» jours admiré. D'injuftes procédés m'ont
» aliéné de lui; de bons m'en ont rapproché.
» J'efpère que le temps ne fera que cimenter
» notre réunion. Quel déplaifir mortel ne
» caufe-t-elle point à ces efprits méchans &
» brouillons, qui s'applaudiffoient de voir
» la guerre entre nous, & n'oublioient rien
» pour l'entretenir ».

ARCHELAUS avoit envie qu'Euripide le célébrât par quelque œuvre tragique ; mais Euripide répondit : « Plaife au Ciel, qu'il » ne vous arrive jamais rien qui vous rende » le fujet d'une tragédie ».

CLÉON, fils de Corroyeur & Corroyeur lui-même, étoit d'une infolence extrême. Il avoit une voix terrible & impofante, avec

un art merveilleux de gagner le Peuple, & de le mettre dans ses intérêts. Enflé d'un succès extraordinaire que lui procura la fortune, plutôt que la bravoure, il devint presque le maître de l'Etat. Aristophane, pour démasquer cet homme vil, eut la hardiesse d'en faire sa comédie des *Chevaliers*, sans redouter son crédit; mais il fut obligé de jouer lui-même le rôle de Cléon; & il monta sur le théatre, pour la première fois; aucun des Comédiens n'ayant osé faire ce personnage, ni s'exposer à la vengeance d'un homme si redouté. Il se barbouilla le visage de lie, faute de masque, n'ayant trouvé aucun ouvrier assez hardi pour faire un masque ressemblant à Cléon, comme on en faisoit pour ceux qu'on vouloit jouer en public.

Il n'est pas certain qu'Aristophane ait été cause de la mort de Socrate. Il n'en fut pas moins coupable de l'avoir accusé publiquement d'impiété dans les *Nuées*. Voici comme on raconte l'origine de cette Comédie, une des meilleures de ce Poëte si remplie de sel Attique :

Anytus & ceux de son parti cherchoient, avec soin, les moyens de perdre Socrate; mais ils redoutoient les Athéniens. Ils se défioient de la manière dont le Peuple pourroit prendre une accusation grave contre un homme qui, par bien des raisons, avoit un grand crédit dans l'Etat, & particulièrement parce qu'il décrioit les Sophistes, qui ne sa-

Nuées procura beaucoup de gloire à ſon Auteur. Comme on célébroit alors les Dionyſiales, il y étoit accouru une grande multitude de Grecs étrangers. Lors donc qu'on balottoit & qu'on bernoit le malheureux Socrate, à ce nom ſi fréquemment répété, & à ſa figure, que les faiſeurs de maſques avoient parfaitement imitée, ces étrangers qui ne ſavoient de qui il s'agiſſoit, faiſoient du bruit dans l'aſſemblée, à force de demander qui étoit donc ce Socrate. Il le remarqua; car il étoit venu tout exprès, ſachant bien qu'il étoit le bouffon de la comédie; & il s'étoit placé dans un lieu d'où il pouvoit être vu de tous les ſpectateurs. Il affecta de tirer les étrangers d'embarras: il ſe leva, & durant tout le ſpectacle il ſe tint de bout; tant il montra du mépris pour cette ſatyre, & pour tous les Athéniens aſſemblés.

« QUAND Ariſtophane, dit Plutarque, fit » jouer la comédie des *Nuées*, en laquelle il » répand ſur Socrate toutes les ſortes & » manières d'injures qu'il eſt poſſible; comme » quelqu'un des aſſiſtans, à l'heure qu'on le » farçoit & gaudiſſoit ainſi, lui demanda: » Ne te courrouces-tu point, Socrate, de » te voir publiquement blaſonner? Non, certainement, répondit-il; car il m'eſt avis » que je ſuis en ce théatre ne plus ne moins » qu'en un grand feſtin, où l'on ſe gaudit » joyeuſement de moi ». (*Plutarque*, *traduction d'Amyot.*)

MENANDRE, poëte comique Grec, si fameux encore, quoique nous n'ayons de lui que des fragmens très-épars, loin de rougir d'avoir été vaincu par un certain *Philémon*, n'en avoit tenu compte, & lui demandoit froidement à lui-même : « S'il ne rougissoit pas d'avoir été son vainqueur ».

DANS la comédie des *Noyés*, Eupolis déchiroit impudemment des particuliers plus puissants que lui. Il fut pris, & noyé plus effectivement que ceux qu'il avoit noyés en plein théatre.

DENYS le Tyran avoit envoyé le Poëte Philoxène aux carrières, sur des soupçons qu'il eut du commerce de ce Poëte avec une joueuse de flûte, entretenue par le Roi. Philoxène y fit son *Cyclope*, drame satyrique, où il désignoit le Tyran par le Cyclope, la favorite du Roi par Galatée, & lui-même par Ulysse. Ce Philoxène étoit un débauché & un buveur achevé. C'est de lui qu'Athénée raconte quantité d'historiettes & de bons mots, dont plusieurs ont été mis en vers ou en contes dans les *Ana*; entr'autres ce mot qu'il dit étant près de mourir pour avoir trop mangé:

M'y voilà tout résolu :
Et puisqu'il faut que je meure;
Sans faire tant de façon,
Qu'on m'apporte tout à l'heure
Le reste de mon poison.

(*La Fontaine.*)

UN Vieillard étant venu tard au ſpectacle, à Athènes, ne put trouver place, & fut rebuté par la jeuneſſe Athénienne. Les Ambaſſadeurs de Sparte ſe levèrent, & le firent aſſeoir entr'eux. Cette action fut remarquée de tous les ſpectateurs, & applaudie d'un battement de main univerſel. « Hé ! que de » maux, s'écria le bon Vieillard avec un » ton de douleur ! Les Athéniens ſavent ce » qui eſt honnête ; mais les Lacédémoniens » le pratiquent ».

LES Romains furent près de 400 ans ſans aucuns Jeux Scéniques, c'eſt-à-dire, ſans aucune pièce de théatre.

Sous le Conſulat de T. Sulpicius Peticus & de C. Licinius Stalo, une grande perte qui affligea Rome, ayant obligé les Romains à chercher tous les moyens d'appaiſer la colère du Ciel, on inventa pour cet effet les Jeux Scéniques. Ce fut d'abord très-peu de choſe, dit Tite-Live, ſans aucuns vers, ſans aucun acte de pièce réglée, qui conſiſte dans l'imitation. Des Baladins, qu'on avoit fait venir de Toſcane, danſoient au ſon de la flûte, & faiſoient des mouvemens aſſez agréables à la manière de leur pays.

Ce divertiſſement fut reçu avec joie ; & à force de le répéter, on le perfectionna, ou plutôt on lui ôta une partie de ſa groſ-

fiéreté. Il y eut des troupes réglées, auxquelles on donna le nom d'*Hiſtrions*, parce qu'en langage Toſcan, un Baladin s'appeloit *Hiſter*. Ces Hiſtrions ne récitèrent plus tour-à-tour des vers groſſiers & faits ſur-le-champ, comme les vers Feſcennins; mais ils jouèrent des pièces complètes, appellées ſatyres, qui avoient une muſique réglée, qui ſe jouoient au ſon des flûtes, & étoient accompagnées de danſes & de mouvemens convenables. Ces ſatyres étoient proprement des farces encore informes, où les Spectateurs & les Acteurs étoient joués indifféremment.

Ces farces durèrent environ 220 ans, juſqu'au Conſulat de C. Claudius & de M. Tuditanus, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an de Rome 514. Cette année-là, le Poëte Andronicus, qui eut le ſurnom de Livius, parce qu'il fut affranchi par Livius Salinator, dont il inſtruiſoit les enfans, fit jouer ſa première pièce. Comme il étoit Grec de nation, & qu'il y avoit plus de 200 ans que la tragédie, & près de 100 ans que la comédie avoient atteint la perfection en Grèce, il tâcha d'imiter en latin ce que les Grecs avoient ſi heureuſement exécuté dans leur langue. Livius Andronicus, Accius & Pacuvius furent les premiers Poëtes tragiques que l'on vit à Rome. Horace ne donne à Livius que la gloire de l'invention; & il reconnoît que Pacuvius eſt le plus docte de ces Poëtes, & Accius le plus ſublime.

Le goût que les Romains prirent pour la

comédie, leur fit négliger la tragédie pendant quelques temps; mais ils y revinrent bientôt, & les plus Grands de Rome ne dédaignèrent pas ce genre d'écrire. Les anciens Grammairiens ont conservé les noms du *Thyeste* de Gracchus, de l'*Acméon* de Catulle, de l'*Adraste* de César, de l'*Ajax* d'Auguste, de l'*Octavie* de Mécène, & de la *Médée* d'Ovide. Toutes ces tragédies sont perdues, & probablement il n'y a pas lieu de les regretter.

Les pièces régulières firent entièrement oublier les satyres, pendant que les Poëtes jouèrent eux-mêmes leurs drames; mais dès qu'ils les eurent donnés à des troupes de Comédiens, la jeunesse Romaine, qui aimoit à rire, rapporta sur le théatre les satyres qu'elle joua d'abord dans les intermèdes à la place du chœur : ensuite on les réserva pour la fin des pièces. On les joignit sur-tout aux pièces attellanes, qui étoient à Rome la même chose que les pièces satyriques en Grèce; c'est à-dire, des tragédies mêlées de sérieux & de plaisant.

La jeunesse Romaine rapporta donc les satyres, & s'empara du théatre dans les intermèdes. On ne s'étonnera point de cette licence, quand on se souviendra de ce qui arriva aux Comédiens mêmes qui jouoient l'*Hécyre* de Térence. Aux deux premières représentations, ils furent obligés de quitter le théatre pour faire place à des Danseurs de cordes, & ensuite à des Gladiateurs: car, au milieu de la plus belle pièce, le peuple,

toujours ignorant & groſſier, demandoit ſouvent des athlètes ou un ours, & il falloit les lui donner. Cela duroit ſouvent des quatre heures & davantage, avant que les Comédiens puſſent recommencer.

Quand on eut commencé à jouer des attellanes, comme les Acteurs de ces pièces étoient des hommes libres, des citoyens, on eut pour eux les mêmes égards qu'on avoit eus pour les Poëtes; on leur laiſſa le chœur libre, & l'on ſe contenta de jouer la ſatyre après la tragédie ou l'attellane, comme on joue parmi nous la pièce comique après la pièce ſérieuſe.

Les ſommes immenſes que les Anciens conſacroient à la célébration des ſpectacles, ſont à peine croyables. La repréſentation de trois tragédies de Sophocle coûta plus aux Athéniens, que la guerre du Péloponèſe. Quelles dépenſes ne faiſoient point les Romains pour bâtir des théatres & des amphithéatres, & même pour payer des Acteurs? Æſopus, célèbre Acteur dans le tragique, Contemporain de Cicéron, laiſſa en mourant, à ſon fils, dont Horace & Pline font mention comme d'un fameux diſſipateur, une ſucceſſion de deux millions cinq cents mille livres, qu'il avoit amaſſés à jouer la comédie.

Roſcius avoit de revenu, par an, ſoixante-quinze mille livres, Jules-Céſar donna plus de ſoixante mille livres à Labérius, pour engager ce Poëte à jouer lui-même dans une pièce qu'il avoit compoſée.

Avant Scipion l'Africain, que quelques-uns croient avoir travaillé lui-même, avec Lélius son ami, aux comédies de Térence, les Sénateurs, & les Chevaliers Romains assistoient aux spectacles confusément avec les Plébéïens, qui faisoient seulement cet honneur aux Praticiens, d'attendre qu'ils fussent placés pour prendre leur place. On distingua depuis les places des uns & des autres ; &, enfin, Pompée & Jules-César firent bâtir des amphithéatres d'une grandeur prodigieuse, où plus de cent mille personnes pouvoient être assises commodément. Dans ces amphithéatres étoit l'orchestre, où les Sénateurs étoient assis ; & dans l'endroit le plus éminent, les siéges destinés pour l'Empereur & sa famille. Après cela, il y avoit quatorze bancs pour les Chevaliers Romains. Les Plébéïens occupoient les autres places. Auguste fit couvrir l'amphithéatre, pour la commodité des Spectateurs, de toiles de couleur de pourpre, & bâtir des portiques des deux côtés, le long desquels on avoit planté des arbres qui donnoient de l'ombre & de la fraîcheur contre la chaleur du jour.

Le théatre le plus singulier qu'on ait connu chez les Romains, est celui que le trop fameux Curion fit bâtir lorsqu'il célébra les funérailles de son père. Il voulut suppléer à la magnificence par la singularité de l'invention. Il fit construire deux planchers de bois en forme de croissant, assez vastes pour tenir commodément assise une portion considérable du Peuple

Romain. Chacun de ces deux planchers n'avoit d'autre point d'appui qu'un pivot, ſur lequel on le faiſoit tourner à volonté. Ces deux demi-cercles étoient d'abord adoſſés l'un à l'autre, mais à une diſtance convenable, afin qu'ils puſſent tourner aiſément. On repréſentoit en même-temps, ſur tous les deux, des pièces dramatiques, ſans que, de part ni d'autre, les Comédiens puſſent s'entendre ni ſe troubler. Enſuite on faiſoit tourner les deux croiſſants, dont les extrémités venant à ſe joindre, formoient un cirque où ſe donnoient des combats de Gladiateurs à diverſes repriſes; & pendant pluſieurs jours, on ſe fit un jeu de promener en l'air tout le Peuple Romain, plus dévoué à la mort que les Gladiateurs dont il s'amuſoit.

Les anciens avoient des machines de toute eſpèce pour leurs pièces de théatre. Les unes qui ne deſcendoient point juſqu'en bas, & qui ne faiſoient que traverſer le théatre; d'autres dans leſquelles les Dieux deſcendoient juſques ſur la ſcène; & d'autres, enfin, qui ſervoient à élever où à ſoutenir en l'air les perſonnes qui ſembloient voler. Comme les dernières étoient toutes ſemblables à celles de nos vols, elles étoient ſujètes aux mêmes accidens : car nous voyons dans Suétone, qu'un Acteur qui jouoit le rôle d'Icare, & dont la machine eut malheureuſement le même ſort, alla tomber près de l'endroit où étoit placé Néron, & couvrit de ſang ceux qui étoient autour de lui.

DES SPECTACLES

CHEZ LES ROMAINS.

Les ſpectacles des Romains ont été recommandables principalement par le grand nombre des combattans, par la beauté du cirque, par la vaſte étendue de leur amphithéatre, & par la pompe qui précédoit leurs jeux.

Le théatre n'étoit deſtiné que pour les comédies, les tragédies, les mimes, les pantomimes & autres jeux. La ſcène, ou la décoration, étoit plantée ſur un pivot, & tournoit au gré du Machiniſte qui varioit le ſpectacle.

Le cirque ſervoit aux courſes des chariots, & l'amphithéatre ou coliſée ſervoit aux combats des gladiateurs & des animaux.

Quand on commença à donner à Rome les premiers ſpectacles, les Rois en faiſoient toute la dépenſe ; dans la ſuite, le Préteur ou l'Edile en étoit chargé ; lorſque ce dernier étoit abſent, on nommoit un Dictateur pour y préſider.

Les Empereurs, les Conſuls & les principaux Magiſtrats, lorſqu'ils entroient dans l'exercice de leurs charges, donnoient ſouvent des ſpectacles au peuple, pour mériter ſa bienveillance.

La paſſion des Romains pour les ſpectacles étoit ſi ardente & ſi vive, qu'après y avoir paſſé tout le jour, ils y demeuroient

encore une partie de la nuit, sans penser ni à boire ni à manger : mais communément celui qui avoit fait la dépense du spectacle, donnoit aussi un festin public. C'est ainsi que Crassus, voulant régaler toute la ville de Rome, fit dresser vingt-deux milles tables, qui furent servies avec autant de délicatesse que de profusion.

Voici en abregé quels étoient les spectacles des Romains.

On portoit d'abord en triomphe le long de la lice les statues des Dieux, & les effigies des Héros qui s'étoient signalés dans la guerre par des actions mémorables, ou qui avoient rendu d'importants services à la République. Un grand nombre de chariots, chargés des plus riches dépouilles enlevées sur les ennemis, suivoient cette procession. On y étaloit aussi les curiosités les plus rares, déposées dans le trésor de la République. Les Prêtres, les Augures, les Pontifes & tous les autres Ministres de la Religion fermoient le cortège.

Le cirque étoit un lieu ovale & spacieux, enfermé de murailles ; les chars & les chevaux se tenoient à la barrière, en attendant le signal. Le bout de la barrière étoit marqué par une obélisque ou colonne : il falloit tourner sept fois autour à toute bride, sans y heurter ; & c'étoit en cela que consistoit principalement l'adresse de ceux qui conduisoient des chars.

Les cavaliers, qui menoient quelquefois deux chevaux à-la-fois, les manioient avec

tant d'habileté, que, tout en courant, ils changeoient de cheval au-milieu de la courſe, & ſautoient de l'un ſur l'autre, pour les ſoulager & leur donner plus de vîteſſe.

Combat des Gladiateurs.

La fête commençoit par des combats de gladiateurs, qui étoient à demi nus, & avoient un bouclier ſur le bras, pour parer les coups de l'adverſaire : il y en avoit un très-grand nombre à Rome, qui ſe louoient.

Quoique cet emploi fût bas & mépriſable, on voyoit des Chevaliers & des Sénateurs ſe mêler parmi eux;&,ce qui eſt encore plus extraordinaire, des Empereurs paſſer les nuits avec ces infames.

Par la loi du combat, le vainqueur pouvoit ôter la vie au vaincu, à moins que les ſpectateurs n'intercédaſſent pour lui. La manière ordinaire de demander grâce pour le vaincu étoit de fermer le pouce; l'ouvrir étoit une marque de condamnation.

Les anciens gladiateurs qui avoient paru avec honneur dans pluſieurs combats, obtenoient leur liberté. On leur mettoit, dans cette occaſion, un fleuret entre les mains; alors ils n'étoient plus obligés de ſe battre. Cependant il y en avoit qui étoient ſi accoutumés à ce dangereux métier, que, quoiqu'ils fuſſent libres & affranchis, ils ſe louoient pour une ſomme d'argent, & s'expoſoient à être tués par d'autres gladiateurs plus heureux ou plus adroits.

Ceux qui remportoient la victoire contre

les ennemis de l'Empire, donnoient un combat de gladiateurs le jour de leur triomphe. De ſimples particuliers, ſoit qu'ils brigaſſent les charges, ſoit qu'ils fuſſent près d'en exercer les fonctions, pour s'attirer la bienveillance du peuple, faiſoient combattre leurs eſclaves.

On a vu des Empereurs avoir la cruauté de faire périr, pour le divertiſſement du peuple, juſqu'à mille; & d'autres juſqu'à dix mille combattans, pendant pluſieurs jours.

Combat des animaux.

UN ſpectacle que les Romains aimoient beaucoup, étoit le combat des animaux. Titus, après avoir détruit Jéruſalem, fit conduire à Rome juſqu'au nombre de cinq mille bêtes farouches, & les fit paroître dans le cirque. On dreſſoit ces animaux à combattre les uns contre les autres; quelquefois c'étoient des hommes qui entroient en lice avec eux.

Il y avoit trois ſortes de gens qui s'exerçoient à combattre contre les bêtes. Les uns, pour faire montre de leur force & de leur adreſſe, s'expoſoient à combattre contre les bêtes dans l'amphithéatre. Les autres, pour gagner de l'argent, faiſoient ce métier, & ſervoient à donner le divertiſſement au peuple : ces ſortes d'athlètes étoient dans un ſouverain mépris parmi les honnêtes gens, comme faiſant trafic de leur propre vie. Les derniers enfin étoient des criminels que l'on expoſoit.

expoſoit aux bêtes, pour être dévorés. Il leur étoit quelquefois permis de ſe défendre; mais cela ne les exemptoit pas de la mort : il falloit combattre juſqu'à ce que quelque bête les eût dévorés : il ne leur ſervoit rien d'en avoir tué une ou pluſieurs ; ſi on ne périſſoit pas dans un ſpectacle, on étoit réſervé pour un autre.

A l'égard de ceux qui étoient expoſés aux bêtes, les uns y étoient expoſés nus & ſans défenſes, ou même enfermés & liés dans des filets, pour être tués & mis en pièces par les bêtes; les autres étoient obligés de combattre contre elles juſqu'à la mort : il étoit rare que les ſpectateurs demandaſſent la grâce & la vie de quelques-uns.

Il y avoit des jours où, dans les combats des bêtes, on égorgeoit juſqu'à trois ou quatre cents lions.

On ne donnoit pas des combats d'animaux en toute occaſion; il falloit que les Empereurs ou les Gouverneurs de province les accordaſſent au peuple par une grâce ſpéciale.

Les Empereurs, pour donner une haute idée de leur magnificence, faiſoient courir, pendant le ſpectacle, un grand nombre de petites boules & de billets qui renfermoient des bijoux précieux : le haſard les faiſoit tomber entre les mains des plus heureux. Titus, dans une fête, dépenſa plus de quatre-vingts millions pour la dépenſe du ſpectacle & de la loterie, à cauſe de la richeſſe des bijoux qui furent diſtribués.

Jeux des Romains.

A l'égard des jeux, ils se célébroient dans l'amphithéatre. Celui que Tarquin l'Ancien fit bâtir, étoit long de trois stades. Jules César fit élever tout autour de somptueux édifices. Ces édifices étoient entourés de vastes canaux, par le moyen desquels on représentoit quelquefois un combat naval.

Chaque ordre de citoyen avoit son rang marqué dans l'amphithéatre.

L'orchestre étoit la place la plus honorable; & par conséquent c'étoit-là que les Empereurs se mettoient, ainsi que les Sénateurs, les Vestales, & celui qui faisoit la dépense du spectacle.

Avant le règne de Vespasien, la plupart des amphithéatres n'étoient bâtis que de bois : il en fit jeter les fondemens d'un que son fils Titus acheva.

Du Colysée.

L'amphithéatre du nom de Colysée, fut ainsi appelé, à cause de la statue *colossale* de Néron, qui étoit située vis-à-vis; d'où l'on a formé, par corruption, le nom moderne de Colysée.

Cet amphithéatre, où tant de martyrs Chrétiens ont souffert la mort, occupoit la la place qu'avoient occupé auparavant les étangs de Néron; ces fameux étangs dont ce Prince avoit orné sa maison d'or, & que Suétone compare à une vaste mer environnée d'édifices qui ressembloient à une ville.

Ainſi on peut juger de ſa grandeur, puiſqu'il pouvoit tenir cent neuf mille perſonnes aſſiſes, en comptant les places principales & les acceſſoires, ſavoir, les degrés, les portiques ſupérieurs, ceux d'en-bas, & les lieux deſtinés aux gens employés au ſervice de l'amphithéatre.

Pour empêcher que la trop grande ardeur du ſoleil n'incommodât les aſſiſtans, on étendoit par-deſſus une voile qu'on tiroit par le moyen de deux cens quarante cordes attachées à autant de mâts plantés ſur le haut de l'édifice; de ſorte que les ſpectateurs étoient toujours à l'abri des injures de l'air.

Cette voile étoit tiſſue de ſoie & d'or, & ornée de diverſes figures en broderie. En même-temps, pour prévenir un inconvénient qu'elle devoit cauſer, je veux dire pour diſſiper les mauvaiſes odeurs qu'un grand peuple aſſemblé excite infailliblement, & qui ne pouvoit bien s'exhaler au travers de cette toile, on avoit eu ſoin de répandre des ſenteurs agréables dans l'amphithéatre. Dans cette vue, on avoit diſpoſé des tuyaux perpendiculaires en différentes places, & on les rempliſſoit de ſafran pilé & mêlé avec du vin, qu'ils répandoient enſuite de toutes parts par des trous imperceptibles, en forme de pluie. Souvent auſſi ces tuyaux étoient cachés dans des ſtatues, & rendoient les parfums par le nez, par la bouche & les yeux.

Le même ſoin de la propreté, joint à

l'amour de la magnificence, avoit fait imaginer des canaux ſouterrains, par le moyen deſquels on pouvoit en un inſtant inonder l'amphithéatre, ſoit pour en emporter les ordures, ſoit pour y faire combattre des oiſeaux.

On plantoit quelquefois dans l'arêne des arbres entiers; de ſorte qu'on voyoit tout-à-coup une belle forêt remplie de bêtes ſauvages, qui ſe pourſuivoient les unes les autres. On prétend que des ouvriers avoient inventé une machine qui faiſoit paroître & diſparoître dans un inſtant des villes entières & des citadelles aſſiégées, des embraſemens & des combats.

Nous n'oublierons pas non plus l'adreſſe des architectes qui avoient employé toute leur ſcience pour augmenter le volume de la voix des acteurs, ſoit pour qu'elle ſe répandît d'une manière agréable, ſoit pour qu'elle fût répétée par des échos.

Pour cet effet, ils élevoient les murailles, de ſorte qu'elles fuſſent d'égale hauteur, & que par conſéquent les voix, qui venoient à les frapper, fuſſent renvoyées également de tous côtés dans l'arêne.

Par la même raiſon, au haut des degrés, il y avoit de grands vaſes de cuivre, diſpoſés en ligne parallèle, & la gueule en bas, tournée vers les ſpectateurs, qui rendoient les ſons plus ſonores & plus forts. Mais ceci n'auroit pas été ſuffiſant, ſi les architectes n'euſſent pas ſu mettre à profit certains endroits des vallées Eſquiline & Pa-

latine. Ils cherchèrent avec tant d'adreſſe la concurrence diamétrale de ces endroits, qu'ils réuſſirent à procurer un écho dans ce ſuperbe amphithéâtre. Enfin rien ne manquoit au plaiſir & à la commodité des ſpectateurs.

Il ne faut plus être ſurpris, à la vue d'un ſi vaſte amphithéatre, ſi les Romains avoient tant de fureur pour les ſpectacles. Curion, ne pouvant ſurpaſſer la magnificence de Scaurus, qui, de la plus grande pauvreté, étoit parvenu au conſulat, & qui avoit fait bâtir un amphithéatre qui effaçoit par ſa richeſſe & ſa magnificence tous ceux qui exiſtoient auparavant, il en fit faire un qui le ſurpaſſa par ſa nouveauté. Il fit conſtruire deux amphithéatres très-vaſtes, ſoutenus ſur des pivots, on y repréſentoit des pièces; & tout-à-coup, lorſque les ſpectateurs s'y attendoient le moins, on les faiſoit tourner avec toute l'aſſemblée; &, en ſe joignant, ils ne formoient plus qu'un grand amphithéatre.

Rien ne peint mieux la fureur que les Romains avoient pour les jeux & les ſpectacles, que ce qu'Ammien Marcellin rapporte; il dit qu'on chaſſa de Rome tous les philoſophes, ſous prétexte que l'on craignoit la famine, & que l'on conſerva ſix mille pantomimes, trois mille acteurs & autant d'actrices.

Néron danſoit lui-même dans les pièces pantomimes. Eſope & Roſcius, deux de leurs plus fameux pantomimes, étoient d'une

richeſſe immenſe. Eſope avoit douze mille cinq cents ducats de revenu. Clodius, ſon fils, faiſoit plus de dépenſe qu'un Roi : il mangeoit des oiſeaux qu'il payoit chacun 1250 livres.

Ce qui paroîtra ſingulier, ce ſont les impreſſions que faiſoient les ſpectacles de ces pantomimes. Les paſſions théatrales paſſoient dans tous les cœurs. Donnoit-on *Ajax en fureur ?* on ſuivoit les mouvemens du pantomime, on devenoit furieux avec lui : le peuple jetoit de grands cris, & ſe dépouilloit pour ſe battre plus aiſément : on faiſoit voler les pierres ; on briſoit les bancs, on arrachoit les cloiſons, on s'armoit de ces débris, & on en aſſommoit ſes voiſins. Les coups ne tomboient pas ſeulement ſur la populace ; des ſpectateurs de la première diſtinction s'en retournoient ſouvent chez eux couverts de bleſſures.

Les déſordres ouvrirent les yeux du Gouvernement. L'Empereur Tibère chaſſa les pantomimes de Rome, & même de toute l'Italie, à cauſe de leurs débauches & des troubles qu'ils occaſionnoient. Caligula les rappella, Trajan les exila. Enfin les Empereurs les ont rappelés ou chaſſés, ſuivant leurs goûts ou leurs caprices.

L'ART des Pantomimes naquit à Rome ſous l'Empire d'Auguſte. Les deux premiers Inſtituteurs de cet art furent Pylade & Bathille, dont le nom devint fort célèbre parmi les

Romains. Le premier réuſſiſſoit mieux dans les Sujets Tragiques, & l'autre dans les Scènes Comiques.

Ces repréſentations, quoique muettes, cauſoient un ſenſible plaiſir, & enlevoient les Spectateurs. Sénèque le père confeſſe, que ſon goût pour ces repréſentations Pantomimes étoit une véritable paſſion. Lucien dit qu'on y pleuroit comme aux Pièces des autres Comédiens. Un Roi des environs du Pont-Euxin, qui ſe trouvoit à Rome ſous le règne de Néron, demandoit à ce Prince, avec beaucoup d'empreſſement, un Pantomime qu'il avoit vu jouer, pour en faire ſon Interprète en toute langue. « Cet homme, diſoit-il, ſe fera entendre de tout le monde; au-lieu que je ſuis obligé de payer un grand nombre de Truchemens, pour entretenir commerce avec mes voiſins, qui parlent pluſieurs langues différentes que je n'entends point ».

Dans les Satyres qui ſe jouoient à Rome, à la fin des Pièces *Atelanes*, on inſéroit ſouvent des Chanſons connues, dont on faiſoit une nouvelle application aux circonſtances du temps. L'Empereur Galba étant entré dans Rome, ſon arrivée fut peu agréable au peuple Romain, comme cela parut dans un Spectacle qui fut donné peu de jours après; car les Acteurs de la Pièce *Atelane* ayant commencé cette chanſon connue, *le Camard vient des champs*, tous les Spectateurs

chantèrent la suite sur le même ton, & la répèterent plusieurs fois.

NÉRON faisoit des vers, & se plaisoit à les chanter en plein théâtre : mais il faisoit égorger ceux qui s'endormoient. « Nobles Acteurs de l'Opéra de Paris, s'écrie plaisamment, à ce propos, le Citoyen de Genève : ah ! si vous aviez joui de la Puissance Impériale, je ne gémirois pas maintenant d'avoir trop vécu ».

NÉRON avoit empoisonné son père & fait noyer sa mère. Le Comédien *Datus* dans une satyre, qu'il chanta à la fin d'une Pièce Atellane, dit en Grec : *Adieu, mon père ; adieu, ma mère*. En chantant *adieu, mon père*, il représentoit par ses gestes une personne qui boit ; & en chantant *adieu, ma mère*, il contrefaisoit une personne qui se débat dans l'eau & qui se noye ; & à la fin de son chant il ajouta : *Pluton vous conduit à la mort*, en représentant par ses gestes le Sénat que ce Prince avoit menacé d'exterminer. Chose étrange ! le courage Romain ne se retrouvoit plus que dans les Comédiens.

IL y a deux mille ans, à-peu-près, que Pacuvius fit une Tragédie d'*Iphigénie en Tauride*. Il y avoit dans ce Drame une Scène phrénétique entre Oreste & Pylade, qui

tranſporta les Romains hors d'eux-mêmes. La Pièce, avec ce ſeul mérite, eut un ſuccès inexprimable. D'ailleurs, nul dialogue, nul plan, nulle adreſſe, nul coup de Maître. On faiſoit à cet Auteur latin le même reproche qu'à M. Guymond de la Touche. Il avoit une manière inculte & barbare, un ſtyle étruſque & ſauvage, dans un temps où la langue étoit déjà pure.

ANECDOTES DRAMATIQUES, *ITALIENNES.*

C'EST ſous Léon X, que la Tragédie reprit naiſſance en Italie. La *Sophonisbe* du célèbre Prélat *Triſſino*, Nonce du Pape, eſt la première Tragédie régulière que l'Europe ait vue après tant de ſiècles de barbarie, comme la *Calendra* du Cardinal *Bibiena* avoit auparavant été la première Comédie dans l'Italie moderne.

On peut juger par les détails ſuivants, ſur *Rhadamiſte & Zénobie*, Pièce Italienne, du peu de goût que les Italiens ont de la bonne Tragédie. La Pièce commence par un combat de plus de cent perſonnes. On voit revenir ſouvent les combattans ſur le théâtre, ils font même un ſiége, & emportent une Place d'aſſaut ; & quoique la Pièce ſoit en tout du plus grand tragique, elle eſt mêlée du rôle de *Polichinel*, qui, effrayé des

combats, fait mille lazzi, & parodie souvent l'Acteur principal de la Pièce. On y est aussi beaucoup amusé par la Nourrice de *Zénobie*, qui est une vieille (représentée par un homme à barbe noire, avec une perruque blanche de peau d'agneau) qui parle de la crainte où elle est qu'on ne fasse outrage à ses charmes, & qui prend toutes les précautions possibles, de peur de rencontrer des insolens.

LE père de l'Arioste le gronda un jour très-fortement & très-long-temps. Le fils l'écoutoit avec une grande attention, sans lui répondre ; & la conversation finit sans que l'Arioste eût dit à son père une seule parole pour s'excuser, ni pour se justifier. Lorsque le père fut éloigné, un de ses amis qui étoit présent, demanda au fils par quelle raison il n'avoit rien répondu à son père pour sa défense. L'Arioste lui dit, qu'il travailloit actuellement à une Comédie, & qu'il en étoit resté à la scène d'un vieillard qui gronde son fils : que dès que son père avoit ouvert la bouche, il lui étoit venu dans l'esprit de l'examiner avec attention, afin de pouvoir peindre d'après nature : en sorte qu'il n'avoit été occupé que du ton, des gestes & des propos de son père, & point du tout de ses reprimandes.

L'OPERA Italien a quelque ressemblance avec le théatre d'Athènes. Le récitatif Italien est précisément la mélopée des anciens ;

c'eſt cette déclamation notée & ſoutenue par des inſtrumens de Muſique. Les Chœurs qu'on y a ajoûtés depuis quelques années, & qui ſont liés eſſentiellement au ſujet, approchent d'autant plus des Chœurs des anciens, qu'ils ſont exprimés avec une Muſique différente du récitatif, comme la ſtrophe, l'épode & l'antiſtrophe étoient chantées chez les Grecs tout autrement que la mélopée des ſcènes. Ajoutez à ces reſſemblances, que dans pluſieurs *Tragédies-Opéra* du célèbre Abbé *Metaſtaſio*; l'unité de lieu, d'action & de temps y eſt obſervée. Ajoutez encore que ces Pièces ſont pleines de cette poëſie d'expreſſion, & de cette élégance continue qui embelliſſent le naturel, ſans jamais le charger; talent que, depuis les Grecs, le ſeul *Racine* a poſſédé parmi nous, & le ſeul *Adiſſon* chez les Anglais.

IPPOLITO & Aricia, ou Hyppolyte & Aricie, tragédie lyrique, a été repréſentée pour la première fois, le 2 du mois de mai 1759, avec la plus grande magnificence & le ſuccès le plus brillant, ſur le ſuperbe théatre de Parme, Capitale de ſon Alteſſe Royale l'Infant d'Eſpagne *Dom Philippe*. Cet Opéra eſt d'un genre nouveau : les paroles ſont de l'Abbé *Frugoni*, qui les fit à ſoixante ans. Il a conſervé dans ſon Opéra & n'a fait que traduire ce qu'il y a de mieux dans l'Opéra Français d'*Hyppolyte & Aricie*, par l'Abbé *Pellegrin*; mais il a ſur-tout imité *Racine*.

L'objet de ce Drame étoit de réunir les perfections de la Musique Italienne & de la Musique Françaiſe. Un jeune Muſicien Napolitain, appelé *Thomaſo Traetta*, que l'Infant avoit pris à ſon ſervice, s'étoit chargé de cette entrepriſe difficile & délicate, & l'exécuta à la ſatisfaction de tous les connoiſſeurs. Aux beautés qu'il avoit tirées de ſon propre fonds, il avoit ſu joindre, avec intelligence, les endroits les plus admirés de l'Opéra de Rameau; & ce mélange produiſit un enchantement général. Toute l'Italie ſe rendit en foule à Parme pour voir ce Spectacle, un des plus pompeux, des plus neufs & des plus agréables qu'un Souverain puiſſe donner à ſon Peuple & aux Etrangers.



ANECDOTES DRAMATIQUES, *ANGLAISES.*

ON croit aſſez généralement que l'Angleterre n'a eu de théatre qu'après tous ſes voiſins. On parle cependant de certains Poëtes vagabonds, qui, dès le quatorzième ſiècle, exécutoient des farces en pleine campagne. Les Clercs des Paroiſſes de Londres repréſentèrent des pièces ſaintes, auxquelles on accouroit de toutes les parties du Royaume. Les Anglais eurent donc, comme nous, comme les Italiens, comme les Eſpagnols, des myſtères & même des moralités, qui ſe jouoient quelquefois par des Eccléſiaſtiques. L'*Eguille de Dame Gurton*, ſous le règne de Henri VIII, eſt regardée comme la première comédie Anglaiſe, c'eſt à-dire, la plus ancienne; c'eſt alors que les Ecrivains commencèrent à travailler pour le théatre. Henri Parker compoſa quelques tragédies; & Jean Hoker s'exerça dans le genre comique. Après eux parurent Sackville, Buckhurſt, Norton, Ferrys, Heywood & Lillie; mais l'art n'étoit encore qu'en ſon enfance; & ces Auteurs mettoient l'enflure à la place de la nobleſſe; les pointes, les jeux de mots, à la place de la plaiſanterie. Les tragédies & les comédies violoient également les règles de l'hon-

nêteté & celles du théatre. Le véritable art dramatique reçut l'exiſtence, &, pour ainſi dire, la perfection, du génie créateur de Shakeſpear.

La première troupe régulière de Comédiens qui s'établit en Angleterre, fut celle des *Enfans de la Chapelle Royale*, au commencement du règne d'Eliſabeth. Quelques années après, comme les pièces devenoient plus bouffonnes, il ſe forma une autre troupe, ſous le nom des *Enfans de la joie*. Toutes deux acquirent de la réputation, & en firent naître d'autres, qui remplirent Londres de ſalles de ſpectacles. La Reine prit douze des principaux Comédiens à ſes gages; &, à ſon exemple, pluſieurs Seigneurs en eurent à leur ſervice, qui repréſentoient, non-ſeulement en particulier dans les maiſons des Nobles, mais encore en public ſous leur protection. Ces ſalles étoient de grands cabarets où les jeunes gens des deux ſexes venoient contracter des engagemens illicites; où l'on tenoit publiquemens des diſcours indécents & ſéditieux; où l'on donnoit une libre carrière au libertinage & à la licence. Ces abus firent défendre de jouer publiquement aucune pièce qui n'eût été approuvée par le Lord Maire; mais comme ce règlement fut mal obſervé, & que les ſpectacles n'en devinrent pas moins licencieux, on les ſupprima pendant quelque temps comme pernicieux à la Religion, à l'Etat & aux bonnes mœurs

Le théatre reprit tout ſon crédit ſous le

règne de Jacques I. Shakespear, Fletcher & d'autres obtinrent un privilège qui les autorisoit à représenter des comédies, non-seulement dans leur salle ordinaire, mais dans toute l'étendue du Royaume. On vit paroître alors d'excellents Acteurs & de bons Poëtes; & chaque année on donnoit des pièces nouvelles, qui portèrent au plus haut degré la passion des Anglais pour la comédie. Ce goût dura jusqu'au règne de Charles I; mais les Puritains devenus puissants, attaquèrent ouvertement les spectacles, comme des jeux infames & diaboliques. Les théatres restèrent fermés pendant le Protectorat de Cromwel : ils se rouvrirent à l'avénement de Charles II; & ce Prince, amateur du plaisir, favorisa spécialement celui de tous les arts qui semblent, à plusieurs égards, le plus fait pour en procurer.

Les Anglais, après la représentation des tragédies, jouent des épilogues pleins de bouffonneries, qui répondent assez à nos farces. Dans une tragédie du Martyre de Sainte-Catherine, cette Sainte étoit représentée par *Nelguinn*, maîtresse de Charles II. Elle paroissoit étendue sans vie sur le théatre. Lorsque ces Messieurs, dont le département est d'emporter les tués dans les tragédies Anglaises, alloient lever son corps, elle éclata en ces termes, qui firent un très-burlesque, mais excellent épilogue : « arrête, chien maudit; je dois me lever & dire l'épilogue ».

Entre tous les artifices que les Poëtes

tragiques Anglais mettent en ufage pour remplir l'efprit de leurs Auditeurs d'épouvante & d'effroi, le tonnerre & les éclairs doivent tenir la première place : ils les emploient fouvent à la defcente d'un Dieu, à l'apparition d'un efprit, à l'exorcifme d'un diable, ou à la mort d'un tyran. On voit dans plufieurs tragédies introduire une cloche avec un effet fi merveilleux, que toute l'affemblée eft en alarmes pendant qu'elle fonne. Mais il n'y a rien qui caufe tant de plaifir & de frayeur au Parterre Anglais, que l'apparition d'un efprit, fur-tout, s'il eft couvert d'une chemife enfanglantée. Un fpectre qui n'a fait que traverfer le théatre, ou fortir d'une fente, & s'évanouir tout d'un coup, fans dire un feul mot, a bien des fois fauvé l'honneur d'une pièce.

Pour relever l'éclat des Héros, de même que la dignité des Rois & des Reines dans les pièces Anglaifes, on s'avife de les accompagner de hallebardes & de haches d'armes. Deux ou trois hommes employés à changer les décorations avec deux moucheurs de chandelles, font un corps-de-garde complet. Si l'on y joint quelques crocheteurs habillés de rouge, ils peuvent repréfenter plus de douze légions. « J'ai vu quelquefois (dit Adiffon) deux armées rangées en bataille fur le théatre, lorfque le Poëte a voulu faire honneur à fes Généraux ».

UN jeune Auteur dramatique Anglais offrit, il y a quelque temps, une tragédie en cinq

actes, de sa façon, à un Directeur de troupe. « Ma tragédie est un chef-d'œuvre, disoit modestement l'Auteur, & je réponds qu'elle aura le plus brillant succès; car j'ai cherché à travailler dans le goût de ma Nation; & ma pièce est si tragique, que tous mes Acteurs meurent au troisième acte. Eh! quels sont donc les Acteurs des deux derniers actes, lui demanda le Directeur? Les ombres de ceux que j'ai tués au troisième, répondit l'Auteur ».

Rich est le Directeur du théatre de Cowen-Garden : on y joue les mêmes pièces qu'à celui de Drury-Lane; mais la troupe en est mauvaise, & ne réussit que par des pantomimes. On y trouve plus de farceurs que d'Acteurs, même médiocres. Les Anglais sont plus frappés d'une face large & d'un gros nez, que d'un visage noble & gracieux; c'est pour cela que dans le comique, leurs caractères sont si outrés: plus l'Acteur trouve son rôle chargé, plus il pense que son jeu doit l'être; & c'est moins par des finesses de ton, que par les grimaces du visage qu'il s'étudie à en rendre l'esprit. La déclamation tragique est ampoulée, pleine d'affectation, & admet fréquemment une espèce d'exclamation douloureuse, certain port de voix lugubre & affligeant, qui répand la tristesse dans l'ame du Spectateur. Les premiers rôles sont toujours plus mal joués, à mesure qu'ils demandent plus de dignité. Les rôles subalternes, dans le comique surtout, sont rendus plus naturellement. Un

Savetier, une Soubrette en ont réellement les propos & l'habit; mais nos Actrices l'emportent dans le genre noble & dans la manière de se mettre. Les spectacles de Londres sont brillants, les théatres vastes, assez bien décorés, & encore mieux illuminés, les Musiciens en grand nombre & très-bien choisis.

La troisième représentation d'une pièce nouvelle étant au profit de l'Auteur, son plus grand soin est de plaire à la foule, & d'offrir des sottises en si grand nombre, que les laquais même donnent leur argent pour les entendre. Aussi le théatre Anglais est-il une des principales sources de la corruption de Londres : c'est-là que les femmes apprennent à ne pas s'effrayer d'une intrigue galante, & la jeunesse à se familiariser avec le vice. On joue, on jure, on boit, on débauche une femme, on se bat; & l'honnête homme de la pièce n'est pas toujours le moins corrompu. On y trouve, à la vérité, quelques folies tournées en ridicule; mais le Poëte va les chercher hors de son pays; & l'homme dont il se moque, est ordinairement un Français, ou un Anglais qui en affecte les manières. S'il attaque des défauts pris dans la Nation même, ils sont si singuliers, si extravagants, qu'on ne les connoît que pour les avoir vu au théatre. En général, les représentations données au profit de l'Auteur, ne sont utiles qu'autant qu'on a des femmes à la mode*, qui veulent bien distribuer des billets & recevoir les guinées.

A la première représentation d'une comédie, il est d'usage que l'Orchestre exécute les vaudevilles courants. A droite, le Parterre demande tel vaudeville; à gauche, il en veut un autre, & les deux chants partent ensemble; car la liberté Anglaise ne badine pas dans ses plaisirs. La Police abandonne les spectacles à eux-mêmes, & croit devoir respecter la gaieté d'une Nation, qui n'a que ce temps-là pour faire trève à la tristesse & au sérieux de son caractère. Le Parterre se charge de maintenir l'ordre; & ses opérations, quoiqu'un peu violentes, ne sont pas les scènes les moins récréatives. Il ne souffre point d'entr'actes d'une longueur indécente, ni sans beaucoup de musique. Il ne sait ce que c'est que de payer & d'attendre; & quoique le spectacle dure quatre heures, le théatre est presque continuellement occupé. Le mot de siffler une pièce paroît trop foible aux Anglais; ils disent damner une pièce, damner un Acteur. Cette façon de parler n'est pas trop forte, pour exprimer la manière dont ils reçoivent un ouvrage qui leur déplaît. Ils chassent les Acteurs de la scène; & il n'y auroit peut-être pas de sureté pour la vie même de l'Auteur, si dans ce moment il tomboit entre leurs mains. Ceux qui font ce vacarme, ne sont ni des Ecoliers, ni des Clercs de Procureurs, ni les Procureurs eux-mêmes, mais les Avocats. Ces Messieurs se comportent au théatre de Londres,

comme autrefois nos Pages à celui de la Foire.

La dernière ſcène de chaque acte eſt occupée, dans l'endroit le plus intéreſſant, par le ſon d'une clochette, qui avertit la muſique de ſe tenir prête pour l'entr'acte. Les Actrices qui, dans les premiers rôles, traînent de longues queues, dont l'ampleur eſt proportionnée à l'importance de leur perſonnage, ont pour Page un petit poliſſon qui les ſuit dans leurs mouvemens. Il a conſtamment l'œil fixé ſur la queue de la Princeſſe, la rajuſte au moindre dérangement, & court à toutes jambes & d'un grand ſérieux (lorſqu'elle ſe tranſporte d'un côté du théatre à l'autre) réparer les irrégularités continuelles de cette queue.

MADEMOISELLE Woffington, Actrice Angloiſe, ſortant de jouer un rôle d'homme, dit en entrant au foyer : « En vérité la moitié » du parterre vient de me prendre pour un » homme. Que fait cela, lui répondit ma» lignement une Comédienne, ſi l'autre » moitié fait le contraire » ?

BERRY, Acteur du théatre de *Garrik*, mourut le 8 janvier 1760, âgé de 53. Il fut enterré avec beaucoup de pompe ; & il y avoit un concours de monde prodigieux à ſes funérailles. On a gravé ſur ſa tombe l'inſcription ſuivante.

Ici repoſe
Edouard Berry,
Excellent Comédien,
Honnête-homme,
Cher au Public
Par ſes talens,
A ſes amis
Par ſes vertus.

CHARLES HULER, célèbre Comédien Anglais, avoit été mis en apprentiſſage chez un Libraire : à force de lire des pièces de théatre, il prit du goût pour la comédie : il apprenoit des rôles & les répétoit ſouvent ; mais ces jeux alloient toujours à la ruine de quelques chaiſes, qu'il mettoit à la place des Perſonnages des drames. Un ſoir qu'il répétoit le rôle d'Alexandre, il avoit pris une grande chaiſe pour repréſenter Clytus ; lorſqu'il en fut à l'endroit où le jeune Monarque tue le vieux Général, il frappa un coup ſi violent ſur cette chaiſe, avec un bâton qui lui ſervoit de javeline, que le meuble qui repréſentoit Clytus tomba en pièce avec beaucoup de bruit. Le Libraire, ſa femme & ſes domeſtiques étourdis du tapage, inquiets de ce qui pouvoit l'avoir cauſé, accoururent ; & Huler leur dit avec un grand ſang-froid : « Ne vous effrayez pas ; ce n'eſt » qu'Alexandre qui vient de tuer Clytus ».

GARRIK a obtenu de la part des Maire, Echevins & Bourgeois de la patrie de Shakeſ-

pear, un honneur qu'il doit à son mérite particulier, & à la vénération que les Anglais conservent pour le père de leur théatre. Quelques-uns des principaux Officiers de la ville de Stratford-sur-Avon, dans le Warwick-Shire, se rendirent chez lui il y a quelques années, & lui remirent, de la part de la Bourgeoisie, une boîte singulière par la matière & par le travail; elle étoit accompagnée de la lettre suivante:

MONSIEUR,

La ville de Stratford-sur-Avon, à la gloire d'avoir vu naître dans son sein l'immortel Shakespear, auroit voulu joindre celle de compter au nombre de ces Citoyens, celui qui honore si parfaitement la mémoire de ce grand-homme, par la supériorité avec laquelle il rend ces chef-d'œuvres. Les Maire, Echevins & Bourgeois de cette Communauté, s'empressent de joindre un foible témoignage de leurs sentimens, aux applaudissemens que le Public accorde depuis long-temps à vos rares talens: ils vous prient de recevoir des Lettres d'association à leur Communauté, qu'ils vous envoient dans une boîte faite de bois de mûrier que Shakespear a planté de sa propre main; ils se flattent que vous leur ferez l'honneur de les accepter. *Signé*, W. Hunt, Secrétaire de la Ville, par ordre des Maire, Echevins & Bourgeois.

« WICHERLEY, dit M. de Voltaire, fut long-temps l'Amant déclaré de la maîtresse

la plus illustre de Charles II. Cet homme, qui passoit sa vie dans le plus grand monde, en connoissoit parfaitement les vices & les ridicules, & les peignoit du pinceau le plus ferme & des couleurs les plus vraies. Il a fait un Misanthrope qu'il a imité de Molière. Tous les traits de Wicherley sont plus forts & plus hardis que ceux de notre Misanthrope; mais aussi ils ont moins de finesse & de bienséance. La pièce Anglaise est intéressante, & l'intrigue en est ingénieuse; elle est trop hardie sans doute pour nos mœurs. C'est un Capitaine de vaisseau, plein de valeur, de franchise & de mépris pour le genre humain. Il a un ami sage & sincère, dont il se défie, & une maîtresse dont il est tendrement aimé, sur laquelle il ne daigne pas jeter les yeux. Au-contraire, il a mis toute sa confiance dans un faux ami, qui est le plus indigne homme qui respire, & il a donné son cœur à la plus coquette & à la plus perfide de toutes les femmes. Il est bien assuré que cette femme est une Pénélope; & ce faux ami un Caton. Il part pour s'aller battre contre les Hollandais, & laisse tout son argent, ses pierreries, & tout ce qu'il a au monde de bien, & recommande cette femme elle-même à cet ami fidelle, sur lequel il compte si fort. Cependant le véritable honnête-homme dont il se défie, s'embarque avec lui; & la Maîtresse, qu'il n'a pas seulement daigné regarder, se déguise en Page, & fait le voyage, sans que le Capitaine s'apperçoive de son

ſexe de toute la campagne. Le Capitaine ayant fait ſauter ſon vaiſſeau dans un combat, revient à Londres, ſans ſecours, ſans vaiſſeau, & ſans argent, avec ſon Page & ſon ami, ne connoiſſant ni l'amitié de l'un, ni l'amour de l'autre. Il va droit chez la perle des femmes qu'il compte retrouver avec ſa caſſette & ſa fidélité: il la trouve mariée avec l'honnête fripon, à qui il s'étoit confié, & on ne lui a pas plus gardé ſon dépôt que le reſte. Mon homme a toutes les peines du monde à croire qu'une femme de bien puiſſe faire de pareils tours; mais pour l'en convaincre mieux, cette honnéte Dame devient amoureuſe du petit Page, & veut le prendre de force; mais comme il faut que juſtice ſe faſſe, & que dans une pièce de théatre, le vice ſoit puni, & la vertu récompenſée, il ſe trouve à la fin que le Capitaine ſe met à la place du Page, couche avec ſon infidelle, fait cocu ſon traître ami, lui donne un bon coup d'épée au travers du corps, reprend ſa caſſette, & épouſe ſon Page. Vous remarquerez qu'on a encore lardé cette pièce d'une Comteſſe de Pimbèche, vieille Plaideuſe, parente du Capitaine, laquelle eſt bien la plus plaiſante créature & le meilleur caractère qui ſoit au théatre ».

DANS *les Funérailles ou le Deuil à la mode*, comédie Anglaiſe, un Amant dit, en parlant de ſa Maîtreſſe: » Oh! cette charmante Henriette; que ne puis-je la tenir entre mes bras,

bras, & la faire ſuccomber à la fin, après avoir fait quelque réſiſtance » !

Nous avons tous connu le fameux ballet des *Fêtes Chinoiſes*, qui eut un ſuccès ſi brillant à Paris. Le célèbre Garrick, Acteur & Directeur d'un des ſpectacles de Londres, invita le ſieur Noverre à venir le faire repréſenter ſur ſon théatre. Le Roi étoit dans ſa loge; & ſa préſence contint pendant quelque temps les turbulens du parterre, qui avoient juré ne pas laiſſer finir le ballet. Les applaudiſſemens partirent d'abord; mais ils furent mêlés de trois ou quatre coups de ſifflets, & d'autant de voix clapiſſantes, qui répétoient par échos : » Point de Danſeurs » Français ». La Nobleſſe & tous les honnêtes gens redoubloient leur approbation, pour étouffer le bruit des Cabaleurs. Le Roi ſortit fort ſatisfait du ballet, & très-mécontent du manque de reſpect de ſon peuple.

Un autre jour on donna la ſeconde repréſentation. La Salle fut pleine à trois heures. Toute la Nobleſſe s'y trouva pour contenir la cabale, devenue plus nombreuſe. A la levée de la toile, les gens payés pour ſiffler firent un tapage affreux. Les Lords ſautèrent dans le parterre, & fondirent ſur eux le bâton à la main : les Dames, loin d'être effrayées de cette horrible batterie, montroient du doigt ceux qu'il falloit aſſommer. Le ſang couloit par-tout; la danſe ceſſa; & la Nobleſſe chaſſa tous les eſtropiés. On re-

commença le Ballet ; les battemens de mains furent universels ; & fur-tout plus de siffleurs : ils étoient chez le Chirurgien.

A la troisième représentation, qui étoit le jour de la première séance du Parlement, le peuple furieux profita de l'absence des Pairs, & siffla tout à son aise. Il arracha les bancs, les jeta dans le Parterre sur les gens du parti opposé, cassa les glaces & les lustres, & tenta de monter sur le théatre pour massacrer tous les Acteurs ; mais, par l'ordre qui règne dans l'intérieur de ce spectacle, en trois minutes les décorations furent enlevées, & les trapes prêtes à jouer pour engloutir les mutins.

Cette scène, qui dura une partie de la nuit, recommença plus vivement le sur-lendemain. La Noblesse entra dans le Parterre l'épée à la main, & chassa les plus factieux. Elle s'étoit saisie d'un des Chefs de la cabale, & le tenoit suspendu en l'air pour l'étrangler ; mais Garrick s'éleva de l'Orchestre, & cria, pour le sauver, quoiqu'il ne le connût pas : « Messieurs, ne lui faites point de mal ; c'est mon ami ». Il fut lâché sur-le-champ : ce qui prouve également, & la façon de penser de cet Acteur, & la déférence qu'on avoit pour lui en Angleterre. On écouta la Pièce avec assez de tranquillité ; mais à l'ouverture du Ballet, le bruit & le tumulte recommencèrent. Les Lords descendant des Balcons au Théatre, dont les planches étoient hérissées de fers, l'un d'eux défie le peuple ; on lui jette une pomme

pourrie au visage ; il s'élance avec fureur dans l'assemblée ; les autres le suivent : des bras, des jambes, des têtes cassées, des gens à demi écrasés sous les bancs, les Danseurs cachés dans des coins ; tel est le spectacle qui s'offre en un instant. Les mutins sont chassés ; le Parterre se vide ; les Lords remontent sur le Théatre, & présentent la main aux gens de leur parti, pour les faire monter avec eux. Mais tandis qu'ils rallient les Acteurs dispersés, de nouveaux Combattans descendent des troisièmes Loges : le Ballet commence ; le Théatre est couvert de plusieurs boisseaux de pois mêlés de petits clous ; les Lords les balaient avec leurs chapeaux ; on en jette d'autres. Une troupe de Bouchers forcent les portes du Parterre, se déclare pour la Noblesse, & frappe à droite & à gauche sur les Tapageurs, qui sont enfin obligés de céder. Mais on cessa, pour la conservation des Habitans de cette Capitale, de donner le Ballet qui avoit divisé toute la Ville pendant quinze jours, & fait répandre des torrens de sang.

PLUSIEURS années avant que Noverre vînt à Londres, le sieur Monnet avoit déjà essayé d'y établir une Comédie Française, & essuyé les mêmes disgraces. D'abord on inonda ses Acteurs d'un déluge d'écrits satyriques, avant-coureurs de l'orage terrible qui se préparoit. C'est d'un Français, le sieur Desformes, qui étoit alors lui-même

Comédien de cette Troupe, que l'on tient les détails dont on va lire le récit.

« La toile ſe lève, & dans l'inſtant nous ſommes accablés d'une grêle de pommes, de pierres, d'oranges, de chandelles. Etourdis d'un bruit affreux de ſifflets, quelques-unes de nos Actrices s'évanouiſſent; les autres, en tournant leurs regards vers la France, laiſſent échapper leurs brillantes idées de fortune. Notre ſuccès dépendoit de la première repréſentation; & nous nous étions bien promis, que, quelque choſe qui arrivât, nous ne quitterions point le partie. Ainſi, malgré cet horrible tintamarre, nous avançons, une Actrice & moi, ſur le bord de la ſcène, & nous nous mettons en devoir de commencer. Le tumulte redouble; des Loges on deſcend dans le Parterre; du Parterre on monte dans les Galeries. Le Gentilhomme eſt confondu avec le Savetier; mille épées brillent & ſe croiſent au milieu des cris, des gémiſſemens. On ſe bat à coups de canne; on s'arrache les cheveux, les perruques, les cravattes. La Nobleſſe & la Garniſon font, pour nous ſoutenir, des exploits qu'on ne connoît qu'à Londres. Figurez-vous voir un Duc ſe colleter avec un Porte-faix, l'aſſommer à coups de poing, & celui-ci ne ſe rendre, que quand les forces & la voix lui manquent.

Cependant nous continuâmes de jouer, ou plutôt de geſticuler à tort & à travers. Il y eut un moment de ſilence, & nous crûmes les mutins appaiſés. Chacun alloit

s'asseoir, & se disposoit à nous écouter, quand tout-à-coup on apperçoit un Spectre hideux, ou qui paroît tel à son visage déchiré, & aux ruisseaux de sang qui coulent sur ses habits. Il monte sur un banc, au milieu du Parterre, montre ses plaies & excite le peuple. Le combat se renouvelle avec plus de fureur; on prend pour armes tout ce qui s'offre sous la main. Les chandelles, les souliers, les canifs, les perruques trempées de sueur & de sang, tombent à coté de nous & sur nous.

Nos Partisans craignoient, avec raison, queles ennemis ne songeassent à nous envelopper par derrière : pour prévenir cet accident, cinq ou six Milords, suivis bientôt de cent autres Gentilshommes, s'élancent l'épée à la main, du fond du Parterre sur la scène, & forment un rempart pour nous garantir de toute insulte. Au même instant, un des Chefs du parti contraire demande audience ; on l'écoute ; une voix tremblante fait entendre ces mots : « Nous sommes vaincus par la force ; cédons, mes amis ; c'est moi qui vous en prie ». A peine a-t-il fini de parler, que l'orage se dissipe ; on achève la grande Pièce ; la petite est écoutée avec attention, & l'on nous recon duit dans nos maisons avec une escorte.

Le lendemain, comme on craignoit le même désordre, les Officiers & la Noblesse se rendirent de bonne heure au Spectacle, & s'emparèrent du milieu du Parterre. Ils étoient sans épées, mais avec de forts &

courts bâtons. Ils entourèrent un Juge de paix, qui arriva & lut un acte du Parlement, par lequel on défendoit les épées & le tumulte, ſous peine de la vie. On cria : vive le Roi, & la Pièce commença ; mais malgré le Juge de paix & ſon acte, nous fumes ſalués des ſifflets & des hurlemens de la populace. Nos Protecteurs tombèrent auſſi-tôt ſur nos ennemis, ſans leur donner le temps de reſpirer ; l'action dura peu, mais fut vive. Repréſentez-vous une troupe de Cyclopes, frappant à coups redoublés ſur des enclumes. On cria de nouveau : vive le Roi ; & les deux Pièces furent entendues & applaudies.

Quelques ſéditieux voulurent encore troubler les repréſentations ſuivantes ; mais nos Partiſans avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'en moins de deux minutes on s'empara des mutins. Un de ces Tapageurs, armé d'un énorme ſifflet, qu'il avoit fait faire exprès pour ſe diſtinguer, étoit tapi dans un coin du Parterre, où il ſe croyoit bien caché ; mais malheureuſement il avoit été trahi. On le guettoit ; & dans l'inſtant qu'il embouchoit l'inſtrument, il reçut ſur le viſage un coup de poing, qui lui fit entrer le ſifflet juſqu'au milieu du goſier. Au moyen de ces petites exécutions, les Acteurs jouèrent tranquillement ; & nous avions tout lieu de nous flatter que nous aurions déſormais le ſuccès le plus paiſible, lorſqu'un incident nous obligea de diſcontinuer.

Il fut queſtion de l'élection d'un Membre

du Parlement pour la Ville de Weſtminſter. Milord Trent.... d'une des meilleures Maiſons d'Angleterre, étoit sûr de preſque tous les ſuffrages. On lui demanda en pleine aſſemblée, s'il n'étoit pas du nombre de ceux qui avoient ſouſcrit pour l'établiſſement d'une Comédie Françaiſe à Londres. Il proteſta qu'il n'en étoit rien : on exigea ſon ſerment ; il le fit & le répéta même pour plus grande notoriété. Un Apothicaire prit la parole, & jura que non-ſeulement Milord étoit un des Souſcripteurs, mais encore qu'il l'avoit vu mettre l'épée à la main contre ſes Compatriotes, & s'étoit lui-même trouvé dans la mêlée. Il n'en fallut pas davantage pour irriter tous les eſprits : un murmure inſultant s'éleva dans l'aſſemblée ; le bruit de l'action du Milord & de ſon prétendu faux ſerment ſe répandit dans toute la Ville. Le peuple rempliſſoit les rues, criant à haute voix : « Point de Parjure, point de Comédiens Français ». Ces mots devinrent le refrain de mille chanſons : on inſéra dans les papiers publics la copie d'un Acte du Parlement, qui condamne les Parjures au pilori. Cet Acte fut affiché dans tous les carrefours, & à la porte de Mylord Trent...

Enfin, on lui ſuſcita un Concurrent ; & le peuple ſe rendit en foule à la maiſon d'un homme qui ne s'attendoit pas à l'honneur qu'on vouloit lui faire ; auſſi fut-il ſurpris de la propoſition, qu'il rejeta d'abord, fondant ſon refus ſur la médiocrité de ſa for-

tune, qui ne lui permettoit pas de régaler ceux qui donnent leur voix au Candidat. Tout le monde battit des mains, & l'air retentit de mille cris de joie. Les Chefs de cette populace assurèrent qu'il ne lui en coûteroit pas une obole; qu'ils ouvriroient les tavernes à leurs frais, & faisoient voir par-là leur désintéressement. Ils se répandirent dans toute la Ville, & se mirent à crier: « Point de Milord Trent... » : les Spectacles publics étoient interrompus par les mêmes clameurs; & l'on ne souffroit point que l'on commençât une Comédie, qu'auparavant les Spectateurs eussent répété ces mêmes cris. On jetoit des Loges dans le Parterre une foule d'Imprimés, qu'on s'arrachoit, & qui faisoient rire aux dépens du Milord : son Rival, au-contraire, qui ne manquoit pas de se faire voir dans la Loge la plus distinguée, étoit reçu au bruit des applaudissemens. La tempête cessa enfin : les flots se calmèrent; & Milord, par ses largesses, vint à bout de regagner les voix, & fut élu unanimement. Le peuple se contenta de la chûte de notre théatre, & nous fumes seuls les victimes de l'antipathie nationale.



ANECDOTES DRAMATIQUES,

ESPAGNOLES.

L'ESPAGNE connut les Spectacles, dès que les Romains y eurent introduit la bonne poésie. Les ruines de tant d'anciens théatres, qui se conservent encore dans plusieurs villes, prouvent combien on se plaisoit à cette sorte de divertissement. Les Goths & les autres Barbares qui assujettirent ce Royaume, en chassèrent les Muses, & avec elles les amusemens de Thalie. Les Arabes les y rappellèrent, & firent des représentations théatrales, qui, jointes à quelques Drames Provençaux, servirent de modèles aux premières Comédies Castillannes. On les jouoit les nuits de Noël, de Carnaval & de Pâque. Les Sujets étoient, tantôt des amours de Bergers, tantôt des points de notre Religion, comme la naissance du Sauveur, la Passion, la Tentation dans le désert, le Martyr de quelques Saints, &c. C'étoient des Pièces sacrées, qui se jouoient en Intermèdes. On y voyoit le Paradis, l'Enfer, la Trinité, le Saint-Sacrement: on y donnoit la bénédiction; on y chantoit le *Te Deum.*

Dans un de ces actes sacramentaux, intitulé la *Création*, Adam entroit d'un côté sur la scène, le Cahos de l'autre, & le Père

Eternel au milieu. Adam prioit ce dernier de débrouiller le Cahos, & de créer l'homme. Dans un autre, le Démon, pour empêcher Jésus-Christ d'être reçu Chevalier de Saint-Jacques, prouvoit, qu'étant le fils d'un Charpentier, il ne pouvoit produire ses titres de noblesse. Enfin, on n'imagine pas les absurdités de ce genre de spectacle, qui n'est pas même encore totalement aboli. Ce qui étonne le plus, c'est l'application qu'on y fait continuellement des textes de l'Ecriture-Sainte. Il n'y a guère, dans les Prières de l'Eglise & dans les Livres Saints, de passages connus, qui, dans ces scènes burlesques, ne soient employés de la manière la plus indécente. Un Valet demande à une Servante, si elle est pucelle? Oui, sans doute, répond la fille; & aussi-tôt le Valet réplique par ces mots de Saint Thomas: *Nisi videro, non credam.* Ces Pièces se jouent plus fréquemment dans les villes où il y a peu d'étrangers, parce que les préjugés y règnent encore dans toute leur force; au-lieu qu'à Cadix, à Barcelone, à Valence, à Madrid, les Anglais, les Français, les Allemands, qui y sont établis, ont fait revenir, en partie, les Espagnols de ces spectacles ridicules.

LOPÈS de Ruéda, natif de Séville, fut le premier qui donna quelqu'éclat au théatre Espagnol, par le double mérite de la représentation & de la composition. Cervantes, qui l'avoit connu, dit qu'il excelloit dans la

Poésie Pastorale, & la faisoit servir d'intermèdes à ses comédies. Dans ce temps-là, tout l'habillement d'un Acteur, qui pouvoit être formé dans un sac, consistoit en quatre peaux blanches garnies de franges dorées, quatre barbes, autant de chevelures & quelques houlettes. On donnoit le nom de théatre à un espace formé par quatre bancs, sur lesquels on posoit des planches; & les Acteurs étoient élevés d'environ quatre pieds. Une vieille couverture, tirée par deux cordes, faisoit tout l'ornement de la scène. Les Comédiens s'habilloient par derrière, & le Musiciens chantoient de vieilles romances. Ruéda jouoit, d'une manière ravissante, les rôles de Niais, de Fanfaron & de Basque.

Ce qui frappe le plus dans les Auteurs Dramatiques de cette nation, c'est leur prodigieuse fécondité. On ne peut entendre, sans étonnement, que Lopès de Vega ait composé deux mille pièces de théatre; mais quand on connoît la nature & la forme de ces sortes d'ouvrages, ce phénomène apparent est plus aisé à concevoir. Les Espagnols ont un grand nombre de rapsodies sous le titre de Croniques, d'Annales, de Romances, de Légendes, &c. On y trouve quelques anecdotes historiques, quelques Aventures intéressantes, noyées dans un fatras de circonstances merveilleuses, extravagantes, puériles & superstitieuses, que la tradition populaire ne cesse d'y ajouter.

Un Auteur choisit une de ces Aventures, en transcrit, sans choix & sans exception, tous les détails, met seulement en dialogue ce qui est en récit, & donne à cette compilation le nom de *Comédie*. On conçoit qu'un homme qui a de la facilité & de l'habitude, aura plutôt écrit quarante ouvrages de ce genre, qu'un Poëte aujourd'hui n'aura fait une pièce d'un seul acte, où il est obligé de dessiner des caractères, de préparer, de graduer, de développer une intrigue, & de s'assujettir à toutes les lois de la décence, du goût, de la vraisemblance & de l'usage. Notre Poëte Hardy faisoit ses Comédies en trois jours; mais quand on les lit, on n'est pas étonné qu'il en ait donné plus de six cents.

OUTRE les spectacles de la Cour, dont les salles sont également indécentes par l'obscurité, la malpropreté & la puanteur, il y a, à Madrid, deux théatres qui semblent se piquer à l'envi d'être plus mauvais l'un que l'autre. Leur meilleur genre est le bas comique : les comédies écrites sont ennuyeuses, & la déclamation, sur-tout celles des femmes, est nazillarde & insupportable. Les actes sont coupés par des intermèdes bouffons, qui se jouent en im-promptu. Les Comédiens Espagnols réussissent parfaitement en ce genre, pour lequel ils ont autant de talent que de naturel. Ces pièces, qui inspirent la grosse joie, sont communément mêlées de réflexions & de satyres plaisantes;

quelquefois elles se terminent par des ariettes composées dans le goût Italien. L'orchestre est assez bon, mais les voix détestables; aucune Actrice ne sait la musique : je ne parle point des spectacles de la Cour, auxquels a long-temps présidé le fameux Farinelli, qui dirigeoit un des meilleurs opéra de l'Europe.

ANECDOTES DRAMATIQUES,

ASIATIQUES.

LA Nation Chinoise cultivoit, depuis plus de trois mille ans, l'art inventé un peu plus tard par les Grecs, de faire des portraits vivants des actions des hommes, & d'établir de ces écoles de morale, où l'on enseigne la vertu en action & en dialogue. Le Poëme Dramatique ne fut donc long-temps en honneur que dans ce vaste pays de la Chine, séparé & ignoré du reste du monde, & dans la seule Ville d'Athènes. Rome ne le cultiva qu'au bout de quatre cents années. Si vous le cherchez chez les Perses, chez les Indiens, qui passent pour des peuples inventeurs, vous ne l'y trouverez pas; il n'y est jamais parvenu.

Les tragédies que les Chinois représentoient, rouloient sur des sujets de morale, appuyés des exemples de leurs Héros, &

des maximes de leurs Philoſophes. On paſſoit quelquefois dix à douze jours à la repréſentation de ces pièces ; on n'épargnoit aucune dépenſe pour l'appareil extérieur du lieu de la ſcène, & pour la magnificence des habits. Les repréſentations ne ceſſoient qu'après que les Acteurs ſe retiroient, de concert avec les ſpectateurs, ennuyés d'y aller, & de revenir boire, manger & dormir.

Un Voyageur parle ainſi des ſpectacles de la Chine : « Il y a quelques jours que j'aſſiſtai à une de leurs comédies, qui fut jouée, non pas ſur un théatre public (la ſévérité des mœurs empêche de les autoriſer) mais chez un particulier de ma connoiſſance ; car toutes les Villes ont des troupes de farceurs & d'hiſtrions, qui vont dans les maiſons où on les appelle. Vous jugez qu'il n'y a que des gens fort aiſés qui ſoient en état d'avoir chez eux des Comédiens ; auſſi étoit-ce dans le Palais d'un riche Mandarin, qui, ce jour-là, nous avoit priés à dîner.

Dès qu'on ſe fut mis à table, quatre ou cinq des principaux Acteurs, richement habillés, entrèrent dans la ſalle à manger, ſe proſternèrent à terre, & frappèrent quatre fois le plancher avec leur front. Après cette marque de reſpect, ils ſe relevèrent ; & le Chef s'adreſſant au plus notable des Convives, lui préſenta une liſte des comédies que ſa troupe étoit en état de jouer. Lorſqu'on ſe fut décidé ſur le choix, les Muſiciens firent l'ouverture par un con-

cert. Pendant ce temps-là, on couvrit le parquet d'un tapis; & les Comédiens sortirent d'une chambre qui étoit derrière le théatre. Une partie de la pièce consistoit en récits, l'autre en chants. Tous les Acteurs étoient bien vêtus, & changèrent souvent d'habits entre les actes. Ils s'asseyoient pour manger; & lorsqu'un nouveau personnage paroissoit, il annonçoit son nom & son rôle. La pièce, précédée d'un prologue, étoit tirée d'un sujet historique. C'étoit un Empereur, dont la Patrie avoit ressenti les bienfaits, & qui méritoit que le souvenir s'en conservât dans la nation. Ce Monarque se montroit quelquefois dans ses habits royaux, suivi de ses Officiers & de ses Gardes. Pour intermède, on joua une farce qui représentoit un homme trompé par une Courtisanne qu'il croyoit fidelle, quoiqu'elle reçut, en sa présence même, les caresses d'un rival préféré. On nous donna aussi un pantomime, où deux jeunes femmes, bien vêtues & montées chacune sur l'épaule d'un homme, firent l'exercice avec l'évantail, en suivant exactement la mesure & le mouvement de la musique. Au-reste, il ne faut chercher dans les Comédies Chinoises, ni régularité, ni intérêt, ni aucune sorte de vraisemblance. Telle étoit chez les Grecs la tragédie dans son berceau, du temps de Tespis; tels furent en France les anciennes Farces, les Moralités, les Mystères.

On nous donna plusieurs autres spectacles,

où je ne vis rien de lié ni de suivi. Dans une comédie, qui fut jouée en notre présence, arrivèrent plusieurs guerriers armés de pied en cap, avec des masques d'une figure horrible. Après qu'ils eurent fait quelques tours sur la scène, & se furent reconnus les uns les autres, ils prirent querelle entr'eux; & & un des Héros fut blessé dans le combat. Un Ange précédé d'éclairs, avec une épée monstrueuse à la main, vint séparer les Combattans, & les chassa du théatre. Ensuite il remonta au milieu d'un tourbillon de feu & de fumée. Cette pièce fut suivie de plusieurs farces, après lesquelles arriva un gentilhomme Européen en habit galonné, ôtant son chapeau, & saluant tous ceux qui passoient. Je laisse à juger de la figure que devoit faire un Chinois vêtu ainsi à l'Européenne. Le maître interrompit le spectacle, & renvoya les Acteurs, dans la crainte que nous ne prissions ce divertissement pour une insulte. On fit entrer un joueur de gobelets & des sauteurs. Le premier enfonça un fer pointu dans une des colonnes de la salle, & nous demanda de quel vin nous voulions boire, rouge ou blanc. Sur la réponse, il ôta le gobelet, mit un tuyau de plume dans le trou, & en fit sortir le vin qu'on avoit demandé. Il tira de même différentes espèces de liqueurs, que j'eus la curiosité de goûter & que je trouvai excellentes. Un autre prit trois couteaux, les jeta l'un après l'autre; de manière qu'il en avoit toujours un dans chaque main, & le troisième restoit en l'air.

Il réitéra plusieurs fois le même tour, faisissant toujours le couteau par le manche. Si malheureusement il eût manqué son coup, il se seroit infailliblement coupé les doigts. Un autre mit à plomb, dans le milieu de la salle, une canne de bambou, longue d'environ huit ou dix pieds : tandis qu'il la soutenoit, un enfant de dix ans grimpa jusqu'au sommet, avec l'agilité d'un singe ; & s'y plaçant sur le ventre, il tourna en cercle, s'y soutint debout, tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, & enfin sur la tête : il posa ensuite une main sur le haut du bâton, allongea son corps en dehors, presque à angle droit avec le bambou, & demeura long-temps dans cette posture, en changeant seulement quelquefois de main. Je m'apperçus que ce tour dépendoit en partie de celui qui tenoit la canne ; il la portoit sur sa ceinture, & avoit les yeux continuellement fixés sur les mouvemens de l'enfant. Il y a peu de Nation au monde qui égale les Chinois dans les différents tours de ce genre.

Nous vîmes aussi plusieurs Charlatans, avec des singes & des souris, qu'on avoit formés à divers exercices. On remplissoit un panier d'habits; un singe les tiroit successivement, & s'en revêtoit au simple commandement de son maître, sans se tromper jamais sur le choix de l'habit qui lui étoit ordonné. Conformant ensuite ses grimaces à celui qu'on lui faisoit prendre, il dansoit à terre, ou sur la corde, & exécutoit mille tours divertissants. Deux souris attachées à une chaîne s'y embarras-

ſoient & s'en dégageoient ſucceſſivement, avec une adreſſe & une ſubtilité infinies. Leurs mouvemens bizarres nous amusèrent plus que tout le reſte.

Dans un autre ſpectacle qui ſe donna chez l'Empereur, pendant le repas un vieux Tartare chanta une chanſon guerrière au ſon d'un petit carrillon qu'il avoit devant lui, & qu'il frappoit avec des baguettes d'ivoire ; un autre plus jeune ſonna l'alarme, chantant, danſant & battant la meſure. Il entra deux petites filles qui chantèrent & dansèrent de même : elles furent ſuivies de pluſieurs Sauteurs qui firent différents tours, & auxquels ſuccédèrent des Gladiateurs & des Lutteurs. La plupart étoient nus, ou n'avoient pour tout habit qu'un caleçon de groſſe toile. Quand un d'eux recevoit un coup violent, ou ſe bleſſoit, le Prince donnoit ordre qu'on en eût ſoin. S'ils s'acharnoient avec trop de fureur, il faiſoit ſigne qu'on les ſéparât. Ces marques d'humanité, dans un combat inhumain, rendoient ce ſpectacle plus ſupportable. Pluſieurs de ces Lutteurs faiſoient des chûtes, & recevoient des coups ſi terribles, que j'étois ſurpris qu'ils ne ſe tuaſſent pas.

Il parut enſuite deux corps de Tartares, vêtus de peaux de tigres, armés d'arcs & de flêches, montés ſur des chevaux de haute taille. Ils combattirent d'abord comme ennemis, mais enſuite ils ſe réconcilièrent, & commencèrent à danſer au ſon des voix & des inſtrumens. Un Géant couvert d'un

masque affreux, représentant le Diable, vint les interrompre. Après qu'il eut attaqué, à plusieurs reprises, les Tartares réunis, on le tua à coups de flêche, & on l'emporta en triomphe ».

THYNGH-TI, Empereur de la Chine, avoit des vertus; mais il étoit foible, & plusieurs fois il se seroit déshonoré sans les conseils de sa mère Pan-Hyay. Il devint éperdument amoureux d'une Comédienne: sa passion l'entraîna si loin, qu'il répudia l'Impératrice pour mettre l'Histrione à sa place. Il voulut que toutes les Reines assistassent à son couronnement. Enchanté de sa Maîtresse il demandoit à sa mère ce qu'elle en pensoit : « Elle est à merveille, » répondit Pan-Hyay; elle joue avec beau- » coup de vérité, & un premier rôle ne lui » méfied pas ». L'Empereur réfléchit sur cette réponse; on le vit pâlir & rougir successivement; enfin, il prit son parti. « Vous » avez raison, s'écria-t-il; son élévation » n'est aussi qu'une comédie »; & il fit en effet tout ce qui étoit nécessaire pour persuader que le projet qu'il avoit eu n'étoit qu'un jeu.

LES pièces de théatre, au Japon, les chants, les danses, sont des spectacles dont la Nation est fort avide. Loin de les condamner, comme parmi nous, la Religion du pays les autorise & les consacre. Cependant, quoique ces divertissemens fas-

sent partie des fêtes célébrées à l'honneur des Divinités, les mœurs dépravées des Comédiens ne rendent pas leur profession plus honorable qu'en France. Quant au théatre, on y voit des décorations & des machines surprenantes, jointes à une musique bizarre. composée de flûtes, de tambours, de cymbales & de grosses cloches ; ce qui forme un charivari, qui ne peut être agréable qu'à des oreilles Japonoises. Ces Peuples ont cela de particulier, qu'on y règle le chant sur la danse & non la danse sur la musique. A l'égard des machines, il faut avouer qu'après les Chinois, nul peuple ne les entend aussi-bien que ces Insulaires. Nos décorateurs d'opéra auroient besoin d'y aller prendre des leçons : on leur apprendroit à faire paroître des géans monstrueux, des montagnes ambulantes, des villes peuplées & animées, des fontaines saillantes, & mille autres objets, que nous n'imitons que sur la toile.

Ces décorations ne font pas négliger le plaisir de l'esprit & de l'oreille. Les Japonois ont des comédies dont ils ne sont pas moins charmés que nous des nôtres ; les sujets en sont tirés de leur Histoire. On y représente les aventures de leurs Dieux, & quelquefois leurs intrigues amoureuses. Les genres tragique, comique, lyrique & pantomimique, se trouvent ordinairement mêlés dans une longue suite de rôles. Ces ouvrages sont distribués, comme les nôtres, en scènes & en actes. Un Prologue en expose

le plan, mais ſans toucher au dénouement, qui doit toujours cauſer de la ſurpriſe. Les intermèdes ſont des ballets, ou des farces bouffonnes: mais dans les tragédies & les comédies, tout eſt rapporté à la morale. Le ſtyle des premières a de l'emphaſe & de l'énergie, elles roulent toujours ſur des actions héroïques. Les mêmes ſcènes ne doivent pas être répétées d'une année à l'autre. Les Acteurs ſont de jeunes garçons, choiſis parmi les Habitans, qui font la dépenſe du ſpectacle; car chaque quartier de la Ville la fait à ſon tour, une fois ou deux dans l'année. Les Actrices ſont des filles que l'on prend dans les lieux de débauche.

C'eſt une choſe aſſez curieuſe, que la manière dont ceux qui doivent donner la comédie, conduiſent comme en proceſſion les Acteurs & les machines. On voit d'abord, ſous un dais fort riche, un large bouclier, ſur lequel eſt écrit, en gros caractères, le nom de la rue qui fait ce jour-là les fraix du ſpectacle. Il eſt accompagné d'une Muſique bruyante, qui attire une foule de peuple des lieux voiſins, & qui eſt ſuivie des décorations & de tout l'appareil théatral. Ce qu'il y a de plus lourd eſt porté par des hommes à gages; le reſte par des enfans proprement vêtus. Les Acteurs viennent enſuite; & après eux, tous les Habitans du quartier en habits de cérémonie. La marche eſt fermée par une multitude de gens du bas ordre, qui portent des bancs ou des nattes, & qui vont deux à deux.

Comme les ſpectacles ſe donnent aux grandes Fêtes, & que ſouvent ils font partie du culte religieux, les Prêtres occupent toujours les premiers rangs. Ces aſſemblées ſe tiennent dans le voiſinage des Temples, ou dans les Temples même, quand ils ſont aſſez vaſtes. Vis-à-vis du Clergé, ſont aſſis les Gouverneurs, leurs Officiers & leurs Gardes. Le devoir de ces derniers eſt de faire ranger la populace.

Une Fête remarquable eſt celle que célèbre chaque Ville à l'honneur de ſon Patron. Elle commence de grand matin par une Proceſſion générale, qui traverſe les principales rues, ſe rend dans un Temple, & de-là dans la place deſtinée à des repréſentations de tous les genres. On voit d'abord arriver huit jeunes filles diverſement habillées, qui portent à la main des fleurs & un éventail. Elles danſent tour-à-tour ; &, de temps-en-temps, elles ſont relevées par deux vieilles Matrones, qui paroiſſent dans un autre habillement.

La ſcène repréſente enſuite un grand jardin émaillé de fleurs, & au milieu une cabane ruſtique, d'où ſortent à la fois huit autres filles vêtues de blanc, qui exécutent de nouvelles danſes. L'arrivée de huit chars de triomphe, traînés par de jeunes garçons mis galamment, ſuccède à cette décoration. Ces chars portent des arbres de différente eſpèce, une colline couverte de verdure, une épaiſſe forêt, au milieu de laquelle eſt un Tigre endormi, une Baleine à demi ca-

chée dans les eaux, & plusieurs autres figures de grandeur naturelle.

On voit paroître à leur suite une montagne mobile, une fontaine environnée d'arbres, un tonneau, & enfin une maison, qui fait place à une danse de deux Géans; un troisième sort de la montagne, armé d'une longue épée, & suivi de sept Chinois, qui entrent en lice avec ces Colosses. Le combat fini, un de ces Géans met en pièce le tonneau où est enfermé un jeune garçon, qui récite un discours avec autant d'éloquence que de grâces. Il danse ensuite avec le Géant, tandis que trois singes, sortant de la fontaine avec des têtes de poisson, sautent autour d'eux, en les contrefaisant. Les autres décorations qui paroissent successivement, sont un arc de triomphe à la Chinoise, une maison de campagne, le train d'un Roi du Japon qui voyage, un puits avec tous les instrumens nécessaires dans un incendie, une montagne couverte de neige; le tout mêlé d'Acteurs, de Danseurs & de Pantomimes.

LES Persans ont, en général, un goût très-décidé pour les spectacles. Il n'est pas de Gouverneur un peu considérable qui n'ait ses Lutteurs, ses Musiciens, ses Danseuses. Les premiers sont encore ce qu'ils étoient chez les Grecs, excepté qu'ils ne s'exercent qu'à la lutte. Les Musiciens & les Danseuses occupent les théatres. Tout

s'y chante comme dans nos opéra ; & ce qui rend l'analogie encore plus marquée, la danse y est réunie au chant ; & la galanterie est l'apanage des Danseuses : mais un Français chercheroit vainement une *Armidie* sur la scène Orientale. Les Drames Asiatiques ne consistent que dans des peintures lascives de l'amour & de ses plaisirs les plus immodérés. Les Actrices, pour l'ordinaire, se surpassent dans ces descriptions. Leur danse n'est ni moins expressive, ni moins indécente ; elles y joignent une légéreté extraordinaire, une volubilité, une variété dans leurs mouvemens, qui étonnent. La danse n'est pratiquée que par elles dans toute la Perse ; on y regarde cet exercice comme infame.

L'ÉTABLISSEMENT de la Foi Chrétienne dans les Indes étoit le sujet d'un ballet que donnèrent les Jésuites Portugais à Goa, exécuté par de jeunes Indiens que ces Pères avoient baptisés & instruits. La première entrée se fit par un Maître à danser seul, qui s'en tira assez bien pour un Portugais. Les autres Danseurs étoient habillés conformément à leur rôle, mais sans masque, & avoient tous une couronne de fleurs sur la tête. L'entrée, qui fit connoître le sujet du ballet, étoit de quinze personnes, dont les unes portoient différentes pièces d'une colonne brisée, qu'ils rejoignoient ensemble, pour la rétablir & la dresser ; les autres avoient

avoient des guirlandes de fleurs, dont ils ornoient la colonne quand on l'avoit rétablie. Au bout de cette colonne, on voyoit une fleur qui s'ouvroit d'elle-même, & laissoit appercevoir une Image de la Vierge tenant entre ses bras l'Enfant-Jésus. Plusieurs jets d'eau de senteur sortoient en même-temps, comme autant de fontaines, de toutes les parties de la colonne, & répandoient une ordeur exquise dans toute la Salle. Cette entrée étoit suivie de douze jeunes Indiens, qui jouoient chacun d'un instrument différent. Des Morisques masqués dansoient ensuite aux castagnettes, qui répondoient à la Musique avec la plus grande justesse. Un homme seul venoit après; il étoit vêtu & masqué à l'Espagnol, & tout couvert de nids d'oiseaux, avec des mines & des attitudes bouffonnes : c'étoit comme la farce de ce ballet. La pièce finissoit par une entrée de douze petits garçons habillés en singes, & par une Musique à la Portugaise. Les Jésuites donnoient de temps-en-temps de ces sortes de divertissemens, tant pour attirer les Idolâtres à la Religion Chrétienne, que pour amuser & récréer les enfans après leurs études.

Le dernier jour de l'année on donne, en Sibérie, un spectacle, dont le but est de rappeler l'idée de la mort, & dont le motif principal, dans ceux qui y jouent, est de gagner quelque argent. « Nous vîmes tout-

à-coup, dit un Voyageur, entrer dans notre chambre une troupe de Masques. L'un d'eux, habillé de blanc, tenoit une faulx qu'il aiguisoit avec un morceau de bois; il vint droit à moi, me menaça avec sa faulx, & me dit : Christ veut que tu meures. Parmi les autres Masques, l'un étoit le Diable, un autre la Mort; quelques-uns, des Musiciens; & d'autres, des hommes & des femmes qui dansoient au son des instrumens. La Mort & le Diable les regardoient, en disant : Ces gens-là seront bientôt en notre pouvoir. Comme ce spectacle ne nous amusoit pas, nous donnâmes bien vîte à la mort de quoi boire à notre santé, & toute la compagnie prit congé de nous ».

Pâque & les autres grandes Fêtes, où les théatres sont fermés en Europe, sont proprement les jours de spectacle en Sibérie. pour donner une idée de ce qu'on y joue, je rapporterai une courte analyse d'une de ces représentations théatrales : on y reconnoîtra nos anciens Mystères, nos anciennes Moralités; & l'on conclura qu'en Sibérie, l'Art Dramatique n'est précisément que ce qu'il étoit en France il y a quatre siècles. Le premier acte s'ouvre par des chants : un petit garçon se présente ensuite, & vient souhaiter une bonne Fête aux spectateurs. Un autre, habillé comme on nous peint le Diable, fait marcher devant lui un Vieillard, qui lui représente la foiblesse de son âge. L'esprit infernal fait mille espiégleries; lui met autour du cou un serpent empaillé,

qui tient une pomme dans ſa gueule ; & le vieil Adam tombe à ſes pieds, ſans connoiſſance & ſans vie. La Mort entre, une faulx à la main, & ſe prépare à enlever le cadavre. Le petit Diable s'y oppoſe ; mais Jéſus-Chriſt, une croix d'une main, & de l'autre une couronne, oblige l'eſprit infernal à s'enfuir. La vertu de la croix donne au vieil Adam une nouvelle vie. Jéſus-Chriſt le fait lever, lui met ſur la tête la couronne ; & le Vieillard tranſporté de joie, lui témoigne ſa reconnoiſſance. Le Sauveur lui dit de le ſuivre dans le Ciel : ils diſparoiſſent l'un & l'autre. Dans l'acte ſuivant, on joue les dix Commandemens de Dieu ; & dans le troiſième, le Baptême. Içi un homme armé, repréſentant un Seigneur Tartare, vante ſa bravoure avec fanfaronade. Deux Chrétiens, ſans armes & demi nus, s'approchent de lui, le dépouillent de ces habits, font apporter une cuve, le jettent dedans, l'arroſent de trois ou quatre ſceaux d'eau, le font renoncer à ſes vêtemens, à ſes armes, & à tout ce qu'il poſsède. Voilà l'Image & le Symbole du Baptême. On fait enſuite quelques bouffonneries ; & le ſpectacle finit comme il a commencé ; c'eſt-à-dire, que le Diable, le vieil Adam, la Mort, Jéſus-Chriſt reparoiſſent ſur la ſcène ; & un petit garçon vient prononcer un diſcours, ſuivi de chants. Toutes ces pièces ſont verſifiées ; & les jeunes gens qui les débitent le font avec une aſſurance étonnante. Ce ſont les Prêtres qui préſident à ces jeux, & qui exercent les Acteurs.

L'IMPÉRATRICE Elisabeth fit construire à Moscou la premiere Salle d'Opéra; elle est très-vaste & peut contenir cinq mille spectateurs. Peu de temps après, on donna, pour la première fois, à Pétersbourg, un Opéra en langue Russe. L'Auteur des paroles, l'Auteur de la Musique, les Acteurs & les Actrices étoient tous de la Nation. Ce phénomène fut suivi d'un plus remarquable encore par sa singularité; c'étoit une Musique de chasse, qui, par son goût & son exécution, se distingue de toutes les autres Musiques de ce genre en Europe.

CATHÉRINE II, étant montée sur le Trône, appella à sa Cour le fameux Balthasar Galuppi, surnommé Buranelle, Maître de Musique de la Chapelle de Saint Marc à Venise, un des plus célèbres Compositeurs de l'Italie moderne. Sa *Didone Abbandonata* eut le plus grand succès. Après la premiere représentation, l'Impératrice remit elle-même à l'Auteur une magnifique boîte remplie de pièces d'or. A Galluppi a succédé Tomaso Traetta, Artiste Napolitain non moins célèbre; de sorte que l'Opéra de Pétersbourg est aujourd'hui un des plus brillants de l'Europe.

ANECDOTES
MÊLÉES
ET BONS-MOTS.

UN homme, dont l'avarice étoit connue, ſe vantoit d'avoir fait une perte conſidérable au jeu, ſans dire un ſeul mot : « Je » ne m'en étonne point, répartit un plai» ſant ; les grandes douleurs ſont muettes ».

L'AVEUGLE-NÉ de Puiſeaux, en Gatinois, eſtimoit la proximité du feu au degré de la chaleur ; la plénitude des vaiſſeaux, au bruit que font en tombant les liqueurs tranſvaſées ; & le voiſinage des corps, à l'action de l'air ſur ſon viſage. Il s'étoit fait de ſes bras des balances fort juſtes ; & de ſes doigts, des compas preſque infaillibles. Le poli des corps n'avoit guère moins de nuances pour lui, que le ſon de la voix. Il jugeoit de la beauté par le toucher, & faiſoit entrer dans ce jugement la prononciation & le ſon de la voix. Il adreſſoit au bruit & à la voix très-sûrement. On rap-

porte qu'il eût, dans sa jeunesse, une querelle avec un de ses frères, qui s'en trouva fort mal. Impatienté des propos désagréables qu'il essuyoit, il saisit le premier objet qui lui tomba sous la main, le lui lança, l'atteignit au milieu du front, & l'étendit par terre. Cette aventure & quelquesautres, le firent appeler devant le tribunal du Lieutenant de la Police de Paris, où il demeuroit pour lors. Les signes extérieurs de la puissance qui nous affectent si vivement, n'en imposent point aux Aveugles. Le nôtre comparut devant le Magistrat, comme devant son semblable; les menaces ne l'intimidèrent point. « Que me ferez-vous, dit-» il à M. Hérault. — Je vous jetterai dans » un cul de basse-fosse, lui répondit le Magistrat. — Eh! Monsieur, lui répliqua » l'Aveugle, il y a vingt-cinq ans que » j'y suis ».

UN Prince étranger, jeune & plein d'esprit, mais disgracié de la nature, entendit dire derrière lui, dans un jardin public: *Regardez-donc, c'est un Esope.* Se retournant aussitôt, il répondit: *Vous avez raison, car je fais parler les bêtes.*

EN 1783, le jour qu'on donna à Versailles le bal paré, la foule étoit grande; & dans le moment où elle se portoit du côté du Roi qui n'étoit pas encore assis, Sa Majesté

dit : *Mais on nous presse beaucoup.* A ces mots, tout ce qui entouroit le Monarque, fit quelques pas en arrière. M. le Comte du Nord s'éloigna aussi, & dit au Roi : *Pardonnez, Sire, je me comptois en ce moment au nombre de vos sujets, & je croyois comme eux, ne pouvoir trop approcher de Votre Majesté.* Louis XVI lui tendit la main & le plaça à côté de lui.

LE Prince Henri, frère du Roi de Prusse, étant allé voir Mademoiselle la Chevalière d'Eon, on offrit à S. A. R. des rafraîchissemens. La mère de notre Héroïne lui présenta de magnifiques prunes. Le Prince la pria de le dispenser d'accepter ce fruit. *Que faites-vous donc là, ma mère ?* s'écria Mademoiselle d'Eon : *Monseigneur n'est pas venu dans ce pays-ci pour des prunes.*

UNE Dame qui dans une compagnie faisoit la belle chanteuse, qui ne pouvoit pas achever son air, dit à un homme d'esprit assis à côté d'elle : *Je vais le prendre en* mi. — *Non pas, Madame, restez-en* là.

DANS le temps que M. d'Arnaud étoit à la Cour de Berlin, on s'entretint un jour, chez le Roi, de métaphysique & de morale. *Pour M. d'Arnaud*, dit Frédéric le Grand, *c'est un homme qui a des principes, il croit en*

Dieu. — *Oui, Sire, oui, j'y crois. N'eſt-il pas néceſſaire qu'il y ait un être au-deſſus des Rois.*

UNE Courtiſanne diſoit qu'elle connoiſſoit les livres de morale : *Oui*, dit un plaiſant, *comme les voleurs connoiſſent la maréchauſſée.*

LA Reine ayant voulu entendre M. de Beaumarchais qui pince très-bien de la harpe, le fit venir dans ſon appartement; elle le fit aſſeoir, ce qui donna de la jalouſie à quelques Seigneurs. Un d'entr'eux, lorſque la Reine fut ſortie, lui préſenta ſa montre enrichie de diamans, & le pria de lui en dire le prix; M. de Beaumarchais, fils d'un Horloger, devina que ce Seigneur vouloit l'humilier, il prit la montre, fit ſemblant de l'examiner, & la laiſſa tomber; le Seigneur lui dit bruſquement : *Vous êtes bien mal adroit.* — *Cela eſt vrai*, répartit M. de Beaumarchais, *& c'eſt la raiſon qui a empêché mon père de m'apprendre ſon métier.*

UN Prince railloit un jour un de ſes amis courtiſan, qui l'avoit ſervi dans pluſieurs ambaſſades, & lui diſoit qu'il reſſembloit à un bœuf : *Je ne ſais à qui je reſſemble*, répondit le courtiſan ; *mais j'ai eu l'honneur de vous repréſenter en pluſieurs occaſions.*

UNE femme fenfée, à qui on rapportoit que fon mari faifoit la cour à plufieurs jolies femmes, répondit affez délicatement : *Il m'importe peu que mon mari promène fon cœur toute la journée, pourvu que le foir il me le rapporte.*

UN père avoit fes raifons, pour ne pas exagérer devant fa fille le bonheur du mariage : *Celle qui prend mari*, lui difoit-il, *fait bien ; mais fait mieux, celle qui n'en prend pas.* — *Mon père*, répondit la doucette, *faifons bien, fera mieux qui voudra.*

A LA première repréfentation de l'*Œdipe*, un jeune Seigneur frappa fur l'épaule de l'auteur, la pièce finie, en lui difant : « C'eft à merveille, Voltaire ». Le Poëte, enivré de fon fuccès, trouva ce ton trop familier, & ripofta : « Je fuis bien Monfieur » pour vous, je crois. — Mais, reprit le » Seigneur, il y a une fi grande différence » entre vous & moi ! — La feule que j'y » trouve, répondit fièrement Voltaire, c'eft » que je porte mon nom, & que vous traînez » le vôtre ».

UN ivrogne difoit à un de fes ennemis, « Je te hais comme un verre d'eau ».

ON demanda à un homme de diſtinction deux mille écus pour les fraix funéraires de ſa femme, qu'il avoit été ravi de perdre : « Deux mille écus, s'écria-t-il ! J'aimerois » autant qu'elle ne fût pas morte ».

ON conſeilloit à un Miſanthrope mélancolique de fréquenter ſes amis : *Hélas !* dit-il, *je n'en ai point.*

UN Magiſtrat attendoit que Léopold, Duc de Lorraine, ſortît de ſon appartement, pour lui demander un emploi dont on venoit de diſpoſer en faveur d'un autre. Le Duc, voulant ſauver le déſagrément d'un refus au ſolliciteur, l'interrompit au milieu de ſon compliment, & lui dit : *Soyez content, Monſieur, votre ami vient d'obtenir la charge que vous me demandez pour lui.* Mém. des hommes illuſtres de Lorraine.

LE Duc de Montmorenci, qui fut décapité à Touloſe, aimoit à répandre des bienfaits. Ce Seigneur, voyageant en Languedoc, apperçut dans un champ quatre laboureurs qui dînoient à l'ombre d'un buiſſon. Approchons-nous de ces bonnes-gens, dit-il à ceux qui le ſuivoient, & demandons leur s'ils ſe croient heureux. Trois répondirent,

que bornant leur félicité à certaines commodités de leur condition que Dieu leur avoit données, ils ne souhaitoient rien dans le monde. Le quatrième avoua franchement qu'une chose manquoit à son bonheur: C'étoit de pouvoir acquérir certain héritage que ses pères possédoient. — Et si tu l'avois, cet héritage, dit M. de Montmorenci, serois-tu content? — Autant que je le puis être, répondit le paysan. — Combien vaut-il, demanda le Duc? — Deux mille francs, répondit le paysan. — Qu'on les lui donne, reprit le Duc, & qu'il soit dit que j'ai rendu un homme heureux en ma vie. *Le Vassor.*

ON demandoit à un homme son avis sur un homme surpris en adultère: *Je le trouve un peu paresseux*, répondit-il.

UN Avocat, homme d'esprit, faisoit la cour à une Demoiselle qu'il se proposoit d'épouser, lorsqu'un Officier se déclara son rival; & lui dit qu'il falloit se battre en duel, ou lui laisser le champ libre. Mais l'Avocat accepta le défi, & promit de se trouver à l'heure & à l'endroit convenu. Il ne manqua pas de s'y rendre; mais il dit à son adversaire qu'il ignoroit absolument l'art de l'escrime, & qu'il avoit apporté deux pistolets bien chargés, dont il lui donna le choix. Paroissant se piquer de sentimens généreux,

le jurisconsulte dit à son rival de tirer le premier, le militaire cède à ses instances, & voit tomber à ses pieds l'homme qui excitoit sa jalousie. Alors il craint les poursuites de la Justice, & se hâte de prendre la poste & d'aller se cacher dans le fond de sa Province. Au bout de quelque temps, il rencontre une personne de Paris qui alloit souvent dans la maison de la Demoiselle, & qui lui demande quelle a pu être la raison de son départ précipité ? Quoi, répond » l'Officier, vous ne savez pas mon affaire ? » C'est moi qui ai tué l'Avocat un tel. — » Que dites-vous ! s'écrie l'autre, votre heu- » reux rival se porte à merveille, il vient » d'épouser votre ancienne maîtresse. C'est » donc à vous qu'il a joué le singulier tour de » feindre être blessé à mort, afin de se dé- » livrer d'un concurrent trop dangereux » ? Le Militaire fut d'abord furieux d'avoir été pris pour dupe, & finit par rire de la supercherie : l'Avocat lui avoit présenté deux pistolets chargés seulement à poudre.

LE premier coup d'œil jeté sur la société civile ne laisse aucun doute que la femme ne soit inférieure à l'homme pour la force ; mais cette foiblesse de la femme ne vient-elle pas de la tranquillité de ses occupations ; & dans l'état de nature ayant les mêmes besoins que l'homme, n'auroit-elle pas aussi la même force & la même activité pour y satisfaire ? L'histoire d'une jeune fille sauvage publiée

en 1755, autorise cette question. Cette jeune fille âgée pour lors de neuf à dix ans, étoit entrée sur la brune dans le village de Songi en Champagne, au mois de septembre 1731. Elle avoit les pieds nus, le corps couvert de haillons & de peaux, les cheveux sous une calotte de callebasse, le visage & les mains noirs comme une négresse ; elle étoit armée d'un bâton court & gros par le bout en forme de massue. Un paysan effrayé de cette figure, lâcha sur elle un dogue armé d'un collier à pointes de fer. La sauvage le voyant approcher en fureur, l'attendit de pied ferme, tenant sa petite masse d'armes à deux mains, dans la posture de ceux qui, pour donner plus d'étendue aux coups de leur coignée, la lèvent de côté ; voyant le chien à sa portée, elle lui déchargea un si terrible coup sur la tête, qu'elle l'étendit mort à ses pieds...... On remarqua qu'elle avoit les doigts des mains, sur-tout les pouces extrêmement gros par proportion au reste de la main ; elle a dit elle-même depuis, que ces pouces plus gros & plus forts lui étoient bien nécessaires pendant sa vie errante dans les bois ; parce que lorsqu'elle étoit sur un arbre, & qu'elle en vouloit changer sans descendre, elle s'appuyoit les deux pouces sur une branche, & s'élançoit sur l'arbre voisin comme un écureuil.... Cette sauvage, quelques jours avant qu'elle fût prise, fut apperçue nageant & plongeant dans la rivière, d'où elle sortit quelque temps après, tenant un poisson dans chacune de

ses mains, & une anguille entre ses dents. Rendue à la société civile, elle a néanmoins toujours conservé une forte inclination pour se jeter dans l'eau, où elle pêchoit à la main, & nageoit comme un poisson malgré le froid & la gêlée. *Hist. d'une jeune fille sauvage.*

TIBÈRE, exilé de Rhodes sous le règne d'Auguste, se plaisoit à consulter les devins sur le haut d'un rocher fort élevé au bord de la mer ; & si les réponses du prétendu Prophète donnoient lieu à ce Prince de le soupçonner d'ignorance ou de fourberie, il le faisoit à l'instant précipiter dans la mer par un esclave. Un jour ayant consulté dans le même lieu un certain Trasulius, regardé comme habile dans cette science, & ce devin lui ayant promis l'Empire & toutes sortes de prospérités : *Puisque tu es si habile*, lui dit Tibère, *tu dois savoir ton horoscope ; dis-moi combien il te reste de temps à vivre ?* Trasulius, qui se douta sans doute du motif de cette question, examina, avec une feinte sécurité, l'aspect & la position des astres au moment de sa naissance. Bientôt après il laissa voir au Prince une surprise qui fut suivie de frayeur ; & s'écria : *Qu'il étoit, à cette heure même, menacé d'un grand péril.* Tibère, satisfait de cette réponse, l'embrassa, le rassura, & acceptant pour oracle tout ce qu'il lui avoit dit de favorable, le mit au nombre de ses amis. *Tacite, liv. VI des Annales.*

Un autre Aſtrologue ſe tira auſſi ingénieuſement d'un pareil danger du temps de Louis XI. Cet Aſtrologue avoit prédit qu'une Dame, que le Roi aimoit, mourroit dans huit jours. La choſe étant arrivée, le Prince fit venir l'aſtrologue, & commanda à ſes gens de ne pas manquer à un ſignal qu'il leur donneroit, de ſe ſaiſir de cet homme, & de le jeter par les fenêtres. Auſſitôt que le Roi l'apperçut : « Toi qui prétends être un ſi » habile homme, lui dit-il, & qui ſais ſi » préciſément le ſort des autres, apprends-» moi dans ce moment quel ſera le tien, & » combien tu as encore de temps à vivre » ? Soit que l'Aſtrologue eut été ſecrètement averti du deſſein du Roi, ou qu'il s'en doutât : « Sire, lui répondit-il, ſans témoi-» gner aucune frayeur ; je mourrai trois jours » avant Votre Majeſté ». Le Roi n'eut garde, après cette réponſe, de donner aucun ſignal pour le faire jeter par les fenêtres ; au-contraire, il eut un ſoin particulier de ne le laiſſer manquer de rien. *Lettres de Bourſault.*

Le menſonge qui ſauve, vaut mieux que la vérité qui nuit. Un Roi avoit ordonné la mort d'un eſclave. Ce malheureux au déſeſpoir, accabla le Prince d'imprécations dans une langue étrangère. Le Roi demandant ce qu'il avoit dit, un courtiſan d'un caractère doux & humain répondit : Seigneur, cet

infortuné vient de dire. « Le Paradis eſt pour » ceux qui répriment leur colère & qui par» donnent aux hommes ». Le Roi, touché de ces paroles, fit grâce à l'eſclave. Un autre Courtiſan, ennemi du premier, dit alors : il n'eſt pas permis de déguiſer la vérité devant ſon Souverain ; cet homme vient d'outrager le Roi.... « J'aime mieux, dit le » Monarque, le menſonge qu'il m'a fait, » que la vérité que vous me dites ; car il avoit » envie de faire du bien, & vous du mal » ; & il le chaſſa de ſa préſence.

Monſieur de la Valletrie, Officier, en revenant au point du jour d'une maiſon de campagne, où le ſoupé avoit demeuré toute la nuit, s'entendit appeler en paſſant ſous les fenêtres d'un couvent de Capucins. Il leva la tête, vit un Père qui lui fit ſigne de l'attendre, en l'aſſurant qu'il alloit être à lui dans le moment. En effet, le Capucin parut auſſitôt : « Ah ! c'eſt vous, M. de la Valletrie », s'écria le Moine, après l'avoir conſidéré avec ſes lunettes : « que je ſais gré au haſard de vous avoir fait paſſer par ici. Vous êtes un galant homme, qui avez des mœurs, de la religion, & le Ciel va vous en récompenſer : allez, conſolez-vous : ſi vous n'êtes pas riche, vous le ſerez bientôt ; c'eſt moi qui vous en réponds ; mais ne perdons point de temps, commencez à dreſſer votre intention pour prononcer mentalement un acte de grâce & de reconnoiſ-

ſance : vous le devez, les cieux vont être ouverts pour vous ». M. de la Valletrie ſurpris d'un pareil propos, répondit au Père en ſouriant, qu'il ne croyoit pas qu'il dût lui avoir de ſi grandes obligations. « Vous riez, répartit le Père Anſelme (c'étoit le nom du Capucin), rien de plus poſitif cependant que ce que je viens de vous annoncer ; mais à la manière dont vous me répondez, il ſembleroit que vous ne me remettez pas, ajouta le Moine ? Cependant je confeſſe les Officiers de votre Régiment, & vous êtes un de ceux qui êtes venu à moi le plus ſouvent ». M. de la Valletrie ayant fixé avec plus d'attention le Capucin, le reconnut enfin. » Pardonnez, Père Anſelme, reprit-il ; je confeſſe que je ne vous ai pas d'abord remis ; mais vos jeûnes & votre dernière maladie vous ont ſi fort changé, que je ne ſuis on ne peut pas plus excuſable. — Laiſſons cela, reprit le Père, & ſuivez-moi. Vous pourrez dire avant une heure que vous avez trouvé la fortune dans le ſein de la misère ; mais voilà le monde, ou pour mieux dire le Créateur qui, quand il lui plaît, fait tous les jours de rien quelque choſe, & de quelque choſe rien ». L'Officier auroit cru que le cerveau du Père s'étoit dérangé depuis qu'il ne l'avoit vu, s'il n'en avoit pas entendu encore parler la veille, comme un ſujet des plus ſenſés & des plus conſidérés de ſa maiſon. Il l'accompagna ſans rien dire davantage, en tâchant de deviner en lui-même quels pouvoient donc être ces grands

biens dont il venoit de lui parler avec tant d'exagération. Après avoir fait deux cents pas le long des murs du Couvent, le Père Anſelme s'arrêta à une petite porte qui étoit celle du cimetière, & l'invita à y entrer. « C'eſt donc ici où je dois trouver la fortune que vous venez de m'annoncer, lui dit en riant l'Officier? Je conviens qu'on gagne beaucoup à la mort, parce qu'on n'a plus beſoin de rien; mais j'avouerai en même-temps de bonne foi que je ne ſuis pas encore preſſé de faire fortune à ce prix. — Entrons, entrons, s'écria le Père Anſelme avec impatience; attendez, & dans peu vous changerez bien de langage. De plus, je ne vous crois pas homme à avoir peur que je vous enterre ici tout vif; il faudroit bien d'autres bras que les miens pour y parvenir ». Auſſi-tôt que M. de la Valletrie eut paſſé la porte, le Père la referma avec beaucoup de précaution: enſuite il le conduiſit dans une petite chapelle, où il le fit aſſeoir. « Ecoutez à préſent ce que j'ai à vous apprendre, lui dit-il, & béniſſez Dieu qui nous écoute, & qui a bien voulu vous choiſir pour vous donner les richeſſes que je vais vous remettre. Il y a deux jours qu'ayant aſſiſté ſur le ſoir à l'enterrement d'un de nos Pères, continua le Moine, je ſuis reſté ici après que la Communauté a été retirée pour réciter quelques prières ſur ſa tombe. J'avois gardé le mort durant les trois derniers jours de ſa maladie, & j'étois ſi accablé de fatigue, que je me ſuis endormi,

en priant pour ſon ame. J'ai été réveillé en ſurſaut quelque temps après, par des cris affreux que l'on jetoit : *A l'aide*, *au meurtre*, réitéroit-on ; & puis : *Mon Dieu*, *mon Dieu*, *ne m'enverrez-vous pas enfin du ſecours*. Il étoit nuit noire, ces cris ſembloient partir du grand chemin : j'ai volé à la porte par laquelle je viens de vous introduire dans ce lieu ; je l'ai ouverte, & j'ai couru du côté où j'avois entendu crier : j'ai été long-temps ſans rien rencontrer à cauſe de l'obſcurité, & parce que je n'entendois plus rien. Enfin de nouveaux gémiſſemens ayant encore frappé mon oreille, j'ai tourné du côté d'où ils venoient : redoublez votre attention : j'ai entrevu à cent pas de cette maiſon une chaiſe dans laquelle il y avoit un homme qui ſe plaignoit. J'ai ouvert la portière : juſte ciel ! quelle a été mon horreur ! j'ai remarqué à la foible lumière des étoiles, que ce malheureux nageoit dans ſon ſang ; à l'exclamation que j'ai faite, il ma prié d'une voix lamentable & mourante, d'étancher le ſang qui couloit de ſes bleſſures, pendant qu'il m'apprendroit ce qu'il déſiroit. Je lui ai répondu que j'étois ſeul, que ne voyant pas clair, il falloit que j'allaſſe au Couvent qui n'étoit pas éloigné, pour chercher le Père Apothicaire, qui lui donneroit les ſecours dont il avoit beſoin. — Dieu ſoit loué, reprit le mourant, puiſqu'il a permis que le malheur qui m'arrive m'ait conduit au port du ſalut : allons, mon Père, il en faut vîte profiter pour m'aſſurer l'éternité. Ecoutez-moi, mon très-cher

Moine, puiſque vous l'êtes, a-t-il continué; les momens ſont trop précieux pour les perdre en vains complimens : apprenez que je ſuis Juif; que je me nomme Iſaac; qu'un malheureux Rabin qui a ſu que je me faiſois inſtruire pour changer de religion, & que je méditois un voyage pour aller abjurer dans la ville prochaine, a juré ma perte : qu'inſtruit ſans doute du jour de mon départ, il m'a ſuivi; qu'à mon égard, dans la prévention que j'avois tout à craindre de cet homme, qui me menaçoit depuis long-temps, je ne marchois que la nuit; mais eſt-il des précautions contre des ſcélérats ? Le traître a profité de ma prévoyance pour aſſurer ſon crime, & pour le cacher; il y a environ une demi-heure qu'il a paru à la portière de cette voiture, où il m'a dit d'une voix effroyable, en me portant un coup de poignard : *C'eſt ainſi que doivent être punis les traîtres qui oſent renoncer à leur culte* : *meurs*, ajouta-t-il, en m'en frappant d'un ſecond, *& ſache que c'eſt Iſmaël, le Rabin, qui venge la honte dont tu voulois couvrir la Tribu.* Le poſtillon, au premier abord de ce ſcélérat, qu'il a pris pour un voleur, s'eſt enfui. Le temps qui s'eſt paſſé depuis ce malheureux moment qui m'a fait perdre tout mon ſang, juſqu'à votre arrivée, mon Père, a pourſuivi le Juif, m'ôte tout eſpoir de revenir à la vie : ainſi ne nous occupons d'abord que de mon ame, c'eſt-là le principal, Dieu ordonnera du reſte; & pourvu qu'il me reçoive dans ſa miſéricorde, je mourrai content. — Touché de ces ſaintes

difpofitions, & pénétré de douleur de voir cet honnête homme dans l'état où il fe trouvoit, je lui ai dicté avec un zèle ardent les prières qu'il devoit dire après moi, pendant que j'étanchois le fang qui couloit de fes bleffures, à la lumière de l'aurore qui commençoit à paroître, afin de lui donner le temps de recevoir le baptême : il m'a dit qu'il avoit dans une de fes poches un flacon d'eau des Carmes : je lui en ai frotté le nez, & fait avaler. Un peu moins foible après ce léger fecours, j'ai eu le temps de lui adminiftrer les Sacremens de Baptême & de Pénitence; le Juif plus tranquille après fon abjuration & ces fecours fpirituels, m'a dit que j'ouvriffe le coffre de fa chaife : quand j'ai eu fait ce qu'il me prefcrivoit, il m'a montré deux caffettes. Elles contiennent tout mon bien, a-t-il continué, je l'avois réduit en ce petit volume pour l'emporter plus aifément, dans la vue de quitter pour jamais les Juifs, & de vivre avec ceux de la religion que je viens d'embraffer. L'une eft remplie d'or & l'autre de bijoux & de pierreries : le tout monte à plus d'un million; emportez-les toutes les deux; mais écoutez bien ceci : j'en donne une à votre couvent, pour participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y feront tant qu'il fubfiftera; mais fouvenez-vous bien que je lègue l'autre à la première perfonne qui paffera dans cet endroit, où j'ai été fi cruellement affaffiné; que ce foit homme ou femme, n'importe : ainfi Père Anfelme, a continué le mourant, en s'affoi-

bliſſant de plus en plus, ne manquez pas, auſſitôt que vous m'aurez fermé les yeux, de porter ces caſſettes dans votre couvent; enſuite vous monterez à l'une des fenêtres qui donnent ſur le grand chemin, & le premier qui y paſſera, vous l'appelerez, le ferez entrer, & vous lui laiſſerez le choix de prendre des deux caſſettes celle qu'il voudra; telle eſt ma volonté dernière dont je charge votre conſcience & votre probité. J'aurois pu laiſſer cette riche ſucceſſion à mes collatéraux; mais outre que ce feroit fournir de nouveaux moyens à des Juifs d'en faire un mauvais uſage, ces biens que j'ai mal acquis pendant ma jeuneſſe, doivent être rendus par forme de reſtitution à celui dont le Ciel fera le choix pour l'acquit de ma conſcience. Cependant, afin que ces dernieres diſpoſitions ne puiſſent être conteſtées, en cas que vos ſcrupules vous obligent d'appeler la juſtice, prenez l'écritoire que vous voyez ſur ce couſſin, elle contient tout ce qu'il faut pour écrire : dreſſez le codicile tel que je viens de l'énoncer, & ſi Dieu m'en donne la force, je le ſignerai. — J'ai exécuté de point en point ce que le Juif converti venoit de me preſcrire. Je n'ai pas eu plutôt fini, que je lui ai lu ce que j'avois écrit, & il la ſigné. Il étoit temps; un moment après il m'a dit qu'il ſe mouroit : je l'ai aidé à le faire chrétiennement; enfin, il eſt expiré dans mes bras, en invoquant Dieu avec une confiance & une piété qui m'a fait fondre en larmes, & déſirer une auſſi ſainte

mort. Le premier de mes ſoins lorſqu'il a eu les yeux fermés, a été d'aller à la Communauté appeler le Gardien; il m'a ſuivi, & je lui ai rendu compte en chemin de tout ce qui venoit de m'arriver; après y avoir réfléchi, mon Supérieur m'a dit que pour ne point nous compromettre, il falloit mander la juſtice, & lui faire le rapport de ce qui s'étoit paſſé; & que, comme le Juif n'avoit fait le don de la caſſette au couvent qu'à condition qu'on exécuteroit à la lettre ſes dernières volontés, je montaſſe à la cellule qui donne ſur le grand chemin, afin de diſtinguer la première perſonne qui paſſeroit, pour lui remettre le dépôt qui m'avoit été confié ». — Le Père Anſelme ayant terminé de cette manière ſon récit, ſe leva, ouvrit le devant de l'autel, montra les deux caſſettes à M. de la Valletrie, & lui dit de choiſir celle qui lui conviendroit. L'Officier prit la première venue; elle étoit fort peſante; le bon Père auroit bien déſiré de ſavoir ce qu'elle contenoit; mais la Valletrie qui regardoit toujours comme un ſonge ce qui venoit de lui arriver, s'écria qu'il ſatisferoit ſa curioſité un autre jour, ſe trouvant fatigué, & ayant beſoin de repos; cependant avant que de ſe retirer, il exigea une copie du teſtament d'Iſaac de la main du Capucin avec certificat de ſa part, par lequel la caſſette qu'il emportoit, lui avoit été remiſe en vertu du codicile dont il avoit copie; le Père ayant déſiré de ſon côté une décharge du legs, M. de la Valletrie la lui

vous, & n'appréhendez rien d'un homme de 125 ans. Après avoir loué la sagesse de ses conseils, & condamné l'injustice du Souverain, le vieillard demanda au Lord s'il n'avoit pas eu besoin de papiers importants pour sa famille, pour sa noblesse, pour sa fortune. Oui, *répond vivement Milord S**** : ces papiers ont été perdus, & cette perte me cause celle des trois quarts de ma fortune, & des titres qui m'intéressent encore davantage. Eh bien ! *réplique le vieillard*, vous voyez cette cassette, prenez cette clef & ouvrez. Le Lord trouve en effet ce qu'il avoit cherché long-temps & sans succès. A qui dois-je un service si rare !— O mon fils ! viens embrasser ton bisaïeul... Le Lord est surpris d'une pareille rencontre.

Écoute, *dit le vieillard*, tu connois les excès de notre nation, ses crimes envers son Roi légitime ; tu sais que Charles I perdit la vie sur un échafaud, qu'un homme masqué lui trancha la tête ; on a ignoré jusqu'à présent quel étoit cet homme ; eh bien ! ce monstre abominable, c'est moi... oui, c'est moi. La vengeance a pu me conduire à cet énorme attentat ; je croyois avoir éprouvé de la part de ce Prince des injustices, des violences, un dernier affront... Je le soupçonnai d'avoir séduit ma fille. J'immolai mon devoir, l'État, l'humanité à mon aveugle rage. Je me livrai entièrement au barbare Cromwel ; je lui frayai le chemin du trône ; je n'aspirai qu'à me venger ; j'exigeai de l'usurpateur une récompense de mes perfi-

dies; je demandai qu'il me fût permis de porter la main fur mon maître... de lui arracher la vie. Charles fut qu'il mourroit de ma main... Depuis ce jour, déchiré de remords, odieux à moi-même, je n'ai plus eu de repos, j'ai erré quatre-vingts ans dans l'Europe, dans l'Afie, inconnu à tout le monde, à ma famille même, dans la plus profonde indigence. Il femble que le Ciel, pour me faire fubir un plus long fupplice, ait voulu prolonger ma vie au-delà des bornes de la nature. De retour dans ma patrie, j'y vivois ignoré de ceux même dont les fecours m'étoient néceffaires. Cette caffette étoit le feul refte de ma fortune & de mon exiftence paffée; j'ai appris ta difgrace honorable & ton mérite; avant de finir, j'ai voulu contribuer à ton bonheur, & te remettre un bien qui t'eft dû.... Hâte-toi de me quitter, de m'oublier, ou plutôt, en déteftant mon crime, pleure fur ma mémoire; c'eft tout ce que j'ofe exiger de ta tendreffe. Si le repentir fuffifoit pour expier un femblable forfait, il y a long-temps que j'aurois appaifé la vengeance divine.

Milord S***, agité à-la-fois par l'horreur, la tendreffe, la pitié, fe jette dans les bras du vieillard : Ah! j'oublie tout, vous avez des remords, vous êtes malheureux, & vous êtes mon père, c'eft tout ce que je vois.

Il veut engager fon bifaïeul à le fuivre en Ecoffe fous un nom étranger : le vieillard refufe : enfin, il paroît céder aux inftances,

aux larmes de ſon fils, qui, empreſſé d'adoucir ſon affreuſe ſituation, revient le lendemain & ne ſe trouve plus; les perquiſitions les plus exactes furent inutiles. Sans doute que cet être miſérable n'avoit pas voulu ſe montrer à ſa famille, & qu'il alla finir ſes jours affreux dans un aſyle auſſi obſcur que celui où il étoit.

NOUS ne connoiſſons que depuis peu de temps la belle action de Péliſſon. Fouquet étoit heureux, il avoit excité & animé l'envie; elle parvint à le rendre coupable aux yeux de Louis XIV; il fut mis à la Baſtille; ſes amis l'abandonnèrent; & perſuadé que la baſſeſſe & l'intérêt chercheroient tous les moyens de le perdre, il craignit que la recherche de ſes papiers ne fût la cauſe de ſa ruine. Il regrettoit que le feu n'eût ôté à ſes perſécuteurs les ſeules armes dont ils pouvoient ſe ſervir; mais Péliſſon, ſon ſecrétaire & ſon ami, avoit eu ſoin de les ſouſtraire aux perquiſitions de la haine. Il falloit en inſtruire le priſonnier; il ne voit d'autre moyen pour y parvenir, que de ſe mettre au nombre de ſes accuſateurs.

L'action du ſecrétaire révolte les eſprits les plus indifférents; elle paroît odieuſe aux hommes intéreſſés à la condamnation du Surintendant. Peliſſon n'ignore pas les diſcours qu'il excite, & les reproches qu'on lui prodigue; le peu d'amis qui reſtoient au priſonnier vont le ſupplier de ſe déſiſter du

rôle affreux dont il s'eſt chargé. Il oppoſe une réſolution inébranlable à leurs inſtances; il dira la vérité, & il la ſoutiendra en préſence de Fouquet. Il eſt confronté à ſon maître, qui lui dit, en le voyant : *C'eſt vous Péliſſon ! Vous auſſi contre moi !* Ferme dans ſon projet, armé de toute l'impudence du délateur le plus audacieux, il cite à Fouquet des faits contre leſquels le priſonnier s'élève avec l'indignation de l'innocence accuſée. *Pouvez-vous trahir à ce point la vérité ? Vous êtes un impoſteur, & vous ne baiſſez point les yeux !. Oh!* répond Péliſſon, dont le regard & l'expreſſion étoient ceux de la colère, *vous n'auriez pas la hardieſſe de me démentir avec tant d'aſſurance, ſi vous ne ſaviez pas que vos papiers ſont brûlés.*

Fouquet l'entendit; il ſaiſit toute l'adreſſe de Péliſſon; il vit bien que, pour l'inſtruire, il avoit imaginé cette délation qui devoit le conduire juſqu'à lui. Le ſecrétaire, ſatisfait d'avoir réuſſi dans ſon projet, ſe livra au déchaînement public, ſans perdre cette tranquillité d'ame qu'il devoit à la jouiſſance d'une action honnête; & lorſque le vrai motif de ſa démarche fut connu, & qu'il eut obtenu les éloges & l'admiration qu'elle méritoit, il fut également inſenſible à la vénération & aux hommages qu'on lui prodiguoit. Il diſoit qu'on étoit bien peu de choſe à ſes propres yeux, quand on ne fondoit ſon exiſtence morale que ſur l'opinion d'autrui. Péliſſon étoit connu pour un bel-eſprit du ſiècle de Louis XIV, par ſon hiſ-

toire de l'Académie Françaiſe ; quelques littérateurs ont lu les mémoires qu'il eut le courage d'écrire en faveur de ſon ami diſgracié ; on l'eſtimoit, mais on ne ſavoit pas que l'homme étoit bien au-deſſus de l'écrivain. La philoſophie aura produit tout le bien qu'elle peut faire aux hommes, lorſqu'elle les aura convaincus que les vertus ſont bien ſupérieures aux talens.

LE Préſident Jeannin fut envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne ; ce qui lui a valu depuis le nom de *Jeannin de Caſtille.* Les fiers Eſpagnols qui connoiſſoient l'extraction de ce grand-homme, ſe plaignirent à leur Roi que les Français avoient tant de mépris pour eux qu'ils envoyoient un Ambaſſadeur qui n'étoit pas ſeulement Gentilhomme. Le lendemain de cette plainte l'Ambaſſadeur eut ſon audience : le Roi en conſéquence lui demanda : *Etes-vous Gentilhomme ?* il répondit : *Oui, ſi Adam l'étoit. De qui êtes-vous fils ?* continua le Roi : le Préſident répliqua : *De mes vertus.* Ces paroles pleines de nobleſſe & de vérité frappèrent le cœur du Roi, qui l'honora d'un accueil favorable & l'écouta. Il acquit dans la ſuite l'eſtime parfaite de Sa Majeſté & la vénération des grands, & il traita avec ſuccès à cette Cour, où il fut généralement regretté.

UN jour un Ambaſſadeur d'Eſpagne, cauſant avec Henri IV, lui diſoit qu'il eût bien

voulu connoître ses Ministres pour s'adresser à chacun d'eux suivant son caractère : *Je m'en vais*, lui dit le Roi, *vous les faire connoître tout-à-l'heure* : ils étoient dans l'antichambre en attendant l'heure du conseil. Il fit entrer le Chancelier Sillery, & lui dit : *Monsieur le Chancelier, je suis fort en peine de voir sur ma tête un plancher qui ne vaut rien & qui menace ruine. Sire*, dit le Chancelier, *il faut consulter des Architectes, bien examiner toutes choses, & y faire travailler s'il en est besoin ; mais il ne faut pas aller si vîte.* Le Roi fit entrer ensuite Monsieur de Villeroy, & lui tint le même discours ; il répondit, sans regarder seulement le plancher : *Vous avez grande raison, Sire, cela fait peur.* Après qu'il fut sorti, entra le Président Jeannin, qui, à la même question, répondit fort différemment: *Sire ; je ne sais pas ce que vous voulez dire : voilà un plancher qui est fort bon. Mais*, répartit le Roi, *n'y vois-je pas des corruptions ? ou j'ai la berlue. Allez, allez, Sire*, répondit le Président, *dormez en repos, votre plancher durera plus que vous ;* il sortit ensuite. Le Roi dit alors à l'Ambassadeur : *Vous les connoissez présentement : le Chancelier ne fait jamais ce qu'il veut faire, Villeroy dit toujours que j'ai raison, Jeannin dit tout ce qu'il pense, & pense bien ; il ne me flatte pas, comme vous voyez.*

UNE Demoiselle alloit épouser un jeune-homme qui l'aimoit autant qu'il étoit aimé ; l'intérêt ne présidoit point à cet engagement ;

il alloit se former sous les auspices de l'amour le plus tendre. Quelques jours avant de marcher à l'autel, le jeune-homme s'apperçoit que des papiers nécessaires lui manquent; il demande un délai de quinze jours pour aller chercher ses papiers, & promet de hâter la conclusion d'un mariage auquel sa vie même est attachée. Son épouse future n'écoutoit point ses raisons, elle s'abandonnoit aux plaintes, aux alarmes; elle ne voyoit, elle ne ressentoit que la douleur d'être séparée d'un objet qui lui étoit si cher. Enfin, il fallut consentir à un départ indispensable. Mais la trop sensible amante, sans écouter ni les bienséances, ni les représentations de sa famille, faisoit sans cesse éclater ses regrets sur un délai, qui cependant avoit un terme très-court. Une lettre qu'elle reçut ne calma qu'un instant sa vive impatience; son amant, après lui avoir renouvellé les protestations d'une tendresse éternelle, lui marquoit le jour de son arrivée. Elle dévance de plusieurs heures l'instant qu'elle doit revoir son amant, elle vole sur la route, enfin elle apperçoit un carrosse de remise, elle en approche palpitante de joie, & cherche de ses yeux son bien aimé: « — Où est-il? où est-il? Monsieur***, n'est-il pas dans ce carrosse? » daignez m'instruire » .... Un homme d'un certain âge, & qui avoit une tristesse profonde peinte sur le visage, sort de la voiture: — « Mademoiselle, je puis vous satisfaire.... » — O ciel! il n'est point ici, Monsieur! ce-

» pendant il m'avoit assurée... — Je suis son
» oncle, Mademoiselle, & je viens tout
» exprès... — Auroit-il changé, Monsieur?
» Ses parens ne voudroient-ils plus?...
» Hélas! je ne le vois point, je ne le vois
» point!... Un soupir vous échappe, Mon-
» sieur... faut-il que je renonce à cette
» union?... — Mademoiselle... Mademoi-
» selle, armez-vous de beaucoup de courage;
» non, mon neveu ne s'est point rendu cou-
» pable envers vous... une maladie...
» —Une maladie... je cours... je vais...
» oh! mes parens me le permettront...
» — Ces marques de bonté, Mademoi-
» selle... sont inutiles » ... A ces mots,
le vieillard verse un torrent de larmes: —
« Est-ce que vous ne m'entendez point, Ma-
» demoiselle? —Il seroit mort »! L'oncle se
tait, & il cède à une abondance de sanglots.
— « Quoi! il ne seroit plus »! Elle apprend
qu'une mort subite lui a enlevé son amant
la veille qu'il devoit partir, & qu'il n'a eu
que le temps de prier son oncle d'aller voir
sa maîtresse, de lui dire qu'il mouroit en
l'aimant plus que jamais, & de faire tout son
possible pour la consoler. *Il n'est plus!* répète
l'infortunée d'un ton pénétré; & dès ce mo-
ment son esprit s'égare, tous ses sens sont
livrés à un désordre que nul remède ne peut
guérir. Cette malheureuse victime de l'amour
survit à son amant pour être toute entière
au trait qui l'a frappée; depuis près de cin-
quante ans, malgré la rigueur de la saison,
elle fait à pied, tous les jours, une route
d'environ deux lieues, & se rend à l'endroit

où elle espéroit trouver le jeune-homme de retour ; il ne lui échappe que ces mots : *Il n'est point encore arrivé ! je reviendrai demain.* Toujours ensevelie dans une profonde douleur, voilà depuis cinquante années les seules paroles qu'elle profère. Quelques personnes avoient donné le barbare conseil de la renfermer ; les Magistrats, plus compatissants, ont décidé qu'on ne la priveroit point de la liberté, sa folie n'étant nullement préjudiciable à la société, mais bien digne de ce respect, de cette vénération pleine d'égards qu'on doit aux malheureux.

Un jeune-homme de Paris né avec de la fortune, de l'esprit, de la figure, mais avec une ame ardente, agitée des plus vives passions, aimoit une Demoiselle d'une naissance inférieure à la sienne, & l'aimoit comme il étoit capable d'aimer, c'est-à-dire, à la fureur ; son amante étoit aussi passionnée que lui ; & leur intelligence ne put long-temps se cacher. Un frère de la Demoiselle troubla leur bonheur mutuel ; il étoit d'un caractère fougueux, emporté, & toujours prêt à mettre l'épée à la main : aussi étoit-il très-estimé dans la classe de ces étourdis qu'on appelle des tapageurs. Il signifia brusquement à l'amant de sa sœur, de cesser toutes ses visites ; les représentations, les prières, les promesses d'obtenir le consentement de la famille pour une union sortable, rien ne put fléchir ce personnage hors d'état d'en-

tendre raiſon. L'amant ſe vit forcé de tirer l'épée pour repouſſer des inſultes groſſières; il ne ſongeoit qu'à défendre ſes jours, & qu'à ménager ceux de ſon agreſſeur; mais ce cruel ennemi ſe livrant trop à une fureur aveugle, s'enferra lui-même & tomba noyé dans ſon ſang. Au déſeſpoir de cet événement affreux, qui avoit eu pluſieurs témoins, le jeune homme courut chez ſa maîtreſſe lui apprendre la triſte néceſſité où il étoit de ſe ſéparer d'elle. Vivement frappée de ce malheur imprévu, l'infortunée Demoiſelle n'eut pas la force de ſoulager ſa douleur par un torrent de larmes, elle expira dans les bras de ſon amant. Celui - ci auroit bien déſiré que la mort l'eût réuni à ce qu'il avoit de plus cher; mais une mort ignominieuſe révoltoit juſtement ſon cœur; il étoit pourſuivi, il n'y avoit pas un inſtant à perdre; il prit le mouchoir de cou de ſa maîtreſſe, comme le dernier gage d'une tendreſſe qui devoit faire ſa félicité, & ſe rendit promptement à Bruxelles. Arrivé dans cette ville, il y vécut dans la retraite, fuyant tous les plaiſirs, ne ſe livrant qu'aux ſombres chagrins dont il étoit dévoré. Un jeune-homme, logé dans la même maiſon que lui, l'intéreſſa par un air de mélancolie & de triſteſſe; il ſe forma bientôt entre eux une amitié intime. Mais le généreux fugitif de Paris n'eut pas plutôt épuiſé ſa bourſe en faveur de l'inconnu qu'il ne le revit plus. Il n'auroit tenu qu'à lui de ne point éprouver l'indigence; il pouvoit reve-

nir dans sa patrie, puisque sa grâce étoit obtenue; mais le séjour lui en étoit devenu odieux. Cependant, sa famille voyant qu'elle faisoit en vain les plus vives instances pour le rappeler, cessa de lui envoyer des secours, afin de le forcer à se rendre aux vœux de ses proches. Ce moyen occasionna la catastrophe la plus malheureuse; le jeune-homme, indigné d'être si infortuné dès le commencement de sa carrière, se voyant trompé, abandonné par un ami, à la veille d'être avili par le manque d'argent, & se remettant sans cesse devant les yeux l'image d'une maîtresse adorée, dont il avoit causé la mort, forma la funeste résolution de terminer sa vie. Le jour qu'il choisit pour le terme de ses peines, il parut d'une gaieté extrême; après avoir dîné, il écrivit plusieurs lettres; & alla les mettre à la poste; ensuite il s'éloigna de la ville d'environ une demi-lieue, & se précipita dans le canal. On retira son cadavre, mais trop tard, pour le rendre à la vie. Jusqu'au dernier moment, il conserva le souvenir de son fatal amour : il avoit attaché autour de son cou le mouchoir de sa maîtresse.

GROTIUS, illustre par ses talens, & surtout par son amitié pour le grand pensionnaire Barneveld, fut condamné par cette seule raison à une prison perpétuelle, & enfermé dans le château de Louvenstein le 16 juin 1619. Mais il eut le bonheur au bout de

quelque temps de se sauver par le conseil & l'industrie de son épouse. Cette femme avoit remarqué que les gardes de la forteresse lassés de visiter & de fouiller un grand coffre rempli de linge qu'on envoyoit blanchir à Gorcum, ville voisine, commençoient à le laisser passer sans l'ouvrir. Elle crut qu'on pourroit tirer parti de cette négligence, & conseilla à son mari de se mettre dans le coffre à la place du linge. Mais pour ne rien hasarder, elle fit des trous au coffre à la place où Grotius devoit tourner le visage, & s'enferma dedans autant de temps qu'il en falloit pour aller de Louvenstein à Gorcum. Cet essai ayant parfaitement réussi elle choisit un jour que le Commandant étoit obligé de s'absenter, alla rendre visite à la Commandante, & lui parla dans la conversation de la santé de son mari qu'elle feignît si foible, qu'elle vouloit, disoit-elle, renvoyer tous ses livres dans un coffre, afin de l'empêcher de travailler. Le lendemain elle arrange son mari à la place des livres. Deux soldats viennent prendre le coffre & l'emportent. L'un d'eux trouvant le coffre plus lourd qu'à l'ordinaire: *Il faut*, s'écria-t-il, *qu'il y ait quelque Arménien là-dedans*, façon de parler alors en usage. *Effectivement*, répondit Madame Grotius, *il y a des livres Arméniens*. On descendit le fardeau avec beaucoup de peine. Aux soins, aux agitations de la tendre épouse, un des soldats eut encore quelques soupçons. Il demanda la clef, elle ne se trouva pas; il alla prendre les ordres de la Comman-

dante, qui, instruite dès la veille, répondit qu'on laissât passer le coffre, & qu'elle savoit que c'étoient des livres qui étoient dedans. Grotius fut ainsi transporté, non sans beaucoup d'inquiétudes jusqu'à Gorcum, d'où il passa à Anvers. Le Commandant irrité de voir son prisonnier échappé, fit resserrer plus étroitement sa femme, & lui intenta un procès criminel. Il y eut des Juges qui opinèrent à la retenir prisonnière à la place de son mari; mais les États-Généraux, auxquels elle présenta sa requête, lui accordèrent son élargissement. Une telle femme, dit Bayle, mériteroit, dans la république des lettres, non-seulement une statue, mais aussi les honneurs de la canonisation : car c'est à elle que nous devons les excellents ouvrages que son mari a mis au jour, & qui ne seroient jamais sortis des ténèbres de Louvenstein, s'il y eut passé toute sa vie, comme les Juges choisis parmi ses ennemis l'avoient résolu.

MONSIEUR d'Apchon, Archevêque d'Auch, apprend que le feu embrase & dévore une maison dans sa ville épiscopale. Il sort soudain de son palais & se transporte au lieu de l'incendie pour ordonner les secours nécessaires, & pour soulager les malheureux. On lui dit que deux enfans sont restés dans une chambre que le feu environne. Le vertueux Prélat crie à haute voix, *Deux mille francs à celui qui les délivre !* Personne

n'ose affronter le danger. *Mille écus!* s'écrie-t-il avec transport ; & un moment après, plus vivement encore : *Douze cens livres de rente!* Mais aucun homme du peuple assemblé n'ayant assez de hardiesse pour tenter l'entreprise, l'intrépide Archevêque déchire sa soutane, & lui-même s'élançant à travers les flammes, va chercher les infortunées victimes, & les rapporte vivantes. Il fait plus, portant au comble la grandeur d'ame & la générosité, ce digne apôtre de la religion & de l'humanité a placé sur la tête de ces mêmes enfans les 1200 livres de rente, qu'il offroit à celui qui auroit eu le courage de les arracher aux flammes. Voilà un évêque, voilà un père, voilà un héros !

JOSEPH II ayant fait une visite dans tous les hôpitaux de Vienne au moment qu'on s'y attendoit le moins, étoit sur le point de terminer sa visite, lorsqu'il apperçût une petite porte dans un coin très-obscur. Sa Majesté Impériale en demanda l'ouverture, & fut obéie, mais avec un sorte de répugnance qui augmenta sa curiosité. Le Monarque descend dans une espèce de cachot ; son premier regard tombe sur une personne encore assez jeune & de bonne mine : elle étoit couverte de lambeaux, & couchée sur un peu de paille mal-propre. L'Empereur surpris, ému, interroge la personne ; elle l'instruit de ses malheurs avec une noble contenance, que l'humiliation & les souf-

frances ne lui avoient point ôtée. « Je suis » fille de condition, & j'ai l'honneur d'être » votre sujète, dit-elle, » après s'être jetée aux pieds du souverain : « il y a long-temps » que je souffre ici la honte & la misère, » sans avoir mérité ce double châtiment ; » le cri de la douleur n'a pu percer ces murs » épais. J'avois 20 ans lorsque j'eus le malheur » de plaire au Baron de B.. Son amour n'étoit » point délicat ; il ne cherchoit qu'à satis- » faire une passion violente ; je ne lui en » laissai qu'un moyen, l'hymen. Il m'épousa ; » je lui ai donné trois fils, dont j'ignore le » sort. Avant ma détention, j'ai appris qu'il » s'étoit réfugié en Moravie, où il a contracté » un nouveau mariage : je ne voulus point » me plaindre ; je l'aurois perdu. Sa nouvelle » épouse, inquiète & méfiante, a obtenu » sur lui de me sacrifier ; il y a plusieurs » années que je fus enlevée au milieu de la » nuit, & conduite ici, après avoir été » privée de mes enfans. Votre Majesté daigne » s'attendrir, je le vois ; elle brisera donc » mes fers. Mais, Sire, continue cette » femme généreuse, j'ai trois fils ; la honte » de mon mari réjailliroit sur eux, si elle » éclatoit ; je vous conjure d'épargner le » coupable en leur faveur ; si à cette bonté » vous voulez ajouter un bienfait, daignez » m'assurer un asyle dans un monastère, & » me faire revoir mes enfans, pour que je » les presse encore une fois sur le sein qui » les a nourri ». L'Empereur, attendri sur le sort de cette infortunée, lui accorde sa

demande ; c'eſt lui qui pourvoit à ſes beſoins. Il a fait chercher par-tout les trois jeunes Barons, dont il veut bien ſe charger lui-même. La ſeconde femme du Baron a été punie de ſa cruauté par une priſon perpétuelle ; & le mari, de ſon infidélité, par l'exil, & la privation de ſes biens, dévolus à ſes enfans.

En 1709, temps de guerre & de diſette, l'illuſtre Fénélon, Archevêque de Cambrai, fit dreſſer des tables dans tous les appartemens de ſon palais, pour nourrir les infortunés habitans de la campagne. Tandis que le vertueux Prélat ſe promenoit autour de ces tables, il vit un payſan, jeune encore, qui ne mangeoit point, & paroiſſoit profondément affligé. Fénélon vient s'aſſeoir à ſes côtés pour le diſtraire ; il lui dit qu'on attendoit les troupes le lendemain, & qu'il retourneroit bientôt dans ſon village : « Je » n'y retrouverai plus ma vache, répondit » le payſan ; ce pauvre animal me donnoit » beaucoup de lait & nourriſſoit mon père, » ma femme & mes enfans ». Fénélon promit alors de lui donner une autre vache, ſi les ſoldats s'emparoient de la ſienne. Mais après avoir fait d'inutiles efforts pour le conſoler, il voulut avoir une indication préciſe de la chaumière qu'habitoit ce payſan à une lieue de la ville : il partit enſuite à dix heures du ſoir, à pied, avec ſon ſauf-conduit & un ſeul domeſtique ; il ſe rendit au

village, ramena la vache à Cambrai vers le milieu de la nuit, & alla sur-le-champ en donner avis à ce pauvre laboureur.

UN faiseur de critiques périodiques, disoit dans une compagnie qu'il distribuoit la gloire : *Oui*, *Monsieur*, lui répondit quelqu'un, *si généreusement*, *que vous n'en gardez pas pour vous.*

UNE Dame de condition faisoit un reproche au dernier Ambassadeur Turc en France, de ce que la loi de Mahomet permettoit d'avoir plusieurs femmes : *Elle le permet*, *Madame*, lui répondit galamment cet Ambassadeur, *afin de pouvoir trouver dans plusieurs*, *toutes les qualités qui sont rassemblées dans vous seule.*

M. DE Maléfieux disoit un jour à M. le Duc d'Orléans, Régent, au sujet d'un traité qu'il venoit de signer, qu'il auroit été à propos d'insérer dans quelque article, un mot d'équivoque qui pût fournir un prétexte pour renouveler la guerre : *Bon* ! répondit le Prince, *quand on a de quoi faire la guerre*, *on ne donneroit pas un sou d'un prétexte.*

FRANÇOIS Ier sut qu'un de ses Officiers se plaignoit de ce qu'il accabloit de biens

tant de gens fort riches, & qui eussent pu se passer de sa libéralité, tandis qu'il le laissoit à l'écart, lui qui avoit besoin de tout. Le Roi le fit venir devant lui : *Je sais*, lui dit-il, *que vous vous plaignez de moi. Tenez, voici deux bourses égales ; l'une est pleine d'or, il n'y a que du plomb dans l'autre ; choisissez : nous verrons si ce n'est pas plutôt à la fortune qu'à moi que vous devez vous en prendre.* L'Officier choisit, & prit malheureusement la bourse remplie de plomb. *Eh bien*, lui dit le Roi, *à qui tient-il que vous ne vous enrichissiez ?* Il joignit à cette réflexion, qui peut en produire bien d'autres, le don des deux bourses.

HENRI IV ayant convoqué à Rouen une assemblée des Notables de son Royaume, finit ainsi son discours, qui étoit plein de force & de dignité : « Je ne vous ai point ici » appelés, comme faisoient les Rois mes » prédécesseurs, pour vous faire approu- » ver ma volonté, mais bien pour entendre » vos conseils & vos avis, pour les croire » & suivre en tout & par-tout, comme si » j'étois en tutelle ; c'est une envie qui ne » prend guère aux Rois qui ont la barbe » grise comme moi, & qui sont, grâces à » Dieu, victorieux comme moi ; mais la » grande affection que j'ai pour mes sujets, » & l'extrême envie que j'ai qu'ils m'estiment » aussi bon & paisible que légitime Roi, me » feront trouver bon tout ce que vous me » conseillerez devoir faire ».

Gabrielle d'Eſtrées, ſi connue ſous le nom de la belle Gabrielle, aſſiſtoit à l'ouverture de cette Aſſemblée, derrière une tapiſſerie; elle entendit le diſcours du Roi, qui voulut ſavoir ce qu'elle en penſoit: elle avoua qu'elle n'avoit jamais oui mieux dire; mais qu'elle étoit étonnée qu'il eût parlé de ſe mettre en tutelle. « Ventre-ſaint-gris! reprend le Roi, » il eſt vrai; mais je l'entends avec mon épée » au côté ».

HENRI IV ſortoit du bal, & venoit de ſe mettre au lit quand on lui apprit la nouvelle que les Eſpagnols avoient ſurpris Amiens. « Allons, dit-il en ſe levant, c'eſt » aſſez faire le Roi de France, il eſt temps » de faire le Roi de Navarre ». Il fait ſes diſpoſitions, aſſiége la ville & la reprend en préſence d'une armée de vingt-quatre mille hommes, qui n'oſa pas même approcher de lui. Le Parlement de Paris étant venu haranguer le Roi à cette occaſion: « Meſſieurs, » dit le Roi, voilà le Maréchal de Biron » que je préſente également à mes amis & » à mes ennemis ». C'étoit faire partager à Biron la gloire du ſuccès, comme il avoit partagé les dangers de l'entrepriſe.

QUELQUES troupes qui paſſoient en Allemagne, pilloient des maiſons des payſans, & faiſoient du déſordre en Champagne, Henri IV dépèche auſſi-tôt pluſieurs

Capitaines, & leur dit: « Partez en dili-
» gence, donnez-y ordre; vous m'en répon-
» drez. Quoi! si on ruine mes sujets, qui
» me nourrira? qui soutiendra les charges
» de l'État? qui payera vos pensions? Vive
» Dieu! s'en prendre à mon peuple, c'est
» s'en prendre à moi ».

Un Auteur Allemand, cité dans le Journal des Savans, rapporte ce procès singulier entre un mari & l'amant de sa femme. Il arriva que cette femme perdit toutes les marques de vie; on ne douta point qu'elle n'eût expiré; on la mit dans le cercueil, & le mari fit toutes les cérémonies de la sépulture. L'amant, dont les regrets étoient plus inquiets, alla la nuit faire r'ouvrir le tombeau, remarqua un reste de chaleur naturelle; il la fit enlever: la femme revint. Alors le mari la voulut reprendre. L'amant la refusa, & soutint que le mari s'étant hâté de la mettre au tombeau, il étoit censé y avoir renoncé; que lui ayant rendu les honneurs funèbres, elle n'étoit plus à lui; qu'elle appartenoit au premier occupant; qu'à l'égard de l'amant qui l'avoit ressuscitée, elle commençoit une nouvelle vie pour lui, & non pour le mari, qui s'étoit pressé de l'enfermer dans le cercueil, & qui ne la réclamoit peut-être que pour le point-d'honneur, & pour sauver les apparences. On répondoit pour le mari, qu'il n'y a que la mort qui puisse dissoudre les

nœuds du mariage, & qu'il rentroit dans ſes premiers droits par le retour de ſa femme au monde. L'Auteur Allemand ſe range, en qualité de Juriſconſulte, du côté du mari.

ON connoît l'excès de la paſſion des Hollandais pour les fleurs. Cette fureur eſt éteinte aujourd'hui; mais il eſt bon de dire juſqu'où on l'a portée.

En 1636, à Harlem, une fleur, à qui on avoit donné le beau nom de *ſemper auguſtus*, fut vendue quatre mille ſix cents florins en argent; & l'acheteur donna, de ſurplus, un beau carroſſe neuf & deux chevaux de prix, avec leurs harnois.

Un autre céda douze arpens de terre pour un oignon de tulipe.

Un autre retira, en quatre mois, ſoixante mille florins du loyer d'un jardin fameux par la quantité de fleurs qu'il y avoit plantées.

Les choſes allèrent ſi loin que, dans l'eſpace de trois années, le trafic des fleurs en une ſeule ville de Hollande, montoit à dix millions, & que l'Etat fut obligé de réprimer par un placard, ce pernicieux & infidelle commerce.

Cette Ordonnance renverſa la fortune & les eſpérances des vendeurs, dont la plupart étoient des ouvriers du dernier ordre, qui, attirés par l'idée flatteuſe d'un gain conſidérable, avoient quitté leurs boutiques

pour des jardins, & fondoient déjà fur leurs profits une dépenfe fort au-deffus de leur condition, & des vues encore plus grandes que leur dépenfe.

La Bruyère s'eft plu à nous faire un portrait de nos fleuriftes Français ; mais on ne dit pas qu'ils aient pouffé leur folie auffi loin que les Hollandais : voici le portrait du fleurifte. « Le fleurifte a un jardin dans un faubourg : il y court au lever du foleil, & il en revient à fon coucher. Vous le voyez planté, & qui a pris racine au milieu de fes tulipes & devant la folitaire. Il ouvre de grands yeux ; il frotte fes mains ; il fe baiffe ; il la voit de plus près ; il ne l'a jamais vue fi belle ; il a le cœur épanoui de joie. Il la quitte pour l'orientale. Delà il va à la veuve, il paffe au drap d'or, de celle-ci à l'agathe, d'où il revient enfin à la folitaire, où il fe fixe, où il fe laffe, où il s'affied, où il oublie de dîner. Auffi eft-elle nuancée, bordée, huillée, à pièces emportées, elle a un beau vafe & un beau calice. Il la contemple, il l'admire. Dieu & la nature font en tout cela ce qu'il n'admire pas. Il ne va pas plus loin que l'oignon de la tulipe, qu'il ne livreroit pas pour mille écus, & qu'il donnera pour rien, quand les tulipes feront négligées, que les œillets auront prévalu ».

LA frayeur eft ingénieufe à fe créer des fantômes ; on s'imagine voir, on dit qu'on

a vu ; l'hiſtoire vole de bouche en bouche ; ſouvent on la brode, & plus elle eſt abſurde, plus il ſemble qu'on prenne plaiſir à l'adopter. Les hommes foibles ou ſuperſtitieux ne manquent pas de s'en faire une égide. Combien de fables l'ignorance & la crédulité n'ont-elles pas fait parvenir juſqu'à nous !

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas !

Vordac, dans ſes Mémoires, raconte qu'étant à Plaiſance, ville d'Italie, il alla dans une hôtellerie dont le maître avoit perdu ſa mère la nuit précédente. Cet homme ayant envoyé un de ſes domeſtiques pour chercher quelques linges dans la chambre de la défunte, celui-ci revint hors d'haleine, en criant qu'il avoit vu ſa dame, qu'elle étoit revenue, & couchée dans ſon lit. Un autre valet fit l'intrépide, y alla, & confirma la même choſe. Le maître du logis voulut y aller à ſon tour, & ſe fit accompagner de ſa ſervante ; un moment après il deſcendit, & cria à ceux qui logeoient chez lui : « Oui, Meſſieurs, ma pauvre mère Etienne Hane, je l'ai vue, mais je n'ai pas eu le courage de lui parler ». Vordac prit un flambeau, & adreſſant la parole à un Eccléſiaſtique qui étoit de la compagnie : « Allons, Monſieur. — Je le veux bien, répond l'Abbé, pourvu que vous paſſiez le premier ». Toute la maiſon voulut être de la partie. On les ſuivit ; on entra dans la chambre ; on tira les rideaux du lit. Vordac apperçut la figure d'une vielle femme noire & ridée, aſſez

bien coîffée, & qui faisoit des grimaces ridicules. On dit au maître de la maison d'approcher pour voir si c'étoit sa mère. » Oui, c'est-elle : ah ! ma pauvre mère » ! Les valets crièrent de même, que c'étoit leur maîtresse. Vordac dit alors à l'Ecclésiastique : « Vous êtes Prêtre, interrogez l'esprit ». Le Prêtre s'avança, interrogea la morte, & lui jeta de l'eau-bénite sur le visage. L'esprit, se sentant mouillé, sauta sur la tête de l'Abbé & le mordit : alors tout le monde s'enfuit. L'esprit & l'Ecclésiastique se débattant ensemble, la coîffure tomba, & Vordac vit que c'étoit un singe. Ce singe avoit souvent vu sa maîtresse se coîffer, & s'étoit ensuite couché dans le lit où elle étoit morte. Tel est plus ou moins le fond de toutes les histoires des prétendus revenans : le dénouement est à-peu-près le même. Si on avoit la force de les réduire toutes à leur juste valeur, les femmes, les enfans & les cinq sixièmes des hommes, seroient exempts des frayeurs puériles qui consument la moitié de leur vie.

Felix qui potuit, &c.

VOICI l'histoire la plus singulière que l'on ait racontée, & qui a eu beaucoup de cours parmi le peuple, attendu qu'elle a quelque chose de merveilleux. Le bruit se répandit tout-à-coup que Desrues revenoit chaque nuit à la place de Grève à Paris. Là-dessus grands

grands raiſonnemens ; les uns, ſoutenant que c'étoit une preuve infaillible de ſon innocence ; & les autres, préſumant que ſa famille apoſtoit quelqu'un pour jouer cette bizarre comédie, afin de confirmer l'idée qu'avoient pluſieurs perſonnes de la prétendue ſageſſe de cet inſigne ſcélérat. Quoi qu'il en ſoit des différents diſcours que l'on a tenus, on voyoit, vers le minuit, aſſuroit-on, Deſrues en robe-de-chambre, un crucifix à la main, ſe promener lentement autour de l'eſpace qu'avoient occupés ſon échafaud & ſon bûcher, & s'écrier d'une voix lugubre: *Je viens chercher ma chair & mes os.* Cet étrange ſpectacle dura trois ou quatre nuits de ſuite, ſans que perſonne osât s'approcher d'aſſez près pour ſavoir quelle pouvoit en être la cauſe ; pluſieurs gardes de la ville en furent même, diſoit-on, extrêmement effrayés. Enfin, l'un d'eux s'avança hardiment, & ſaiſit le revenant au collet. On reconnut alors que cet eſprit prétendu étoit le frère de Deſrues, riche aubergiſte de Senlis, à quinze lieues de cette capitale, à qui la tête avoit tourné de déſeſpoir. Ceux qui racontoient cette hiſtoire ajoutoient qu'il avoit été mis en priſon, & que ſa folie une fois prouvée, il ſeroit renfermé pour le reſte de ſes jours.

CE qui ſe paſſa au ſujet d'un ſpectre vu pluſieurs fois pendant la nuit, à Marſeille, par le Comte & la Comteſſe d'Alais, eſt

plaisant : Cassendi fut consulté là-dessus ; & après avoir profondément raisonné, il conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées, produites par le souffle du Comte & de la Comtesse. Qu'étoit-ce que ce spectre ? Une femme-de-chambre cachée sous le lit, qui faisoit de tems en temps paroître un phosphore. La Comtesse faisoit jouer cette comédie, pour engager son mari à quitter Marseille, qu'elle n'aimoit pas.

Un Gentilhomme qui voyageoit, apperçut près d'un village, un château qui lui parut en même-temps fort beau & fort négligé. Il étoit tard, & à peine fut-il entré dans l'auberge, qu'il s'informa à qui il appartenoit : « A personne, répondit l'hôte, » il y a plus de quatre ans qu'on a été forcé » de l'abandonner, à cause des esprits ». Le Gentilhomme, à qui les revenans ne faisoient guère peur, résolut d'y aller passer la nuit. En vain son domestique s'efforça de l'en détourner, le parti étoit pris ; il y fut sur l'heure : arrivé dans l'intérieur, il monte dans une salle, se fait apporter un matelas, une couverture, place à côté de lui son sabre, ses pistolets & sa chandelle. Le domestique se retire, & notre brave attend l'esprit de pied ferme. Neuf heures, dix heures se passent, & rien de nouveau. Le Gentilhomme lassé d'attendre, souffle la chandelle & s'endort ; mais à peine est-il

dans le premier ſommeil, que ſa couverture lui eſt enlevée. Il ſe lève ſur ſon ſéant & ſe met à crier : *Qui va là ?* mot. Et de fermer les yeux de rechef, & le revenant de le décharger de ſon drap. Notre cavalier ſaute à ſes piſtolets & en tire un au haſard. A la lumière de l'amorce, il croit appercevoir un homme; il le pourſuivit, l'attrape, le ſerre étroitement & prétend l'étouffer. Le fantôme ſe débat, traverſe pluſieurs places, & ne pouvant ſe dépêtrer des bras de ſon adverſaire, ſaute avec lui dans un caveau, où ils ſe trouvent au milieu d'une douzaine de faux monnoyeurs. Il appelle au ſecours, comme s'il eût eu du ſecours à prétendre. Les brigands le croient, & s'évadent à travers pluſieurs ſouterreins de communication. Le Gentilhomme attend le retour de la lumière, mais il n'étoit pas minuit. Que faire? Il ſe donne vingt mouvemens pour ſortir du caveau: trouvant à la fin l'eſcalier par lequel il étoit deſcendu avec tant de précipitation, il le monte, & pourſuit ſa marche en tâtonnant. Cependant le domeſtique n'étoit pas tranquille ſur le ſort de ſon maître : s'étant fait accompagner juſqu'à l'appartement où il l'avoit laiſſé d'abord, il l'appelle, & l'apperçoit bientôt en chemiſe. Le Gentilhomme lui fait ſigne de ne faire aucun bruit, & retournant de concert au village, ils demandent main forte & viennent faire le ſiége du château. Après bien des recherches, les brigands ſont découverts, arrêtés, & huit jours après condamnés à mort & exécutés.

DE toutes les vertus, aucune n'honore plus que l'humanité; mais rien aussi ne marque plus la bassesse du cœur, que la disposition contraire.

M. de Vendôme, comme on sait, étoit le meilleur Prince qui fut jamais; il étoit le père des soldats comme de ses domestiques: en voici un trait. Un jour, voyant chez lui un jeune homme qu'il reconnut pour un garçon qui avoit porté sa livrée, & qu'il croyoit même encore à son service, il lui dit: « Comment, La Roche, est-ce que tu n'es » plus avec moi? — Non, mon Prince, » lui répondit le laquais tristement; j'ai eu » le malheur de déplaire à M. votre Inten- » dant qui m'a donné mon congé. — Hé! » pourquoi t'a-t-il chassé, répliqua le Duc? » — Je n'en sais rien, répartit le garçon; » il m'a congédié sans m'en dire le sujet. » — Tu ne dis pas la vérité, s'écria le » Prince, & tu n'oses me la dire; il faut » bien que tu aies commis quelque faute » grave puisqu'il t'a mis dehors. J'en suis » fâché, mon enfant; mais tiens, ajouta- » t-il en tirant de ses poches huit à dix » louis, voilà ce que je te donne pour t'ai- » der à vivre jusqu'à ce que tu sois placé».

Quinze jours après, La Roche reparut devant le Prince, qui lui demanda s'il n'avoit pas encore trouvé une nouvelle condition? « Non, Monseigneur, lui répondit ce » laquais la larme à l'œil; & quel maître

» voulez-vous que je serve après vous ?
» En est-il quelqu'un qui puisse me consoler
» de n'être plus au service de Votre Al-
» tesse » ? Ces paroles attendrirent M. de Vendôme, qui alloit encore donner de l'argent au laquais, lorsque l'Intendant arriva : « Pourquoi, dit le Prince à ce dernier,
» vous êtes-vous défait de ce garçon ?
» quelle faute a-t-il commise » ? Là-dessus, l'Intendant prenant la parole, se mit à faire l'éloge de La Roche d'une manière qui ne justifioit que trop son expulsion ; mais le Duc, plus touché de l'affliction que ce laquais faisoit paroître, qu'attentif au mal qu'on lui en disoit, interrompit son Intendant : « N'en parlons pas davantage. Je
» ne doute pas que vous n'ayez eu raison de
» le chasser ; cependant j'ai une chose à
» vous dire, c'est que, si vous ne le repre-
» nez pas, je vous avertis qu'il me ruinera ;
» car, toutes les fois qu'il viendra se pré-
» senter devant moi, je lui donnerai tout
» ce que j'aurai dans mes poches ».

TOMPSON, auteur du poëme des Saisons, n'a pas joui tout d'un coup d'une fortune égale à son mérite & à sa réputation. Dans le temps même que ses ouvrages avoient la plus grande vogue, il étoit réduit aux extrémités les plus désagréables ; il avoit été forcé de faire beaucoup de dettes. Un de ses créanciers, immédiatement après la publication du poëme des Saisons, le fit arrêter,

dans l'eſpérance d'être bientôt payé par l'Imprimeur. M. Quin, Comédien, apprit le malheur de Tompſon; il ne le connoiſſoit que par ſon poëme; &, ne ſe bornant pas à le plaindre, comme une infinité de gens riches & en état de le ſecourir, il ſe rendit chez le bailli où Tompſon avoit été conduit. Il obtint facilement la permiſſion de le voir: « Monſieur, lui dit-il, je ne crois pas avoir » l'honneur d'être connu de vous; mais » mon nom eſt Quin ». Tompſon lui répondit que, quoiqu'il ne le connût pas perſonnellement, ſon nom & ſon mérite ne lui étoient point étrangers. Quin le pria de ſouper avec lui, & de ne pas trouver mauvais qu'il eût fait apporter quelques plats. Le repas fut gai. Lorſque le deſſert fut arrivé: « Parlons d'affaires à préſent, » lui dit Quin; en voici le moment. Vous » êtes mon créancier, M. Tompſon; je » vous dois cent livres ſterlings, & je viens » vous les payer ». Tompſon prit un air grave; & ſe plaignit de ce qu'on abuſoit de ſon infortune pour venir l'inſulter. « Je veux » être confondu, reprit le Comédien, ſi » c'eſt-là mon intention: voilà un billet de » banque qui vous prouvera ma ſincérité: » à l'égard de la dette que j'acquitte, voici » comment elle a été contractée. J'ai lu » l'autre jour votre poëme des Saiſons; le » plaiſir qu'il m'a fait méritoit ma recon- » noiſſance: il m'eſt venu dans l'idée que, » puiſque j'avois quelques biens dans le » monde, je devois faire mon teſtament,

» & laisser de petits legs à ceux à qui j'a-
» vois des obligations; j'ai en conséquence
» légué cent livres sterlings à l'auteur du
» poëme des Saisons. Ce matin, j'ai entendu
» dire que vous étiez dans cette maison;
» & j'ai imaginé que je pouvois aussi-bien
» me donner le plaisir de vous payer mon
» legs pendant qu'il vous seroit utile, que
» de laisser ce soin à mon exécuteur testa-
» mentaire, qui n'auroit peut-être l'occasion
» de s'en acquitter, que lorsque vous n'en
» auriez plus besoin ». Un présent fait de cette manière & dans une pareille circonstance, ne pouvoit manquer d'être accepté; & il le fut avec beaucoup de reconnoissance.

Un Avocat borgne avoit pris ses lunettes pour lire quelque titre important, & sans les ôter, il dit : *Je chasse de cette cause toutes les inutilités.* — *Maître un tel*, dit un Président, *ôtez donc un des verres de vos lunettes.*

Un Musicien assez mal vêtu disoit en parlant de sa voix, dont quelqu'un faisoit l'éloge : *Il est vrai que j'en fais ce que je veux.* — *Ma foi*, *Monsieur*, lui dit un plaisant, *vous devriez bien vous en faire une culotte.*

Le Maréchal de Bassompierre ayant entendu dire que la virginité étoit le plus riche trésor des Dames, il répondit : *Il est bien*

mal-aisé de garder long-temps un trésor dont tous les hommes portent la clef.

UN homme étant tombé du haut d'une échelle en bas, sans se faire de mal, quelqu'un lui dit : *Dieu vous a fait une belle grâce.* — *Comment !* dit-il, *il ne m'a pas fait grâce d'un échelon !*

UN homme de qualité, amoureux d'une fort jolie Demoiselle, lui disoit : *Si nous nous aimions, obsédée comme vous l'êtes par votre mère, nous aurions bien de la peine à trouver un lieu favorable à nos plaisirs.* — *De quoi vous embarrassez-vous ?* lui répondit-elle ; *songez seulement à m'en faire naître l'envie.*

DEUX hommes prirent querelle dans le parterre de l'opéra : un d'eux qui faisoit le Seigneur, dit à l'autre que s'il étoit dehors, il lui feroit donner cent coups de bâton par ses gens : celui-ci répliqua : *Monsieur, je ne suis pas grand Seigneur, & n'ai point de domestique ; mais si vous voulez prendre la peine de sortir d'ici, j'aurai l'honneur de vous les donner moi-même.*

HENRI IV ayant appris que deux Médecins avoient fait abjuration, dit à Duplessis Mornay : *Ventre-saint-gris, M. Duplessis, votre religion est bien malade, les Médecins l'abandonnent.*

Un des grands obstacles à la bienfaisance, ou du-moins un prétexte spécieux pour ne pas l'exercer, c'est la crainte même de l'ingratitude. Quand cette crainte est poussée à l'excès, elle devient alors l'inhumanité même. C'est cette crainte qui a dicté le proverbe Florentin, *Non far bene*, *non avrai male* : « Ne fais point de bien, & tu » n'auras pas de mal ». Maxime détestable & à laquelle trop de faits donnent une apparence de fondement. En voici un trait particulier, arrivé à Amsterdam.

Un homme fut condamné à être rompu vif, & à expirer sur la roue. L'exécution faite, & la nuit avancée, le guet, le croyant mort, se retira. Un Chirurgien enleva le corps, & l'emporta chez lui, pour le disséquer. En l'examinant, il trouva encore quelques signes de vie, & charitablement il employa, pour le sauver, toutes les ressources de l'art. Il y réussit; & le patient au bout d'un fort long traitement, recouvra enfin l'usage de tous ses membres. Cependant le magistrat avoit fait publier, contre la personne qui avoit enlevé le corps, une sévère proclamation, & promis au dénonciateur une somme considérable.

Le Chirurgien le dit au criminel : dès qu'il fut en état de marcher, il le pressa de s'enfuir, pour sauver-à-la fois sa vie & celle de son bienfaicteur. Mais le scélérat, frappé

de la récompenſe promiſe, alla ſur-le-champ dénoncer celui qui l'avoit arraché des bras de la mort. Les Magiſtrats, ſaiſis d'horreur à la vue d'une ſi monſtrueuſe ingratitude, firent dire ſous main au charitable Chirurgien qu'il feroit bien de quitter la Ville. L'exécrable délateur fut condamné à ſubir de nouveau ſon exécution.

DANS le temps que l'Eſpagne envoyoit des Vice-Rois en Sicile, un Eſpagnol, emprunta deux cens écus à un Sicilien lequel au bout d'un an lui redemanda la ſomme. Le débiteur de mauvaiſe foi nia la dette, & ne voulut rien rendre; de ſorte qu'il fut appelé devant le Vice-Roi : c'étoit Jean de la Véga, un des plus ſages Seigneurs de ſon temps. Lorſqu'ils furent en ſa préſence, & que le créancier eut expliqué ſon affaire, le Vice-Roi lui demanda en quel lieu il avoit livré la ſomme. Il répondit que c'étoit dans un jardin qu'il nomma, & ſous un olivier. « Allez, lui dit le Vice-Roi, » chercher une branche de cet olivier, pour » ſervir de témoignage dans le procès. » Comme il étoit long-temps à revenir, le Vice-Roi, feignant de s'ennuyer, demanda au débiteur pourquoi ſa partie tardoit ſi long-temps à revenir ? Il répondit, ſans y ſonger, que le jardin en queſtion étoit fort éloigné dans les faubourgs. Là-deſſus, le Vice-Roi dit : « Puiſque vous ſavez ſi bien l'en- » droit où l'argent a été compté, vous n'êtes

» qu'un fauſſaire » ; & il lui fit couper la main, après l'avoir condamné à payer le double de la ſomme.

La Reine Eliſabeth étoit jalouſe de ſa beauté, & quêtoit en quelque ſorte des complimens. Elle demanda un jour au Comte de Féria, Ambaſſadeur d'Eſpagne, comment il trouvoit les Demoiſelles qui l'accompagnoient ? Le Comte lui répondit qu'il étoit difficile de juger de la ſplendeur des étoiles en préſence du ſoleil.

Un Gentilhomme fort pauvre, étant allé à l'Egliſe de l'Annonciade de Florence, pour implorer le ſecours de la Vierge, entendit deux aveugles qui mendioient à la porte de cette Egliſe, dont l'un ſe vantoit qu'outre l'argent monnoyé qu'il avoit chez lui, il avoit deux cens piſtoles d'or couſues au fond de ſon chapeau : l'autre dit qu'il en avoit cinq cents. Le Gentilhomme crut être inſpiré de la Vierge dont il imploroit l'aſſiſtance dans ſa néceſſité ; il leur enleva les deux chapeaux, & ſe retira fort content de ſa dévotion.

Une Demoiſelle de Londres, d'une beauté & d'un mérite extraordinaires, nommée Anne Hyggs, ayant entendu parler de la fameuſe entrepriſe du docteur Berkley,

pour répandre le Chriſtianiſme dans les Colonies Anglaiſes, & gémiſſant qu'elle eût manqué de ſuccès, réſolut de ſon côté de contribuer de tout ſon pouvoir à une entrepriſe ſi belle. Son projet fut de ſe rendre ſi aimable aux yeux de quelque célèbre Eccléſiaſtique, qu'elle pût lui inſpirer une forte inclination, & lui faire acheter ſa conquête par une promeſſe formelle de paſſer avec elle en Amérique, pour y employer tous ſes biens & tous ſes ſoins à la converſion des infidelles. Il eſt aiſé de juger qu'une ſi pieuſe entrepriſe ne s'exécuta point par les voies ordinaires de la galanterie. Cependant tout ce qu'une femme vertueuſe peut mettre en uſage pour relever ſes qualités naturelles, ne fut point épargné. Elle eut ſoin de déclarer modeſtement que ſon goût étoit pour les Théologiens ; &, ſouffrant à peine les autres hommes, elle affecta de ſe lier avec pluſieurs Dames qui tenoient à l'ordre Eccléſiaſtique par le mariage ou par la parenté.

Il arriva, malgré ces précautions, qu'un jeune Cavalier prit de l'inclination pour elle, & s'attacha à la ſuivre avec toute l'ardeur qu'inſpire l'amour. Elle rejeta ſes ſoins : &, quoiqu'aſſez éclairée pour rendre juſtice à ſon mérite, elle lui déclara, avec la dernière rigueur, qu'elle étoit réſolue de ne jamais l'écouter.

D'un autre côté, quelques Eccléſiaſtiques, qui étoient de ſa ſociété, ne purent la voir long-temps ſans prendre pour elle quelques

sentimens de tendresse. Il s'en présenta tout à-la-fois, qui la recherchèrent avec beaucoup d'empressement. Elle les écouta d'abord sans préférence, & dans la seule vue de connoître à fond leur caractère. L'un, sans lui plaire autrement par ses qualités personnelles, lui parut le plus propre au grand dessein qu'elle méditoit. Il n'en fallut pas d'avantage pour la déterminer en sa faveur. Il ne lui restoit que le disposer à suivre toutes ses volontés ; &, ne voulant rien laisser au hasard, elle le fit languir pendant cinq à six mois, pour l'enflammer davantage, en lui faisant entendre qu'elle étoit artêtée par des raisons qu'elle pouvoit vaincre, mais qui demandoient tant d'amour & de constance, qu'elle l'en croyoit peu capable.

Enfin, pressée par les instances de son amant, & presque assurée du succès par ses sermens, elle lui confessa que son inclination pour le mariage la déterminoit moins à entrer dans cet état, que le zèle pour la religion; qu'elle vouloit faire un Apôtre de son mari, partager ses travaux, & quitter Londres pour aller prêcher l'Evangile en Amérique.

Ce discours parut si extraordinaire à notre Ecclésiastique, que ne pouvant soupçonner sa maîtresse de le railler, il craignit que son esprit n'eût souffert quelque altération. Il n'osa la contredire ouvertement ; mais, n'étant guère disposé à goûter ses propositions, il se retrancha dans des excuses & des objections si frivoles, qu'il n'en fallut

pas davantage à la ſincère & zélée Anne, pour lui faire juger qu'elle avoit été trompée par les apparences. Son zèle n'excluoit pas un peu de fierté ; elle conçut un véritable dédain pour un homme qui répondoit ſi mal à ſon attente, & déſeſpéra de parvenir par d'autres voies à ce que la religion & l'amour n'avoient pu lui faire obtenir. L'Eccléſiaſtique Anglais & tout ce qui lui reſſembloit fut congédié.

Cependant leur mariage étoit ſi avancé, qu'il fallut juſtifier aux yeux des deux familles une rupture ſi éclatante. Anne refuſoit de s'expliquer. L'Eccléſiaſtique, confus de ſa diſgrace, & piqué de ſe voir tourné en ridicule par ceux qui avoient envié ſon bonheur, n'eut pas plus de diſcrétion que de courage. L'aveu qu'il fit de ſon aventure, ne tarda pas à ſe répandre. Elle parvint aux oreilles du jeune Cavalier que Mademoiſelle Hyggs avoit rebuté, & que cette rigueur n'avoit pas guéri de ſa paſſion. Que n'eût-il pas fait pour lui plaire ? Il ne balança pas un moment à s'aller jeter à ſes pieds ; &, ne lui déguiſant rien de ce qu'il venoit d'apprendre, lui offrit d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, ſi c'étoit à cette profeſſion qu'elle deſtinoit ſon cœur, & de parcourir avec elle tous les déſerts de l'Amérique.

Mademoiſelle Hyggs avoit trop de bon ſens pour ne pas diſtinguer un emportement de paſſion d'un zèle ſincère; mais ce tranſport du-moins ne lui permettoit pas de doute qu'elle ne fût aimée; & c'étoit déjà un des

deux avantages qu'elle avoit voulu se procurer. L'autre pouvoit en être la suite, & devenir même le fruit d'une ardeur moins tumultueuse. Elle promit sa main au jeune homme, sans autre condition que de l'aimer constamment. Ce mariage fut solennisé peu après. L'ardeur de la zélée Anne pour la conversion des Sauvages & pour le voyage de l'Amérique ne s'est point refroidie; & la tendresse du Cavalier Anglais pour son épouse est toujours la même; ainsi l'on ne doute point qu'ils n'emploient leurs richesses & tous leurs talens pour seconder les projets que le zèle de la religion fera former.

LE Saint Père fait de fréquentes promenades à Villa-Patrizzi. Cette campagne est fort agréable; elle produit sur-tout de très-beaux fruits. Sa Sainteté paroît les aimer beaucoup; & ce goût a donné lieu à une anecdote singulière & plaisante, que l'on raconte ainsi. Le jardinier de cette maison de plaisance, ayant appris un jour que le Pape y venoit cueillir promptement les plus beaux fruits & les meilleurs qui se trouvoient dans ses vergers, il en prépare une corbeille qu'il lui présente à son arrivée. Le Saint Père remarqua facilement que ce présent ne se faisoit point sans intérêt, & que le jardinier attendoit quelque petite récompense de son attention. Il porta la main à sa poche, & il observa que l'œil du jardinier suivoit ce mouvement avec une

ſorte de plaiſir. Il s'en fit un de l'embarraſſer; & il tira de ſa poche un paquet d'indulgences *in articulo mortis*, dont il lui fit préſent. « Vos ſoins, lui dit-il, méritent » une récompenſe; celle que je vous offre » eſt bien précieuſe; avec cela, vous êtes » en état de bien mourir ». Le jardinier héſita un inſtant, & prit enfin le paquet. Il l'examina d'un œil aſſez indifférent, en ſecouant la tête. « Votre Sainteté, répon» dit-il enſuite, ſait qu'il faut bien vivre pour » bien mourir; daignez reprendre la moitié » de vos indulgences, & les convertir en » eſpèces courantes; l'une de ces portions me » ſervira pendant ma vie, & l'autre après » ma mort. » Le Saint Père ne s'attendoit pas tout-à-fait à cette répartie; il la trouva bonne. Lorſque l'on plaiſante quelqu'un, il faut auſſi ſavoir entendre la raillerie: c'eſt ce que fit Sa Sainteté; elle ſourit, & ſatiſfit le jardinier.

UN homme étant au parterre de la Comédie Italienne, ſentit un mouvement à ſes côtés, qui lui fit craindre qu'on ne vint lui prendre ſa boîte d'or; il chercha promptement à s'éclaircir de la vérité du fait, & vit avec douleur qu'il ne s'étoit point trompé. La mauvaiſe mine d'un homme qu'il apperçut près de lui, lui fit tomber ſes ſoupçons directement ſur le voleur. Auſſitôt il le ſaiſit par le bras, & lui dit à l'oreille, dans la crainte de troubler le ſpectacle:

« Vous venez de m'escamoter ma boîte d'or; rendez-la moi, sinon je vous fais arrêter par la Garde. — Si vous faites du bruit, vous me perdez, répond le voleur en tremblant; il est vrai que je vous ai subtilisé votre boîte; mais faites-moi le plaisir de la reprendre vous-même dans ma poche, afin que les personnes qui nous entourent, ne s'apperçoivent de rien ». L'honnête homme se prêta bonnement au désir du filou. Mais à peine se fut-il mis en devoir de le contenter, que celui-ci cria de toute ses forces, *au voleur*. On crut aisément qu'il avoit raison, en voyant que la main d'un de ses voisins s'étoit en effet introduite dans sa poche. La Garde arriva sur-le-champ, & se saisit de l'honnête homme, très-confus de sa simplicité. Mais le filou fut découvert, pris & puni de son effronterie.

MONSIEUR P.... avoit un chien nommé Muphty, qu'il aimoit beaucoup : un jour qu'il devoit recevoir une somme de douze cents livres, à la campagne, il monte à cheval, & Muphty ne manque pas de l'accompagner; cet animal est témoin de tout, il voit que M. P.... compte & recompte de l'argent, qu'il enferme dans un sac avec grand soin, & qu'il remonte à cheval d'un air satisfait. Muphty prend part à la joie de son maître, il s'agite, saute autour de lui, & jappe pour le féliciter. Vers le milieu du chemin M. P.... est obligé de mettre pied

à terre ; il attache son cheval à un arbre , & passe derrière une haie : en s'éloignant , il se rappelle que son argent est resté sur le cheval , & que le premier venu pourroit s'en emparer ; il va prudemment prendre le sac , le pose à côté de lui au pied d'un buisson , où il s'arrête quelque temps ; ensuite , il n'y pense plus , se lève , & se dispose à partir. Muphty , qui observoit tous ses mouvemens & qui le suivoit pas à pas , s'apperçoit de cette distraction , il court au sac , essaie de le soulever ou de le traîner avec ses dents ; ce poids étant trop lourd , il retourne à son maître & s'accroche à ses habits , pour l'empêcher de monter à cheval : il crie , il mord ; M. P..... n'y fait aucune attention , repousse son chien & part. Le chien s'étonne de ce que ses avis ne sont pas mieux écoutés ; il se jette au-devant du cheval pour l'empêcher d'avancer , il aboie jusqu'à ce que la voix lui manque ; enfin, son zèle l'emporte, il se jette sur le cheval & le mord en cinq ou six endroits. C'est alors que M. P.... commence à craindre que son chien ne soit enragé. Dans certains esprits , les soupçons se changent bientôt en certitude. On traverse un ruisseau , Muphty , quoique tout haletant , continue de crier & de mordre , & dans l'excès de son zèle , il ne songe point à se désaltérer. « Ah ! mon malheur est donc cer-
» tain , s'écrie M. P..... mon chien est
» enragé ; s'il alloit se jeter sur quelqu'un !..
» Il faut le tuer !... Un chien qui m'étoit

» si fidelle !.. Mais si j'attends, il pourroit » bien me mordre moi-même..... Allons, » c'est un devoir. .... » Il prend un pistolet, vise, & lâche le coup en détournant les yeux; le chien tombe, & en se débattant se tourne vers son maître, & semble lui reprocher son ingratitude. M. P.... s'éloigne en frémissant, il se retourne, & Muphty agite sa queue en le regardant, comme pour lui dire le dernier adieu. M. P.... au désespoir, est tenté de descendre, pour chercher quelque remède au coup qu'il a porté; un reste de frayeur l'arrête; il continue tristement sa route, livré à des regrets, à des remords, & poursuivi de l'image de Muphty mourant; il ne sait comment expier ce trait de barbarie, il donneroit tout pour qu'il fût possible de le réparer, & il maudit mille fois son voyage; tout-à-coup cette idée lui rappelle celle de son sac, il voit qu'il ne l'a plus, il se souvient de l'endroit où il l'a laissé, c'est pour lui un coup de lumière; voilà l'explication des cris & de la colère du malheureux Muphty. Il retourne à toute bride chercher son argent, en déplorant son injustice; une trace de sang qu'il apperçoit le long du chemin le fait frissonner, & met le comble à sa douleur; il arrive au pied du buisson, & qu'y trouve-t-il?... Muphty expirant, qui s'étoit traîné jusque-là, pour veiller du-moins sur le bien de son malheureux maître, & pour le servir jusqu'au dernier instant.

FEU M. de Ségonſac, Procureur-Général de la Cour des Monnoies de Paris, avoit un cocher qui buvoit du vin, & un chien qui n'en buvoit point, & ſe contentoit de belle eau claire. Le cocher qui buvoit du vin s'enivroit; & le chien qui n'en buvoit point, & qui étoit accoutumé à monter ſur le ſiége, ne manquoit jamais de s'appercevoir que le cocher étoit ivre lorſque le cas lui arrivoit. Alors, comme s'il eût jugé que dans cet état ſon maître n'avoit pas aſſez de raiſon pour avertir les paſſans de ſe retirer de devant ſon carroſſe, pour ne pas riſquer à ſe faire écraſer, le ſage animal prenoit lui-même ce ſoin, les inſtruiſant du danger par ſes cris, & ne ceſſant point d'aboyer dans toute la route. Ainſi, la prudence de l'animal ſuppléoit, en cette occaſion, au peu de bon ſens qui reſtoit à l'homme. Le chien aboyoit régulièrement toutes les fois que le cocher étoit pris de vin, & n'aboyoit jamais lorſqu'il étoit de ſang-froid & raiſonnable. Son ſilence raſſuroit ſa maîtreſſe lorſqu'elle montoit en carroſſe; mais ſes abois continuels l'alarmoient de temps en temps. Plus d'une fois elle a rompu ſon voyage, différé ſes viſites, & repris le chemin de ſon appartement, n'étant pas d'humeur à confier ſes jours à la conduite d'un cocher, que ſon chien lui diſoit être ivre.

LA colère ne monte ſur le Trône que pour le ſouiller. Henri IV avoit raiſon de s'ap-

plaudir de s'être possédé dans une contestation où Crillon lui avoit tenu tête plus qu'il ne convenoit : ce moment fut un des plus beaux de sa vie. Si quelquefois il ne fut pas maître de son tempérament, il s'empressa toujours de réparer les tristes effets de sa vivacité.

Théodoric Schomberg, Colonel de plusieurs Compagnies des Reîtres, avoit été forcé, la veille de la bataille d'Ivry, par les cris de ses soldats, de demander au Roi ce qui leur étoit dû de leur paie, & de lui représenter que sans cela ils ne vouloient pas combattre. Le Roi, irrité d'une pareille menace, répondit : « Comment, Colonel, » est-ce le fait d'un homme d'honneur, » de demander de l'argent quand il faut » prendre les ordres pour combattre » ?

Le Colonel confus se retira sans répliquer. Mais le lendemain, le Roi rangeant ses troupes en bataille, se ressouvint qu'il avoit maltraité Schomberg : il alla le trouver ; & s'avançant vers lui, il lui dit : « Colonel, nous voici dans l'occasion ; il se » peut faire que j'y demeurerai : il n'est pas » juste que j'emporte l'honneur d'un brave » Gentilhomme comme vous. Je déclare » donc que je vous reconnois pour un » homme de bien, incapable de faire une » lâcheté ». Cela dit, il l'embrassa ; & aussitôt le Colonel, la larme à l'œil, lui répondit : « Ah ! Sire, me rendant l'hon» neur que vous m'aviez ôté, vous m'ôtez la » vie, car j'en serois indigne, si je ne la

» mettois aujourd'hui pour votre ſervice ;
» ſi j'en avois mille, je les voudrois toutes
» répandre à vos pieds ». Effectivement il fut tué dans cette bataille.

Il eſt beau à un grand Prince de déſavouer en public une conduite peu meſurée : ſa dignité exige qu'il répare avec éclat les fautes qu'il a commiſes. Plus le trépas de Schomberg eſt glorieux, plus il condamne l'expreſſion indiſcrète d'Henri IV. D'où il ſuit que la bonté & la douceur doivent être les compagnes ou les vertus favorites des Princes.

Le Prévôt des Marchands & les Echevins demandent à Henri IV, la permiſſion de mettre un impôt ſur les fontaines de Paris, pour payer les feſtins que la Ville donnoit aux Députés des Cantons Suiſſes. « Trouvez » quelqu'autre expédient que celui-là, ré- » pond Henri IV : il n'appartient qu'à Jeſus- » Chriſt de changer l'eau en vin ».

On exhortoit Henri IV à traiter avec rigueur quelques Places de la ligue qu'il avoit réduites par la force. « La ſatisfaction » qu'on tire de la vengeance ne dure qu'un » moment, dit ce généreux Prince ; mais » celle qu'on tire de la clémence eſt éter- » nelle ».

Des Sergens venoient d'arrêter l'equipage de la Noue pour des engagemens que ſon

illustre père avoit pris en faveur de la bonne cause. Ce fier & valeureux Officier alla se plaindre à l'instant d'une insolence si marquée. « La Noue, lui répondit Henri IV, » il faut payer ses dettes ; je paie bien les » miennes ». Après ces mots, il le tira à l'écart & lui donna ses pierreries pour les engager aux créanciers, à la place du bagage qu'ils lui avoient pris.

La foule l'incommodoit, & les Capitaines des Gardes vouloient faire retirer le peuple. « Donnez-vous-en de garde, leur dit » Henri IV ; j'aime mieux avoir plus de » peine, & qu'ils me voient à leur aise ; ils » sont affamés de voir un Roi ».

QUELQU'UN voulant engager ce bon Prince à punir l'auteur d'une satyre amère faite contre lui, intitulée l'*Isle des Hermaphrodites*. « Je ferois conscience, lui dit-il, de fâcher » un homme qui dit la vérité ».

LES démêlés de Sully & de Gabrielle d'Estrées sont connus : l'on sait tous les efforts que cette Maîtresse favorite fit pour perdre ce premier Ministre ; & on ne se lasse point d'admirer cette belle réponse du Roi à Gabrielle : « Je me passerois mieux de dix » maîtresses comme vous, que d'un serviteur » comme lui ».

UN jour que Sully, qui étoit Surintendant des Finances, venoit présenter les étrennes

au Roi, il le trouva encore au lit avec la Reine. Le Roi voulut qu'il entrât & lui montrât les étrennes. C'étoient des jetons d'or & d'argent pour Leurs Majestés, pour les Dames d'honneur, & les filles de la Reine. « Rosni (le Roi l'appeloit toujours ainsi) » leur baillez-vous leurs étrennes sans » les venir baiser ? — Vraiment, Sire, de« puis que vous le leur avez commandé, je » n'ai eu que faire de les en prier. — Or » ça, Rosni, me direz-vous la vérité ? La» quelle baisez-vous du meilleur courage, & » trouvez-vous la plus belle ? — Ma foi, » Sire, je ne vous le saurois dire, car j'ai » bien d'autres choses à faire qu'à penser à » l'amour, ni à juger quelle est la plus belle ; » je les baise comme des reliques, en pré» sentant mon offrande. — Eh bien, ne » voilà-t-il pas, dit Henri, en éclatant de » rire, un prodigue financier que Rosni, » de faire de si riches présens du bien de son » maître pour un baiser ». Ensuite, quand ceux devant qui il ne vouloit pas tout dire eurent été congédiés, poussant doucement la Reine qui dormoit, ou faisoit semblant de dormir, parce qu'elle étoit fâchée : « Re« veillez-vous, dormeuse, lui dit Henri, & » ne me grognez plus. Vous croyez que » Rosni me flatte aux petites brouilleries » que nous avons ensemble ; vous en pense» riez tout autrement si vous saviez les » grandes libertés qu'il prend à me dire mes » vérités. De quoi encore que je me mette » en colère, si ne lui en veux-je point de

» mal

» mal pour cela ; car tout au-contraire, je » croirois qu'il ne m'aime plus, s'il ne me » remontroit ce qu'il estime être pour la » gloire & l'honneur de ma personne, l'amé- » lioration de mon Royaume & le soulage- » ment de mes Peuples. Car, voyez-vous, » ma mie, il n'y a point d'esprits si droitu- » riers qui ne trébuchassent tout-à-fait, s'ils » n'étoient rélevés, lorsqu'ils choppent, » par les admonitions de leurs loyaux ser- » viteurs, ou bien intimes & prudens amis ».

UN vieux militaire, qui s'étoit distingué par ses mœurs autant que par son courage, racontoit que dans sa première jeunesse, son père, homme de sens, mais très-dévot, voyant son tempérament naissant le livrer aux femmes, n'épargna rien pour le contenir ; mais enfin, malgré tous ses soins, le sentant prêt à lui échapper, il s'avisa de le mener dans un hôpital de vérolés, sans le prévenir de rien ; il le fit entrer dans une salle, où une troupe de ces malheureux expioient, par un traitement effroyable, le désordre qui les y avoit exposés. A cet hideux aspect, qui révoltoit à-la-fois tous les sens, le jeune homme faillit à se trouver mal. « Va, misérable débauché, lui dit alors le » père d'un ton véhément, suis le vil pen- » chant qui t'entraîne, bientôt tu seras trop » heureux d'être admis dans cette salle, » où, victime des plus infames douleurs, » tu forceras ton père à remercier Dieu de

» ta mort ». Ce peu de mots, joints à l'énergique tableau qui frappoit le jeune homme, lui firent une impreſſion qui ne s'effaça jamais. Condamné, par ſon état, à paſſer ſa jeuneſſe dans les garniſons, il aima mieux eſſuyer toutes les railleries de ſes camarades, que d'imiter leur libertinage. « J'ai été homme, diſoit-il, j'ai eu des » foibleſſes; mais parvenu juſqu'à mon âge, » je n'ai jamais pu voir une fille publique » ſans horreur ». *Emile.*

Le Maréchal de** âgé de quatre-vingt-dix ans, ayant rencontré de jeunes Officiers qui faiſoient du déſordre avec des filles, leur crioit tout en colère : « Ah! Meſſieurs, » eſt-ce-là l'exemple que je vous donne » ?

Un Major de la Citadelle d'Arras jouant au piquet avec un de ces hommes adroits qui travaillent les cartes, ſe mit à en faire autant, mais avec ſi peu de précaution que l'eſcroc lui fit voir qu'il s'en appercevoit. « Cela eſt vrai, dit le Major : j'ai cru que » c'étoit votre façon ordinaire de jouer. Au- » reſte, ſi vous voulez, nous continuerons » à jouer de même, ou, ſi vous l'aimez » mieux, nous jouerons de bonne foi ».

Un Seigneur Romain, qui avoit un fort beau parc où il entretenoit pluſieurs cerfs,

avoit défendu à ses domestiques d'en tuer. Un d'eux eut le malheur de contrevenir à cet ordre : en tirant quelqu'autre pièce de gibier qu'il manqua, il tua par mégarde un de ces cerfs qui étoit caché dans des brouſſailles. Ce pauvre garçon appréhendant la colère de ſon maître, s'enfuit à Gènes, où s'étant embarqué, il fut pris par les Algériens. Le Seigneur Italien inſtruit quelque-temps après, que ſon domeſtique eſt eſclave à Alger, va trouver le Cardinal Janſon qui étoit pour lors à Rome, & le prie inſtamment d'écrire au conſul Français de racheter ce malheureux, quelque ſomme que doit coûter la rançon. Le Cardinal touché de cette générosité ne peut s'empêcher de le louer ; il écrivit au conſul, qui racheta en effet l'eſclave, & le renvoya à Rome. Le Gentilhomme vint remercier ſon éminence, rembourſa l'argent de la rançon, & quelques jours après fit aſſaſſiner ce pauvre domeſtique qu'il n'avoit voulu ravoir que pour ſe venger de ſa déſobéiſſance, quelque involontaire qu'elle fut. *Mém. du Comte de Forbin.*

Les Corſes paſſent pour être très-vindicatifs. Guillet rapporte que l'on en a vus, qui, après une offenſe reçue, ſont demeurés quinze jours entiers cachés dans des brouſſailles, pour attendre leur ennemi au paſſage, trop ſatisfaits d'y brouter des racines, pourvu que l'embuſcade puiſſe réuſſir.

BALEINS, Gouverneur de Leictoure, étoit d'un caractère violent. Il étoit ami d'un des principaux officiers de la garnifon, qui, fous prétexte de mariage ou autrement, ayant abufé d'une fœur qu'avoit Baleins, s'étoit retiré de la garnifon, & s'étoit marié à une autre perfonne. Cette fœur, qui en fut informée, courut auffi-tôt, toute échevelée & toute en larmes, trouver fon frère, & lui raconta ce qui s'étoit paffé. Baleins, qui étoit vif & intrépide, lui dit de fe taire, de diffimuler, & de le laiffer agir. Il continue pendant quelque-temps de vivre avec cet officier auffi familièrement qu'auparavant, fans lui rien faire connoître de ce qu'il favoit. Un jour il l'invita à dîner dans un château, avec quelques autres de fes amis, & leur fit une chère magnifique. Le dîner fini, & les conviés retirés, il le tire à part, lui fait mettre les fers aux pieds & aux mains par des gens apoftés, fe met dans un fauteuil comme juge, & l'interroge. Comme ce malheureux ne demeuroit d'accord de rien, il lui produit des témoins, & fait paroître tout d'un coup la perfonne qu'il avoit féduite. Alors cet officier, tout effrayé, lui avoua qu'il avoit été de fes amis, mais qu'elle lui avoit fait plufieurs avances; que de fon côté il ne lui avoit rien promis, & ne lui avoit jamais donné parole de l'époufer. Baleins, continuant fon perfonnage de juge, fait écrire par un fecrétaire l'interrogatoire, les

dépoſitions des témoins, & leur fait ſigner le tout; puis ſur les ſermens pris des témoins & ſur la confeſſion de l'accuſé, le condamne à mort. Alors le même homme qui avoit été l'accuſateur, le témoin & le juge, voulut encore être le bourreau; il poignarda ce malheureux, qui réclamoit inutilement Dieu & les hommes, & qui ſe plaignoit de l'infraction des droits de l'hoſpitalité. Baleins renvoya le corps aux parens du mort; mais comme il jugeoit que ſi cette action venoit, par une voie étrangère, à la connoiſſance du Roi de Navarre, de qui il tenoit ſa commiſſion, on ne manqueroit pas de prévenir ce Prince contre lui, il prit le parti de l'en informer lui-même, & lui manda le détail de ce qui s'étoit paſſé, ajoutant que dans un juſte ſujet de ſe venger d'un affront ſi ſenſible, il n'avoit cependant rien fait que ſuivant les formes de la juſtice; qu'il lui envoyoit les copies du procès, & qu'il gardoit les originaux pour ſa juſtification; qu'il le ſupplioit de lui donner ſa grâce, diſpoſé, s'il le ſouhaitoit, de remettre le château à qui il jugeroit à propos; qu'il étoit aſſez content d'avoir trouvé le moyen de ſe venger par ſes mains de l'outrage qu'il avoit reçu. Le Roi de Navarre fut irrité de l'audace de Baleins & de l'énormité de cette action; cependant comme il appréhendoit que s'il refuſoit à cet homme violent ce qu'il demandoit, il ne ſe portât à quelque réſolution qui pouvoit être dangereuſe dans les conjonctures préſentes, il lui envoya ſa

grâce, mais en même-temps il fit partir un homme de confiance pour prendre possession du château. Baleins le remit sans difficulté sur les ordres du Prince, & se retira avec sa famille dans une maison assez forte qu'il avoit dans le voisinage. *De Thou.*

UN Français de Xaintonge passant par Damas, en revenant de Jérusalem, rencontra un Juge du lieu qui lui donna, sans sujet, un soufflet si violent qu'il l'abattit à ses pieds. Le Français, dissimulant cet affront, résolut de s'en venger. Pour cet effet, il s'absenta trois ans de cette ville; & ayant bien appris la langue Turque, il se déguisa en Dervis. (Ces religieux portent un cimeterre au côté avec un couteau à la ceinture, disant que c'est pour faire observer les commandemens de leur grand Prophète.) Ce feint Dervis revint à Damas, où il assistoit tous les jours à l'audience du Juge; ce qu'il continua pendant trois ans, attendant une occasion propre pour faire son coup. Enfin, un jour entendant ce juge prononcer une sentence contre un orphelin, à qui on demandoit injustement un héritage, il s'approcha de lui, & lui donna un si grand coup de couteau au front, qu'il le jeta mort à ses pieds; puis se mit froidement sur le siége, disant que le jugement qui venoit d'être prononcé étoit injuste, & qu'il falloit revoir le procès. Tout le monde y consentit, par le respect qu'on lui portoit, & le jugement fut rendu

en faveur de l'orphelin. Le corps du Juge fut porté en sa maison, & on loua beaucoup l'assassin. Cet homme, satisfait de sa vengeance, se retira sans bruit, & s'en alla à Tripoli, où un Français lui reprocha qu'il l'avoit vu en habit de Dervis, ce qu'il confessa, & en dit la raison inconsidérément. La chose ayant été rapportée à quelques Turcs, on se saisit de lui, & on le visita pour voir s'il étoit circoncis. Comme on vit qu'il ne l'étoit pas, on le ramena à Damas, où le voyageur Vincent Leblanc, qui rapporte ceci, le vit exécuter à mort.

MURAT rapporte, dans ses *Lettres*, qu'une Anglaise étant au lit de la mort, fit appeler son mari; & qu'après avoir ému sa sensibilité par le détail de ses souffrances, elle le conjura de lui pardonner, dans ce dernier moment, une faute dont elle étoit coupable envers lui. Le mari lui ayant promis ce qu'elle désiroit, elle lui avoua qu'elle lui avoit fait infidélité. Je vous le pardonne, répondit le mari; mais j'attends pareillement de vous le pardon du mal que je vous ai fait. L'Anglaise le lui ayant promis de tout son cœur : c'est, lui dit cet époux, que m'étant apperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée; ce qui est la cause de votre mort.

UN Italien, quoique reconcilié en apparence avec son ennemi depuis plusieurs

années, conſervoit néanmoins toujours pour lui une haine ſecrète. Un ſoir qu'ils ſe promenoient enſemble dans un lieu écarté, l'Italien le prit par derrière, le renverſa, lui mettant le poignard ſur la gorge, le menaça de le tuer, s'il ne renioit Dieu. L'autre, après avoir fait beaucoup de difficulté, s'y réſolut à la fin pour éviter la mort. L'Italien n'eût pas plutôt obtenu ce qu'il demandoit, qu'il lui plongea le poignard dans le ſein, & ſe retira après, en ſe vantant de s'être vengé de la manière du monde la plus terrible, en faiſant périr en même-temps le corps & l'ame de ſon ennemi. *Apologie d'Hérodote.*

TIRONS le rideau ſur cette ſcène d'horreur, pour en préſenter une qui a pu donner lieu à la petite comédie du *Médecin malgré lui*. Boriſe Godounove, grand Duc de Moſcovie, étant tourmenté de la goutte, invita, par de grandes promeſſes, ceux qui y ſauroient quelques remèdes, de les lui déclarer. La femme d'un Boyare, irritée des mauvais traitemens de ſon mari, & déſirant de s'en venger, uſa du ſtratagème de la femme de Sganarelle. Elle publia que ſon mari avoit un ſpécifique excellent pour la goutte; mais qu'il n'aimoit point aſſez Sa Majeſté pour le lui donner. On envoya quérir cet homme. Il eut beau proteſter de ſon ignorance, on le fouetta juſqu'au ſang, & on le mit en priſon. Les plaintes qu'il fit contre ſa femme, ne

servirent qu'à le faire maltraiter plus rudement. Enfin, on lui fit dire qu'il envoyât son remède ou qu'il se preparât à mourir. Ce malheureux, voyant sa perte inévitable, feignit d'avouer qu'il savoit quelques remèdes, mais qu'il n'avoit osé les employer pour Sa Majesté, & que si on vouloit lui donner quinze jours pour les préparer, il s'en serviroit. Les ayant obtenus, il envoya à Czirback, à deux journées de Moscou, sur la rivière d'Occa, d'où il se fit amener un charriot de toutes sortes d'herbes, bonnes & mauvaises, & en prépara un bain pour le grand Duc, qui y recouvra la santé. On se confirma alors dans la pensée, que le refus du Boyare ne provenoit que de sa malice; c'est pourquoi on le fouetta encore plus fort que les deux premières fois. Le Prince lui fit ensuite présent de quatre cens écus, & de dix-huit paysans pour les posséder en propre, avec des défenses très-rigoureuses d'en avoir du ressentiment contre sa femme. Il se soumit à cet ordre; car on rapporte qu'ils vécurent depuis dans une amitié parfaite. *Olearius*.

IL n'y a peut-être pas de pays au monde où l'on soit plus libre qu'à Venise, pourvu qu'on ne se mêle point des affaires du Gouvernement, sur lequel il faut observer un silence respectueux. On risque même à le louer presqu'autant qu'à le blâmer. Un sculpteur Génois, s'entretenant avec deux Fran-

çais, ceux-ci se répandirent en invectives contre le Sénat & la République, & le titre de *Pantalon* fut donné plusieurs fois aux Sénateurs. Le Génois défendit les Vénitiens le mieux qu'il lui fut possible. Le lendemain il eut ordre de la part du Conseil de se présenter. Il arriva tout tremblant. On lui demanda s'il reconnoîtroit les deux personnes avec qui il avoit eu une conversation sur le Gouvernement de la République ? A ce discours, sa peur redoubla; il répondit qu'il croyoit n'avoir rien dit qui ne fut en faveur du Sénat. On lui ordonna de passer dans une chambre voisine, où il vit les deux Français morts & pendus au plancher. Il crut sa perte assurée; mais on le ramena devant les Sénateurs, & celui qui présidoit lui dit gravement : *Taisez-vous une autre fois, mon ami ; notre République n'a pas besoin d'un defenseur de votre espèce.* Lettres Juives.

On a demandé si la beauté dans les femmes ou dans les hommes, étoit une chose arbitraire. Il est hors de doute que l'expression des passions douces & la grâce, plaisent à tout le monde. La différence des jugemens sur la beauté en divers pays, porte donc principalement sur la couleur & la forme. Or, cette différence provient des coutumes nationales, ou de certains défauts très-répandus, qui altèrent le goût naturel. Les Chinois exigent qu'un homme, pour être beau, soit gros & gras, qu'il

ait le front large, les yeux petits & plats, le nez court, les oreilles un peu grandes, la bouche médiocre, la barbe longue & les cheveux noirs. Les femmes font consister le point le plus essentiel de leur beauté, dans la petitesse des pieds. Si-tôt que les filles naissent, les nourrices ont soin de leur serrer étroitement les pieds, de peur qu'ils ne croissent trop.

La beauté des femmes de Cumana, province de l'Amérique méridionale, est d'avoir les joues maigres, un visage long, & des cuisses extrêmement grosses. Pour cet effet, on leur presse, dans l'enfance, la tête entre deux coussins, & on leur lie fortement le dessus du genou.

Les habitans des isles Mariannes sont fort curieux d'avoir les dents noires & les cheveux blancs.

Chez les Arabes du désert, les femmes se noircissent le bord de leurs paupières d'une poudre noire, & tirent une ligne de ce noir en dehors de l'œil pour le faire paroître plus fendu. En général, la principale beauté des femmes de l'Orient, est d'avoir de grands yeux noirs, bien ouverts & relevés à fleur de tête.

Dans quelques autres pays, les femmes se font faire plusieurs raies bleues au visage, pour imiter les veines qui paroissent dans un teint uni & délicat.

Un Anglais voyageant dans les Alpes, attira tous les regards par sa figure; mais on trouvoit qu'il lui manquoit un grand agré-

ment : *Le bel homme*, disoit-on, *s'il avoit un goître*.

Les Dames Françaises, avec leur rouge & leurs mouches, paroissent être toutes de la même famille. La première fois, dit un voyageur Anglais, que je vis ces femmes rangées dans les loges de l'Opéra à Paris, je crus voir une longue plate-bande de pivoines dans un jardin.

Des caillettes bien frisées, bien poudrées & le visage couvert de rouge, demandoient à un étranger : que pensez-vous des beautés Françaises ? — Mesdames, leur répondit naïvement cet étranger, je me connois mal en peinture.

Nous finirons cet article de la beauté par un apologue de M. *Lichwtehr*. Dans une ville d'Allemagne, un nègre & un blanc se disputoient l'avantage de la figure. L'Allemand disoit à l'Africain : Mon ami, si j'avois le malheur de te ressembler, je crois que je ne serois guère tenté de me faire peindre; & je n'imagine pas non plus que l'envie t'en prenne jamais. Regarde-toi un peu, beau brunet ; là, regarde-toi dans cette glace ; ne conviendras-tu pas qu'il falloit que la nature fût en train de rire, quand elle a modelé ce visage en poix noire & luisante, à moins qu'elle ne l'ait destiné à faire peur aux petits enfans de mon pays, & à les empêcher de crier ? Il est vrai, répondit le nègre que tu as bien de quoi t'en louer avec ta face blafarde ! « Ne vois-tu pas, que tu » ressembles à un fruit ébauché, à qui le

» soleil n'a encore daigné donner les der-» niers coups de pinceau » ? La dispute s'échauffa, & ils alloient en venir aux mains, quand un tiers se présenta pour arbitre, & fut accepté : c'étoit un Français, qui, comme de raison, prononça en faveur de l'Allemand. Tu l'emportes & je suis vaincu, s'écria le fils basané du rivage more ! On me condamne en Europe, mais en Afrique tu aurois perdu ton procès.

La Fontaine, dans sa fable philosophique des *Compagnons d'Ulisse*, fait encore mieux sentir cette vérité. Ulisse avoit obtenu de l'enchanteresse Circé de rendre à ses compagnons, changés en animaux, leur première forme, s'ils vouloient y consentir. Ce héros qui, suivant Homère, avoit le don de l'éloquence, après avoir tenté inutilement d'en persuader plusieurs, court à celui qui a été transformé en ours :

. . . Eh ! mon frère,
Comment te voilà fait; je t'ai vu si joli.
Ah ! vraiment nous y voici,
Reprit l'ours, à sa manière,
Comme me voilà fait ! comme doit être un ours.
Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre ?
Est-ce à la tienne à juger de la nôtre ?
Je m'en rapporte aux yeux d'une ourse, mes amours.

L'UNE de ces demoiselles du grand ton qui s'attendrissent à l'aspect de l'or & des diamans qu'on apporte en tribut à leurs charmes, étant devenue veuve, c'est-à-dire,

ayant été quittée par la riche dupe qu'elle ruinoit, s'avisa d'écouter les soupirs de quelques jeunes gens. Mais, comme elle avoit l'humeur très-spéculative, elle s'apperçut bientôt du désordre qu'elle alloit mettre dans sa fortune, & résolut de changer de conduite. En conséquence du plan qu'elle forma, elle avertit son portier de ne laisser parvenir auprès d'elle que des gens d'un âge mûr. Un jeune militaire, informé des projets de cette belle, loin d'en être effrayé, pensa qu'il lui seroit facile d'en tirer parti. Il convoitoit depuis long-temps ses charmes, & se flattoit d'être à la veille de l'attendrir, quoiqu'elle se fût avisée de chasser l'amour & le jeux badins, pour rappeler autour d'elle l'intérêt & la fausseté. Voici le moyen que mit en usage le galant militaire : il s'affubla d'une perruque blonde, d'un habit à l'antique, qu'il boutonna du haut en bas; se peignit la barbe en gris; en un mot, il prit l'air & les manières d'un vieillard de soixante-dix ans, & se rendit, en ce burlesque équipage, à la porte de la jolie nymphe. Parvenu auprès de la complaisante déité, il représenta très-bien le perso nnage ridicule d'un barbon amoureux. « Connoissez, Mademoiselle, s'écria-t-il en toussant, quel est le pouvoir de vos charmes! Vous me faites oublier mon âge & les devoirs que m'impose mon rang. Apprenez que vous voyez à vos pieds le Comte de ****. — Ah! Monsieur le Comte, interrompit-elle, agréablement surprise, « pardonnez si la gaieté

de mon caractère m'a fait manquer au respect qui vous est dû. — Je ne viens point ici pour vous trouver trop raisonnable ; je me plais au contraire à voir votre aimable folie ». Le faux vieillard sut triompher de la foible résistance qu'on lui opposa : eh ! le moyen de manquer de complaisance pour un homme dont on attend une prodigieuse fortune ! Enfin il promit de venir souper le lendemain, & de prendre tous les arrangemens nécessaires pour le rôle brillant qu'alloit jouer l'objet de sa tendresse. A peine se fut-il éloigné, que la belle, transportée de joie, courut confier (à trois de ses amies seulement) le bonheur qui venoit de lui arriver ; elle finit par les inviter à souper pour le lendemain, afin qu'elles fussent témoins de son triomphe & de sa gloire. Elle commanda chez un fameux traiteur un repas magnifique, & donna ordre que le champagne & les vins de liqueur ne fussent point épargnés. Mais sa douleur & sa confusion ne sauroient se décrire, lorsqu'elle eut vainement attendu jusqu'à minuit. L'appétit la força de se mettre à table avec ses amies. Que le souper fut triste, en comparaison de la gaieté qui devoit y régner ! Cependant elle se consola ; des affaires imprévues pouvoient être cause qu'on lui avoit manqué de parole. Au bout de huit jours, passés dans une pénible attente, elle prit le parti d'écrire au vieux Comte de ****, qui pour lors étoit à Versailles. Voici ce que contenoit à-peu-près sa missive : « Quand on a donné sa parole, il

n'eſt point honnête d'y manquer. Vous ſavez, Monſieur le Comte, tout ce que vous m'avez promis, & cependant huit jours ſe ſont paſſés ſans que je vous aie revu. Je ſouhaite que vous vous juſtifiez; je vous prie même de le faire ». Qu'on juge de la ſurpriſe du vieux Comte de ****. Il s'imagina que c'étoit un tour qu'on vouloit lui jouer; & comme tout fait ombrage aux courtiſans, il crut devoir faire ceſſer la plaiſanterie, en mandant à la perſonne qui lui avoit écrit, de venir promptement lui parler à Verſailles. Cette réponſe laconique réveilla les eſpérances de la Demoiſelle; elle ſe hâta de voler auprès de ſa brillante conquête. Mais que devient-elle, lorſqu'après avoir été introduite dans le cabinet du Comte, elle reconnut ſa mépriſe? — « Vous voyez, Mademoiſelle, lui dit-il en ſouriant, que je n'ai aucun tort avec vous. — Excuſez-moi, Monſeigneur, s'écria-t-elle tremblante & confuſe, on m'a cruellement trompée en abuſant de ma crédulité. — Retournez tranquillement à Paris, Mademoiſelle, & que cette aventure vous apprenne à me connoître. Après avoir été ſage toute ma vie, ce n'eſt point à mon âge que je voudrois acheter bien chèrement des plaiſirs qui ſeroient ſuivis, tôt ou tard, des regrets les plus vifs ».

IL y a dans la cathédrale d'Auxerre un canonicat laïque, attaché à la maiſon de

Chatellux. Le Seigneur de ce nom, qui en prend poſſeſſion, doit être pour cette cérémonie, botté, éperonné, revêtu d'un ſurplis, un baudrier par-deſſus, & une épée ſur le bras gauche; il porte une aumuce, & ſur le poing un oiſeau de proie; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; & c'eſt ainſi qu'il aſſiſte à tout l'office.

Il eſt conſtant qu'on a fait manger à Mademoiſelle, qui épouſa depuis M. de Lauzun, lorſqu'elle étoit dans le Comté d'Eu, des carpes qui avoient plus de 80 ans. On connoiſſoit leur âge à des anneaux remplis de caractères, qui leur avoient été attachés aux nageoires, & que les pêcheurs reconnurent auſſi-tôt, ſelon ce qu'ils avoient entendu dire à leurs pères. Elles étoient d'une bonté parfaite. « J'ai vu, dit M. de Buffon, chez M. le Comte de Maurepas, dans les foſſés de ſon château de Pontchartrain, des carpes qui ont au moins 150 ans bien avérés: elles m'ont paru auſſi agiles & auſſi vives que des carpes ordinaires ».

Lors du tremblement de terre, qui fit tant de ravages en 1770 dans l'iſle de Saint-Domingue, une négreſſe du Port-au-Prince ſe trouvoit ſeule dans la maiſon de ſes maîtres avec leur enfant qu'elle allaitoit; la maiſon s'écrouloit: chacun avoit cherché

fon falut dans la fuite ; elle ne pouvoit en faire autant fans expofer les jours de fon nourriffon ; elle aima mieux fe facrifier pour lui en faifant de fon corps une efpèce de voûte ; elle reçut fur elle avec un courage héroïque les décombres de la maifon ; l'enfant fut fauvé, mais l'infortunée négreffe mourut quelques jours après, victime de fa générofité.

UN jeune Officier étant tombé malade, on le conduifit dans le Couvent de.... On prit un grand foin de lui. Une jeune Religieufe fe diftingua par fes attentions. Elle le veilla prefque nuit & jour pendant fa maladie qui fut longue & dangereufe. Elle lui tint compagnie pendant fa convalefcence. Le malade s'attacha tellement à fa garde, qu'il ne pouvoit prendre un bouillon à moins qu'il ne lui fût préfenté par elle. Enfin il fe rétablit entièrement. Il fortit du Couvent ; mais, quoique la Ville où étoit fon Régiment fût affez éloignée du Couvent, il ne fe paffoit guère de jours qu'il n'allât voir la Religieufe. Il l'avoit fans ceffe devant les yeux, & ne refpiroit que pour elle. Au bout de quelques mois, cette vertueufe fille vint à mourir. On ne peut exprimer qu'elle fut la douleur du jeune-homme. Il renonça long-temps à toute fociété, & s'enferma dans fa chambre où il croyoit fans ceffe la voir & l'entendre. Souvent il s'écrioit avec tranfport : « La voilà, oui, c'eft elle ;

la voilà ». Ses amis s'efforcèrent de l'arracher à sa solitude & au souvenir de sa passion. Souvent au milieu des plaisirs où ils l'entraînoient malgré lui, il arrêtoit ses yeux sur quelque chose, & s'écrioit : « Quoi! vous » ne lavoyez pas » ? Le hasard voulut qu'un de ses camarades rencontra une fille qui, pour l'âge & la figure, ressembloit à la Religieuse au point de tromper les yeux même d'un amant. Il la fit habiller comme la défunte, & lui ordonna de se tenir prête à paroître quand on le jugeroit à propos. Au milieu d'un souper le jeune Officier commençant à fixer ses yeux sur un endroit de l'appartement, on tira tout-à coup un paravent qni laissa paroître la fausse Religieuse. « Ah Ciel ! elles sont deux, s'écria l'a» mant ». Il tomba à la renverse, & on eut beaucoup de peine à le faire revenir. On assure que cette passion dura presque autant que sa vie.

Un jeune Spartiate voyant des hommes qui se faisoient porter à la campagne dans des litières, s'écria : A Dieu ne plaise que je sois jamais assis en un lieu d'où je ne puisse me lever devant un vieillard !

Un jeune homme respectoit davantage à Sparte un simple particulier plus vieux que lui, qu'un Magistrat de son âge. Ce devoir, en effet, est fondé sur l'ordre de la nature

même. Mais aujourd'hui un jeune fat croit être chargé de tout l'amufement d'une compagnie, & ne fait pas difficulté de couper la parole aux fages pour débiter fes impertinences. On n'a pas oublié la réponfe d'un vieux Gentilhomme de la Cour de Louis XIV, au jeune Monarque qui lui demandoit lequel il préféroit de fon fiècle ou de celui-ci : » Sire, j'ai paffé ma jeuneffe à ref- » pecter les vieillards, & il faut que je paffe » ma vieilleffe à refpecter les enfans.

Un vieillard qui regrette le temps de fa jeuneffe eft un homme qui fe plaint de n'avoir plus la fièvre. Un vieux Gentilhomme s'entretenoit avec un de fes anciens amis fur quelques anciennes aventures qu'ils avoient eues enfemble. : *Oh ! mon ami*, lui dit-il, *c'étoit là le bon temps. Oui*, répliqua l'autre ; *mais nous n'étions pas alors auffi tranquilles que nous le fommes aujourd'hui.*

Il y a très-peu de vieillards, fi âgés qu'ils foient, qui n'envifagent la mort comme éloignée. Le valet-de-chambre de M. le Maréchal de.... ayant appris à fon maître, âgé de quatre-vingt-deux ans, la mort de M. le Duc de... qui en avoit quatre-vingt-quatorze : « J'en fuis bien » fâché, dit-il, mais je n'en fuis point du » tout furpris. C'étoit un corps cacochyme » & tout ufé. J'ai toujours dit que cet » homme-là ne vivroit pas ».

CHINVANG le chaſte, en mourant ſur le Trône de la Chine, ordonna qu'on mit en liberté tous ceux qui, pendant les règnes précédents, avoient été renfermés dans les priſons. Au milieu des captifs qui vinrent remercier leur libérateur, parut un vieillard reſpectable qui, ſe proſternant aux pieds de l'Empereur, lui adreſſa ces paroles : » Père de l'Empire, regarde un malheureux chargé de quatre-vingt-cinq ans, & qui dès l'âge de vingt--deux, fut jeté dans un cachot. Je fus arrêté pour un crime que je n'ai pas commis, & je fus condamné ſans être confronté à mes accuſateurs. Je vis dans la ſolitude & dans les ténèbres depuis plus de ſoixante ans, & je me ſuis familiariſé avec le malheur. Tout ébloui de l'éclat de la lumière à laquelle tu m'as rendu, j'errois dans les rues pour découvrir quelqu'ami qui pût ſe reſſouvenir de moi, me reconnoître, me ſecourir ; mes amis, mes parens, tout ce que je connoiſſois, n'eſt plus ; je me vois étranger à l'univers, & je n'ai fait que changer de ſolitude. Permets-moi donc, ô Chinvang, d'aller achever les malheureux reſtes de ma vie dans ce lieu où j'ai paſſé ma jeuneſſe : les murs de mon cachot me ſeront plus agréables que le plus magnifique palais ». Le goût de ce vieillard pour ſon cachot eſt ſemblable à celui que nous avons pour la vie. Nous ſommes accoutumés à notre priſon, elle nous déplaît, mais la longue habitude nous y attache.

LES habitans d'une ville conquise par Alexandre se plaignoient de ce que ce Monarque vouloit les contraindre à lui rendre les honneurs divins : *Mes amis*, leur dit un Philosophe, *croyez-moi : ne lui disputez pas le ciel, si vous ne voulez pas perdre votre terre.*

UN Gentilhomme Français avoit coutume de se lever la nuit en dormant, & de faire voler son faucon. Un soir couchant dans une hôtellerie, il avertit un cocher qui étoit dans la même chambre, que cela pourroit bien lui arriver. Le cocher qui étoit un malin drôle, lui dit qu'il étoit dans le même cas, & qu'il se levoit souvent la nuit pour fouetter ses chevaux à toute outrance, croyant les dégager d'un bourbier. Le Gentilhomme se lève en chemise, prend son faucon, & le jette en criant très-fortement : *hapasa, hapasa, hapa !* Le cocher ne manque pas de saisir aussitôt son fouet, & d'en décharger les coups les plus serrés sur le Gentilhomme, en criant comme s'il étoit embourbé. Il maltraita excessivement ce pauvre Somnambule, mais il le guérit pour toute sa vie, Ce remède, à ce que l'on assure, a eu un pareil succés dans de semblables occasions. *Voyez le traité de NOCTAMBULONIBUS de Horstius, Médecin Allemand du seizième siècle.*

UN fameux Usurier, qui voyoit tous les jours ses profits diminuer, alla trouver un célèbre Prédicateur pour le prier de prêcher vivement contre l'usure. Celui-ci qui le croyoit converti, lui dit d'un ton saintement animé : Ah ! mon frère, que je me réjouis de ce que la grâce opère dans votre cœur! Vous n'y êtes pas, lui répondit froidement l'Usurier. Je vous fais cette demande, parce qu'il y a tant d'Usuriers dans la ville, que je ne gagne rien ; si vous pouviez les corriger par vos prédications, tout le monde viendroit à moi.

UN autre Usurier, ou peut-être le même, étoit à l'article de la mort ; son Confesseur l'exhortoit de son mieux ; pour rendre son exhortation plus pathétique, lui montroit un Crucifix. Le moribond le regarde fixement. Son Confesseur qui le croit touché, lui présente ce Crucifix qui étoit d'argent. Le malade le soulève, & dit, en le rendant : « Monsieur, je ne puis pas prêter grande » chose là-dessus ». On pourra conclure de ce fait que l'on meurt comme l'on a vécu.

MONSIEUR de Camus, Gentilhomme Lorrain, Auteur d'un Traité des Forces Mouvantes, avoit fait un petit carrosse fort singulier, pour amuser Louis XV dans

ſon enfance. Ce carroſſe tournaut ſur une table vers les bords, les chevaux alloient en courbette, plioient les jambes & poſoient à terre les pieds de derrière. Le petit cocher avoit la facilité de tirer les rênes des chevaux, ſoit pour tourner, ſoit pour aller en ligne directe, & de temps-en-temps il donnoit de légers coups de fouet. Le carroſſe ayant fait un certain chemin, s'arrêtoit; le page qui étoit couché ſur la ſoupente, alloit ouvrir la portière, pendant qu'un laquais deſcendoit de derrière le carroſſe. La Dame, tenant un placet à la main, ſortoit auſſi de ſa voiture, & le préſentoit après avoir fait une révérence très-reſpectueuſe. Pendant ce temps-là le page, attaché à la portière, s'amuſoit à la faire remuer. La Dame, après avoir attendu quelque temps, comme pour écouter la réponſe, faiſoit une ſeconde révérence & remontoit dans ſon carroſſe. Le page ayant refermé la portière, ſe replaçoit ſur ſa ſoupente; le cocher touchoit ſes chevaux; & quand ils étoient partis, le laquais couroit après le carroſſe pour ſauter à ſa place.

IL n'eſt preſque perſonne qui n'ait entendu parler du flûteur automate, fait par M. de Vaucanſon, vers 1738. C'eſt une ſtatue de bois, de cinq pieds & demi de haut, copiée ſur le Faune de Coiſevox, qu'on voit aux Tuileries, aſſiſe comme lui ſur un bout du rocher, & placée ſur un piédeſtal quarré,

quarré, du quatre pieds & demi de haut, ſur trois pieds & demi de large. Cette ſtatue qui, ſous le ciſeau de Coiſevox, paroît jouer de la flûte traverſière, exécutoit réellement, grâces aux ſoins de M. de Vaucanſon, douze airs différents, avec une préciſion très-étonnante.

Voici le méchaniſme de ce flûteur automate: à la face antérieure du piédeſtal, le panneau étant ouvert, on voit à la droite un mouvement qui, par le moyen de pluſieurs roues, fait tourner en deſſous un arc d'acier, de deux pieds ſix pouces de long, coudé en ſix endroits dans ſa longueur, par égale diſtance, mais en des ſens différents. A chaque coude ſont attachés des cordons qui aboutiſſent à l'extrémité des panneaux ſupérieurs de ſix ſoufflets, de deux pieds & demi de long ſur ſix pouces de large, rangés dans le fond du piédeſtal, auquel leur panneau inférieur eſt attaché à demeure, de ſorte que lorſque l'arc tourne, les ſix ſoufflets ſe hauſſent & ſe baiſſent ſucceſſivement les uns après les autres.

Au-deſſus de chaque ſoufflet eſt une double poulie, dont les diamètres ſont inégaux, pour donner plus de levée aux ſoufflets autour du grand diamètre de trois de ces poulies; du côté droit ſe roulent auſſi trois cordons qui aboutiſſent aux panneaux ſupérieurs de trois autres ſoufflets placés ſur le haut du bâti. Lorſque chaque cordon commence à tirer le panneau du ſoufflet où il eſt attaché, il fait mouvoir un levier placé au-

deſſus entre l'arc & les doubles poulies. Ce levier, par différents renvois, aboutit à la ſoupape qui ſe trouve au-deſſous du panneau inférieur de chaque ſoufflet, & les neuf ſoufflets mus ſans bruit & avec peu de force, communiquent leur vent dans trois tuyaux ſéparés, dont chacun reçoit celui de trois ſoufflets.

Pour introduire le vent dans la bouche de la figure, ces trois tuyaux aboutiſſent à trois petits réſervoirs placés dans la poitrine, & forment, par leur réunion, un ſeul tuyau, qui, montant par le goſier, vient former dans la bouche une cavité, terminée par deux petites lèvres poſées ſur le trou de la flûte. Au-dedans de cette cavité eſt une languette mobile, qui ouvre & forme au vent le paſſage que lui laiſſent les lèvres de la figure.

Les mouvemens néceſſaires pour modifier le vent qui entre dans la flûte, en variant ſa vîteſſe ſuivant les différents tons, s'exécutent au moyen d'un cylindre de deux pieds & demi de long, ſur lequel eſt un clavier, & de pluſieurs claviers dont ſept répondent aux doigts, quatre pour la main droite, & trois pour la gauche. Chaque bout du doigt eſt garni de peau, pour imiter la molleſſe du doigt naturel, & boucher exactement le trou ſur lequel il eſt poſé.

EN 1754, on a fait voir à Paris un autre automate, qui n'excita pas moins l'attention

des Curieux & des Phyſiciens. Il articuloit des mots, & faiſoit auſſi pluſieurs mouvemens ſemblables à ceux d'une figure animée. Le Roi a fait démonter la machine devant lui, parce qu'on répandoit qu'un enfant caché dans l'intérieur, étoit la cauſe de toutes ces opérations, dont le principe eſt toujours une énigme pour le ſpectateur ordinaire. On a reconnu par l'examen, que l'Auteur, pour imiter le ſon de la voix, s'étoit ſervi d'une hanche de haut-bois, qu'un ſoufflet faiſoit jouer. L'articulation étoit auſſi formée par le moyen d'un cylindre, qui faiſoit mouvoir des lèvres. Pour rendre le ſon plus analogue à celui de la voix humaine, il y avoit un tonneau placé de manière qu'il répondît aux deux autres pièces. La puiſſance qui mettoit la machine en mouvement, étoit toute renfermée dans une petite boîte; & la ſimplicité de cet ouvrage étoit ce qu'on y trouvoit de plus ſurprenant.

VERS l'an 1650, il y eut à Tunis une peſte qui donna lieu à un fait aſſez particulier. Un Prêtre de la Miſſion, nommé *Levacher*, avoit avec lui un autre Prêtre de la même Miſſion, nommé *Guérin*. La peſte ayant frappé le premier, il fut en peu-de-temps tenu pour mort, & on ſe mit en devoir de l'enſevelir. M. Guérin, écrivit en conſéquence à M. Vincent, Supérieur-général de la Miſſion en France, qu'il avoit plu à Dieu de diſpoſer de M. Levacher, & qu'il alloit

le faire porter en terre. La lettre fut aussitôt remise à un Capitaine de Vaisseau qui étoit prêt de partir pour la France. Comme on étoit sur le point de mettre M. Levacher dans la bierre, il fit quelques mouvemens qui indiquèrent qu'il n'étoit pas mort. Aussitôt on le tira de son suaire, & on le remit dans son lit. Cependant M. Guérin fut aussi frappé de la peste avec tant de violence, qu'elle le tua véritablement en peu d'heures, & il fut enterré. Quelques jours s'étant passés, & M. Levacher, bien rétabli, ne sachant pas ce que M. Guérin avoit écrit de lui, manda aussi à M. Vincent que Dieu avoit disposé de M. Guérin, & envoya sa lettre au Capitaine prêt à partir. C'étoit le même qui avoit reçu la première, & qui attendoit pour son départ un vent favorable. Le voyage ayant été heureux, le Supérieur-général de la Mission reçut en même-temps les deux lettres, dont la date ne différoit pas beaucoup. On peut juger quelle fut la surprise de ce Supérieur, de recevoir des lettres de deux hommes qui mandoient la mort l'un de l'autre, de la même manière, & avec les mêmes circonstances. On ne pouvoit méconnoître leur écriture, ni le cachet de la Mission. On ne savoit enfin que penser de cette aventure, dont le mystère ne fut éclairci que quelques mois après.

UN Officier allant joindre son régiment, il y a dix à douze ans, s'occupa pendant sa

route à faire quelques recrues, dont il avoit besoin pour complèter sa compagnie. Il trouva plusieurs hommes dans une petite ville, où il demeura une semaine. L'avant-veille de son départ, il se présenta encore un jeune-homme de la plus haute taille & de la figure la plus intéressante; il avoit un air de candeur & d'honnêteté, qui prévenoit pour lui. L'Officier ne put s'empêcher, à la première vue, de souhaiter d'avoir cet homme dans sa compagnie; il le vit trembler en demandant qu'on l'engageât; il prit ce mouvement pour l'effet de la timidité, & peut-être de l'inquiétude que peut avoir un jeune-homme qui sent le prix de la liberté, & qui ne la vend pas sans regret. Il lui montra ses soupçons, en tâchant de le rassurer. « Ah! Monsieur, lui répondit le » jeune-homme, n'attribuez pas mon dé» sordre à d'indignes motifs, il ne vient » que de la crainte d'être refusé; vous ne » voudriez peut-être pas de moi, & mon » malheur seroit affreux ». Il lui échappa quelques larmes en achevant ces mots. L'Officier ne manqua pas de l'assurer qu'il seroit enchanté de le satisfaire, & lui demanda vîte quelles étoient ses conditions? « Je ne vous les propose qu'en tremblant, » répondit le jeune-homme, elles vous dé» goûteront peut-etre : je suis jeune, vous » voyez ma taille, j'ai de la force, je me » sens toutes les dispositions nécessaires pour » servir; mais la circonstance malheureuse » dans laquelle je me trouve, me force de

» me mettre à un prix que vous trouverez
» sans doute exorbitant ; je ne puis rien
» en diminuer ; croyez que sans des raisons
» trop pressantes, je ne vendrois point
» mon service ; mais la nécessité m'impose
» une loi rigoureuse ; je ne puis vous suivre
» à moins de cinq cens livres, & vous me
» percez le cœur si vous me refusez.—Cinq
» cens livres ! reprit l'Officier ; la somme
» est considérable, je l'avoue ; mais vous
» me convenez, je vous crois de la bonne
» volonté, je ne marchanderai pas avec
» vous, je vais vous compter votre argent :
» signez & tenez-vous prêt à partir après-
» demain avec moi ». Le jeune-homme parut pénétré de la facilité de l'Officier, il signa gaiement son engagement, & reçut les cinq cens livres avec autant de reconnoissance que s'il les avoit eues en pur don ; il pria son Capitaine de lui permettre d'aller remplir un devoir sacré, & lui promit de revenir à l'instant. L'Officier crut remarquer quelque chose d'extraordinaire dans ce jeune-homme ; curieux de s'éclaircir ; il le suivit sans affectation, il le vit voler à la prison de la ville, frapper avec une vivacité singulière à la porte, & se précipiter dedans aussitôt qu'elle fut ouverte ; il l'entendit dire au geolier : « Voilà la somme pour laquelle
» mon père a été arrêté, je la dépose entre
» vos mains, conduisez-moi vers lui, afin
» que j'aie le plaisir de briser ses fers ».
L'Officier s'arrête un moment, pour lui donner le temps d'arriver seul auprès de son

père, & s'y rend ensuite après lui ; il voit ce jeune-homme dans les bras d'un vieillard, qu'il couvre de ses caresses & de ses larmes, à qui il apprend qu'il vient d'engager sa liberté pour lui procurer la sienne. Le Prisonnier l'embrasse de nouveau. L'Officier attendri s'avance : « Consolez-vous, dit-il au vieil-» lard, je ne vous enleverai point votre fils, » je veux partager le mérite de son action ; » il est libre ainsi que vous, & je ne » regrette pas une somme dont il a fait un » si noble usage : voilà son engagement, & » je le lui remets ». Le père & le fils tombèrent à ses pieds ; le dernier refuse la liberté qu'on lui rend, il conjure le Capitaine de permettre de le suivre, en lui disant que son père n'a plus besoin de lui, & qu'il ne pourroit que lui être à charge. L'Officier ne put le refuser. — Le jeune-homme a servi le temps ordinaire ; il a toujours épargné sur sa paie quelques petits secours qu'il a fait passer à son père ; & lorsqu'il a eu le droit de demander son congé, il en a profité pour aller servir ce vieillard, qu'il nourrit actuellement du travail de ses mains.

CE n'est pas ici un roman ; c'est un fait vrai ; & je vais l'offrir dans toute sa simplicité. Un homme, nommé Jacques, exerçoit une profession vile, s'il est quelque profession qui puisse humilier ; il avoit une femme & quatre enfans ; son travail lui fournissoit à

peine de quoi procurer la subsistance à cette malheureuse famille : il goûtoit cependant le vrai bonheur ; son cœur s'ouvroit à la joie quand il les voyoit contents & qu'ils chantoient avec lui. Il employoit les jours & les nuits à son travail ingrat. On diroit que la fortune est un mauvais génie qui se plaît à persécuter les cœurs honnêtes, à les déchirer, à les percer des traits les plus sensibles. Jacques, malgré tous ses soins, ses veilles, son obstination à combattre son triste sort, se vit accablé de la plus affreuse misère : sa femme, ses enfans tombèrent dans le besoin ; ils gémirent, ils demandèrent du pain. Jacques pleura avec eux, il sentit l'horreur de leur situation ; il oublioit en quelque sorte que lui-même avoit faim, pour se remplir des cris & de l'état horrible de sa famille ; il implora l'assistance de ses voisins, mais il est inutile de dire que la plupart dédaignèrent même de le regarder. Qu'est-ce sur la terre qu'un malheureux ! Il demanda l'aumône avec larmes ; on ne l'écouta pas, & l'on ne vit point ses pleurs ; ou si quelqu'un à qui il arrivoit par hasard d'avoir une légère émotion d'humanité, s'arrêtoit pour lui donner du secours, c'étoit un si foible soulagement, que sa femme & ses enfans ne faisoient que reculer leur fin de très-peu d'instans. Ce malheureux, au désespoir, court égaré dans les rues ; il rencontre un de ses camarades de la même profession, & à-peu-près aussi indigent que lui. Celui-ci est frappé de la douleur où il voit Jacques,

il lui en demande le sujet: « Je suis perdu, » répond le pauvre homme ; ma femme, » mes enfans n'ont pas mangé depuis hier » midi, & .... je ne sais où je vais .... » ils vont mourir. — Mon ami, lui dit l'au- » tre, pénétré de sa situation ; voilà deux » sous, c'est tout ce que je possède : si tu » voulois gagner quelqu'argent, je t'ensei- » gnerai bien un moyen. — Je ferai tout, » répond Jacques avec vivacité, hors ce » qui est contre l'honneur & la religion. » — Eh bien, poursuit son camarade, » vas à tel endroit, chez telle personne, » elle apprend à saigner ; & si tu peux te » résoudre à te faire saigner, elle te don- » nera quelqu'argent ». Jacques vole chez la personne indiquée ; on le saigne d'un bras ; il est payé. Il apprend la même chose dans un autre endroit ; il y court, & se fait encore saigner de l'autre bras. Cet homme si respectable & si à plaindre, transporté de joie, achète du pain, retourne précipitamment chez lui, le partage entre sa femme & ses enfans. Ils le voient changer de couleur : il s'assied ; le sang coule de ses bras. « Mon mari ! mon père ! qu'avez-vous ? vous » vous êtes fait saigner ! — Ma chère femme, mes chers enfans, leur dit-il avec un profond soupir, & en les tenant embrassés étroitement, « c'étoit ..... c'étoit pour » vous donner du pain ». Alors ces infortunés s'inondent de leurs larmes ; ils se pressent réciproquement contre leurs cœurs ... O hommes ! quel spectacle ! ... Enfin, on

arrêta le ſang, & cette action ſublime ayant été connue des perſonnes vertueuſes du lieu, elles s'empreſſèrent d'aſſurer la ſubſiſtance de cette famille.

POUR voir à la tour de Londres les bêtes féroces, il falloit donner de l'argent à leur maître, ou apporter un chien, ou un chat qui pût leur ſervir de nourriture. Quelqu'un prit dans une rue un épagneul noir, qui étoit très-joli; étant venu voir un énorme lion, il jeta dans ſa cage le petit chien. Auſſitôt la frayeur s'empare de ce pauvre animal, il tremble de tous ſes membres, ſe couche humblement, rampe, prend l'attitude la plus capable de fléchir le courroux naturel au lion & d'émouvoir ſes dures entrailles. Cette bête féroce le tourne, le retourne, le flaire ſans lui faire le moindre mal. Le maître jette au lion un morceau de viande, il refuſe de le manger en regardant fixement le petit chien, comme s'il vouloit l'inviter à le goûter avant lui. L'épagneul revient de ſa frayeur, il s'approche de cette viande, en mange, & dans l'inſtant le lion s'avança pour la partager avec lui. Ce fut alors qu'on vit naître entr'eux une étroite amitié. Le lion comme transformé en un animal doux & careſſant, donnoit à l'épagneul des marques de la plus vive tendreſſe, & l'épagneul à ſon tour, témoignoit au lion la plus extrême confiance. La perſonne qui avoit perdu ce petit chien, vint

quelque temps après pour le réclamer. Le maître du lion la presse vivement de ne pas rompre la chaîne d'amitié qui unit si étroitement ces deux animaux; elle résiste à ses sollicitations. « Puisque cela est ainsi, ré» pliqua le maître du lion, prenez vous» même votre chien ; car si je m'en char» geois, cette commission deviendroit pour » moi trop dangereuse » : le propriétaire de l'épagneul comprit bien qu'il falloit en faire le sacrifice. Au bout d'une année, le chien tomba malade & mourut ; le lion s'imagina pendant quelque temps qu'il dormoit ; il voulut l'éveiller, & l'ayant inutilement remué avec ses pattes, il s'apperçut alors que l'épagneul étoit mort ; sa crinière se hérisse, ses yeux étincellent, sa tête se dresse, sa douleur éclate avec fureur ; transporté de rage, tantôt il s'élance d'un bout de sa cage à l'autre, tantôt il en mord les barreaux pour les briser ; quelquefois il considère d'un œil consterné, le corps mort de son tendre ami, & pousse des rugissemens épouvantables; il étoit si terrible, qu'il faisoit sauter par ses coups, de larges morceaux du plancher : on voulut écarter de lui l'objet de sa profonde douleur, mais ce fut inutilement, & il garda le petit chien avec grand soin, il ne mangeoit pas même ce qu'on lui donnoit pour calmer ses transports furieux : le maître alors jeta des chiens vivants dans sa cage ; il les mit en pièces ; enfin il se coucha, & mit sur son sein le corps de son ami, seul & unique compagnon qu'il eût sur

la terre ; il resta dans cette situation pendant cinq jours, sans vouloir prendre de nourriture ; rien ne pût modérer l'excès de sa tristesse : il languit & tomba dans une si grande foiblesse qu'il en mourut : on le trouva la tête affectueusement panchée sur le corps de l'épagneul. Le maître pleura la mort de ces deux inséparables amis, & les fit mettre dans une même fosse. L'histoire nous présente-t-elle un exemple d'amitié plus parfaite ? Quel modèle à proposer ! Il est la honte de ces hommes, dont le seul intérêt forme & rompt les liens qui les unissent.

UN Gascon étoit en Hollande, au port de la Brille, prêt à s'embarquer dans un paquebot qui alloit partir pour l'Angleterre, & déposa dans le paquebot sa malle qui étoit fort légère. Il entra ensuite dans un cabaret pour se rafraîchir ; il s'y arrêta trop, & le paquebot partit avec un vent favorable ; il n'apprit l'embarquement que demi heure après ; il fait aussi-tôt son marché avec un patron, qui lui promit, à force de voiles, d'atteindre le paquebot avec une barque platte & découverte. À peine fut-il en pleine mer, qu'une violente pluie le pénétra jusqu'à la moëlle des os ; il atteignit cependant le paquebot dans un temps obscur, & y grimpa comme un écureuil : la petite barque étant disparue aussitôt, en entrant dans le paquebot, il s'écria : *Dieu vous garde, Messieurs : cadédis il faut être bon nageur pour vous at-*

teindre ; quand vous auriez été cependant à quatre lieues d'ici, vous ne m'auriez point échappé, & je nageois dans cette confiance avec un esprit fort tranquille. La hardiesse du Gascon tout trempé d'eau en imposa à tout le monde, on admira son habileté. Un Seigneur Anglais qui étoit un des passagers, se récria là-dessus ; il se proposa de faire l'acquisition du personnage pour le mettre aux prises avec le More d'un autre Milord qui passoit pour le premier nageur du monde, & qui avoit vaincu tous ceux qui avoient voulu lui disputer cette gloire. Ces sortes de divertissemens donnent lieu en Angleterre à beaucoup de paris. Le Gascon s'engagea avec le Milord, & fit sa condition avantageuse comme un homme qui avoit plusieurs talens. Le Milord fut à peine arrivé à Londres qu'il défia l'autre Milord, maître du More nageur, & fit un pari de mille guinées en faveur du Gascon, qui n'avoit jamais mis les pieds dans l'eau, pas même pour se baigner. Le jour est pris pour cette expédition ; le Gascon est lui-même le trompette de la victoire qu'il se flatte de remporter : le voilà avec le More sur le bord de la Tamise, tous deux dans un équipage leste, prêts à se jeter dans l'eau ; le Gascon avoit à côté de lui une petite caisse de bois de liége, il la prit sous le bras ; le More lui demanda ce qu'il en vouloit faire : *Sandis*, lui dit-il, *je suis homme de précaution* : il ouvre la caisse où il y avoit plusieurs bouteilles de vin, & du petit salé : *Voyez vous cela ?* poursuit-il : *si*

vous n'en faites autant, vous courez risque dé mourir dé faim; car sachez qué jé vous mène droit à Gibralétar. Le More le regarda alors, & comme le Gascon lui parloit d'un ton résolu, qui sembloit promettre qu'il tiendroit plus qu'il ne disoit, il fut épouvanté, & dit à son maître qu'il ne vouloit pas se commettre avec cet homme-là, qu'il se perdroit infailliblement. Cette opinion s'enracina tellement dans l'ame du More, qu'on ne la lui put arracher; il fit perdre à son maître le pari, malgré tous les reproches dont il l'accabla.

UN homme qui n'avoit plus que quelques jours à rester dans Paris, & à qui l'argent commençoit à manquer, s'avisa, pour en gagner, d'annoncer au public qu'il montroit une chose surprenante, extraordinaire, un animal curieux & tel qu'on n'en avoit jamais vu : *C'étoit*, disoit-il, *un cheval qui avoit la tête où les autres ont la queue, & la queue placée directement à l'endroit où devroit être la tête.* Il prenoit un prix très-modique, & demandoit à tous ceux qui sortoient s'ils avoient été contents, & s'ils trouvoient qu'il eût annoncé la vérité. Comme on n'avoit garde de dire le contraire, la foule des curieux grossissoit à chaque instant. La recette devint si considérable, que n'osant désirer d'avantage, il s'évada un beau matin. Dès que l'on fut sûr de son départ, ceux qui avoient été admirer la prétendue mer-

veille, connoissant qu'il n'y auroit plus moyen de voir augmenter le nombre des dupes, & consolés de s'être laissés attraper, avouèrent enfin la vérité : ils avoient vu une vieille rosse dans une écurie, attachée au ratelier par la queue.

UN jeune-homme qui alloit épouser sa maîtresse, tenant en main son billet de confession, crut qu'il seroit plaisant de retourner sur ses pas & de dire au Prêtre : *Je ne sais, Monsieur, si je suis bien confessé ; vous avez oublié de me donner une pénitence.* Le Confesseur, homme d'esprit, répondit à cet étourdi : *Ne m'avez-vous pas dit, Monsieur, que vous alliez vous marier !*

LES louanges accordées aux grands hommes, sont quelquefois moins décisives en faveur de leur mérite, qu'une certaine sensibilité qu'on éprouve en racontant leurs vertus. Un événement, bien fait pour toucher les cœurs sensibles, prouve combien la mémoire de Massillon étoit précieuse, non-seulement aux indigens dont il avoit essuyé les larmes, mais à tous ceux qui l'avoient connu. Un voyageur, qui se trouvoit à Clermont, désira de voir la maison de campagne où ce Prélat passoit la plus grande partie de l'année. Il s'adressa à un ancien Grand-Vicaire, qui depuis la mort de l'Évêque n'avoit pas eu la force de retourner à cette

maiſon de campagne, où il ne devoit plus retrouver celui qui l'habitoit. Le Grand-Vicaire conſentit néanmoins à ſatisfaire le déſir du voyageur, malgré la douleur profonde qu'il ſe préparoit en allant revoir des lieux ſi triſtement chers à ſon ſouvenir. Ils partirent donc enſemble, & le Grand-Vicaire montra tout à l'étranger. « Voilà, » lui diſoit-il, les larmes aux yeux, l'allée » où ce digne Prélat ſe promenoit avec » nous.... Voilà le berceau où il ſe repo- » ſoit en faiſant quelques lectures...... » Voilà le jardin qu'il cultivoit de ſes pro- » pres mains ».... Ils entrèrent enſuite dans la maiſon; & quand ils furent arrivés à la chambre où Maſſillon avoit rendu les derniers ſoupirs : « Voilà, dit le Grand- » Vicaire, l'endroit où nous l'avons perdu »; & il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus & de Marc-Aurèle eût envié un pareil hommage.

On a cru juſqu'à préſent que J. J. Rouſſeau copioit de la muſique pour vivre, & l'on a été dans l'erreur. Ce grand-homme, ſi ſingulier à la vérité, mais ſi vertueux, conſervoit ſoigneuſement les petites ſommes que ce travail lui rapportoit, & s'en ſervoit pour ſoulager des perſonnes honnêtes, dont il connoiſſoit les preſſants beſoins. Tout ſe ſait à la longue. Ce ſecret ſi bien gardé pendant ſa vie, a tranſpiré depuis ſa mort par la reconnoiſſance de ceux qu'il avoit

consolés. C'est un fleuron de plus à ajouter à sa couronne.

PHILIPPE SIDNEY, Auteur du roman de l'*Arcadie*, sous le règne d'Élisabeth, ayant été blessé à la cuisse dans une rencontre des Anglais & des Espagnols, près de Zutphen, en Hollande, étoit dévoré de soif; on parvint à lui trouver une bouteille de liqueur. Comme il alloit boire, un pauvre soldat, dans un état aussi déplorable que le sien, apporté près de lui, tout sanglant & défiguré, tournoit ses yeux mourants sur cette bouteille. Sidney le remarque, & la lui donne, en lui disant : « Mon brave ami ! » je vois que ton besoin est encore plus » grand que le mien ».

LE Ministre d'un Roi fut disgracié, & se retira dans une maison de Religieux : comme il n'avoit pas mérité sa disgrace, il s'en consola aisément, & il prit du goût pour le nouveau genre de vie qu'il avoit embrassé. Le Roi qui l'aimoit, & qui estimoit ses talens, sentit la perte qu'il avoit faité, & l'alla trouver pour le prier de revenir à la Cour. Mais le Ministre refusa l'offre, & lui dit : tu m'avois élevé aux premières dignités; j'ai soutenu avec fermeté l'agitation des grandeurs : tu m'as forcé à la retraite, j'en goûte le repos; laisse-m'en jouir. Se retirer du monde, c'est arracher les

dents aux animaux dévorants; c'eſt ôter au méchant, l'uſage de ſon poignard; à la calomnie, ſes poiſons; à l'envie, ſes ſerpens. Le Roi inſiſta, & lui dit: « J'aurois » beſoin d'un eſprit éclairé, & d'un cœur » droit & bon, qui voulût ſupporter avec » moi le fardeau de ma puiſſance: je ne » puis trouver qu'en toi l'homme qui m'eſt » néceſſaire ». — Tu le trouveras, répondit le Miniſtre, ſi tu le cherches parmi ceux qui ne te cherchent pas. *Extrait de Sadi.*

Il ne faut pas contriſter l'ame de ſon ennemi. Un voleur étoit entré, pendant la nuit, dans la cabane d'un ſage; il n'y trouva rien. Le ſage ſe leva, & lui donna la natte ſur laquelle il étoit couché. « Je ne veux pas, diſoit-il, qu'un coupable ait un chagrin de plus ». *Sadi.*

Quelqu'un vantoit beaucoup une perſonne qui contoit très-bien, qui jouoit même ſes contes; il diſoit que c'étoit un homme très-bon à voir: *Pour un jour*, ajouta quelqu'un, *& à fuir enſuite.*

Un petit maître friſé, poudré, parfumé & couvert d'or, avoit mené à l'Egliſe pour ſe marier, une coquette au teint luiſant. Le Curé ayant conſidéré un moment ce couple défiguré, lui dit: « Or ça, avant de pro-

» noncer le *Conjungo*, avouez-moi, crainte » de *quiproquo*, qui de vous deux est l'é» pousée » ?

Un Evêque témoignoit du mépris à un pauvre Curé, qu'il regardoit comme un ignorant à cause de son air simple. Je suis persuadé, lui dit-il un jour, que vous ignorez les premiers élémens du catéchisme. Combien y a-t-il de péchés capitaux ? — Il y en a huit, répondit le Curé. — Je ne me suis pas trompé, reprit le Prélat, dans le jugement que j'ai fait de votre science. — Dites-moi, je vous prie, quel est l'âne d'Evêque qui vous a fait Prêtre, & quels sont les huit péchés capitaux? — C'est vous, Monseigneur, répondit le Curé, qui m'avez conféré les ordres. A l'égard des péchés capitaux, outre les sept que tout le monde connoît, on doit y ajouter un huitième, qui est le mépris qu'on fait des pauvres Prêtres.

Le Poëte Ibicus fut attaqué par des voleurs en un lieu écarté; prêt à se voir assassiner, & ne sachant à qui avoir recours, il vit voler des grues. *O grues !* s'écria-t-il, *vous servirez un jour de témoins contre mes meurtriers.* Quelque temps après, ces voleurs étant à un marché, il passa une volée de grues. *Voilà*, dit l'un d'eux en souriant, à l'un de ses compagnons, *les témoins du Poëte Ibicus qui s'envolent.* Ce propos fut entendu

de quelqu'un qui, les soupçonnant là-dessus d'avoir commis le meurtre, en avertit la justice. Ils furent pris, & avouèrent leur crime.

M. DE Voltaire jeune encore avoit placé de l'argent sur le Duc de Guise, qui *menoit joyeuse vie*, & se moquoit de ses créanciers. Le Duc lui écrivit qu'il avoit toujours exactement payé M. Crozat.

» La différence est cruelle pour moi, lui répond-il; M. Crozat, qui a cent mille écus de rente au moins, est payé à point nommé; & moi, parce que je ne suis pas riche, on me doit quatre années. Ce n'est pas là en vérité le sens du *dabitur habenti* de l'Evangile; & jamais le receveur St. Matthieu, ni son camarade St. Marc, n'ont prétendu que Votre Altesse dût payer M. Crozat de préférence à moi. Voyez, Mgr., tous les commentaires des quatre Evangélistes sur ce texte; il n'y est pas dit un mot, je vous le jure, de M. Crozat. Hélas! Mgr., je ne vous demandois pas ce payement régulier que vous avez fait à ce *Crésus Crozat*; je vous demandois une assurance, une simple délégation pour *Irus Voltaire* ».

Il est difficile de parler d'affaires avec plus d'agrément.

AVANT de donner *Mérope* au théatre, M. de Voltaire voulut savoir ce que le P. Brumoi en pensoit, & il écrivit en 1738:

« Un paquet plat, contenant une pièce peut-être fort plate, partit hier par le carrosse de Joinville ; je l'adresse à M. l'abbé Moussinot, mon ami ; mais comme les jansénistes n'aiment point les pièces de théatre, elle est destinée à un honnête jésuite, nommé le P. Brumoi. Il faut, s'il vous plaît, que ce manuscrit soit rendu en main propre au jésuite, avec serment, sans restriction mentale, qu'il n'en prendra point de copie. Après le P. Brumoi, on en fera part au P. Porée, mon ancien Régent, à qui je dois cette déférence ; & le manuscrit, en sortant de Louis le Grand, sera remis au greffe janséniste de St. Méry. J'avertis mon chanoine qu'il peut à toute force lire la tragédie ; premièrement, parce qu'elle est sans amour ; la nature seule, & sans aucun mélange de galanterie, peut remuer un cœur dévot :

Car, pour être dévot, on n'en est pas moins homme.

« Secondement, cette *Mérope* étant probablement ennuyeuse, pourra passer pour le 8e. des pseaumes pénitentiaux. Lisez-le donc ce 8e. pseaume : il vous ennuiera peut-être ; mais il vous édifiera ; c'est la nature de beaucoup de bonnes choses ».

« Troisièmement, mon cher Janséniste, si *Mérope* vous plaît, j'en ferai plus flatté que du suffrage des Jésuites. Le jugement de ces Messieurs, trop accoutumés aux pièces de collége, m'est toujours un peu suspect ».

On est étonné qu'un Poëte si avide de

gloire & de succès parle avec tant de modestie d'une de ses meilleures tragédies ; & cet étonnement même fait l'éloge de l'Auteur.

Il essuya des pertes & les supporta avec fermeté & sans aigreur.

« Mon cher Abbé, écrit-il à son Trésorier, je reçois votre lettre qui m'apprend la banqueroute générale de ce Receveur-Général nommé Michel ; il m'emporte donc une assez bonne partie de mon bien. *Deus dedit, Deus abstulit ; sit nomen Domini benedictum.* Mais je suis assez résigné ».

Souffrir nos maux en patience
Depuis quarante ans est mon lot,
Et l'on peut, sans être dévot,
Se soumettre à la providence.

« J'avoue que je ne m'attendois pas à cette banqueroute : je ne conçois pas comment un Receveur-Général des Finances de S. M. T. C. a pu tomber si lourdement, à moins qu'il n'ait voulu être encore plus riche. En ce cas, M. Michel a double tort, & je m'écrierois volontiers :

Michel, au nom de l'Eternel,
Mit jadis le Diable en déroute ;
Mais après cette banqueroute,
Que le Diable emporte Michel.

Mais ce seroit une mauvaise plaisanterie, & je ne veux me moquer ni des pertes de M. Michel, ni de la mienne ».

MILORD Harvey, ami de M. de Voltaire, n'avoit pas trouvé bon qu'il eût intitulé l'hiſtoire du ſiècle dernier, *Siècle de Louis XIV*.

« Je ſais bien, lui répondit-il, que Louis XIV n'a pas eu l'honneur d'être le maître ni le bienfaiſteur d'un Boyle, d'un Newton, d'un Halley, d'un Adiſſon, d'un Dryden; mais dans le ſiècle qu'on nomme de Léon X, ce Pape Léon X avoit-il tout fait? N'y avoit-il pas d'autres Princes qui contribuèrent à polir & à éclairer le genre humain? Cependant le nom de Léon X prévalut, parce qu'il encouragea les arts plus qu'un autre. Eh! quel Roi a donc en cela rendu plus de ſervices à l'humanité que Louis XIV? Quel Roi a répandu plus de bienfaits, a marqué plus de goût, s'eſt ſignalé par de plus beaux établiſſemens? Il n'a pas fait tout ce qu'il pouvoit faire ſans doute, & cela parce qu'il étoit homme; mais il a fait plus qu'un autre, parce qu'il étoit grand homme: ma plus forte raiſon pour l'eſtimer beaucoup, c'eſt qu'avec des défauts très-connus, il a plus de réputation qu'aucun de ſes contemporains; c'eſt que, malgré un million d'hommes dont il a privé la France, & qui tous ont été intéreſſés à le décrier, toute l'Europe l'eſtime ».

» Songez que, tandis qu'il ſoutenoit la guerre contre plus de la moitié de l'Europe, il envoyoit des géomètres & des phyſiciens

au fond de l'Afrique & de l'Amérique chercher de nouvelles connoiſſances. Songez, Milord, que, ſans le voyage & les expériences de ceux qu'il envoya à la Cayenne en 1672, & ſans les meſures de M. Picard, jamais Newton n'eût fait ſes découvertes ſur l'attraction. Regardez, je vous prie, un Caſſini, un Huyghens qui renoncent tous deux à leur patrie, qu'ils honorent, pour venir en France jouir de l'eſtime & des bienfaits de Louis XIV. Et penſez-vous que les Anglais même ne lui aient pas d'obligation? Dites-moi, je vous prie, dans quelle Cour Charles II puiſa tant de politeſſe & tant de goût? Les bons auteurs du ſiècle de Louis XIV n'ont-ils pas été vos modèles? N'eſt-ce pas d'eux que votre ſage Adiſſon, l'honneur de votre nation, qui avoit le goût le plus sûr, a tiré ſouvent ſes excellentes critiques »?....

« Vous m'apportez, Milord, l'exemple du Czar Pierre le Grand, qui a fait naître les arts dans ſon pays, & qui eſt le créateur d'une nation nouvelle; vous me dites cependant que ſon ſiècle ne ſera pas appelé dans l'Europe le ſiècle du Czar Pierre; vous en concluez que je ne dois pas appeler le ſiècle paſſé le ſiècle de Louis XIV. Il me ſemble que la différence eſt bien palpable. Le Czar Pierre s'eſt inſtruit chez les autres peuples; il a porté leurs arts chez lui; mais Louis XIV a inſtruit les nations; & tout, juſqu'à ſes fautes, a été utile à l'Europe.

« Ne

« Ne regardez pas ſeulement Louis XIV comme un homme heureux qui n'a point de part à la gloire de ſon règne : il a réformé ſeul le goût de ſa Cour en plus d'un genre. Il choiſit Lulli pour ſon muſicien, & ôta le privilège à Cambert, parce que Cambert étoit un homme médiocre, & Lulli un homme ſupérieur. Il donnoit à Quinault les ſujets de ſes opéra ; il dirigeoit la peinture de le Brun ; il ſoutenoit Boileau & Racine contre leurs ennemis ; il encourageoit les arts utiles comme les beaux-arts, & toujours en connoiſſance de cauſe ; il prêtoit de l'argent à Van-Robais pour établir ſes manufactures ; il avançoit des millions à la Compagnie des Indes qu'il avoit formée. Non-ſeulement il s'eſt fait de grandes choſes ſous ſon règne, mais c'eſt qui les faiſoit »....

« Je ne conſidère pas ſeulement Louis XIV, parce qu'il a fait du bien aux Français, mais parce qu'il a fait du bien aux hommes. C'eſt comme homme & comme ſujet que j'écris ; je veux peindre le dernier ſiècle, & non pas ſimplement un Prince. Je ſuis las des hiſtoires où il n'eſt queſtion que des aventures d'un Roi, comme s'il exiſtoit ſeul, ou que rien n'exiſtât que par rapport à lui ; en un mot, c'eſt encore plus d'un grand ſiècle que d'un grand Roi que j'écris l'hiſtoire ».

Cette lettre nous ſemble détruire entièrement toutes ces plates ſatyres, tous ces portraits vernis de fiel, que l'eſprit de malignité, de prévention & de jalouſie ont for-

gés pour amuser des lecteurs ignorants & oisifs. Tant il est vrai qu'il n'appartient qu'au grand homme de bien juger & de bien peindre un grand Roi. Voyons M. de Voltaire disputer d'amitié, de modestie & de sincérité avec M. de la Condamine.

« Votre style, Monsieur, lui répondit-il n'est point d'un homme de l'autre monde; votre cœur pourroit bien en être : car vous vous souvenez de vos amis, & ce n'est pas la mode de cet hémisphère. Il est vrai que vous êtes fait pour être excepté. Il s'en faut bien qu'on vous ait oublié: pendant vos dix ans d'absence, on parloit toujours de vous à Paris, tandis que vous étiez sur la montagne de Pinchincha. Vous avez dû jouir du plaisir d'occuper de vous les deux moitiés du globe.... Que vous trouverez ici d'honnêtes gens de moins & de sottises de plus! Que vous trouverez des choses changées! Je me suis fait tant soit peu physicien pour être plus digne de vous revoir; mais c'est Mme. du Châtelet qui mérite toute votre attention, en qualité de sublime géomètre; elle s'est mise à éclaircir Leibnitz, ce qui étoit très-difficile, & moi à embrouiller Newton, ce qui étoit très-aisé ».

Il lui écrivoit une autre fois:

Grand merci, cher la Condamine,
Du beau présent de l'équateur,
Et de votre lettre badine,
Jointe à la profonde doctrine
De votre esprit calculateur.
Eh bien! vous avez vu l'Afrique,

Conſtantinople, l'Amérique;
Tous vos pas ont été perdus.
Voulez-vous faire enfin fortune?
Hélas! il ne vous reſte plus
Qu'à faire un voyage à la lune.
On dit qu'on trouve en ſon pourpris
Ce qu'on perd aux lieux où nous ſommes;
Les ſervices rendus aux hommes,
Et le bien fait à ſon pays.

» Je devois, mon cher arpenteur des aſtres, vous envoyer l'hiſtoire terreſtre de Louis XIV; mais il y a trop de fautes de la part de l'éditeur, & de la mienne; trop d'omiſſions & trop de péchés de commiſſion. Je ne regarde cette eſquiſſe que comme l'aſſemblage de quelques études dont je pourrai faire un tableau avec le ſecours des remarques qu'on m'a envoyées, & alors je vous prierai de l'accepter & de me juger. C'eſt un petit monument que je tache d'élever à la gloire de la patrie; mais il y a encore quelques pierres mal jointes qui pourroient me tomber ſur le nez ».

DES Juges prévenus contre un Avocat que ſa cauſe étoit mauvaiſe, ſe levoient pour aller aux opinions. Celui-ci ne ceſſoit cependant de demander audience. Enfin, voyant que le jugement alloit être prononcé, il dit, en élevant la voix : Je demande acte à la Cour du refus qu'elle fait de m'entendre, afin de me juſtifier envers ma partie qui eſt à cent lieues d'ici. Cette demande

frappa les Juges ; ils reprirent leurs places pour donner audience à l'Avocat qui, ramaſſant tout ce qu'il avoit de forces & de feu, plaida avec tant d'éloquence, qu'il fit appointer cauſe, & la gagna avec dépens. Bourſault, dans ſes *Lettres*, attribue cette louable hardieſſe à M. Fourcroi, célèbre Avocat au Parlement de Paris.

IL échappe toujours, dit l'Auteur des *Eſſais de Littérature*, aux eſprits *Penſeurs*, même dans leur converſation la plus lâche & la moins tendue, des choſes d'un grand prix, & auſſi dignes d'être recueillies qu'agréables à entendre. Si néanmoins vous voulez de ces choſes penſées & réfléchies, c'eſt dans les livres des grands Auteurs qu'il faut les chercher, & non dans leur converſation. Une femme de Province avoit déſiré d'être d'un dîner que la Marquis *de Laſſay* donnoit à quelques hommes célèbres dans les lettres. Surpriſe de voir le dîner très-avancé ſans avoir encore rien entendu de fort merveilleux, elle dit à Madame de S. Juſt : *Quand commenceront-ils ?*

ON liſoit devant un homme de lettres un livre excellent, dans lequel il y avoit quelqu'une de ſes penſées : *Voilà*, dit-il, *un de mes enfans qui a fait fortune.*

UN Aſtrologue regardant au viſage Jean Galéas, Duc de Milan, lui dit : « Seigneur,

» arrangez vos affaires, car vous ne pouvez » vivre long-temps ». Comment le ſais-tu, lui dit le Duc ? Par la connoiſſance que j'ai des aſtres, répondit l'Aſtrologue. Et toi, combien dois-tu vivre ? Ma planette me promet une longue vie. Oh bien, répartit le Duc, afin que tu ne te fies plus à ta planette, tu mourras maintenant contre ton opinion, & il le fit pendre dans le moment. *Coroſet.*

HÉGIAGE, Général Arabe, ſous le Calife *Valid*, conſulta dans ſa dernière maladie un Aſtrologue, qui eut la fermeté de lui prédire une mort prochaine. « Je compte » tellement ſur votre habileté, lui répondit » Hégiage, que je veux vous avoir avec » moi dans l'autre monde ; & je vais vous » y envoyer le premier, afin que je puiſſe » me ſervir de vous dès mon arrivée ». Il ordonna en effet qu'on lui coupât la tête ; ce qui fut exécuté ſur-le-champ.

UN Empereur, irrité contre un Aſtrologue, lui demandoit avec menaces : de quel genre de mort, malheureux, comptestu mourir ? « Je mourrai, dit-il, de la fié» vre ». Tu en as menti, répondit l'Empereur ; tu périras tout-à-l'heure d'une mort violente. On alloit ſaiſir ce pauvre malheureux, lorſqu'il dit à l'Empereur : « Seigneur, ordonnez qu'on me tâte le

» pouls, & l'on verra que j'ai la fièvre ».
Cette saillie le tira d'affaire.

UNE Dame Egyptienne fit venir chez elle un fameux Astrologue, & l'interrogea sur ce qu'elle désiroit d'apprendre. L'Astrologue dressa aussitôt différentes figures astrologiques, & fit sur chacune un discours, d'autant plus long, que ce qu'il disoit ne satisfaisoit pas la Dame. A la fin il se tût; & la Dame n'étant pas plus instruite qu'auparavant, se contenta de lui donner une drachme. L'Astrologue, qui s'attendoit à recevoir une meilleure récompense, ajouta qu'il voyoit encore par les signes tracés, qu'elle n'étoit pas des plus riches. La Dame lui répondit que cela étoit vrai. L'Astrologue regardant toujours les figures, lui demanda : N'auriez-vous rien perdu? « J'ai » perdu, lui répondit-elle, l'argent que je » viens de te donner ». *Bibliothèque Orientale.*

DARA, un des quatre fils du grand Mogol, Cha-Jeham, ajoutoit beaucoup de foi, ainsi que la plupart des Princes de l'Orient, aux prédictions des Astrologues. Un de ces Charlatans lui avoit prédit au péril de sa tête qu'il régneroit; & telle étoit la foiblesse de ce Prince, qu'il s'en fioit plus à cette prédiction qu'à ses droits, à l'amitié de son père & à son courage. L'Astrologue se moquoit le premier de la simplicité de

Dara. Cet imposteur ne craignit pas même de répondre à ceux qui lui demandèrent, comment il osoit, sur sa vie, garantir un événement si incertain : « Il arrivera de » deux choses l'une, ou Dara parviendra à » la Couronne, & ma fortune est faite ; » ou il sera vaincu, & dès-lors sa mort est » certaine, & je ne redoute plus sa ven- » geance ». *Révolutions des Indes.*

LORSQU'ON assiégeoit le Pousin, en Dauphiné, le fils de Nostradamus, qui se mêloit de prédire, interrogé par le Sieur de Saint-Luc, que deviendroit le Pousin, il lui répondit : « Il périra par le feu ». Pendant que les soldats la pilloient, il y mit lui-même le feu en plusieurs endroits, afin que sa prédiction fut accomplie. Mais Saint-Luc, irrité de cette action, poussa son cheval contre le jeune Astrologue, qui en fut foulé aux pieds. *De Thou.*

URBAIN VIII se mêloit d'astrologie judiciaire, jusqu'à faire des almanachs. L'abbé de Longuerue racontoit à ce sujet l'historiette suivante. Ce Pape avoit un ancien domestique nommé *Onoufrio*, qui prenoit avec lui beaucoup de liberté. Une nuit ce Pape l'appella, & lui demanda quel temps il faisoit ? Onoufrio, pour en être plutôt débarrassé, répondit qu'il faisoit beau temps : *Sapiamo*, dit le Pape, donnant à en-

tendre qu'il l'avoit prédit dans son almanach. Onoufrio, qui entendoit pleuvoir à verse, perdit patience; il ouvrit les rideaux du lit du Pape, & les fenêtres de sa chambre, en citant : *Vede coïone*, *vede coïone*. Le Pape en rioit encore le matin, & ne put s'empêcher de le conter à quelques confidens. Le rébarbatif François Barberin, son neveu, l'ayant su, menaça Onoufrio des Galères. Ce fidelle domestique se mit à changer de conduite, à servir le Pape à genoux & avec crainte. Le Pape importuné de ces respects, en apprit enfin la cause; l'Eminence étant venue chez son oncle, en fut traitée à son tour presqu'aussi mal que l'avoit été Onoufrio.

CARDAN, Médecin & Mathématicien célèbre du quinzième siècle, donnoit dans toutes les erreurs de l'astrologie judiciaire. Ayant marqué qu'il mourroit en un certain temps, il s'abstint de manger, afin que la mort confirmât sa prédiction, & que l'envie ne décriât point le métier. *Bayle.*

L'AVARE ne se regarde point comme tel; il auroit horreur de lui-même, il se considère comme un homme prévoyant, un économe qui pense à l'avenir. Un original de cette trempe ayant entendu parler d'un fameux Médecin de Paris, dont la parcimonie étoit

portée à l'excès, eut la curiosité de l'aller voir. C'étoit un fidelle disciple qui vouloit aller prendre des leçons d'un maître renommé. Il le trouva sur les huit heures du soir, en hiver, dans une chambre enfumée, avec une petite lampe qui ne donnoit presque point de clarté. Il lui dit, en entrant : « J'ai appris, Monsieur, que vous étiez » l'homme du monde le plus économe. Je » le suis un peu ; mais, je souhaiterois » l'être davantage, & je voudrois bien que » vous me fissiez l'amitié de me donner » quelques leçons d'économie ». *Ne venez-vous que pour cela ?* lui répliqua brusquement le Docteur avare. *Prenez ce siège*, & en même-temps il éteignit sa lampe, en lui disant : *Nous n'avons pas besoin d'y voir pour parler ; nous en serons moins distraits.* « Ah ! » Monsieur, s'écria l'humble disciple, cette » leçon d'économie me suffit : je vois bien » que je ne serai jamais qu'un écolier auprès » d'un si grand maître, mais je vous pro- » teste que j'en profiterai ». Il se retira aussitôt à tâtons.

L'AVARE *Cuttler*, dont parle Pope dans ses *Epîtres morales*, croyant donner un excellent avis au prodigue *Villiers*, Duc de Buckingham, lui disoit : « Que ne vivez-vous comme moi ». — Vivre comme vous, Chevalier Cuttler ! j'en serai toujours le maître, répondit Villiers, quand je n'aurai plus rien.

Un Avocat de Toulouſe, nommé *Adam*, faiſoit les harangues que devoit prononcer un Préſident. Cet Avocat fut obligé de faire un voyage à Paris. Pendant ſon abſence le Préſident eut une harangue à faire, qu'il compoſa le mieux qu'il put; comme il la prononçoit, un Conſeiller qui le vit embarraſſé, cita ces paroles de la Genèſe : *Adam ubi eſt?* Où eſt Adam?

Il eſt ordinaire de voir à Rome une multitude innombrable de pauvres de tous les pays, auxquels on diſtribue la ſoupe à une certaine heure à la porte des Monaſtères. Un Caſtillan nouvellement arrivé, & qui ignoroit à quelle heure ſe faiſoit cette diſtribution, s'adreſſa à un pauvre Eccléſiaſtique Français pour le ſavoir. La vanité Eſpagnole ne pouvoit ſouffrir qu'il demandât ſimplement la maiſon où l'on donnoit la ſoupe. Cette façon de parler lui paroiſſoit trop ignoble. Après avoir cherché une manière de s'exprimer moins baſſe, il n'en trouva point de plus convenable que de demander au Français s'il avoit pris ſon chocolat? — Mon chocolat, répondit l'Eccléſiaſtique, & comment voulez-vous que je le paye? je vis d'aumônes, & j'attends qu'on diſtribue la ſoupe au couvent des Franciſcains. — Vous n'y avez donc pas encore été, dit le Caſtillan? — Non, reprit le Français; mais voici

l'heure où je vais m'y rendre. — Je vous prie de m'y conduire , dit le glorieux Espagnol ; vous y verrez *Dom Antonio Perez de Valcabro, de Ridia , de Montava , de Vega, &c.* y donner à la postérité une marque de son humilité. — Et qui sont ces gens-là , demanda le Français ? — C'est moi, reprit le Castillan. — Si cela est, répliqua le Français, dites plutôt un exemple de bon appétit.

UN Gascon avoit perdu son argent au jeu. Comme il couchoit avec celui qui le lui avoit gagné, il prit le moment que son camarade dormoit pour lui dérober sa bourse. Mais celui-ci qui n'avoit qu'un sommeil inquiet , parce qu'il songeoit à son argent , ayant senti quelque chose , chercha d'abord sa bourse. Il trouva en chemin la main du Gascon. Que faites-vous-là, lui dit-il ? Mon ami , lui répondit le Gascon, je prends ma revanche.

UN Prédicateur prêchant sur l'Evangile de la Samaritaine , dit : Ne soyez pas surpris si cet Evangile est si long, une femme y parle.

UN Financier, qui ne connoissoit que quelques règles d'arithmétique, avoit fait dresser un corps de bibliothèque dans son cabinet, où la sculpture & la dorure n'étoient point épargnées. Il ne s'agissoit plus que d'y mettre

des livres. Il achète toute une édition *in-quarto*, d'une hiſtoire que le Libraire n'avoit pu débiter. Il la paie à tant la toiſe; c'étoit le marché qu'il avoit fait. Mais il y avoit un inconvénient; les volumes ne pouvoient entrer dans la bibliothèque. Comme on lui repréſente qu'il faut eſpacer davantage les tablettes : Je ne veux pas, dit-il, qu'on y touche; vous gâteriez ma ſculpture. Comment faire ? Parbleu, répartit-il, vous voilà bien embarraſſés, il n'y a qu'à faire rogner les volumes.

LE Duc de Montauſier, Gouverneur de M. le Dauphin (fils de Louis XIV,) n'aimoit pas que l'on flattât ce Prince. C'eſt ce qu'il fit ſentir un jour, en badinant, au Marquis de Créqui. Le Dauphin étant jeune, s'amuſoit à tirer au blanc, & tiroit fort loin du but. Son Gouverneur ſe moqua de lui, & dit au Marquis de Créqui, qui étoit fort adroit, de tirer. Mais ce jeune Seigneur tira un pied plus loin que M. le Dauphin. *Ha ! petit corrompu*, s'écria M. de Montauſier, *il faudroit vous étrangler*.

BEKER rapporte l'anecdote ſuivante. Un Chaudronnier de Baſle avoit été condamné, pour ſes malefices, à être pendu, ce qui fut exécuté. On tranſporta le corps au gibet patibulaire, qui n'étoit pas éloigné de la Ville. Quelques jours après cette exécution, un

marchand s'étoit hâté de nuit d'aller au marché qui ſe tenoit dans la Ville. Comme il ſe doutoit bien que les portes ne s'ouvriroient pas de ſi-tôt, il ſe repoſa ſous un arbre proche de ce gibet. Deux heures après d'autres hommes allant auſſi au marché, & étant proches du gibet où étoit le pendu, lui demandèrent par gaufferie, s'il vouloit venir au marché avec eux : le marchand couché ſous l'arbre, croit que c'eſt à lui qu'on adreſſe la parole, & dit à ces paſſans : Attendez-moi, je m'en vais avec vous. Ceux-ci, s'imaginant que c'eſt le pendu qui leur parle, en ſont ſi épouvantés, qu'ils prennent la fuite de toute leur force. Il n'en fallut pas davantage pour perſuader à bien du monde, qu'il s'étoit fait un miracle.

LE Cardinal de Retz rapporte dans ſes *Mémoires* un de ces petits faits qui peuvent encore ſervir à confirmer ce que dit Bekker. Ce Cardinal qui n'étoit qu'Abbé, avoit fait la partie de paſſer la ſoirée dans la maiſon de l'Archevêque de Paris ſon oncle, à Saint Cloud, avec Madame & Mademoiſelle de Vendôme, Madame de Choiſi, le Vicomte de Turenne, l'Evêque de Liſieux & Meſſieurs de Brion & Voiture. On s'amuſa tant que la compagnie ne peut s'en retourner que très-tard à Paris. La petite pointe du jour (c'étoit dans les plus grands jours d'été) commençoit à paroître; quand on fut au bas de la deſcente des *Bons-*

Hommes, juſtement au pied, le carroſſe arrêta tout court. « Comme j'étois, dit l'auteur des Mémoires, à l'une des portières avec Mademoiſelle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtoit, & il me répondit avec une voix tremblante : Voulez-vous que je paſſe par-deſſus tous les diables qui ſont-là devant moi ? Je mis la tête hors de la portière ; & comme j'ai toujours eu la vue fort baſſe, je ne vis rien. Madame de Choiſi, qui étoit à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première qui apperçut du carroſſe la cauſe de la frayeur du cocher ; je dis du carroſſe, car cinq ou ſix laquais, qui étoient derrière, crioient *Jéſus, Maria*, & trembloient déjà de peur. M. de Turenne ſe jeta en bas du carroſſe aux cris de Madame de Choiſi. Je crus que c'étoit des voleurs ; je ſautai auſſitôt hors du carroſſe ; je pris l'épée d'un laquais, je la tirai, & j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque choſe que je ne voyois point : Je lui demandai ce qu'il regardoit, & il me répondit, en me pouſſant du bras & aſſez bas, je vous le dirai ; mais il ne faut pas épouvanter ces Dames, qui dans la vérité hurloient plutôt qu'elles ne crioient. Voiture commença un *Oremus* ; Madame de Choiſi pouſſoit des cris aigus. Mademoiſelle de Vendôme diſoit ſon chapelet ; Madame de Vendôme vouloit ſe confeſſer à M. de Liſieux, qui lui diſoit, ma fille n'ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu. Le

Comte de Brion avoit entonné bien triſtement à genoux, avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela ſe paſſa, comme on peut ſe l'imaginer, en même-temps & en moins de rien. M. de Turenne, qui avoit une petite épée à ſon côté, l'avoit auſſi tirée, & après avoir regardé un peu, comme je l'ai déjà dit, il ſe tourna vers moi, de l'air dont il eut demandé ſon dîner, & de l'air dont il eut donné une bataille, & me dit ces paroles: Allons voir ces gens-là. Quelles gens, lui répartis-je ? Et dans la vérité je croyois que tout le monde avoit perdu le ſens. Il me répondit; effectivemet je crois que ce pourroit bien être des diables. Comme nous avions déjà fait cinq ou ſix pas du côté de la *Savonnerie*, & que nous étions par conſéquent plus proches du ſpectacle, je commençai à entrevoir quelque choſe; & ce qui m'en parut, fut une longue proceſſion de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle n'en avoit donnée à M. de Turenne, mais qui par la réflexion que je fis, que j'avois long-temps cherché des eſprits, & qu'apparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ſes manières ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois ſauts vers la proceſſion. Les gens du carroſſe qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, & ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de peur. Les pauvres Auguſtins réformés & déchauſſés, que l'on

appelle Capucins noirs, qui étoient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'eurent très-grande, & l'un d'eux se détachant de la troupe, nous cria, Messieurs, nous sommes de pauvres Religieux qui ne faisons de mal à personne, & qui venons nous rafraîchir un peu dans la rivière pour notre santé. Nous retournâmes au carrosse, M. de Turenne & moi, avec des éclats de rire que l'on peut s'imaginer, & nous fimes lui & moi dans le moment même deux réflexions, que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avoit donné de la joie, quoiqu'il eût toujours cru auparavant, qu'il auroit peur, s'il voyoit jamais quelque chose d'extraordinaire: & je lui avouai que la première vue m'avoit ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation que nous fîmes, fut que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M. de Turenne me jura qu'il n'avoit pas senti la moindre émotion; & il convínt que j'avois eu sujet de croire par son regard fixe & son mouvement si lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eu d'abord, & il me protesta qu'il auroit juré son salut, que je n'avois eu que du courage & de la gaieté. Qui peut donc croire la vérité, que ceux qui l'ont sentie? Le Président de Thou a raison de dire, qu'il n'y a de véri-

tables hiſtoires que celles qui ont été écrites par des hommes aſſez ſincères pour parler véritablement d'eux-mêmes ». *Mémoires du Cardinal de Retz.*

ARLEQUIN, dans une Comédie, dit à Scapin, qui ſe plaint de ce que la Juſtice l'a puni : Pourquoi auſſi t'aviſes-tu de voler un cheval en plein jour ? Moi voler ! reprend Scapin, tu me fais tort de parler ainſi : mon maître venoit de m'envoyer faire une commiſſion ; je trouve dans une petite rue un cheval qui la barroit entièrement ; je vais pour paſſer par derrière, on me crie, prenez garde, il vous donnera un coup de pied : je voulus aller par-devant, on me dit : n'avancez pas, il vous mordra. Je me vis donc obligé, de peur d'être mordu ou eſtropié, de paſſer par-deſſus. Je poſe effectivement le pied dans un des étriers, & je paſſe une jambe. Mais ne voilà-t-il pas que ce diable de cheval prend le mors aux dents & m'emporte à vingt-cinq lieues par-delà. Vois, je te prie, mon cher Arlequin, ſi cela s'appelle voler un cheval.

LE voyageur Thévenot cite les Arabes comme les voleurs les plus alertes que l'on puiſſe trouver. Il rapporte que trois Arabes diſputèrent un jour à qui feroit le coup le plus hardi. L'un ſe vanta de pouvoir dérober tout ce qui étoit dans la cuiſine du

Bacha; l'autre, trouvant que c'étoit peu de chose, dit qu'il vouloit dérober le ſceau ou cachet du Bacha; le troiſième, voulant faire plus qu'eux deux, promit de tuer le Bacha dans ſon lit. Le premier fit tant qu'il ſe fourra dans la cuiſine, d'où pendant la nuit, il emporta tout, ſans y laiſſer un chaudron. Le ſecond ſe mêlant un jour parmi ceux qui entroient où le Bacha ſcelloit les ordonnances, s'approcha aſſez près de lui, & le Bacha ayant ſcellé quelque expédition, & voulant donner le ſceau à tenir à quelqu'un, cet Arabe tendit la main, & l'ayant reçu, diſparut auſſitôt. Le troiſième n'eut pas le même ſuccès: cependant il avoit réuſſi à ſe gliſſer dans l'appartement du Bacha; & la nuit, s'étant approché de ſon lit, il levoit le bras pour le frapper, lorſqu'un jeune garçon, qui étoit auſſi dans le lit, & qui apperçut la lueur du ſabre, ſe mit à crier. Le Bacha, s'éveillant en ſurſaut à ce bruit, évita le coup. Auſſitôt il vint des ſatellites qui ſe ſaiſirent de l'Arabe, & il fut empalé le jour ſuivant. *Voyages de Thévenot.*

Le même Voyageur parle des voleurs de la Province de Dehly dans le Mogol. Ceux-ci ont l'uſage d'un certain lacet à nœud coulant, qu'ils ſavent jeter ſi ſubtilement au cou d'un homme, qu'ils ne le manquent jamais, en ſorte qu'en un moment ils l'étranglent. Quelquefois ils envoient ſur les chemins une jeune femme, les cheveux épars & toute éplorée. Comme elle marche du côté que va le voyageur, elle l'entraîne facile-

ment à lier converſation avec elle & à s'intéreſſer à ſes prétendus malheurs. Si ce voyageur imprudent la met en croupe ſur ſon cheval, cette femme perfide lui jette auſſitôt le lacet au cou, & l'étrangle, ou, au-moins, l'étourdit juſqu'à ce que les voleurs, qui ſont cachés, viennent achever ce qu'elle a commencé. *Voyages de Thévenot.*

MADEMOISELLE de *** étoit recherchée en mariage par le Prince de *** qu'elle paroiſſoit aimer. On félicitoit cette Demoiſelle ſur cette union. Comme elle expoſoit pluſieurs difficultés qui pourroient l'empêcher : Ah ! Mademoiſelle, lui répartit quelqu'un qui cherchoit à lui dire quelque choſe d'obligeant, Monſieur le Prince de*** eſt né heureux, & vous ſerez ſon épouſe.

DANS une compagnie où ſe trouvoit Boileau, une Demoiſelle fut priée de danſer, de chanter & de toucher du claveſſin. On vouloit faire briller ſes talens qui étoient des plus médiocres : chacun néanmoins s'empreſſa de lui faire des complimens ; ils étoient dictés par la politeſſe. Boileau, d'un ton malignement galant, ajouta : « On vous » a tout appris, Mademoiſelle, hormis à » plaire ; c'eſt pourtant ce que vous ſavez » le mieux ».

LE Marquis de Saint-Aulaire, âgé de quatre-vingt-douze ans, diſoit des galan-

teries à Madame la Comteſſe de Beranger, & même la preſſoit beaucoup. Elle lui répondit malignement : je n'ai rien à vous refuſer. Ah! Madame, lui répondit-il, vous banniriez toute la politeſſe, s'il falloit être priſe au mot.

Ceci rappelle cette répartie d'une jeune perſonne qu'un vieillard cajoloit. Je vous attraperois bien, lui dit-elle, ſi je vous prenois au mot.

ON ſait que les Turcs évitent toujours de répondre aux queſtions qu'on leur fait ſur leur religion, afin de ne la point expoſer à la critique & à la raillerie. Une Dame de condition faiſoit reproche à un Ambaſſadeur Turc de ce que la religion de Mahomet permettoit d'avoir pluſieurs femmes. L'Ambaſſadeur, ſans entrer dans aucune diſcuſſion, lui répondit : Elle le permet ; afin de pouvoir trouver dans pluſieurs, toutes les qualités qui ſont raſſemblées dans vous ſeule. Cette réponſe eſt en même-temps adroite & galante.

LE grand Condé agit avec autant d'eſprit & de politeſſe dans une occaſion différente. Ce Prince attaquoit Vezel en 1678; toutes les Dames ſe réunirent pour le prier de leur permettre de ſortir de la Place, & de ne pas les expoſer aux ſuites fâcheuſes d'un ſiége long & meurtrier. Mais le Prince qui

ſentoit que par cette ſortie, les aſſiégés ſeroient moins ſollicités à ſe rendre, répondit aux Dames : *Qu'il ne pouvoit conſentir à une demande qui le priveroit de ce qu'il y a de plus beau dans ſon triomphe.*

LES Gaſcons mettent ſouvent l'*e* à la place de l'*a*, & l'*a* à la place de l'*e*. Un Évêque des environs entendit dire à un Eccléſiaſtique de ſon cortége, *ras de chauſſée.* Il en badina avec les autres; il demanda quelle eſpèce de rats que les *rats de chauſſée.* Bon, Monſeigneur, répondit quelqu'un, il nous en dit bien d'autres; il dit toujours les *gredins* de l'autel pour les *gradins* de l'autel. Ce dernier gaſconiſme fit même plus rire que le premier.

L'EXPRESSION *à faire trembler* eſt ſi familière aux Gaſcons, qu'ils l'emploient à tout propos. Quelqu'un faiſoit obſerver ce gaſconiſme à un Officier Gaſcon, qui répondit par cette gaſconnade : que l'expreſſion *cela fait trembler*, eſt la plus forte qu'un Gaſcon puiſſe employer en telle circonſtance que ce ſoit, parce qu'il n'y a rien dans la nature qui ſoit au-deſſus ce qui fait trembler un Gaſcon.

LE mot *au-contraire* pour *non* eſt encore très-uſité par les Gaſcons. Les députés des états de Languedoc étant Verſailles à l'au-

dience du Roi, un Gafcon du cortège trébucha & tomba. Comme tout le monde lui demandoit s'il s'étoit fait mal en tombant, il dit gaiement en fe relevant, *au-contraire*. Cette manière de parler fit rire ceux qui étoient préfents. Les uns prétendoient que c'étoit un gafconifme, les autres une gafconnade. C'étoit l'un & l'autre.

UN Gafcon étoit à la comédie dans le parterre, &, comme il fe remuoit toujours, fon épée, fe mettoit dans les jambes de ceux qui étoient près de lui. Un Officier, s'en trouvant embarraffé : Monfieur, lui dit-il, votre épée m'incommode. *Cadedis*, lui répondit le Gafcon, *elle a bien incommodé d'autres*.

UN habitant des bords de la Garonne paffoit conftamment l'hiver le plus rude avec un habit très-mince & très-léger, & ne trembloit point. Un Seigneur tranfi de froid, le rencontra dans une place publique. Comment faites-vous donc, lui dit ce Seigneur, pour n'être point fenfible au froid. Sandis, Monfeigneur, lui répondit le Gafcon, portez comme moi toute votre garderobe fur vous, je vous réponds que vous n'aurez pas froid.

UN Officier Gafcon, ayant obtenu du Roi une gratification de cinq cents écus, fut

trouver M. Colbert pour qu'il lui fit compter cette ſomme. M. Colbert étoit à dîner avec trois ou quatre Seigneurs. Le Gaſcon, ſans ſe faire annoncer, entra effrontément dans la ſalle où l'on mangeoit, & s'àpprochant de la table, il dit tout haut : Meſſieurs, avec votre permiſſion, lequel de vous autres eſt Colbert. C'eſt moi, Monſieur, répondit M. de Colbert; qu'y a-t-il pour votre ſervice? Eh! pas grand'choſe, dit le Gaſcon, un petit ordre du Roi pour me compter cinq cents écus. Le Miniſtre réjoui de la préſence de cet original, lui dit de ſe mettre à table, & lui promit de ſatisfaire à ſa demande après le dîner. Le Gaſcon ne ſe fit pas prier deux fois & mangea comme quatre. Lorſque tout le monde fut levé, un commis vint prendre le Gaſcon, le mena au bureau & lui compta cent piſtoles. Comme il dit qu'il en devoit toucher cent cinquante, le commis lui répondit : il eſt vrai, mais on en retient cinquante pour votre dîner. Cadedis, s'écria le Gaſcon, cinquante piſtoles un dîner! je ne donne que vingt ſols à mon auberge. Je le crois, dit le commis, mais vous ne mangez pas avec M. de Colbert, & c'eſt cet honneur-là qu'on vous fait payer. Eh bien, répondit le Gaſcon, puiſque cela eſt ainſi, gardez tout: ce n'eſt pas la peine que je prenne cent piſtoles; j'amenerai demain un de mes amis dîner ici, & cela ſera fini. On rapporta cette gaſconnade à M. de Colbert, qui en rit, & fit compter les cinq cents écus à cet Officier.

Un Mousquetaire, qui devoit dîner avec des femmes élégantes, avoit fait une toilette complète, & marchoit à pas comptés dans la rue. Mais le malheur voulut qu'un fiacre mal-adroit, & qui alloit très-vîte, passa & le remplit de boue de la tête aux pieds. Le jeune homme furieux de se voir en cet état tomba aussitôt sur le cocher, & lui donna vingt coups de canne. Pendant qu'il le battoit, un habitant de la Garonne, tout galonné d'or, ayant baissé la portière du carrosse : *Aurez-vous bientôt fait, Monsieur !* lui dit-il. Le Mousquetaire, qui étoit encore dans la chaleur du premier mouvement, lui répondit avec fierté : Morbleu, Monsieur, voulez-vous prendre son parti, vous n'avez qu'à descendre. *Ce n'est pas ce dont il s'agit*, lui répliqua le Gascon, *mais, s'il vous plaît, ce coquin là est à l'heure, & chaque coup de canne que vous lui donnez me coûte dix sous.* Cette bonne raison parut appaiser le mousquetaire, & termina la querelle.

Un Gascon qui n'avoit que ses bons mots pour vivre, étant tombé malade à Paris, fut contraint de se faire porter à l'Hôtel-Dieu. Un de ses anciens camarades vint le voir : Eh ! donc, mon cher enfant, lui dit-il, en quel état je te trouve ! Courage mon ami, courage. — Pour du courage, lui répondit-il, les gens de notre pays n'en manquent

quent point. — Eh! qui le sait mieux que moi? lui dit celui qui le visitoit. Au-reste, mon cher enfant, ajouta-t-il, tu me permets de te demander si tu es bien avec Dieu? — » Apparemment, lui répliqua le Gascon » malade; je ne dois pas y être mal, puis- » qu'il me donne un appartement dans son » hôtel ». *Voyez les Lettres de Boursault.*

PLUSIEURS personnes s'amusoient dans un jeu de paume, à voir jouer une partie. Un Gascon regardoit comme les autres, par la galerie. Celui qui étoit auprès de lui, voyant venir à lui une balle poussée assez rudement, baissa la tête, & la balle donna droit à la tête du Gascon; ce qui le mit si fort en colère, qu'il donna un grand soufflet à celui qui s'étoit baissé, & lui dit: *Morbleu! poltron tu as peur.*

LE Prince de Condé demandoit en riant à un Gascon plein d'esprit, quelques gasconnades. Non, Monseigneur, lui dit-il, je n'en ferois pas une à présent pour mille écus. Le Prince rit de celle-là; mais en demanda encore une autre. Monseigneur, lui répondit le Gascon Courtisan, ne m'excitez pas davantage, car j'en ferois une qui vous feroit trembler.

LA générosité consiste sur-tout à faire du bien à ses ennemis; c'est le sujet de cet

apologue de M. Lichwehr. Un honnête père de famille, chargé de biens & d'années, voulut régler d'avance sa succession entre ses trois fils, & leur partager ses biens, le fruit de ses travaux & de son industrie. Après en avoir fait trois portions égales, & avoir assigné à chacun son lot : il me reste, ajouta-t-il, un diamant de grand prix ; je le destine à celui de vous qui saura mieux le mériter par quelque action noble & généreuse, & je vous donne trois mois pour vous mettre en état de l'obtenir. Aussitôt les trois fils se dispersent, mais ils se rassemblent au temps prescrit. Ils se présentent devant leur juge ; & voici ce que racoute l'aîné : Mon père, durant mon absence, un étranger s'est trouvé dans des circonstances qui l'ont obligé de me confier toute sa fortune ; il n'avoit de moi aucune sureté par écrit, & n'auroit été en état de produire aucune preuve, aucun indice même du dépôt ; mais je le lui ai remis fidèlement. Cette fidélité n'est-elle pas quelque chose de louable ; tu as fait mon fils, lui répondit le vieillard, ce que tu devois faire. Il y auroit de quoi mourir de honte, si l'on étoit capable d'en agir autrement, car la probité est un devoir. Ton action est une action de justice ; ce n'est point une action de générosité. Le second fils plaida sa cause à son tour, à-peu-près en ces termes : Je me suis trouvé, pendant mon voyage, sur le bord d'un lac ; un enfant venoit imprudemment de s'y laisser tomber ; il alloit se noyer, je l'en ai tiré, & lui ai

ſauvé la vie, aux yeux des habitans d'un village que baignent les eaux de ce lac; ils pourront atteſter la vérité du fait. A la bonne heure, interrompit le père; mais il n'y a point encore de nobleſſe dans cette action; il n'y a que de l'humanité. Enfin, le dernier des trois frères prit la parole : mon père, dit-il, j'ai trouvé mon ennemi mortel, qui s'étant égaré la nuit, s'étoit endormi, ſans le ſavoir, ſur le penchant d'un abyme; le moindre mouvement qu'il eût fait au moment de ſon réveil, ne pouvoit manquer de le précipiter; ſa vie étoit en mes mains : j'ai pris ſoin de l'éveiller avec les précautions convenables, & l'ai tiré de cet endroit fatal. Ah! mon fils, s'écria le bon père, avec tranſport & en l'embraſſant tendrement : C'eſt à toi ſans contredit que la bague eſt due.

Un Grand, fort ignorant & fort entêté, s'aviſa dans une converſation où il n'avoit pas l'avantage, de rappeler à quelqu'un la diſtance que la naiſſance & le rang mettoient entre eux. « Monſieur, lui dit le particulier, j'ai plus au-deſſus de vous dans ce moment, que vous n'avez au-deſſus de moi : car, j'ai raiſon, & vous avez tort ».

On demandoit à un grand Seigneur s'il ne ſongeoit pas à faire quelque choſe pour un homme de mérite qui avoit tout ſacrifié

en s'attachant à lui ? Comment donc ! répondit il, je le vois tous les jours & je lui fais accueil.

Vu les déſordres qu'entraînent le luxe, la misère & le libertinage, il n'eſt pas étonnant que le crime ſe ſuccède dans les grandes Villes, & qu'il ſe reproduiſe ſous différentes formes. On empoiſonnoit ſous Louis XIII & ſous Louis XIV. Ce crime affreux s'eſt renouvelé de nos jours, mais modifié d'une autre manière. Des ſcélérats ſe ſont aviſés de mêler dans le tabac & dans toute eſpèce de breuvage qu'ils trouvoient occaſion de faire prendre, une certaine poudre qui produiſoit un ſommeil ſubit, pendant lequel ils avoient tout le temps de voler & de dépouiller leurs malheureuſes victimes ; cette profonde léthargie duroit quelquefois vingt-quatre heures ; & le poiſon attaquoit tellement les nerfs, que pluſieurs des perſonnes qui en ont ſenti la violence, en ſont mortes, ou ſont demeurées perclues. Ces ſcélérats, qui n'ont heureuſement alarmé la ſociété que pendant quelques mois, furent appellés *les Endormeurs*. Ils ne ſe contentèrent pas d'attaquer dans Paris la vie des citoyens ; ils ſe répandirent ſur les grandes routes, & abusèrent cruellement de la bonne foi des voyageurs. La lettre ſuivante fut inſérée dans divers papiers publics. « J'allois à cheval de Paris à Orléans, pour me rendre à Dun-le-Roi en Brie, où je ſuis directeur

de la poste aux lettres ; je rencontrai à Angerville, à quatre lieues d'Étampes, deux hommes bien vêtus & bien montés, qui voyagèrent long-temps à côté de moi sans me parler. Enfin, ils saisirent une occasion, & leur conversation m'inspira assez de confiance pour dîner avec eux. A l'hôtellerie, il se trouva un autre voyageur qui me parut ne point connoître les deux qui m'avoient accosté ; le hasard, en apparence, lui faisoit faire la même route ; il s'en félicita, & nous demanda la permission de se mettre à notre table. Nous repartîmes tous quatre. Après quelques lieues de chemin, durant lesquelles ils mirent en usage tout ce que l'hypocrisie & la perfidie peuvent inspirer de plus adroit : l'un d'eux, avant d'arriver à Sercote, proposa de se rafraîchir d'une bouteille de bierre. Comme il faisoit très-chaud, on accepte ; & aussitôt il part en avant, pour la faire, dit-il, mettre au frais. Nous arrivons à l'hôtellerie ; & sans descendre de cheval, chacun de nous boit un coup de bierre : mon verre passe dans deux mains, & ne me parvient que par force d'honnêtetés ; je bois, & nous repartons. Une heure après, je me sentis foible, je me plaignis ; les trois coquins qui m'avoient empoisonné m'aidèrent, me consolèrent, & feignirent la douleur la plus vive & le plus grand embarras ; cependant je perdis connoissance : alors ils me transportèrent sur mon cheval, dans la forêt que nous avions déjà passée, & ils m'enterrèrent sous des

branchages, après s'être assurés sans doute, en me meurtrissant le visage, que je n'existois plus. Je restai pendant vingt-quatre heures dans mon assoupissement, & deux jours avec l'esprit perdu : je dois à la force de mon tempérament, & à divers événemens heureux qui ont succédé à mon malheur, d'avoir résisté au poison & aux coups de mes assassins. Ils me prirent mon cheval, ma montre, mon argent, ma valise dans laquelle étoient des papiers de conséquence, qu'ils m'ont renvoyés à mon adresse, timbrés de Paris. J'ai su que mon cheval a été vendu peu de jours après dans cette ville ; & tout me porte à croire, que ces trois voleurs & empoisonneurs suivent les voyageurs à la sortie de Paris. C'est un de ces crimes que la force ni la prudence des lois ne peuvent prévenir ».—L'honnête-homme qui éprouva cette infortune se nomme Charton.

UN autre particulier raconte, qu'étant parti de la capitale avec un compagnon de voyage, ils rencontrèrent à une lieue d'Essonne, un homme à cheval, qui vint loger dans leur auberge, & qui, après y avoir dîné & en être sorti en même-temps qu'eux, se trouvant également à l'endroit où ils devoient coucher, leur demanda la permission de souper avec eux, ce qu'ils crurent ne pouvoir refuser. Dans la conversation, l'inconnu se fit passer pour un négociant, & dit qu'il alloit à Lyon. Le

lendemain, on voyagea ensemble ; & le soir, comme on faisoit rafraîchir les chevaux, un autre homme arriva de Paris, questionna nos voyageurs sur la distance de Montargis, apprit d'eux qu'ils y alloient coucher, les y suivit, & leur fit, pour le souper, la même demande que le premier, qu'il sembloit ne pas connoître. Le jour suivant, on se rendit dans un village appellé Nogent, où l'on dîna. « Un malheureux hasard voulut, dit l'auteur de la lettre, que mon compagnon se plaignît d'un mal d'estomac. Le premier de nos aventuriers tire aussitôt de sa poche une petite bouteille d'eau-de-vie, qu'il dit excellente, & l'engage à en boire. Je suis aussi tenté d'en goûter. Quelques minutes après, celui qui nous l'avoit versée, se jette sur un lit, disant qu'il avoit besoin de repos. L'envie de dormir nous prend alors, & nous en faisons autant. L'autre se charge de veiller sur les chevaux & de venir nous avertir quand ils seront prêts. Mais tandis que nous dormions profondément, son camarade me vole ma montre, avec le peu d'argent que j'avois ; & à mon ami, outre une somme de 312 livres, un étui d'or, une montre à répétition & une chaîne d'or, avec quantité de breloques qu'il destinoit à sa future ».

On parloit depuis plusieurs mois dans Paris de ce nouveau crime, commis tous les jours de différentes manières, lorsqu'enfin, grâce à l'exactitude de la police, plusieurs de ces scélérats furent arrêtés, & trois d'entr'eux rompus vifs & jetés au feu :

RAPPORTONS quelques-uns des ſtratagèmes que ces monſtres ont employés. L'un deux s'aviſa, dit-on, d'envoyer chercher deux livres de tabac chez le Suiſſe de l'Egliſe de S. Euſtache, & le renvoya enſuite, après y avoir mêlé de ſa funeſte poudre, ſous prétexte qu'il en vouloit de plus fin. Comme pluſieurs perſonnes achetèrent de ce tabac empoiſonné, & qu'elles ſe plaignirent hautement d'en être très-incommodées, le Suiſſe débitant fut mis en priſon; mais ne tarda pas d'obtenir ſon élargiſſement, attendu que des perſonnes d'un rang illuſtre, & ſur-tout M. le Curé, ſe rendirent cautions de ſa probité, & que le Suiſſe raconta avec bonne foi comment la choſe s'étoit paſſée. Apparemment que le perfide endormeur s'imaginoit profiter de l'indiſpoſition de ceux qui prendroient de ce tabac; ou bien qu'il cherchoit à faire croire qu'elle étoit occaſionnée par une ſorte d'épidémie, pour tromper la police.

UN autre rencontrant ſur le Pont-Royal un porteur d'argent, lui demanda s'il n'appartenoit pas à un banquier de ſes amis qu'il lui nomma; le porteur répondit que non. « J'en ſuis fâché, reprit l'endormeur, j'ai » coutume de me ſervir des porteurs d'ar» gent de mon ami; mais vous me paroiſ» ſez un bon enfant; de quel côté allez» vous? j'aime mieux que vous gagniez ce » voyage qu'un autre ». Le ſcélérat lui dit, que, tout en chemin faiſant, le porteur

pourroit ſe charger des ſommes qu'il avoit à recevoir. En ſuivant le quai des Théatins, il lui préſenta une priſe de tabac. Le malheureux porteur, enchanté d'une telle politeſſe, ne tarda pas à reſſentir les effets de la poudre empoiſonnée : ſes jambes chancelèrent, & il étoit ſur le point de perdre connoiſſance, lorſque le traître qui l'accompagnoit le fit entrer dans un cabaret, & dit au maître que ſon porteur s'étoit enivré; mais qu'il recommandoit qu'on en prit ſoin, juſqu'à ce qu'il eût cuvé ſon vin. L'on s'empreſſa d'autant plus à lui obéir, qu'il mit un écu dans la main du garçon, & le chargea d'aller lui chercher un fiacre; cette voiture étant arrivée, il y monta, fit mettre le ſac d'argent dont étoit chargé le porteur, & diſparut pour toujours.

UN autre de ces endormeurs, ou peut-être le même, eut l'adreſſe de faire un vol fort ſingulier. Il s'écria tout-à-coup, au milieu d'une foule, qu'on venoit de lui voler ſa boîte d'or, & déſigna un homme aſſez mal mis, qui étoit auprès de lui, & qui ne manqua pas de proteſter de ſon innocence. La garde accourut au bruit de la diſpute, & crut devoir mener chez un Commiſſaire & le plaignant & le défendeur. L'officier de police commença par faire fouiller l'accuſé; & on ne lui trouva rien. « Je ſuis » ſûr qu'il a pris ma boîte, s'écrioit toujours » l'homme qui ſe prétendoit volé; qu'on cher-

» che bien ; elle eſt ovale, ornée de trophées
» & pleine d'excellent macouba ». Enfin, on la découvrit dans une petite poche pratiquée dans la baſque de l'habit. « Je prie » M. le Commiſſaire, dit alors le plaignant, » de vouloir bien goûter mon tabac ; il » verra que c'eſt réellement ma tabatière, » indépendamment des autres preuves que » j'en ai données ». M. le Commiſſaire, très-friant de bon macouba, en prit délicatement une priſe, & le trouva délicieux. Le premier clerc, dont le nez étoit auſſi gourmet, voulut en ſavourer une priſe, & le caporal du guet demanda la permiſſion de ſe régaler pareillement de ce tabac ſi exquis. Un inſtant après, ces trois perſonnes s'endormirent. Auſſitôt les deux voleurs s'emparèrent de tout l'argent que l'Officier de police avoit dans ſon cabinet ; ils firent encore main-baſſe ſur ſa montre, ſes boucles, ſur celles du clerc, & ſur une taſſe d'argent & dix-huit livres qui compoſoient toute la fortune du caporal. Après avoir fait leur coup, ils ſe retirèrent chacun de ſon côté, les ſoldats qui étoient à la porte ne s'étant point oppoſés à leur paſſage, parce qu'ils crurent leur affaire terminée.

QUEL Souverain fit quelque choſe de plus héroïque que le trait ſuivant d'Henri IV ! Ce bon Roi voulut qu'on reçut dans ſes gardes-du-corps celui qui l'avoit bleſſé à une bataille fameuſe. Etant un jour dans

son carrosse avec le Maréchal d'Estrée, & ce garde marchant à la portière : *D'Estrée*, dit-il en le lui montrant, *voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale*. Mais s'appercevant que cet homme l'avoit entendu, & que ses yeux versoient des larmes : *Ventre-saint-gris*, lui dit-il, *appaisez-vous, mon ami, je ne le dirai plus.*

LE Marquis *de la Châtre* aimoit Mademoiselle de Lenclos, & en étoit aimé, lorsqu'il reçut un ordre d'aller joindre l'armée. Il étoit inconsolable, moins encore de la nécessité, que des suites de son éloignement. Pour se tranquilliser, il s'avisa d'un expédient assez singulier ; ce fut d'exiger de Ninon un billet par lequel elle s'engageât à lui rester fidelle. Elle eut beau représenter que ce qu'il demandoit étoit extravagant, il fallut faire le billet & le signer. Le Marquis le baisa mille fois, le serra précieusement, & partit avec la plus grande confiance. Quelques jours après, l'inconstante Ninon se trouva dans les bras d'un nouvel amant. La folie de ce billet lui revint alors à l'esprit, & elle s'écria deux ou trois fois : *Ah! le bon billet qu'a la Châtre !* saillie plaisante, qui depuis a fait proverbe.

PELISSON, privé de livres, d'encre & de papier, n'eut long-temps dans sa prison d'autre ressource contre l'ennui, qu'une

araignée qu'il avoit apprivoisée. Le Gouverneur de la Bastille vint un jour voir son prisonnier, & lui demanda, avec un souris insultant, à quoi il s'occupoit : Pelisson, d'un air serein, lui dit qu'il avoit su se faire un amusement ; & donnant aussitôt son signal, il fit venir l'araignée apprivoisée sur sa main. Le Gouverneur ne l'eut pas plutôt vue, qu'il la fit tomber à terre, & l'écrasa avec son pied. *Ah ! Monsieur*, s'écria Pelisson, *j'aurois mieux aimé que vous m'eussiez cassé le bras.* L'action de ce Gouverneur étoit cruelle & ne pouvoit venir que d'une ame atroce.

L'ACADÉMIE Françaife, lorsqu'elle alla complimenter Louis XIV sur la mort de Madame la Dauphine, n'ayant pas été reçue selon l'usage, & avec tous les honneurs rendus aux Cours Souveraines, M. de Harlay, qui étoit membre de cette Compagnie, s'en plaignit directement au Roi ; & pour rendre plus sensible la faute qu'on avoit faite, il dit à Sa Majesté : « que François I, lorsqu'on lui présentoit pour la » première fois un homme de Lettres, » faisoit trois pas au-devant de lui ».

QUAND Louis XV alloit à la chasse, on portoit à sa suite quarante bouteilles de vin, dont souvent il ne goûtoit pas ; c'étoit moins pour lui que pour ses suivans, ses piqueurs, ses palefreniers, & sur-tout pour ceux qui

portoient cette cantine, ou qui ſe la faiſoient payer ſans l'avoir fournie : un jour qu'il eut ſoif, il demanda un verre de vin, & on lui répondit qu'il n'y en avoit plus. « N'en prend-» on pas toujours quarante bouteilles ? — Oui, Sire, mais tout eſt bu. — Qu'on en » prenne à l'avenir quarante & une, afin » que, du-moins, il en reſte une pour » moi ».

Au commencement de juillet 1762, Louis XV voulut voir les nouveaux Bureaux de la guerre. Elle entra par tout, & s'arrêta quelque temps dans le Bureau de M. *Dubois*. Sur une des tables étoit une paire de lunettes ; le Roi mit la main deſſus : *Voyons*, dit-il, *ſi elles valent mieux que celles dont je me ſers*. Un papier ſe trouva ſous ſa main ; c'étoit une lettre dans laquelle entroit un éloge pompeux du Monarque, & de ſon Miniſtre (le Duc de Choiſeul). Sa Majeſté rejetant avec précipitation les lunettes, dit : *Elles ne ſont pas meilleures que les miennes, elles groſſiſſent trop les objets.*

PHILIPPE Mordant, couſin-germain du fameux Comte de Peterborong, étoit un jeune homme de vingt-ſept ans, beau, bien fait, riche, né d'un ſang illuſtre, pouvant prétendre à tout ; &, ce qui vaut encore mieux, paſſionnément aimé de ſa Maîtreſſe. Il prit à ce Mordant un dégoût de la vie ; il

paya ſes dettes, écrivit à ſes amis pour leur dire adieu, & même fit des vers ſur la réſolution qu'il avoit priſe ; enſuite il ſe dépêcha d'un coup de piſtolet, ſans en avoir donné d'autre raiſon, ſinon que ſon ame étoit laſſe de ſon corps, & que quand on eſt mécontent de ſa maiſon, il faut en ſortir.

MILORD Scarborou, en 1727, a quitté la vie avec le même ſang froid qu'il avoit quitté ſa place de Grand-Ecuyer. On lui reprochoit dans la Chambre des Pairs qu'il prenoit le parti du Roi, parce qu'il avoit une belle Charge à la Cour. « Meſſieurs, » dit-il, pour vous prouver que mon opinion » ne dépend pas de ma place, je m'en dé» mets à l'inſtant ». Il ſe trouva depuis embarraſſé entre une Maîtreſſe qu'il aimoit, mais à qui il n'avoit rien promis, & une femme qu'il eſtimoit, mais à qui il avoit fait une promeſſe de mariage : il ſe tua pour ſe tirer d'embarras.

LE Chevalier William Gooels, Gouverneur de la Virginie, cauſant un jour avec un négociant, vit paſſer un nègre qui le ſalua, & à qui il rendit le ſalut. Comment, dit le négociant, votre excellence s'abaiſſe juſqu'à ſaluer un eſclave ! Sans doute, répondit le Gouverneur ; je ſerois bien fâché qu'un eſclave ſe montrât plus honnête que moi.

UN trait rapporté par Dufresny, dans ses *Amusemens sérieux & comiques*, pourroit servir à peindre l'hypocrisie de pudeur. Une fille, étant dans une assemblée avec sa cadette qui sortoit du couvent, quelqu'un conta une aventure galante ; mais il la conta en termes si obscurs, qu'une fille, sans expérience, n'y pouvoit rien comprendre. Plus le récit étoit obscur, plus cette cadette étoit attentive, & elle marquoit naïvement sa curiosité. L'ainée, voulant témoigner qu'elle avoit plus de pudeur que sa cadette, s'écria : Hé, fi ! ma sœur, pouvez-vous entendre, sans rougir, ce que ces Messieurs disent ? Hélas ! répondit naïvement la cadette, je ne sais pas encore quand il faut rougir.

UNE jeune veuve étoit la maîtresse du Marquis d'Ancre, l'idole de la Cour de France sous Louis XIII. Des Dames, qui savoient que cette veuve venoit de perdre son mari, trouvoient mauvais qu'elle n'eût point de voile. Mesdames, répondit un Seigneur, un vaisseau qui est *à l'ancre* n'a que faire de voiles.

UNE maîtresse du Marquis de Termes venoit d'être mariée à un homme qui ignoroit les intrigues de cette femme. Elle accoucha un peu avant le temps. On consoloit

le mari sur ce prétendu avorton. Mais quelqu'un qui étoit au fait, dit malignement : Ne craignez rien, l'enfant vivra, car il est à *Terme*. *Lettre de Madame Dunoyer*.

UN jeune Egyptien, épris d'amour pour la courtisanne Théognide, rêva, une nuit, qu'il couchoit avec elle, & sentit, à son réveil, sa passion refroidie. La courtisanne l'ayant su, le fit appeler en justice, lui demanda sa récompense, puisqu'elle avoit guéri sa passion & satisfait son désir. Le Juge ordonna que le jeune-homme apporteroit, dans une bourse, la somme promise, qu'il la jeteroit dans un bassin, & que la courtisanne se payeroit du son & de la couleur des pièces, comme l'Egyptien s'étoit contenté d'un plaisir imaginaire. Ce jugement fut approuvé de tout le monde, excepté de la courtisanne, qui représenta que le songe avoit éteint le désir de l'Egyptien, mais qu'au-contraire le son & la couleur de l'or avoit augmenté le sien; & qu'ainsi l'arrêt étoit injuste. *Plutarque*.

UN Bourgeois de Prague prêta cent mille ducats à Charles IV, qui lui en fit son billet. Le lendemain il invita cet Empereur à dîner avec plusieurs Seigneurs. Quand on fut au dessert, il fit apporter le billet de l'Empereur dans un bassin d'or, & lui dit ! « Sire, » les autres mets ont été communs à toute

» la compagnie, celui-ci ſera pour votre » Majeſté. Je la ſupplie d'accepter cette » obligation. *Pogge* ».

LES Fuggers, fameux négocians d'Ausbourg, ne montrèrent pas moins de libéralité envers Charles-Quint. Cet Empereur leur avoit fait l'honneur de loger chez eux à ſon retour d'Afrique. Les Fuggers, pleins de reconnoiſſance pour cet acte de bonté, firent apporter dans la cheminée où le Prince ſe chauffoit, un fagot de canelle, & y mirent le feu avec une obligation qu'ils avoient de l'Empereur d'une ſomme conſidérable.

UN Gentilhomme qui devoit une ſomme conſidérable au Comte de Soiſſons, vint le trouver & le pria de lui remettre la moitié de cette ſomme. Cette moitié n'eſt plus à moi, lui dit le Prince, dès que vous avez pris la peine de la venir demander; mais puiſque vous me laiſſez la diſpoſition de l'autre, trouvez bon que je vous la donne.

CHARLES II, Roi d'Eſpagne, étant fort jeune, & faiſant à pied les ſtations de Jubilé, trouva un pauvre ſur ſon paſſage, auquel il jeta une croix de diamans qu'il avoit devant lui, ſans que perſonne s'en apperçut. Quand il fut à l'Égliſe, ſes courtiſans ayant pris garde qu'il n'avoit plus la croix, dirent

qu'on avoit volé le Roi. Le pauvre qui suivoit, s'écria à l'instant : voilà la croix du Roi, c'est Sa Majesté qui me l'a donnée ; le Roi l'avoua. On ne jugea pas à propos de laisser au pauvre cette croix, qui étoit des pierreries de la couronne ; mais il fut décidé dans le conseil que de quelque manière que le Roi fît ses dons, ils devoient être sacrés. En conséquence la croix ayant été estimée douze mille écus, on les donna au pauvre. *Lettres de Boursault.*

Un mari appeloit sa femme, *ma divine.* Cette fadeur, qui déplaisoit généralement, fit dire à quelqu'un qui connoissoit bien cette femme : son mari à bien tort de l'appeler ainsi ; car, soit dit entre nous, il n'en est point de plus humaine.

Un homme veuf, qui avoit pris une seconde femme, ne cessoit de louer, devant elle, les grâces, l'esprit, les talens de la première. Un jour que cet époux peu galant recommençoit ce panégyrique devant plusieurs personnes, sa femme présente, il crut s'appercevoir qu'elle murmuroit tout bas. Pardonne-moi, lui dit-il, les regrets que je donne à la défunte ; elle les mérite. Ah ! Monsieur, répondit celle-ci un peu piquée, personne, je vous jure, ne la regrette plus que moi.

UN habile Médecin (M. Falconet), fut appelé auprès d'une Dame malade imaginaire. Il l'interrogea ; elle lui avoua qu'elle mangeoit, buvoit & dormoit bien, & qu'elle avoit tous les ſignes d'une ſanté parfaite. Hé bien, lui dit le Médecin en homme d'eſprit, laiſſez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.

UN Médecin trouvant mauvais qu'on parlât mal des Médecins, dit : il n'y a perſonne qui puiſſe ſe plaindre de moi. Non, lui répondit-on, car vous tuez tous ceux que vous traitez.

UN Avocat, aſſez mal bâti & fort laid, plaidoit contre une bourgeoiſe. C'étoit une cauſe ſommaire qu'il chargeoit de beaucoup de moyens inutiles. La bourgeoiſe perdant patience, interrompit l'Avocat. Meſſieurs, dit-elle, voici le fait en deux mots. Je m'engage de donner au Tapiſſier, qui eſt ma partie, une ſomme pour une tapiſſerie de Flandres à perſonnages bien deſſinés, beaux comme M. le Préſident ; (c'étoit effectivement un bel homme ;) il veut m'en livrer une, où il y a des perſonnages croqués, mal bâtis comme l'avocat de ma partie. Ne ſuis-je pas diſpenſée d'exécuter la convention ? Cette comparaiſon, qui étoit très-claire, déconcerta l'Avocat adverſe, & la bourgeoiſe gagna ſon procès.

On a rapporté d'Apelles, célèbre Peintre de l'antiquité, que cet artiste avoit coutume d'exposer ses ouvrages sous les yeux du public, pour savoir son jugement. Un jour un cordonnier trouva qu'il manquoit quelque chose à une sandale; il le dit hautement, & Apelles en profita; quelques coups de pinceau firent disparoître le défaut. Le cordonnier, flatté de ce qu'on avoit eu égard à sa critique, s'ingéra de censurer mal-à-propos une jambe. Origine du proverbe, *Ne sutor ultrà crepidam.*

Un Journaliste subalterne disoit dans une compagnie, qu'il distribuoit la gloire; « Oui, » Monsieur, lui répondit quelqu'un, vous » la distribuez si généreusement que vous » n'en gardez point pour vous ».

Un bon Bourgeois de Paris devant faire un petit voyage à Saint-Germain, sa femme, aussi coquette que jolie, s'efforça de l'en détourner, & lui dit, pour rendre ses instances plus persuasives, qu'elle avoit un pressentiment qu'il seroit assassiné en route. Alarmé des vives appréhensions de sa chère épouse, quoiqu'il n'y ajoutât pas beaucoup de foi, le Bourgeois crut devoir en faire part à Monsieur le Lieutenant-Général de Police, dont les soins infatigables veillent

ſans ceſſe à la ſureté de tous les citoyens. Ce Magiſtrat crut appercevoir quelque myſtère dans les craintes de la femme; mais ſans en rien témoigner, il dit au particulier de partir hardiment pour Saint-Germain, & qu'il répondoit de ſa vie. Cet homme étoit à peine à moitié chemin, dans un lieu écarté, que trois ſcélérats l'arrêtent & ſe diſpoſent à le tuer; mais pluſieurs ſoldats, de la garde de Paris, paroiſſent auſſitôt, & ſe ſaiſiſſent des aſſaſſins. Les interrogatoires qu'on leur fit ſubir, découvrirent que l'épouſe les avoit apoſtés pour ſe défaire de ſon mari; qu'elle voulut enſuite ſauver, excitée par la voix du remords.

ARDIVILLIERS eſt une terre aſſez belle en Picardie, aux environs de Breteuil: il y revenoit, diſoit-on, un eſprit, & ce maître lutin y faiſoit un bruit effroyable. Toute la nuit c'étoient des flammes qui faiſoient paroître le château tout en feu; c'étoient des hurlemens épouvantables, & cela n'arrivoit qu'en certain temps de l'année, vers la Touſſaint. Perſonne n'oſoit y demeurer que le fermier, avec qui cet eſptit étoit apprivoiſé. Si quelque malheureux paſſant y couchoit une nuit, il étoit étrillé d'importance, les marques en demeuroient ſur ſa peau pendant plus de ſix mois. Les payſans d'alentour voyoient bien d'autres objets, car tantôt quelqu'un avoit vu de loin une douzaine d'autres eſprits en l'air ſur ce château;

ils étoient tout de feu, & ils dansoient un branle à la paysanne : une autre fois on avoit trouvé dans une prairie, je ne sais combien de Présidens, Conseillers en robes rouges qui, sans doute, étoient encore tout en feu. Là ils étoient assis & jugeoient à mort un Gentilhomme du pays, qui avoit eu la tête tranchée il y avoit bien cent ans. Un autre avoit rencontré la nuit un Gentilhomme, parent d'un Président, maître du château ; il se promenoit avec la femme d'un autre Gentilhomme des environs ; on nommoit la dame, ce parent & cette dame étoient vivans ; on ajoutoit qu'elle s'étoit laissée cajoler, & qu'ensuite, elle & son galant avoient disparus. Ainsi plusieurs personnes avoient vu, ou tout au-moins oui-dire des merveilles du château d'Ardivilliers. Cette farce dura plus de quatre ou cinq ans, & fit grand tort au Président qui étoit contraint de laisser sa terre à très-vil prix : mais enfin il résolut de faire cesser la lutinerie, persuadé par beaucoup de circonstances qu'il y avoit de l'artifice de quelqu'un en tout cela. Il va à sa terre vers la Toussaint, couche dans son château, fait demeurer dans sa chambre deux Gentilshommes de ses amis, bien résolus au premier bruit, ou à la première apparition, de tirer dessus avec de bons pistolets. Les esprits qui savent tout, apprirent apparemment ces préparatifs, pas un d'eux ne parut. Ils redoutèrent le Président, qu'ils reconnurent avoir plus de force & de subtilité qu'eux. Ils se contentèrent

de remuer des chaînes dans une chambre au-dessus de la sienne, au bruit desquelles la femme & les enfans du fermier vinrent au secours de leur seigneur. Ils se jetèrent à genoux pour l'empêcher de monter dans cette chambre. « Hé! Monseigneur, lui crioient-ils, qu'est-ce que la force humaine contre des gens de l'autre monde? Monsieur de Fécaucour, avant vous, a voulu tenter la même entreprise, il en est revenu avec un bras tout disloqué. Monsieur de Werselles pensoit aussi faire le brave, il s'est trouvé accablé sous des bottes de foin, & le lendemain il en fut bien malade ». Enfin ils alléguèrent tant de pareils exemples au Président, que ses amis ne voulurent pas qu'il s'exposât à ce que l'esprit pourroit faire pour sa défense, ils en prirent seuls la commission: ils montèrent tous deux à cette grande & vaste chambre où se faisoit le bruit, le pistolet dans une main & la chandelle dans l'autre; ils ne voyoient d'abord qu'une épaisse fumée que quelques flammes redoubloient en s'élevant par intervalles. Ils attendent un moment qu'elle s'éclaircisse; l'esprit s'entrevoit confusément au milieu. C'est un pantalon tout noir qui fait des gambades, & qu'un autre mélange de flamme & de fumée dérobe encore à leur vue. Il a des cornes, une longue queue; enfin, c'est un objet qui donne de l'épouvante. L'un des deux Gentilshommes sent un peu diminuer son audace à cet aspect. « Il y a quelque chose là

» de surnaturel, dit-il à l'autre, retirons-
» nous». Mais cet autre plus hardi ne recule pas. « Non, non, répondit-il, cette » fumée put la poudre à canon; & ce » n'est rien d'extraordinaire; l'esprit même » ne fait son métier qu'à demi de n'avoir » pas encore soufflé nos chandelles». Il avance à ces mots, poursuit le spectre, le fixe pour lui lâcher un coup de pistolet, le tire & ne le manque pas; mais il est tout étonné qu'au-lieu de tomber, ce fantôme se retourne & se met devant lui. C'est alors qu'il commence lui-même à avoir un peu de frayeur. Il se rassure toutefois, persuadé que ce ne pouvoit être un esprit; & voyant que le spectre ne l'osoit attendre, & évitoit de se laisser saisir, il résolut de l'attraper pour voir s'il sera palpable, ou s'il fondra entre ses mains. L'esprit étant trop pressé, sort de la chambre & descend par un petit escalier qui étoit dans une tour; le Gentilhomme descend après lui & ne le perd point de vue, traverse cours & jardins, & fait autant de tours qu'en fait le spectre, tant qu'enfin ce fantôme, étant parvenu à une grange qu'il trouva ouverte, se jeta dedans, & s'y voyant enfermé, aima mieux disparoître que de se laisser prendre; il fondit contre le mur même où le Gentilhomme pensoit l'arrêter, & le laissa fort confus. L'ayant vu ainsi fondre, il appela du monde, & se fit apporter de quoi enfoncer la porte de l'endroit où le spectre s'étoit évanoui; il découvrit que c'étoit une trappe qu'on

qu'on fermoit au verrouil, après qu'on y étoit paſſé. Il deſcendit dedans, trouva le pantalon & de bons matelas qui le recevoient doucement, quand il s'y jetoit la tête la première; il l'en fit ſortir. Ce qui rendoit l'eſprit à l'épreuve du piſtolet, étoit une peau de buffle ajuſtée à ſon corps. Ce fourbe avoua toutes ſes ſoupleſſes, & en fut quitte pour payer à ſon maître les arrérages de cinq années, ſur le pied de ce que la terre étoit affermée avant les apparitions. Il y a deux choſes à admirer dans cette hiſtoire, les tours d'adreſſe de l'eſprit, & l'intrépidité du Gentilhomme: l'abſence du Fermier donna peut-être lieu de penſer qu'il étoit le héros de la pièce.

Le Chevalier de **** ſortoit d'une orgie très-bruyante, ainſi que trois de ſes amis; ils ſe trouvoient tous enſemble à pied, au milieu de la rue, dans une nuit d'hiver fort obſcure, & par un temps affreux. « Qu'allons-nous devenir »? cria le Chevalier de **** à ſes compagnons, tous auſſi mouillés qu'il l'étoit lui-même; « il n'eſt » que deux heures ſonnées; nous coucherons-nous à l'heure qu'il eſt? Ecoutez, il » me vient une excellente idée: il pleut » à verſe, nous ſommes crottés en chiens » barbets..... Parbleu! allons au bal de » l'Opéra, faits comme nous ſommes; ce » bizarre équipage nous épargnera la peine » de nous maſquer». La propoſition parut

de la plus heureuse impertinence, & fut acceptée avec transport. Cependant on désiroit un carrosse, quand la troupe joyeuse entendit tout-à-coup le bruit d'une voiture. « Est-ce » un fiacre que le sort daigne nous envoyer ? s'écrièrent-ils d'une commune voix. — « Oui, » Messieurs, j'en suis un pour mes péchés, répondit le cocher, qui pouvoit à peine faire mouvoir deux rosses étiques, étrillées en vain de plusieurs coups de fouets ; » » je suis chargé ; mais si vous voulez me » suivre, je ne vais qu'à quatre pas, & » vous pourrez me faire rouler toute la nuit. » — Voyons quels sont ceux qui se don- » nent les airs d'être en voiture, tandis » que nous sommes à pied, reprit le Chevalier » de * * * *, ils seront peut-être assez polis » pour nous céder leur place ». Alors cette jeunesse pétulente saisit les rênes des fantômes de chevaux, & le Chevalier ouvre la portière, alonge le bras, tâte légèrement : » » Oh ! oh ! mes amis, dit-il, je sens des » meubles ; voici, je crois, des paillasses » ou des matelas : c'est un déménagement » secret ; gardons-nous de le troubler ; puis- » que ce maraud nous assure qu'il va tout » près d'ici, accompagnons-le jusqu'à l'en- » droit où il doit s'arrêter ». Il referme la portière, & le cocher continue à fouetter ses haridelles, dont il étoit facile de suivre au petit pas le plus grand trot. La voiture s'arrêta devant une petite porte qui servoit d'entrée à une allée longue & obscure, dans laquelle le Chevalier trop serré contre le

mur, fut contraint de ſe jeter. L'obſcurité empêchant de l'appercevoir, le cocher deſcendit de ſon ſiége, & ſe mit en devoir de travailler à débarraſſer le carroſſe. Alors la portière s'ouvrit, un homme ſauta promptement à terre, portant ſur ſes épaules un paquet dont il heurta rudement le Chevalier, en le poſant à quelques pas de lui. M. de **** fut heurté & froiſſé de la ſorte, tant qu'il y eut quelque choſe dans la voiture, & n'eut pas la force de s'en plaindre, parce que la frayeur lui ôta l'uſage de la voix, quand il s'apperçut avec la dernière ſurpriſe, que les prétendus meubles n'étoient autre choſe que des corps morts, à demi enveloppés dans de vieux lambeaux de toile. Tantôt il recevoit un coup de pied d'un des cadavres, tantôt il ſentoit une main froide lui paſſer ſur le viſage. Saiſi d'horreur, il ſe tenoit collé contre la muraille; il ſe faiſoit le plus mince qu'il lui étoit poſſible. L'homme qui étoit ſorti du carroſſe, avoit une lanterne ſourde, qu'il ouvroit par intervalles; & ne croyant pas qu'il y eût quelqu'un dans l'allée, il n'examinoit heureuſement que ſon horrible fardeau. Ce fut à la lueur vacillante de cette lanterne ſourde, que le pauvre Chevalier découvrit les triſtes objets dont il étoit environné; ce qui redoubla ſon effroi, fut de voir le cadavre d'un enfant qui, à ſon viſage rouge & enflammé, paroiſſoit fraîchement étranglé. La mauvaiſe mine de l'aſſaſſin augmentoit encore les terreurs du Chevalier; cet homme avoit tout

l'air d'un coupe-jarret ; ſon œil étoit hagard, & ſa phyſionomie dure & féroce : M. de **** découvrit même ſous ſon ample rédingote, des épées & des poignards. Le cocher l'aidoit à décharger la voiture, & ils plaiſantoient enſemble ſur les morts qu'ils jetoient dans l'allée : « Celui-ci eſt preſqu'encore » tout chaud, diſoient-ils. En voilà un bien » robuſte, qui n'a pas quitté la vie ſans » peine ». Le Chevalier parvint enfin à pouſſer un cri de frayeur ; ſes amis, qui ſe tenoient de l'autre côté de la rue, l'entendirent, & ſe hâtèrent de voler à ſon ſecours ; ils mirent l'épée à la main, dérangèrent un peu les chevaux qui leur fermoient le paſſage, & ſe précipitèrent dans l'allée où le Chevalier croyoit toucher à ſa dernière heure. Comme le particulier venoit d'ouvrir ſa lanterne, ils furent d'abord interdits de l'affreux ſpectacle qui s'offrit à leurs yeux. « Vous voyez, s'écria Monſieur de **** un infame aſſaſſin qui vient cacher ici les meurtres qu'il a faits. Ce miſérable cocher, oſe partager ſes crimes ». A ces mots, les jeunes gens lui ſautent au collet. — « Ah ! Meſſieurs, ayez pitié de moi, s'écria l'homme deſcendu du fiacre ; je vais vous découvrir la vérité. Je ſuis un pauvre Etudiant en Chirurgie ; j'ai déterré ces cadavres pour les diſſéquer, moi & pluſieurs de mes confrères. Tout eſt ſi cher actuellement qu'il n'y a pas juſqu'aux corps morts, que nous n'achetions autrefois des foſſoyeurs que douze à quinze francs, qui ne nous coûtent plus du double

de leur valeur. Cer honnête cocher a bien voulu m'aider, moyennant un écu de ſix liv. Vous voyez que mon crime eſt excuſable, puiſque je ne trouble la cendre des morts que pour procurer la ſanté aux vivans. Cependant il eſt bon que l'on ne ſache rien de mon innocent manége, parce que l'on pourroit me tenir quelque temps en priſon. — Et ces poignards qui ſont cachés ſous votre rédingote ? s'écria le Chevalier remis de ſa frayeur, mais un peu piqué de n'avoir eu qu'une terreur panique : » — Hélas ! répondit l'élève de Saint-Côme, ce ſont des inſtrumens de Chirurgie, que je viens de prendre chez le Coutelier.

L'EXÉCUTEUR de la haute-juſtice de L***, lequel paſſa pour très-habile dans l'art de décoler, reçut une lettre anonyme, qu'il crut être des ſupérieurs, qui lui ordonnoit de ſe rendre à un jour marqué, à la porte de N***, & de ſe munir de ſon damas. Lorſqu'il fut arrivé au lieu indiqué, trois hommes armés ſe ſaiſirent de lui, en l'exhortant à ſe laiſſer faire. On lui banda les yeux, on le fit entrer dans une chaiſe de poſte. Après environ douze heures de chemin, on le conduiſit dans une chambre tendue de noir & éclairée par pluſieurs lampes. Là, on lui ôte ſon bandeau, on lui montre une perſonne à genoux, ayant de beaux cheveux épars, & la tête enveloppée dans un ſac. Il entend des gémiſſemens. On

lui ordonne d'abattre la tête à cette personne. Il refuse ; on le menace en lui mettant deux pistolets sur la gorge ; il est enfin forcé d'obéir. A peine l'exécution est-elle faite, qu'on lui remet une bourse de 200 louis. On lui rebande les yeux, & après l'avoir promené dans la chaise de poste le même temps qu'on avoit employé à venir, on le reconduit à la porte de N***, où on l'avoit pris. Il ne put découvrir de quel sexe étoit cette malheureuse victime, ni ne peut dire en quel endroit il a été conduit ; mais, il croit avoir passé le Rhin.

L'ADRESSE industrieuse du singe est connue de tout le monde. Il est dit dans l'*histoire générale des Voyages*, que ceux qui vont à la chasse des singes, sur les côtes d'Afrique, ne réussissent jamais à leur tendre le même piége. S'ils voient un singe de leur troupe blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent de le secourir. La flèche est-elle barbue, ils la distinguent fort bien à la difficulté qu'ils trouvent à la tirer ; & pour donner du-moins à leur compagnon la facilité de fuir, ils en brisent le bois avec les dents. Un autre est-il blessé d'un coup de balle, ils reconnoissent la plaie au sang qui coule, & mâchent des feuilles pour la panser. Lorsqu'ils se sentent les plus forts, les chasseurs courent grand risque d'avoir la tête écrasée à coups de pierres, ou d'être déchirés en pièces. Les Nègres s'imaginent que les singes, qu'ils

voient si industrieux, ont la faculté de parler; s'ils n'usent pas de cette faculté, disent-ils, c'est de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il est d'usage dans les pensions d'avertir de l'heure des repas par le son d'une cloche. Le chat d'une maison, qui ne trouvoit son dîner au réfectoire que quand il avoit entendu ce son, ne manquoit pas d'y être attentif. Il arriva un jour qu'on l'avoit enfermé dans une chambre, & ce fut inutilement pour lui que la cloche avoit sonné: quelques heures après, ayant été délivré de sa prison, son appétit le fit descendre tout de suite au réfectoire; mais, il n'y trouva rien. Au milieu de la journée on entend sonner, chacun veut savoir ce que c'est; on trouva le chat qui étoit pendu à la cloche, & qui la remuoit tant qu'il pouvoit pour faire venir un second dîner.

On rapporte à-peu-près la même chose d'un chien que l'on nourrissoit dans une Communauté. Tous ceux de cette Communauté qui arrivoient tard, & vouloient prendre leur repas, tiroient une petite sonnette, & le cuisinier passoit leur portion par le moyen d'une boîte tournante, qu'on appelle *Tour* dans les maisons Religieuses. Le chien étoit attentif à tous ces mouvemens, parce qu'ordinairement on lui abandonnoit quelques os, dont il se régaloit. Un jour,

n'ayant pu rien attraper, il s'avise de tirer lui-même la sonnette avec sa gueule. Le garçon de cuisine, croyant que c'étoit une personne de la Communauté, passe une portion ; le chien ne s'en fait pas faute, & l'avale dans le moment. Le jeu lui paroît doux, il recommence le lendemain ; & sûr de sa pitence, ne fait plus la cour à personne. Cependant le Cuisinier, qui s'étoit plusieurs fois apperçu qu'on lui demandoit une portion de plus, porta ses plaintes. On fait des recherches, on examine ; on surprend à la fin le drôle, qui ordinairement n'attendoit pas que toutes les personnes de la Communauté eussent leur portion, pour demander la sienne. On admira la finesse de cet animal ; & pour ne pas le priver du fruit de son industrie, on continua de lui passer sa pitence, que l'on composoit de tout ce qui étoit resté sur les assiettes.

DANS une petite ville de France, un homme riche, mais accablé d'un fatal ennui de vivre, alloit terminer lui-même ses malheureux jours, lorsque passant dans la place publique ses yeux égarés se fixèrent par hasard vers une maison sur laquelle étoit une inscription latine dont voici le sens. *O toi pour qui la vie est un fardeau ! cherche à faire du bien, la vertu saura te la faire aimer.*

Il s'arrête un moment & songe qu'il y a dans son voisinage un menuisier honnête-homme & pauvre, resté veuf depuis peu avec nombre d'enfans.

J'étois bien fou, dit-il, de livrer ainſi ma ſucceſſion à des héritiers avides qui auroient ri de ma ſottiſe; j'en veux faire un plus digne emploi. Il retourne auſſitôt ſur ſes pas, envoye chercher le menuiſier, & lui dit:

Je ſuis touché de votre état, voici une ſomme de mille écus que je deſtine à vous acheter du bois & des outils pour vous mettre en état de travailler & d'élever votre famille. Je me charge, juſqu'à ce que vous ſoyez plus à votre aiſe, de l'entretien de vos enfans; & veux placer votre fille aînée qui me ſemble promettre. Je vais la mettre au couvent, lui faire donner toute l'éducation poſſible, & je me propoſe de la doter enſuite convenablement. Je ferai du bien aux autres à leur tour s'ils le méritent. Cette jeune perſonne étoit comme un beau diamant brut qui n'attend que la main du lapidaire pour paroître dans tout ſon éclat. Elle avoit reçu de la nature les plus heureuſes diſpoſitions, & les vit bientôt ſe développer par l'éducation. Enfin, elle devint une fille charmante, & mérita d'épouſer quatre ans après ſon bienfaicteur qui vécut long-temps & fut toujours heureux.

QUELLES leçons ſublimes renfermoient ces trois belles ſentences gravées en lettres d'or au temple de Delphes!

Connois-toi toi-même. Ne déſire rien de trop. Evite les procès & les dettes.

Les amis de Socrate s'étonnoient de ce qu'il ne cherchoit point à se venger d'une insulte que lui avoit fait un jeune étourdi. Eh quoi! mes amis, leur dit ce sage? si un cheval vous avoit donné un coup de pied, l'appeleriez-vous devant le Juge pour en tirer raison?

Sir Richard Stéel faisoit bâtir son château; il ne manqua pas de faire faire une chapelle, & il voulut qu'elle fut vaste; l'ouvrage avançoit lentement, parce qu'il ne payoit pas ses ouvriers. Un jour il alla les voir: ils le menèrent dans sa chapelle qu'ils venoient de finir. Sir Richard ordonna à l'un d'eux de monter en chaire, & de parler, afin qu'on pût juger si la salle étoit sonore. L'ouvrier monte, & demande ce qu'il doit dire, qu'on sait bien qu'il n'est pas orateur. Sir Richard lui permet de dire ce qu'il voudra. Eh bien, s'écria l'ouvrier: Il y a six mois, Sir Richard, que nous travaillons pour vous, nous n'avons point vu de votre argent, quand nous payerez-vous? Très-bien, très-bien, dit Sir Richard, descends, descends, en voilà assez, tu parles très-distinctement, mais je n'aime point le sujet que tu as choisi.

Dans le seizième siècle, tandis que le Parlement de Nancy tenoit encore son siége

à Saint Mihiel ſous le titre *des grands Jours*, Charles Bournon, Conſeiller de cette Cour Souveraine, compoſa un Nobiliaire de Lorraine dans lequel il a inſéré des anecdotes ſingulières, telles que celle-ci... *Nicolas N*** ennobli fut en la Ville de Bar*, en 1544, *par le bon Duc Antoine y ſéant, pour avoir baillé à icelui Prince, deux chiens blancs de chaſſe.*

MADAME *de Grignan* dit un jour à Boſſuet : « Mais eſt-il donc vrai que l'Archevê-» que de Cambrai ait tant d'eſprit » ? *Ah ! Madame*, répondit l'Evêque de Meaux, *il en a à faire trembler.*

LOUIS XIV lut le Télémaque ; & ſoit qu'il fût guidé par la prévention ou accuſé par ſa conſcience, il s'y vit à chaque page. Un jour il dit au petit-coucher, en préſence de *Fagon* & de *Félix* : « Je ſavois bien par » le livre des *Maximes*; que M. l'Archevê-» que de Cambrai étoit un mauvais eſprit ; » mais je ne ſavois pas qu'il fût un mauvais » cœur : je viens de l'apprendre en liſant » *Télémaque*. On ne peut pouſſer l'ingrati-» tude plus loin. Il a entrepris de décrier » éternellement mon règne ». Fagon & Félix lui repréſentèrent que la malignité n'étoit pas dans le livre, mais dans les lecteurs. Cette vérité courageuſe couvrit de gloire le premier Médecin & le premier Chirurgien ; mais ils ne perſuadèrent pas le Roi.

En 1669, la Province de Languedoc fournit un exemple effrayant des funestes effets de l'amour. Le Marquis *de la Douze* fut accusé & convaincu d'avoir empoisonné sa femme, pour épouser la fille du Président *Pichon* de Bordeaux. Celle-ci fut soupçonnée d'avoir eu part au meurtre de la Marquise, à qui elle succéda. Cette Dame voyant son mari arrêté, se déguisa en homme pour venir lui donner des conseils, & pour concerter avec lui des moyens de défense. Le malheur voulut qu'elle fût découverte & arrêtée. Ils furent jugés l'un & l'autre; mais il n'y eut point de preuves décisives contre la Marquise; le Marquis fut seul condamné. C'étoit un homme de trente-six ans, beau & d'une physionomie on ne peut plus noble. Tout ce qu'il fit & dit depuis la lecture de son Arrêt, jusqu'au coup qui lui trancha la tête, fut digne d'un homme innocent & vertueux. Après avoir écouté son Arrêt sans s'émouvoir, il s'approcha de l'Autel, & levant les mains au Ciel, il dit: *Vous le voulez, Seigneur, & je le veux bien aussi.* Puis se retournant vers le Commissaire: *Je vous remercie, Monsieur*, lui dit-il, *d'avoir opiné pour moi; je sais de quel avis vous avez été, & Dieu m'est témoin que si je pouvois, je vous donnerois des marques de ma reconnoissance: cependant j'atteste ce même Dieu, que je meurs innocent.* Puis il demanda une écritoire pour écrire à sa femme; ce fut en ces termes:

« Ma très-chère & ma très aimable en-
» fant, je m'en vais mourir très-satisfait,
» puisque Dieu le veut. Le seul déplaisir qui
» me reste, est de n'avoir point vu mon fils.
» Je vous le recommande, & je vous prie
» de le faire élever dans la crainte de Dieu.
» Je suis un bel exemple ; *signé*, LA DOUZE.

Un certain homme de ses amis étoit présent, assis & pleurant ; la Douze qui se promenoit sans pleurer, se tourna tout-à-coup, & lui dit : *Ah ! Monsieur, je vous demande pardon, ; je me promène sans vous entretenir ; l'état ou je suis est un peu violent, & l'action me soulage.* Vers le soir on le mit dans un tombereau, avec deux Cordeliers & le bourreau. Il fut conduit par la Ville, pour être mené à l'échafaud. Ayant vu à une fenêtre une Dame qu'il avoit beaucoup aimée, il la salua deux fois avec un profond respect. Il étoit nu-tête & les pieds liés ; & par grâce, on lui avoit laissé son pourpoint. Il monta courageusement sur l'échafaud avec le Confesseur ; on chanta le *Salve* ; on le dépouilla, il noua lui-même son mouchoir, il s'assit sur le poteau, puis il se releva pour dire encore un mot à son Confesseur. Le bourreau lui dit : *Monsieur, j'ai un grand déplaisir d'avoir à commencer le métier par vous.* — *Hélas ! mon ami*, lui répondit la Douze, *je te remercie, tu es ici le seul qui me regrette ; je te prie de me laisser dire quelque prière quand j'aurai le cou sur le poteau.* Il dit trois fois, JESUS ; & cria ensuite : *Frappe quand tu voudras.* Le coup l'empêcha d'en dire davantage.

LE Docteur South, sur la fin de sa vie, demeuroit à Caversham dans le Comté d'Oxford ; des affaires particulières l'ayant obligé d'aller à Londres, il profita de l'occasion pour faire une visite à son ancien ami, le Docteur Waterland ; c'étoit le matin ; celui-ci le pressa si fort de rester à dîner qu'il y consentit. La femme du Docteur, qui étoit fort avare, trouva cette invitation déplacée : elle appela son mari dans une chambre voisine, où elle lui fit de violents reproches. Le bon Docteur s'excusa sur leur ancienne amitié, & l'assura qu'il n'avoit pu faire autrement ; sa soumission n'adoucit point sa femme ; elle cria plus haut ; & la querelle s'échauffa au point que le Docteur s'emporta jusqu'à lui dire qu'il la battroit s'il n'y avoit pas un étranger dans sa maison. M. South, qui avoit tout entendu, lui cria sur-le-champ ; *Ne vous gênez point, mon cher Docteur ; ne me regardez pas comme un étranger ; vous savez bien que je suis votre ami.* La Dame fut honteuse d'avoir été entendue, elle s'appaisa, & fit préparer un joli dîner ; mais elle n'osa pas y paroître.

LE vieux Comte de Bedford, qui fut ensuite créé Duc ; se trouvant un jour à la Cour, fut obligé de se retirer chez lui pour des affaires particulières très-pressées, promit au Roi de revenir avant midi. Le

temps s'écoula sans qu'il revînt. Le Roi le demanda plusieurs fois, & parut fâché de sa lenteur. Le Comte arriva enfin au moment que la pendule sonna une heure ; & s'appercevant que le Roi étoit en colère, il courut à la pendule, & la brisa d'un coup de canne. *Que faites-vous*, lui dit le Roi, *que vous a fait cette pendule? Ce qu'elle m'a fait*, reprit le Comte! *Votre Majesté en est témoin ; elle vient de frapper la première.* Le Roi sourit, & oublia qu'il s'étoit fait attendre.

UNE lettre au Comte de M***, contient des détails très-curieux sur la Perse, & sur-tout sur Ispahan ; nous nous arrêterons à quelques-uns sur cette capitale. Le missionnaire qui l'écrit convient que les bâtimens n'y sont pas construits avec autant de justesse & d'art qu'en Europe : mais ils ont, dit-il, un agrément que les Européens même ne peuvent s'empêcher de reconnoître. Il n'en est point qui, ayant vu le palais du Roi de Perse, n'aient été frappés de sa beauté. Il est bâti dans le *Meidan* ou marché, qui est une des plus belles places du monde : elle a 700 pas ordinaires de longueur sur 300 de largeur. Les quatre côtés sont bâtis en portiques de la même structure que les ailes de l'entrée de ce beau palais. Les jeunes seigneurs s'exercent dans cette place à jouer au mail à cheval, à jeter la lance & à la ramasser sans quitter l'étrier, à tirer la flèche par

derrière en fuyant à toute bride, ſelon l'ancienne coutume des Parthes. Ils tirent au blanc de la même manière. Le Roi, qui voit cet exercice de ſa ſalle d'audience, donne un prix avec l'aſſiette d'or à celui qui atteint le but; il lui envoie auſſi 400 écus pour une collation qu'il lui fait l'honneur d'aller prendre chez lui, & tous les Seigneurs vont le féliciter ſur ſon adreſſe, & ſur l'honneur que le Roi lui a fait.

Les appartemens du palais ſont vaſtes. La ſalle d'audience eſt aſſez ſpacieuſe pour contenir cent convives, ſans y comprendre les Gentilshommes ſervants, & les Officiers de queue, qui ſe tiennent debout derrière ceux qui ſont aſſis. Il y a beaucoup de peintures; mais toutes ſont mauvaiſes.

Le Roi donne fréquemment des feſtins. Les tapis ſur leſquels on s'aſſied ſont très-riches. Le Roi eſt ſervi dans un vaſe d'or pur de 3 pieds de diamètre; le couvercle & le cadenat qui le ferme, ſont de la même matière. On apporte ce vaſe en cérémonie ſur une eſpèce de brancard orné de lames d'or. L'écuyer tranchant ouvre le cadenat devant le Prince, ſe met à genoux, goûte de tous les mets, & les ſert enſuite ſur des plats d'or. Lorſque Sa Majeſté a été ſervie, on préſente aux conviés le riz, le bouilli & le rôti dans plus de 150 plats d'or, d'un pied & demi de diamètre. Les confitures ſe ſervent ſur la vaiſſelle d'argent ou de la porcelaine. On met en parade devant la ſalle quantité d'éléphans, de lions, de tigres,

de léopards, & tous les animaux rares de la ménagerie. Les chaînes & les clous avec lesquels on les attache sont d'or; & chacun de ces animaux a deux cuvettes de ce métal: dans l'une est l'eau qu'il boit, & dans l'autre sa nourriture. Ce qui augmente l'éclat de cet étalage, sont 18 chevaux rangés devant la salle, & dont chacun vaut un trésor par la richesse des harnois, où l'on ne voit que de l'or & des pierres précieuses. On y joint quelquefois des ânes sauvages aussi richement parés.

C'est toujours avec le plus grand cortége que le Roi sort. Lorsqu'il va à la chasse pour en donner le divertissement à la Reine & aux Dames du sérail, sa suite reste en arrière, & il prend le devant, escorté de quelques Eunuques. On a soin auparavant d'ordonner aux habitans des fauxbourgs & des environs de quitter leurs maisons, & de se retirer des lieux par où le sérail doit passer. Les Carabiniers gardent les avenues à une demi-lieue du passage. Les Eunuques subalternes observent si quelques Carabiniers curieux ne s'approchent pas pour regarder; & les Eunuques en dignité règlent la marche des Dames, qui sont toutes à cheval. On ne fait point de quartier aux hommes & aux garçons qui ont passé 7 ans, quand on les trouve dans les chemins gardés.

Le Roi est toujours précédé d'un double équipage, afin qu'il puisse changer & trouver tout prêt quand il arrive. Ses pavillons & ceux des Dames sont très-grands & très-

riches. Ils ſont d'un beau drap de ſoie ; enrichi de broderies d'or & d'argent. Ils ſont ſi vaſtes qu'il y a au-dedans des bains, des baſſins d'eau, & des jardins de fleurs portatifs. Les appartemens des Dames ſous ces pavillons, ſont auſſi impénétrables aux yeux des hommes que les murs du ſérail. Les Eunuques les gardent la nuit avec le plus grand ſoin. Ceux du Roi ſont gardés par le Grand-Viſir, les autres Miniſtres & les Kans. Ils ſe relèvent les uns les autres; mais ils n'ont guère le temps de ſe repoſer : car à peine le jour commence-t-il à paroître qu'il faut qu'ils ſe répandent dans la campagne pour raſſembler le gibier dans l'endroit où le Roi a dit qu'il conduiroit les Dames ; ils ſe ſauvent à leur approche. Celles-ci ſont de véritables amazones ; elles manient le cheval avec autant d'adreſſe que les meilleurs écuyers ; elles courent le cerf, le percent de leurs dards avec une dextérité admirable. Elles ſuivent le Roi, l'oiſeau ſur le poing, le lâchent auſſitôt qu'il l'ordonne, & courent après à toute bride, quand il s'écarte. Pour le rappeler, elles frappent ſur un tambour qui eſt à l'arçon de la ſelle.

Les Perſans n'ont point d'autre code de lois que l'*Alcoran*. Ils n'ont point de ſupplices déterminés pour les différents genres de crimes. Tantôt ils ſe ſervent du gibet, & c'eſt d'une manière cruelle : ils ſuſpendent le coupable par la gorge à un crochet de fer, & l'y laiſſent juſqu'à ce qu'il expire : tantôt ils l'attachent ſur un cha-

meau, la tête en bas, lui ouvrent le ventre, & le promènent ainſi par la ville. Le ſupplice ordinaire des voleurs eſt de les jeter dans une foſſe remplie de chaux, où ils expirent dans des douleurs horribles.

Un Officier, logé dans une hôtellerie, ſur le point de joindre l'armée, étant ſeul dans ſon lit, livré à mille réflexions, faute de ne pouvoir dormir, ſe met à ſonger qu'il a eu tort de laiſſer ſa clef à la porte de ſa chambre, attendu qu'il ſeroit facile d'entrer pour le voler. Tandis que de pareilles idées lui rouloient dans la tête, un Menuiſier montoit lentement, chargé d'un cercueil deſtiné pour un pauvre diable qui venoit de mourir dans la chambre prochaine. Le Menuiſier, croyant entrer chez le mort, ouvre la porte de l'Officier, & dit en poſant la charge à terre : *voilà une bonne redingote pour l'hiver.* L'Officier, que ſes craintes rendent attentif au moindre bruit, ne doute point qu'on ne vienne le voler, & qu'on n'ait deſſein de commencer par prendre ſa redingote, qu'il avoit laiſſée ſur une chaiſe ; il ſaute promptement hors du lit, & ſe met à courir tout en chemiſe après le prétendu voleur. Le Menuiſier, entendant du bruit, & voyant paroître quelque choſe de blanc, laiſſe bien vîte ſon cercueil, & ſe ſauve à toutes jambes, ne doutant point qu'il n'ait le mort à ſes trouſſes.

LES regiſtres du Parlement de Paris, de l'année 1584, ſont remplis d'anecdotes intéreſſantes concernant les affaires publiques ou particulières. Dans cette année, où les myſtères de la ligue commencèrent à ſe développer, & où l'on vit clairement ſe préparer les ſcènes horribles qu'elle enfanta pendant les dernières années de ce ſiècle, le Parlement ſe débattoit, pour ainſi dire, ſous les chaînes dont on vouloit accabler la religion, la monarchie, la vertu & l'humanité. Il s'oppoſa tant qu'il put aux différentes eſpèces de tyrans qui déchiroient la France; tantôt il employoit les remontrances, tantôt il rendoit des arrêts dont le préambule & les diſpoſitions rappeloient les anciens principes; mais l'orage étoit ſi violent & venoit de tant de côtés, que le meilleur pilote devoit être embarraſſé à gouverner.

EN 1599, le public s'occupa beaucoup d'une affaire miſérable en elle-même, & qui parut intéreſſante, parce qu'elle tenoit également aux intrigues & aux opinions du temps. Il s'agiſſoit d'une nommée Marthe Broſſier, qu'on diſoit être poſſédée de trois démons. L'Evêque de Paris la fit ſérieuſement examiner par pluſieurs Docteurs en Théologie & en Médecine. Marthe fit, en leur préſence, des ſauts, des contorſions,

eut des convulsions, & prit des tons de voix fort étranges, mais un des Théologiens ayant voulu lui parler grec, & un des Médecins latin, elle ne put leur répondre, d'où ils conclurent qu'elle n'étoit pas possédée : cependant on lui enfonçoit des aiguilles dans la chair sans qu'elle parût sentir aucune douleur. Quatre Capucins se chargèrent de l'exorciser, & n'ayant pu l'arrêter dans la force de ses exercices, désièrent toute l'assistance d'en venir à bout; mais le Médecin Marescot, en lui mettant la main sur la tête, fit cesser tous ses mouvemens... Enfin, par ordre du Roi, elle fut enlevée & mise entre les mains du Lieutenant-Criminel, qui chargea quatre Médecins de l'examiner, de la traiter & médicamenter comme maniaque, hypocondriaque & vaporeuse. C'étoit le parti le plus sage que l'on pût prendre à son sujet; mais le peuple de Paris étoit encore imbu d'anciens préjugés superstitieux, & il fut engagé à les soutenir par quelques sermons très - indiscrets.

En général, le défaut de l'éloquence de ce temps-là étoit la surcharge d'une érudition immense & souvent déplacée. On jugera facilement de ce que pouvoient dire deux célèbres Avocats dans la cause du *Te Deum*, par l'exposé de cette cause très-simple en elle-même. « Un Chanoine de Chartres s'avisa, vers 1550, d'ordonner par testament, que, le jour de son enterrement &

tous les ans à pareil jour, lorsqu'on célébreroit l'anniversaire de sa mort, la musique de la cathédrale chanteroit un beau *Te Deum*, au-lieu de *De profondis* & de *Requiem*. L'Evêque de Chartres, Louis Guillard, trouva cette disposition testamentaire très-indécente; & croyant, comme bien des gens, que le *Te Deum* étoit une hymne d'actions de grâces & de réjouissances, & point du tout une prière pour les morts, il s'opposa à l'exécution de cette clause du testament; les héritiers en soutinrent la validité contre lui. Leur Avocat, pour prouver que l'on pouvoit fort bien chanter le *Te Deum* à un enterrement, fit un long commentaire sur cette hymne, dont tout le monde sait que S. Ambroise est l'auteur. Il l'examina verset par verset, en Théologien, en Jurisconsulte, en Philosophe, en Historien, en Poëte, & trouva toujours que rien ne prouvoit que cette hymne, comme on le croyoit presque généralement, dût être consacrée à la réjouissance & aux actions de grâces. Le Parlement fut de son avis, & les héritiers de ce Chanoine gagnèrent leur cause ».

FRANÇOIS Mounier, passa 22 ans à Paris, ayant double domicile, l'un à la place Maubert, l'autre dans la Communauté du petit S. Antoine, dont il étoit Religieux & Prêtre. Tous les ans, il obtenoit de son Supérieur la permission d'aller faire un voyage dans une province éloignée; & sorti de Paris

par une porte, il rentroit déguisé par une autre, & alloit s'établir avec la Simon, qui passoit pour sa femme. Il en eut des enfans. Enfin, ayant occasion de se procurer le Prieuré du petit S. Antoine, & croyant qu'il lui seroit trop difficile de garder son double ménage, il convint avec sa femme d'annoncer sa mort dans le quartier, pour se livrer tout entier à son bénéfice. Quelque-temps après, un de ses voisins fut bien surpris de retrouver tous ses traits dans le visage du Prêtre qui disoit la Messe dans l'Eglise des Religieux de S. Antoine; il en parla dans la place Maubert; & comme, de tout temps, ce quartier a été renommé pour les caquets & le bavardage, bientôt l'affaire fit du bruit, & donna sujet à un très-gros procès.

Le 23 mai 1707, l'isle de Santorin, dans l'Archipel, s'éleva tout-à-coup à la hauteur de vingt pieds, & devint plus large de la moitié. Ces accroissemens continuèrent chaque jour, quoiqu'inégalement. Quelquefois même, elle s'abaissoit d'un côté, tandis qu'elle s'élevoit de l'autre; & de grands rochers qui se faisoient remarquer entre les autres, disparoissoient au bout de quelques jours. Pendant ce temps-là la mer changea plusieurs fois de couleur. Elle parut d'abord d'un verd éclatant, ensuite de couleur rougeâtre, & enfin, d'un jaune pâle; mais elle exhaloit toujours une mauvaise odeur.

Le 16 Juillet on vit, pour la première

fois, la fumée ſortir d'une chaîne de rochers noirs, qui s'élevèrent tout-à-coup à ſoixante pas de la nouvelle iſle, d'un endroit de la mer, où juſqu'alors on n'avoit point trouvé de foud, & ces rochers devinrent depuis le centre de toute l'iſle. On apperçut bientôt des langues de feu qui s'échappoient parmi la fumée, & cette fumée, pendant la nuit, paroiſſoit elle-même toute de feu, & s'élevoit ſi haut, lorſqu'il ne faiſoit pas de vent, qu'on la voyoit de Candie, de Naxie, & de pluſieurs autres iſles éloignées. On vit enſuite, durant un mois entier, la mer bouillonner aux environs de la nouvelle iſle, & pendant tout ce temps-là, on trouva ſur le rivage un nombre prodigieux de poiſſons morts. Ce fut-là comme le prélude de ce qui arriva bientôt après. Des montagnes de feu ſortirent de l'iſle, avec un fracas épouvantable, qui imitoit le bruit du canon, ou du tonnerre, & quelquefois reſſembloit à celui de pluſieurs rochers qui tombent tout-à-la-fois dans un puits profond; & la mer, pendant tout ce tumulte, bouillonnoit encore plus qu'auparavant. Outre un grand fourneau, qui brûloit ſans ceſſe ſur la cime de l'iſle, on comptoit juſqu'à ſoixante feux différents, tous d'un éclat très-vif; &, ſi l'inquiétude des habitans de Santorin leur avoit permis d'être ſenſibles à quelque divertiſſement, c'en eût été un pour eux que le ſpectacle qu'ils virent enſuite. Trois fois il s'éleva du grand fourneau, trois des plus groſſes fuſées volantes, d'un feu très-brillant

&

& très-beau. Souvent, après les coups ordinaires du tonnerre souterrein, on vit partir des gerbes étincelantes, qui, après s'être élevées très-haut, retomboient comme une pluie d'étoiles sur l'isle qui paroissoit ornée d'une illumination brillante.

Bientôt tout parut s'appaiser; mais le calme ne dura que trois ou quatre jours. On entendit un coup plus terrible que les premiers, & l'on vit chanceler le gros roc, sur lequel le Fort Scaro est bâti. Ce fut le signal de nouveaux effets qui continuèrent pendant huit ou neuf mois encore, après lesquels la tranquillité revint, & ne fut plus troublée par aucun accident.

TOUT Anglais est élevé dans la haine de la France. Pendant la dernière guerre, on parloit dans une maison de Londres du projet qu'avoient les Français de faire une descente en Angleterre. Un enfant de neuf ans écoutoit avec attention ce qu'on disoit, & puis tout d'un coup se levant de sa chaise, il s'approche de son Père, & lui dit : « Si » les Français viennent ici, ameneront-ils » des enfans avec eux? — Je ne sais pas, » répondit le Père; pourquoi cette question? — C'est, répliqua l'enfant en serrant » les poings, que je me battrai avec ces » petits garçons, de bon cœur ». Toute la compagnie fut enchantée de ce mouvement de haine contre un peuple regardé comme l'ennemi déclaré de la patrie, &

embrassa cet enfant en le louant de sa généreuse résolution.

SARRASIN, qui a fait une dissertation sur le nom du jeu des échecs, nous apprend qu'il nous vient des Indiens, qui l'ont appris aux Persans; ceux-ci aux Arabes; ces derniers aux Espagnols. On a dit que les Grecs inventèrent ce jeu là pour se désennuyer au siége de Troie. Le Calabrois qui avoit cherché par tout le monde des gens qui lui pussent tenir tête à ce jeu-là, disoit qu'il n'en avoit point trouvé de si savants que les Levantins. *Echec & Mat* sont des mots Persans, qui signifient *le Roi est confondu*. La Salle jouoit ce jeu de mémoire; il numérotoit toutes les cases; ensuite il jouoit sans voir l'échiquier, & gagnoit les plus forts joueurs. C'est de cette façon que les Espagnols le jouent en courant la poste. Les villes en Espagne se font des défis à ce jeu : celle qui est vaincue est regardée comme la sujète de l'autre. Un Historien Allemand, je ne sais si ce n'est point Sleidan, raconte que Charles-Quint joua aux échecs avec son singe; & qu'un jour cet animal lui ayant fait l'échec du berger, cet Empereur fut si piqué, qu'il lui jeta l'échiquier à la tête, dont il le blessa. Charles-Quint ayant repris son sang-froid, invita le singe à rejouer; cet animal, dont la blessure étoit toute fraîche, ne vouloit plus se commettre avec un aussi rude joueur que ce Prince; il fallut que Charles-

Quint le prit ſur un ton fort haut ; le ſinge obéit malgré lui ; il fit de nouveau l'échec du berger à l'Empereur ; mais, pour ſe garantir de ſon Maître, il fit ſur-le-champ le plongeon ſous la table.

LES échecs étoient autrefois un jeu fort familier parmi les Princes. Jean Sans-Terre, Roi d'Angleterre, jouoit aux échecs, lorſque les députés de Rouen lui vinrent demander du ſecours contre Philippe-Auguſte, qui aſſiégeoit cette ville : il ne voulut point les écouter, que la partie ne fût finie.

FERRAND, Comte de Flandres, ayant été pris par Philippe-Auguſte à la bataille de Bovines, ſa femme qui le pouvoit délivrer, le laiſſa long-temps languir en priſon. Leur haine venoit du jeu des échecs : ils ſe querelloient ſans ceſſe, le mari ne pouvant ſe conſoler de perdre toujours contre ſa femme aux échecs, ni la femme ſe réſoudre à l'y laiſſer gagner.

LE Golfe de Zuiderzée, d'où les vaiſſeaux Hollandais entrent dans l'Océan, étoit, ſous Guillaume II, Roi des Romains & Comte de Hollande, couvert d'abondants pâturages. Hotman Galama, Gentilhomme Friſon, avoit des terres dans ce diſtrict : un jour qu'il ſe promenoit dans ſes prés, il apperçut

un hareng dans une fosse qui n'avoit aucune communication apparente avec la mer. Il jugea qu'il falloit qu'elle se fît sous terre, & que le terrein sur lequel il marchoit étoit creux; d'où il conclut, que, sans cesse miné par un élément qui détruit les fondemens les plus solides, il ne pouvoit long-temps subsister. Il se pressa de vendre ses biens, & du produit, il acheta un village que ses descendans possédent encore. Sa prévoyance le servit utilement; car, le terrein fut abymé, & les vaisseaux jettent aujourd'hui l'ancre dans ce même endroit où paissoient anciennement de nombreux troupeaux.

Un aveugle se retirant à l'entrée de la nuit, fut rencontré par un particulier, qui, après l'avoir interrogé, se montra sensible à sa situation, & promit d'adoucir sa misère, s'il vouloit venir avec lui. L'aveugle ne demandant pas mieux que d'être secouru, se laissa docilement conduire. Son nouveau bienfaicteur lui ayant fait traverser plusieurs rues, le mena dans l'appartement qu'il occupoit, & lui tint à-peu-près ce discours: » Je suis Auteur, c'est-à-dire, que je fais » des livres; mais, je ne cultive point les » lettres dans le dessein qu'elles me procu- » rent de quoi vivre, je désire seulement » que mes ouvrages me mettent dans le cas » de faire du bien aux indigens. Voilà un » petit livre de ma composition, intitulé : » *Histoire du Grand S. René* ; je vous fais

» présent de l'édition entière ; vous n'aurez » qu'à la vendre à bon marché, comme une » suite de la bibliothèque bleue ; vous en » aurez certainement du débit ». L'aveugle se retira fort content, chargé des brochures dont on le rendoit possesseur, & ne manqua pas de les mettre en vente dès le lendemain matin. Il cria pendant assez long-temps : *A quatre sous la Vie du Grand S. René*, sans trouver d'acheteurs. Mais, la curiosité portant quelques personnes à jeter les yeux sur cette vie mémorable, on fut étrangement surpris de voir que c'étoit une violente satyre contre plusieurs citoyens, à qui l'auteur en vouloit sans doute. Chacun alors s'empressoit de se procurer cette brochure, lorsqu'un Inspecteur de Police, informé de l'aventure, accourut saisir toute la boutique du nouveau Libraire. L'aveugle conta si naïvement ce qui lui étoit arrivé, qu'il ne parut nullement coupable. On se doute bien qu'il ne put point indiquer la demeure de son prétendu bienfaicteur, & encore moins le faire connoître.

LES gens d'un caractère estimable font non-seulement les délices de la société, ils savent encore se faire chérir de leurs domestiques, en les traitant toujours avec une bonté qui les console des désagrémens attachés à la servitude. Un jeune homme, d'une famille distinguée, ne se vit pas plutôt maître de son bien, qu'il se hâta de le

dépenſer dans les plaiſirs, au jeu, & avec les femmes. Au bout de trois ou quatre ans, il eut diſſipé ſa fortune : alors ſon bonheur s'évanouit comme un ſonge, & il ne put diſſimuler que c'étoit par ſa faute. Il ne lui reſta qu'un fidelle domeſtique, qui ne voulut point le quitter, malgré ſon extrême indigence. Ce zélé ſerviteur, pénétré de la miſère où ſon bon maître étoit réduit, lui dit un jour : « Vous ne ſavez » aucun métier pour gagner votre vie, & » les ſentimens que vous inſpirent votre » naiſſance vous empêchent de ſubſiſter à » l'aide de vos bras. Eh bien! mon cher » maître, c'eſt à moi de vous nourrir ». Sans s'expliquer davantage, il courut faire emplette d'un crochet, porta des fardeaux, travailla avec un courage infatigable pendant le jour, & le ſoir il apportoit à l'infortuné tout ce qu'il avoit pu gagner à la ſueur de ſon front. Pour lui rendre la vie plus aiſée, il alloit encore, au commencement de la nuit, demander l'aumône. Tant d'humanités, cet attachement preſque ſans exemple, reçurent leur récompenſe : le jeune homme qui lui étoit ſi redevable, hérita tout-à-coup d'un oncle très-riche, répara, par une meilleure conduite, ſes fautes paſſées, & partagea ſon bien avec l'eſtimable domeſtique.

EN 1674, au mois de juin, quelques jeunes gens de Bilbao étant à ſe promener au

bord de la mer, un d'entr'eux nommé François de la Véga, âgé alors d'environ quinze ans, s'enfonça volontairement dans les flots, & ne reparut plus. Ses camarades, après l'avoir attendu fort long-temps, se persuadèrent qu'il étoit noyé. Ils rendirent cet accident public, & on le fit savoir à la mère de François de la Véga, qui demeuroit à Lierganès, bourg de l'Archevêché de Burgos. Elle n'eut pas lieu d'en douter, puisque son fils ne reparut ni chez elle, ni dans la ville qu'il habitoit avant son malheur. Cinq ans après, quelques Pêcheurs des environs de Cadix apperçurent en plein jour une figure d'homme, qui tantôt nageoit sur la surface des eaux, tantôt s'y enfonçoit volontairement. Ils virent la même chose le lendemain, & parlèrent à différentes personnes de cette singularité. On tendit des filets, on amorça le nageur, en lui jetant des morceaux de pain; en un mot, on réussit à le prendre, & l'on trouva que c'étoit un homme bien conformé. On le questionna en plusieurs langues, sans qu'il répondit à aucune. On eut recours à un autre moyen, ce fut de le conduire au Couvent de Saint-François, où il fut conjuré, comme pouvant être possédé de l'esprit malin. Lexorcisme fut aussi inutile que les questions l'avoient été. Enfin, quelques jours après, il prononça le mot de Lierganès. Il y avoit alors auprès de lui quelqu'un qui étoit de ce bourg même. Le Secrétaire de l'Inquisition en étoit aussi. Il

écrivit à ses parens, pour tâcher de tirer d'eux quelques éclaircissemens relatifs à cet homme singulier. On lui répondit qu'un jeune homme de Lierganès avoit effectivement disparu sur la côte de Bilbao, sans qu'on eût entendu parler de lui depuis ce temps-là. Il fut décidé que l'homme marin seroit envoyé à Lierganès; & un Religieux Franciscain, que d'autres affaires y conduisoient, se chargea de l'accompagner; cela ne put cependant s'effectuer que l'année d'après. Lorsqu'ils furent l'un & l'autre à un quart de lieue du village, le Religieux ordonna au jeune homme de prendre les devans, & de lui montrer le chemin de sa maison. Ce dernier, sans rien répondre, le conduisit directement chez sa mère. Elle le reconnut à l'instant même, & elle s'écria en l'embrassant : *Voilà mon fils que j'ai perdu à Bilbao !* Deux de ses frères qui étoient là le reconnurent également, & l'embrassèrent avec la même tendresse. Quant à lui, il ne témoigna ni surprise, ni sensibilité. Il ne parla pas plus à Lierganès, qu'il n'avoit fait à Cadix; & l'on ne put tirer de lui aucun éclaircissement sur son aventure. Il avoit entièrement oublié sa langue naturelle, excepté ces mots, *pain*, *vin*, *tabac*, qu'il ne prononçoit pas même à propos. Lui demandoit-on s'il vouloit l'une ou l'autre de ces choses, il étoit hors d'état de répondre. Il mangeoit avec excès du pain durant quelques jours, & en passoit ensuite un pareil nombre sans prendre

aucune ſorte de nourriture. Il s'acquittoit fort bien des commiſſions où il ne falloit point parler. Il remettoit exactement une lettre à ſon adreſſe, & en rapportoit la réponſe par écrit. On l'envoya un jour en porter une à Saint-Ander ; il falloit, pour y arriver, paſſer la rivière à Padrenna, qui a plus d'une lieue de largeur en cet endroit, & François de la Véga ne trouvant point de barque pour la traverſer, s'y jeta à la nage, & remplit parfaitement ſa commiſſion. Ce jeune homme avoit environ ſix pieds de haut, le corps bien formé, le teint blanc, les cheveux roux, & auſſi courts qu'un enfant qui vient de naître. Il alloit toujours nus pieds, & n'avoit preſque point d'ongles ni aux pieds ni aux mains. Il ne s'habilloit que lorſqu'on l'en faiſoit ſouvenir, & il ne lui coûtoit pas plus d'aller ſans aucuns vêtemens. Il en étoit de même pour le manger. Lui en offroit-on, il l'acceptoit, & n'en demandoit point. Ce fut ainſi que ce jeune homme reſta encore neuf ans chez ſa mère. Au bout de ce temps, il diſparut de nouveau, ſans qu'on ait ſu ni comment, ni pourquoi. Il eſt à croire que les mêmes raiſons qui avoient cauſé ſa première diſparition, influèrent ſur la ſeconde. On publia qu'un habitant de Lierganès avoit revu depuis François de la Véga dans un port des Aſturies : mais ce fait paroît moins atteſté que les précedents. On aſſure auſſi que lorſqu'on retira cet homme ſingulier de la mer de Cadix, il avoit le

corps tout couvert d'écailles ; mais elles tomberènt par la ſuite. On ajoute que divers endroits du corps de cet homme étoient auſſi durs que du chagrin. Le Père Feijoo joint à ce récit beaucoup de réflexions philoſophiques ſur un tel phénomène, & ſur les moyens qui ont pu rendre un homme capable de vivre au fond des mers. Il obſerve que ſi François de la Véga eût conſervé ſa raiſon & l'uſage de la parole, il auroit pu mieux inſtruire ſur cet objet, que ne pourront le faire toutes les réflexions des Phyſiciens. Il auroit pu nous apprendre une foule de détails qui ſeront toujours ignorés des plus habiles Naturaliſtes ; par exemple, ſur la génération des poiſſons, leur façon de vivre, &c. Il auroit pu y joindre d'amples éclairciſſemens ſur le fond de la mer, ſur les plantes qui y naiſſent, &c. On eût appris de lui-même comment il avoit pu y ſubſiſter long-temps, & s'y accoutumer ſi ſubitement ; s'il y dormoit par intervalles ; combien de temps il ſupportoit le défaut de reſpiration ; comment il échappoit à la voracité des monſtres marins, & peut-être quelles ſont les différentes eſpèces de ces monſtres.

EN 1644 & les deux années ſuivantes, Matthieu Hopkins, accompagné de Jean Stern & d'une femme, entreprit de découvrir les ſorcières des Comtés d'Eſſex, de Suffolck, de Norfolck & de Huntington.

Une pareille miſſion, conçue expreſſément pour cet objet, devoit répondre aux vues de ces Auteurs. Ils prenoient dans tous les endroits où ils paſſoient 20 ſchellings pour chaque ſorcière qu'ils découvroient; & c'étoit encore une raiſon pour leur en faire découvrir un grand nombre. Voici de quelle manière ils procédoient contre les femmes ſoupçonnées de profeſſer cet art diabolique. On les mettoit au milieu d'une chambre ſur un tabouret, ayant les jambes croiſées & garrottées avec des cordes; on les laiſſoit 24 heures dans cet état en les veillant ſoigneuſement pour les empêcher de boire, de manger & même de dormir. On diſoit que pendant ce temps-là, leurs eſprits familiers devoient venir leur ſucer le ſang. On faiſoit un petit trou à la porte pour donner un paſſage à ſes eſprits: & de peur qu'ils n'entraſſent ſous une forme peu ſenſible, ceux qui veilloient les prétendues ſorcières avoient ordre de balayer le plancher à tous momens, & de ne pas oublier de tuer toutes les araignées & toutes les mouches qu'ils verroient. Lorſqu'on ne pouvoit pas tuer ces inſectes, on ne doutoit point qu'ils ne fuſſent les eſpris familiers des ſorcières.

Il eſt tout ſimple, d'après ces détails, que Matthieu Hopkins & ſes collègues ne trouvaſſent que des ſorcières dans les lieux où ils ne rencontroient aucune oppoſition. L'on n'a qu'à ſe repréſenter une pauvre femme, accablée de misère & de vieilleſſe, placée ſur un pareil tabouret, garrottée de manière

que tout le poids de ſon corps portoit ſur ſon ſiège, obligée de demeurer pendant 24 heures dans cet état, au milieu d'une populace nombreuſe, environnant ſa maiſon & pouſſant des cris horribles, pour ſe convaincre que cette infortunée ſouffroit autant que ſi on lui eût donné la torture ; il n'eſt pas étonnant que, pour ſe délivrer de ce long ſupplice, dont le principal effet, en affoibliſſant ſes forces, a affecté ſon moral, elle avoue ce que l'on veut, ou que, troublée dans ſa défenſe, elle répond de manière à donner priſe aux eſprits déjà prévenus de ceux qui l'interrogent. Quand on ne pouvoit arracher aucune confeſſion de la victime par le moyen du tabouret, on avoit recours à d'autres épreuves. Deux hommes s'en ſaiſiſſoient, & la prenant de chaque côté par le bras, la faiſoient marcher & courir continuellement juſqu'à ce qu'elle eut avoué qu'elle étoit ſorcière. On viſitoit auſſi toutes les parties de ſon corps ſans aucune exception, pour y chercher ce qu'on appeloit des *marques ſataniques*. Enfin, on la mettoit pieds & poings liés dans un étang pour voir ſi elle ſurnargeroit. Du temps d'Hutchinſon, il vivoit encore beaucoup de perſonnes qui ſe ſouvenoient d'avoir vu faire ces épreuves ; & il y a encore dans une Province de la Grande-Bretagne un lac qui a ſervi long-temps à ces barbaries, & qui a conſervé le nom de *Lac des épreuves*. Nous n'entrerons pas dans ces détails révoltants ; mais peut-être nos lecteurs, in-

indignés de la barbarie de Matthieu Hopkins & de ses compagnons, ne seront pas fâchés d'apprendre qu'ils en furent punis. Quelques Gentilshommes, auxquels leur conduite avoit inspiré les mêmes sentimens, jettèrent le premier, à son tour, pieds & poings liés dans le même étang; il y surnagea, ce qui ne contribua pas peu à détruire les préjugés que cette épreuve entretenoit : on finit par lui attacher une grosse pierre au cou, qui assujettit la tête dans l'eau, où il fut étouffé comme il le méritoit.

En 1692, on fit mourir dans la nouvelle-Angleterre vingt personnes accusées de sortiléges; plus de cinquante femmes avouèrent qu'elles en étoient coupables; & en 1717, il y avoit plus de cent-cinquante personnes en prison pour le même crime dans cette Province Américaine, & plus de deux cents qui en étoient soupçonnées. Ces procédures, toujours terribles, firent fuir beaucoup d'habitans; le Gouvernement ne réfléchit qu'alors sur la faute qu'il avoit faite de prêter trop l'oreille aux préjugés populaires. Il admit à une rétractation tous les infortunés à qui la foiblesse avoit arraché des aveux; il rappella ceux qui étoient en fuite, en déclarant leur innocence; & il ordonna un jour de jeûne pour expier les atrocités de la justice.

A CES détails on en joint quelques autres du même genre, tirés des Annales Suédoises.

En 1670, on condamna à mort, à Mohra, quatre-vingt-cinq personnes, parmi lesquelles il y avoit quinze enfans, tous déclarés sorciers; la plupart furent brûlés. On fit passer trente-six enfans par les baguettes; il y en eut vingt qui furent fustigés à la porte de l'Eglise pendant trois dimanches consécutifs. Selon les pièces de ces procès honteux, on prétendoit que trois cents enfans étoient transportés toutes les nuits à Blockala. Ces enfans déposèrent que cela étoit vrai; & ils ajoutoient que le Diable leur donnoit à manger à la porte pendant que les sorciers étoient à table avec lui. Mais on ne produisit aucun témoin pour prouver que ces enfans n'étoient pas alors dans leurs lits chez leurs pères. Il paroît qu'ayant la tête remplie de mille contes qui les effrayoient, ils ne dormoient point sans songer au Diable, & que l'on contraignit les pauvres femmes qu'on accusoit de les avoir ainsi transportés, d'avouer qu'elles étoient coupables.

Hutchinson entre, à l'occasion de ces procès, dans une multitude de détails qui étoient excellents, & sur-tout indispensables dans le temps où il écrivoit. Il s'agissoit d'éclairer des hommes qui repoussoient la lumière; & il falloit multiplier les raisonnemens, les autorités & les faits. Il leur raconte encore l'histoire singulière du prétendu démoniaque Richard Dugdale, qui, à l'âge de 20 ans, s'étoit, dit-on, donné au Diable, dans l'espérance de devenir, par

le moyen de l'esprit infernal, le plus habile danseur de la Province : c'est à cela qu'il bornoit son ambition ; & il faut convenir que ce n'étoit guère la peine de se donner au Diable : celui-ci l'avoit trompé ; car, au-lieu de le faire danser à la manière ordinaire, il le faisoit danser sur ses genoux, & quelquefois sur ses mains, la tête en bas & les pieds en haut. Entre autres questions que les Ministres de l'Eglise Anglicane firent au Démon qui le possédoit, on remarque celles-ci, dans lesquelles on seroit tenté de croire qu'ils vouloient s'égayer. « Quoi, Satan, lui disoient-ils, est-ce ainsi que tu fais danser le pauvre Richard, après lui avoir arraché le don de sa personne & sur-tout de son ame ? Est-ce que tu ne saurois mieux danser ? Rappelle dans ta mémoire les monumens de tous les temps & de tous les lieux ; ne saurois-tu trouver quelque nouvelle manière de frapper la terre avec les pieds ? Epuise ton imagination. Est-il possible que ton vaste magasin de ruses & de stratagèmes ne puisse pas te fournir une nouvelle méthode de faire des cabrioles ? Est-ce ainsi que tu faisois danser tes amis aux bals que donnoit Hérodiade ? Ta plus grande habileté consiste-t-elle à sauter sur les genoux » ? Le Diable, comme on s'y attend bien, ne répondit point ; & le prétendu démoniaque confessa dans la suite qu'il n'avoit jamais été possédé ; que c'étoit par ordre de sa famille qu'après s'être exercé à divers sauts extraordinaires, il avoit feint que c'étoit le Diable qui le

faisoit sauter ainsi. Le motif que l'on avoit étoit d'attirer des curieux, d'exciter leur commisération, qui se convertissoit toujours en présens, dont toute la famille vivoit à l'aise. Il est sûr que, quand on a examiné de près la plupart des possédés, on a toujours trouvé qu'ils avoient un but pareil, & quelquefois une intention plus coupable, celle de nuire à une personne qu'ils accusoient de les avoir livrés à l'esprit infernal.

Dans le temps où les sorciers étoient si fréquents, on parloit beaucoup des marques auxquelles on pouvoit les reconnoître, & des épreuves qu'on leur faisoit subir; Hutchinson ne devoit pas les négliger dans son ouvrage; il en traite avec assez d'étendue, & s'attache à en montrer l'absurdité. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de doute sur ce sujet, il seroit superflu de s'y arrêter; nous remarquerons seulement en passant, que le Roi Jacques I, qui a écrit une démonologie, approuve fort l'épreuve de l'eau; on ne sera pas fâché de retrouver ici un des raisonnemens de l'auteur Roi. « Comme les sorciers, dit-il, renoncent à leur baptême, l'eau refuse de les recevoir ». Nous devons ajouter à cette citation que Jacques I étoit fort jeune quand il composa cet ouvrage, & qu'il n'avoit pas encore vingt ans lorsqu'il entreprit d'expliquer l'*Apocalypse* : l'âge & la qualité de l'interprète sont deux choses au-moins singulières, & qui méritoient d'être observées.

La première loi faite en Angleterre contre les sortilèges, date seulement de la 33e. an-

née du règne de Henri VIII ; elle fut abolie la première année du règne d'Edouard VI. La seconde fut faite la cinquième année du règne de la Reine Elisabeth : une chose assez remarquable est qu'elle soit venue après l'époque de la réformation. Elle fut encore révoquée la première année du règne de Jacques I ; mais ce fut pour en donner une autre qui subsiste encore aujourd'hui, quoiqu'elle ne soit pas observée. On ne pouvoit guère faire autrement sous un Prince tel que Jacques I, qui croyoit aux sorciers, & qui l'a prouvé par ses écrits. On prétend même que le Parlement, en portant cette loi, se prêta plus à ses idées qu'à celles de ses principaux membres, qui commençoient à s'éclairer ; on ne l'a point abolie, & c'est peut-être un mal. Elle n'est pas dangereuse aujourd'hui, parce qu'il n'y a point de juge qui puisse penser à la faire valoir, & qu'on ne paroît tenté nulle part de la réclamer ; mais les temps peuvent changer ; l'ignorance peut l'employer dans quelques endroits, & la méchanceté, l'esprit de vengeance entreprendre d'en abuser.

POLYCLETE, Sculpteur Grec, impatienté des avis opposés que reçoit un Artiste de la part de ceux qu'il consulte, résolut de leur donner une leçon frappante : les Athéniens l'avoient chargé de travailler à une statue ; il en fit deux, n'en montra qu'une publi-

quement, & la retoucha au gré de toutes les personnes qui le lui conseilloient. Lorsqu'il la crut digne de contenter tout le monde, il l'exposa de nouveau aux regards de la multitude, & offrit en même-temps à la critique celle qu'il avoit gardé chez lui. Cette dernière fut généralement applaudie, & l'on trouva l'autre fort ridicule. *Apprenez*, s'écria Polyclète, *que vous admirez mon ouvrage, & que vous vous moquez du vôtre.*

MICHEL-ANGE avoit fait un tableau pour un homme très-avare, & qui aimoit les bons ouvrages de Peinture. Il lui envoya sa nouvelle production, avec un billet par lequel il lui en demandoit 70 ducats. Ange Doni (c'étoit le nom de l'avare) ne manqua point de trouver cette somme excessive ; il n'en fit tenir que 40. L'Artiste lui renvoya son argent, & lui manda de payer 100 ducats, ou de rendre le tableau. Doni, qui en étoit enchanté, se résolut enfin, à compter les 70 ducats qu'on lui avoit d'abord demandés ; mais Michel-Ange lui renvoya de nouveau son argent, en déclarant que, d'après les offres d'un grand Seigneur, il ne pouvoit plus donner son tableau à moins de 140 ducats. Doni fut au désespoir ; mais comme le goût pour les chefs-d'œuvre de Peinture étoit aussi fort en lui que l'avarice, il donna la somme exigée, non sans soupirer, & sans murmurer contre les talens trop sublimes de Michel-Ange ».

UNE des plus belles ſtatues du Cavalier Bernin eſt celle de la Vérité.

La Reine Chriſtine étoit enchantée de ce monument; un jour qu'elle le regardoit avec beaucoup d'attention, & qu'elle en faiſoit le plus grand éloge, un Cardinal lui dit : *V. M. eſt la première parmi les têtes couronnées, à qui la vérité ait eu le bonheur de plaire.—M. le Cardinal, toutes les vérités ne ſont pas de marbre.*

M. BLAKSTONE, dans ſon Commentaire ſur les lois d'Angleterre, tome 2, où il traite des Magiſtrats ſubordonnés, met les Coroners après les Sherifs, quoique leur origine ſoit également ancienne. « Leurs principales fonctions, ajoute-t-il, conſiſtent à faire les enquêtes & perquiſitions néceſſaires, lorſque quelqu'un meurt ou ſubitement ou en priſon. Il doit alors faire les recherches judiciaires pour découvrir quel eſt le genre ou la cauſe du trépas ſubit; mais il ne peut ni inſtruire, ni verbaliſer en conſéquence que *ſuper viſum corporis* ». Voici le fait auquel l'auteur de l'*Univerſal Magazine* attribue cette formalité. « Une femme d'un rang honnête, de Londres, dit-il, avoit enterré ſix maris, & trouva un *Gentleman* aſſez hardi pour l'épouſer. Pendant pluſieurs mois ils firent leur bonheur mutuel. Cette circonſtance ne donnoit pas une

idée favorable des six premiers, qui, disoit l'épouse, l'avoient rendue malheureuse par leurs extravagances & leurs infidélités. Dans la vue d'éprouver le caractère de sa moitié, & la nature de la tendresse qu'elle lui témoignoit, le *Gentleman* commença par faire de fréquentes absences, rentra tard, parut pris de boisson : reproches, bientôt suivis de menaces de la part de la Dame. Le *Gentleman* continua, & montra de jour en jour plus de passion pour le vin. Un soir que son épouse le crut mort ivre, elle détacha un plomb d'une des manches de sa robe, le fit fondre, s'approcha de son mari, qui faisoit semblant d'être enseveli dans le plus profond sommeil, & s'apprêta à le lui couler dans l'oreille avec une pipe. Convaincu de son barbare dessein, le mari se lève, se saisit d'elle, appelle du secours, & la met en lieu de sureté. Le lendemain matin, il la traduisit devant le Magistrat, qui la fit conduire en prison. Les corps de ses six premiers maris furent déterrés ; on reconnut encore des marques de violence sur chacun d'eux ; les preuves du crime parurent si évidentes dans les interrogatoires, qu'elle fut condamnée & exécutée. C'est à cet événement atroce qu'on doit en Angleterre, poursuit le Journaliste, le règlement utile qui soumet tous les cadavres des personnes mortes subitement ou violemment, à l'inspection juridique du Coroner avant qu'il soit permis de les enterrer.

Il eſt mort depuis peu à Colmar, un Avocat qui avoit légué la ſomme de 74 mille livres à l'hôpital des fous de Straſbourg; quelqu'un lui en demanda la cauſe: *C'eſt*, répondit-il, *parce que j'ai gagné une pareille ſomme avec les pauvres fous qui paſſent leur vie à plaider.*

On s'empreſſe de recueillir tous les noms des centenaires à meſure qu'on les découvre. En calculant le nombre de ceux qui ont fini leur longue carrière dans ce ſiècle, on reconnoît qu'il n'eſt peut-être pas inférieur à celui qu'ont pu voir les ſiècles précédents. Nous ignorons ſi la génération actuelle en fournira autant: on a lieu de croire, malgré les aſſertions contraires, que la nature n'a point dégénéré, & qu'elle eſt encore capable de ſes anciens effets. Mais c'eſt à nos neveux à décider la queſtion: pour juger de l'étendue qu'elle donne quelquefois à la vie humaine, il faut en attendre le terme. A la liſte des centenaires morts dans ce ſiècle, on ne ſera pas fâché d'en ajouter un qui mérite l'attention des curieux: c'eſt une femme morte à l'âge de 125 ans en 1738. Elle a été enterrée dans le cimetière de Dalkictsh en Ecoſſe. Conduit, il y a quelques mois, par mes affaires dans cet endroit, ma curioſité dans un moment de déſœuvrement fit tourner ma promenade vers le cimetière:

je voulus voir s'il s'y trouvoit quelque monument. Mes recherches ne m'offrirent rien de bien piquant, & je me disposois à m'en retourner, lorsque le hasard me fit appercevoir une pierre recouverte en partie de terre; quelques lettres gravées qui se présentèrent à ma vue, m'engagèrent à écarter avec ma canne & avec mes pieds la terre qui me les cachoit. Après l'avoir nettoyée, je lus cette épitaphe, dont je vous envoie la copie exacte.

« Ci-gît Marie Scott, née en 1613, morte en 1738. Arrête, passant, & lis mon histoire : les morts instruisent souvent les vivans. J'ai vécu vierge cinq fois cinq années; j'ai été épouse vertueuse cinq fois dix années; & cinq fois dix années, j'ai resté veuve chaste. Fatiguée de ce bas monde, c'est enfin ici que je repose. Pendant le cours de ma longue vie, l'Écosse a vu régner sur elle huit grands Rois & une Reine. La Nation s'est révoltée quatre fois, & deux fois le Clergé a été abaissé par la Couronne. J'ai vu ma patrie vendre les derniers Stuarts pour l'or des Anglais. Enfin, tant de malheurs ont accablé mon siècle, que je suis venue chercher ici le repos ».

J'ai vérifié sur les registres de la Paroisse de Dalkicthsh les actes de baptême & d'enterrement de Marie Scott, & les dates rappelées dans son épitaphe sont exactes. On sera peut-être bien aise de trouver ici la liste des neuf Souverains qu'elle a vu mon-

ter ſur le Trône, & en deſcendre pendant ſa vie : je la joins à ma lettre.

Jacques I, mort en	1625.
Charles I, . . .	1649.
Cromwell, . . .	1658.
Charles II, . . .	1685.
Jacques II, . . .	1688.
Guillaume III, . .	1702.
Anne, ...	1714.
Georges I, . . .	1727.
Georges II, . . .	1760.

LE Docteur Sacheverel, zélé partiſan du Miniſtère, prêchant le 5 novembre 1709, devant le Lord-Maire de Londres, ſe permit des ſorties très-vives contre le Parlement ; il s'attira par-là une affaire très-grave. Mandé à la barre des deux chambres, on lui fit ſon procès ; il fut condamné à être interdit pendant trois ans, & ſon ſermon fut brûlé par la main du bourreau. Les Miniſtres qui l'avoient excité, l'abandonnèrent, & ne parurent pas ſonger à lui, quoique ſon diſcours eût produit en leur faveur quelques effets favorables, en détournant l'attention du Peuple, qui auroit pu rechercher leur conduite : contens de cet avantage, & ſe gardant bien de témoigner leur ſatisfaction intérieure, ils affectoient de le blâmer, de gémir des troubles qu'il avoit occaſionnés, & qui les avoient ſervis. Lorſque le temps de la pénitence de Sacheverel fut écoulé, il ſollicita la rectorerie de St. André

à Holborn, qui venoit de vaquer; mais elle lui fut refusée. Il s'adressa au Docteur Swift, qu'il connoissoit peu, mais qu'il savoit lié avec quelques Ministres, le priant de s'intéresser pour lui auprès d'eux, & de leur représenter le zèle avec lequel il avoit soutenu leur cause, & ce qu'il avoit souffert. Swift alla voir sur-le-champ le Lord Bolingbroke, alors Secrétaire d'Etat. Celui-ci se moqua beaucoup de Sacheverel, l'appellant un imbécille, qui s'étoit laissé conduire par le nez, & qui avoit été trop loin, puisqu'il avoit allumé un incendie qu'on avoit bien de la peine à éteindre. « Cela est vrai, » *dit le Docteur Swift*, mais permettez-moi » de vous conter une petite histoire. Dans » la guerre avec la Hollande, sous le règne » de Charles II, il y eut un combat naval » entre notre flotte & celle de la Républi- » que. Dans le fort de l'action, un Matelot » Ecossais fut mordu au cou par un pou, » il quitta aussitôt sa place pour le cher- » cher, le saisit, & il se préparoit à l'écra- » ser entre ses ongles, lorsqu'il vit tomber » quatre de ses camarades emportés par des » boulets de canon à la place que le désir de » se venger du pou lui avoit fait quartier. Tu » m'as sauvé la vie, dit-il aussitôt, en regar- » dant l'insecte d'un air touché; je serois » un ingrat, si je te l'ôtois. Après avoir » prononcé ces mots, il remit le pou où » il l'avoit pris, & lui permit de vivre à » discrétion sur le corps qu'il avoit conservé». *Le Lord Bolingbroke se mit à rire.* « Je n'ai » plus

» plus rien à refuser, *répondit-il*, à un pa-
» reil intercesseur, & à cette manière de
» demander : je ne ferai point ingrat, &
» le pou aura la cure ». *Elle fut donnée en effet le même jour à Sacheverel.*

Les Quakers, lorsqu'ils commencèrent à former une secte dans ce pays, commirent une multitude d'extravagances qui furent la cause de bien des désordres. Ces derniers n'auroient pas subsisté long-temps, si l'on avoit employé des moyens moins violents pour les réprimer; mais les Ministres de l'Évangile, les Juges de paix, les Connétables, poursuivoient sans cesse les Quakers, disputoient avec eux, les maltraitoient, & contribuèrent ainsi à rendre la secte plus nombreuse. On voyoit ces visionnaires, alors moins modérés qu'ils ne le sont aujourd'hui, courir les rues en criant : *Repentir, repentir; malheur, malheur; le juge du monde est venu.* Quelques-uns se dépouilloient de leurs vêtemens, & alloient prêcher dans les places publiques, dans les marchés. Higgonson raconte que la femme d'un certain Edmond Adlington se rendit exactement nue à Kendal; on y vit deux autres Quakers, un homme & une femme aller publiquement dans cet état; ils prenoient les noms d'Adam & d'Eve; ils furent arrêtés; & lorsqu'on les interrogea aux assises, sur les motifs qu'ils avoient eu de paroître avec cette indécence, ils répondirent que l'esprit de Dieu étoit des-

cendu en eux, & leur avoit ordonné de faire ainſi.

Pluſieurs, dans leurs aſſemblées, rarement des hommes, & plus ſouvent des femmes & des enfans, tomboient dans une ſorte d'accès épileptique; il trembloient, ils poûſſoient des cris, ils ſembloient agités de convulſions affreuſes, & reſtoient dans cet état une heure & quelquefois deux heures entières : c'eſt ce qui leur fit donner le nom de TREMBLEURS.

Dans leurs ſermons, il s'appeloient *le chemin du ciel*, *la vérité*, *la vie*. Un Jacques Milner ſe diſoit Dieu & le Chriſt. Il fut artêté & mis en priſon à Appleby; une femme dont la tête étoit dérangée, l'alla voir dans ſon cachot, & s'aviſa de s'approprier les titres qu'il ſe donnoit, ce qui occaſionna une ſcène aſſez plaiſante, & qui auroit fini par un combat, ſi Milner n'eût pas été enchaîné, & ſi la femme qui ſe diſoit le fils de Dieu, n'eût uſé elle-même d'indulgence envers un inſenſé qu'elle diſoit être une femme, qui, par conſéquent ne pouvoit être le Chriſt.

Les Quakers ſe moquoient des Juges aſſis ſur leurs Tribunaux, les appellant des bêtes à poil rouge. Ils étoient dans l'uſage d'entrer dans les Egliſes avec le chapeau ſur la tête; ils ne l'ôtoient point pendant le ſervice divin, qu'ils interrompoient ſouvent pour dire des injures aux Miniſtres, qu'ils appeloient *menteurs*, *Prêtres de Baal*, *marchands de Babylone*, &c. On raconte à cette

occaſion un fait aſſez plaiſant qui ſe paſſa à Orton. M. Fothergill, vicaire de cette paroiſſe, ſe trouvant indiſpoſé, pria le vivaire de Shap (M. Dalton), qui n'avoit qu'un œil, de venir officier à ſa place. Un Quaker entra dans l'Egliſe pendant que M. Dalton prêchoit, & lui cria : *Ote-toi de là; deſcends, impudent Fothergill. Qui t'a dit*, répondit le Miniſtre, *que mon nom eſt Fothergill? C'eſt l'Eſprit Saint*, reprit le Quaker. *Ton Eſprit*, répliqua ſur-le-champ le Prédicateur, *eſt un eſprit menteur : car tout le monde ſait que je ne ſuis pas Fothergill, mais Dalton le borgne, vicaire de Shap.*

LE premier Sultan qui ſe ſoit enivré de vin, eſt Amurat IV. L'occaſion qui l'y porta, & le goût qu'il prit enſuite pour cette liqueur, méritent d'être remarqués. Etant à ſe promener un jour ſur la place publique, plaiſir que tous les Sultans ſe donnent ſous un habit qui les déguiſe, il rencontra un homme du peuple, nommé Béeri Muſtapha, ſi ivre, qu'il chanceloit en marchant. Ce ſpectacle étoit nouveau pour lui, il demanda à ſes gens ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit un homme ivre; & tandis qu'il ſe faiſoit expliquer comment on le devenoit, Béeri Muſtapha, le voyant arrêté ſans le connoître, lui ordonna d'un ton impérieux de paſſer ſon chemin. Amurat, ſurpris de cette hardieſſe, ne put s'empêcher de lui répondre : Sais-tu, miſérable, que je ſuis le Sultan? — Et moi,

répondit le Turc, je ſuis Béeri Muſtapha. Si tu veux me vendre Conſtantinople, je l'achète: tu feras alors Muſtapha, & je ſerai Sultan. La ſurpriſe d'Amurat augmentant, il lui demanda avec quoi il prétendoit acheter Conſtantinople. — Ne raiſonne pas, lui dit l'ivrogne, car je t'acheterai auſſi, toi qui n'es que le fils d'une eſclave. (On ſait que les Sultans naiſſent des eſclaves du ſérail). Ce dialogue parut ſi admirable au Grand Seigneur, qu'apprenant en même-temps que dans peu d'heures la raiſon reviendroit à Béeri, il le fit porter dans ſon palais, pour obſerver ce qui lui reſteroit de ce tranſport, & ce qu'il penſeroit lui-même de tout ce qu'il rappeleroit à ſa mémoire. Quelques heures s'étant paſſées, Béeri Muſtapha, qu'on avoit laiſſé dormir dans une chambre dorée, ſe réveille & marque beaucoup d'admiration de l'état où il ſe trouve. On lui raconte ſon aventure, & la promeſſe qu'il a faite au Sultan. Il tombe dans une mortelle frayeur ; & n'ignorant point le caractère cruel d'Amurat, il ſe croit au moment de ſon ſupplice. Cependant, ayant rappelé toute ſa préſence d'eſprit pour chercher quelque moyen d'éviter la mort, il prend le parti de feindre qu'il eſt déja mourant de frayeur, & que ſi on ne lui donne du vin pour ſe ranimer, il ſe connoît ſi bien, qu'il eſt ſûr d'expirer bientôt. Ses gardes, qui craignirent en effet qu'il ne mourût avant que d'être préſenté à l'Empereur, lui font apporter une bouteille de vin dont il ne feint d'avaler quelque choſe que pour avoir

occasion de la garder sous son habit. On le mène après devant l'Empereur, qui, lui rappellant ses offres, exige absolument qu'il lui paye le prix de Constantinople, comme il s'y étoit engagé. Le pauvre Turc tira sa bouteille : O Empereur ! répondit il, voilà ce qui m'auroit fait acheter hier Constantinople ; & si vous possédiez les richesses dont je jouissois alors, vous les croiriez préférables à la monarchie de l'univers. Amurat lui demandant comment cela pouvoit se faire ? — Il n'est question, lui dit l'ivrogne, que d'avaler cette divine liqueur. L'Empereur, voulant en goûter par curiosité, en but un grand coup ; & l'effet en fut très-prompt dans un tête qui n'avoit jamais senti les vapeurs du vin. Son humeur devint si gaie, & tous ses sens se livrèrent tellement à la joie, qu'il crut sentir que tous les charmes de sa couronne n'égaloient point ceux de sa situation. Il continua de boire ; mais l'ivresse ayant suivi de près, il tomba dans un profond sommeil, dont il ne revint qu'avec un violent mal de tête. La douleur de ce nouvel état lui fit oublier le plaisir qu'il avoit goûté. Il fit venir Béeri Mustapha, dont il se plaignit avec beaucoup d'emportement. Celui-ci, à qui l'expérience donnoit bien des lumières, engagea sa vie qu'il guériroit sur-le-champ Amurat, & ne lui offrit point d'autre remède, que de recommencer à boire du vin. Le Sultan y consentit. Sa joie revint, & son mal fut aussitôt dissipé. Il fut si charmé de cette découverte, que non-seulement il en fit usage le reste de sa vie,

dont il ne passa point un seul jour sans s'enivrer, mais, qu'ayant fait Béeri Mustapha son conseiller privé, il l'eut toujours auprès de sa personne pour boire avec lui. A sa mort il le fit enterrer avec beaucoup de pompe dans un cabaret, au milieu des tonneaux; & il déclara dans la suite, qu'il n'avoit pas vécu heureux un seul jour depuis qu'il avoit perdu cet habile maître & ce fidelle Conseiller.

UN Architecte promit à un particulier de faire ensorte que ses voisins ne pussent avoir aucune vue dans la maison qu'il alloit lui bâtir, s'il vouloit lui donner 10 mille écus. *Je vous en donnerai 20 mille*, répondit cet honnête homme, *si vous la construisez de manière qu'on m'y voie de tous les côtés, afin que je n'oublie jamais que toute la ville peut être témoin de mes actions.*

A UNE lieue & demie de Turin, il y a une Église nommée avec raison *la Superbe* : Elle doit son origine au vœu que Victor-Amédée fit en 1706, lorsque la même ville fut inutilement assiégée par les Français, comme l'annonce l'inscription : *Bello Gallico vovit.* Un Piémontois faisant remarquer à un homme d'esprit de cette nation la beauté de l'édifice, lui disoit malignement : *Il faut que la défaite des Français ait été bien considérable, puisqu'elle a occasionné un si grand monument d'action de grâces.* — *Non, il faut*

plutôt que ce soit la peur des assiégés qui ait été terrible ; car le vœu a dû précéder la défaite.

ON a rapporté dans les *Anecdotes de Médecine*, l'embarras singulier où se trouva un jour Fabrice Hildan, grand Médecin & très-bon Chirurgien. Fabrice fut appellé chez un paysan qui s'étoit fait entrer dans l'œil une paille de fer. L'esculape tenta différents moyens pour la tirer, il se servit même de quelques instrumens ; mais la paillette leur échappoit par sa ténuité ; & toutes les opérations n'aboutirent qu'à occasionner une inflammation dans l'œil du paysan. Fabrice revint tout pensif chez lui, & désespéroit de pouvoir réussir, lorsque sa femme instruite de ce qui s'étoit passé, se mit à sourire : l'embarras du Docteur n'en étoit pas un pour elle ; mais désirant de jouir de son petit triomphe, elle dit à son mari qu'elle vouloit l'accompagner chez le malade, & que peut-être elle lui feroit de quelque secours. Fabrice ne comptant plus sur aucun succès, consent à tout ; il obéit à sa femme, qui lui dit de tenir les paupières du malade bien écartées. Cette femme tire aussi-tôt de sa poche un aimant qu'elle promène le plus près qu'elle peut de la surface de l'œil ; au même instant la paillette vole vers l'aimant, & le malade se sent soulagé. La femme de Fabrice, comme on le devine bien, ne resta pas muette. Elle reçut les témoignages du

reconnoiſſance du payſan ; mais ce qui ſans doute la flatta le plus, ce fut l'aveu que lui fit ſon mari, que, ſans elle, il n'auroit pas eu la moindre idée de cette heureuſe reſſource.

L'AMOUR de la vie eſt de tous les âges, de tous les temps & de tous les pays ; il ſemble être par-tout en raiſon de ſa briéveté. Quel eſt l'homme à qui, en réfléchiſſant ſur ſon exiſtence, il n'eſt pas arrivé de faire quelquefois des vœux pour en étendre la durée ? Ce ſentiment ſi naturel & ſi profond a peut-être autant égaré les Alchymiſtes que la paſſion de l'or ; & ils ne ſe ſont pas moins ruinés à la recherche de l'art de tranſmuer les métaux qu'à celle de la panacée univerſelle qui devoit guérir tous les maux & prolonger leurs jours. Maintenant qu'on eſt revenu de ces promeſſes brillantes & chimériques, l'eſpoir & le déſir de vivre long-temps ne ſe ſont pas évanoüis : on apprend avec plaiſir, on recherche avec le plus vif empreſſement les exemples rares, à la vérité, mais exiſtants, de carrières pouſſées au-delà des bornes ordinaires. Ils flattent le vœu ſecret que tous les hommes font en général pour étendre la leur auſſi loin. L'almanach des centenaires eſt peut-être de tous les livres celui dont on affecte de parler avec le plus d'indifférence, & qu'on lit cependant avec le plus de ſatisfaction. Ces vieillards qu'intérieurement nous envions, & auxquels nous voudrions

ſans doute reſſembler un jour, ſe ſont rencontrés dans tous les ſiècles. Pline, dans le chapitre 49, du livre 7 de ſon *Hiſtoire naturelle*, en cite pluſieurs connus par le dénombrement que firent les deux Empereurs Veſpaſien, père & fils. Trois hommes à Parme, dit-il, déclarèrent qu'ils étoient âgés de 120 ans; un à Brixelli en avoua 125, deux à Parme 130, un à Bologne & un à Rimini, 150 chacun.

Sans remonter ſi haut, on peut trouver de ces vieillards extraordinaires plus près de nous; ce fut en 1772 que mourut à Aarhuns en Norwege le fameux Chriſtian Jacobſen Dachenberg. S'il faut en croire ſa vie publiée en Danemarck l'année même de ſa mort, il étoit né le 18 novembre 1626, à Schnede Sage, dans le fief de Bahus en Norwege. Depuis l'âge de 13 ans juſqu'à ſa 91e. année, il avoit ſervi ſur mer en commençant par être mouſſe, & n'étoit monté qu'au rang de quartier-maître. Ce fut en cette qualité qu'il ſe trouva ſur des vaiſſeaux du Roi pendant la guerre de Suède, ſous Fréderic III, Chriſtian V & Fréderic IV. Il avoit fait auſſi pluſieurs voyages ſur des navires marchands, dans la mer Baltique, la Méditerranée, la mer de Groënland; il avoit été auſſi en Amérique. Pris par les Algériens ſur les côtes de Barbarie, il avoit été 16 ans eſclave. Ce fut à l'âge de 111 ans qu'il ſe maria; devenu veuf, il ſongea à prendre une ſeconde femme à l'âge de 146, l'année même de

ſa mort. Tous les les jours, il alloit à une demi-lieue de ſa demeure faire ſa cour à ſa prétendue; ils ne ſuſpendit ſes voyages que le jour même qu'il mourut. Se ſentant affoibli, il s'aſſit ſur un fauteuil, où il s'éteignit inſenſiblement ſans maladie, ſans tourmens, ſans agonie.

Nous n'avons pas beſoin de ſortir de cette iſle pour trouver de pareils exemples de longévité. Ces jours derniers, ayant fait une petite courſe dans le Comté d'Hertford, je paſſai à Ware, c'étoit un Dimanche; j'aſſiſtai au ſervice divin dans l'Egliſe. En parcourant le cimetière, j'apperçus un monument de brique, couvert d'une table de marbre qui piqua ma curioſité; je m'approchai, & je lus cette inſcription: *Conſacré au Docteur Villiam Mead, mort le* 28 *octobre* 1652, *âgé de* 148 *ans & 9 mois.*

Etonné de l'âge peu ordinaire du défunt, je pris des informations; on m'apprit que la table ſur laquelle je venois de lire cette inſcription, avoit été miſe depuis peu à la place de l'ancienne, que le temps avoit dégradée, & qui étoit encore dans un endroit du cimetière où l'on me la montra. Je vis qu'en effet elle étoit rompue en pluſieurs endroits, que l'inſcription étoit tellement effacée, qu'on n'y liſoit plus que ceci:

. . . .

Lequel Guillaume

Mourut. . . . . . .

1652, *âgé de* 148 *ans*, *& 9 mois*,

Bienfaicteur de cette paroiſſe. . . . . . *A*

. . . .

Les regiſtres de la paroiſſe expliquent comment il en eſt le bienfaicteur ; j'y ai lu cet article. « M. William Mead, Médecin, mort le 28 octobre 1652, à Tunbridge Wells, & enterré le 11 novembre ſuivant, à Ware, a donné par ſon teſtament aux pauvres de cette paroiſſe une rente de 5 livres ſterlings, qui ſera payée tous les ans, par ſes héritiers, le jour de St. Thomas, Apôtre ».

Je ne diſſimule point que cet exemple d'une ſi longue vie eſt celui qui m'a le plus frappé, parce que j'ai vu moi-même le tombeau & viſité les regiſtres de la paroiſſe de Ware. Les autres faits de ce genre ne me ſont connus que par des récits & ſur la foi d'autrui. Il y en a de plus remarquables encore : le vieux Parrk a vécu 4 ans de plus que le Docteur Mead, puiſqu'il ne mourut qu'à l'âge de 152 ans & 9 mois ; & ſi nous en croyons M. Granger, Henri Jenkins, Irlandais, mérita d'être regardé comme le plus vieux des hommes nés après le déluge, puiſqu'il pouſſa ſa carrière juſqu'à 169 ans.

L'anecdote du Docteur Mead m'a paru mériter de la publicité ; elle m'a entraîné plus loin que je ne le croyois ; je ne doute pas qu'elle ne faſſe le même effet ſur la plupart de ceux qui la liront ; il y en a pluſieurs qui recourront aux ouvrages de Temple, de Chambers, où ils en trouveront de ſemblables : car, quelque philoſophe qu'on ſoit, quelque indifférence qu'on affecte ou qu'on ſente pour ſon exiſtence, j'en reviendrai à ce que j'ai dit plus haut, & je ne crois pas

que personne me démente de bonne foi : il est doux de vivre, & nous nous livrons tous à l'espoir de vivre le plus long-temps possible.

LE secret de se procurer de petits pois n'est pas fort ancien ; Bonnefonds, valet-de-chambre de Louis XIV, en fait mention dans son *Jardinier Français* (année 1651). Il dit que les pois qu'on mangeoit ainsi en verd étoient ceux que l'on appeloit *pois de Hollande*, ou *pois sans parchemin*, & il ajoute qu'ils étoient fort rares il n'y avoit pas long-temps. Dans la *Comédie des côteaux* (1) ou *des friands Marquis* (année 1665), il est question de deux personnages dont l'un ne vouloit manger les petits pois qu'à 100 francs le litron, & dont l'autre les vouloit à 5 sous. Le luxe en augmenta le prix dans la suite. L'auteur d'une *Vie de Colbert*, imprimée en 1695, dit : *C'est une chose étonnante de voir des personnes assez voluptueuses pour acheter les pois verts* 50 *écus le litron*.

Cette sorte de faste se répandit sur-tout à la Cour, comme on le voit par l'article suivant d'une lettre de Madame de Maintenon, datée de l'année 1696 : « Le chapitre des pois dure toujours ; l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé, & la joie d'en manger encore sont les trois points que nos

(1) Le lecteur se rappellera sans doute cette expression de Despréaux, en parlant d'un gourmet ; *S'est dit profès dans l'Ordre des Côteaux*.

Princes traitent depuis quatre jours. Il y a des Dames qui, après avoir soupé avec le Roi, & bien soupé, trouvent des pois chez elles pour manger avant de se coucher, au risque d'une indigestion. C'est une mode, une fureur, & l'une suit l'autre.

Il faut remarquer que la lettre de Madame de Maintenon est du 10 mai, & qu'ainsi avoir de petits pois à cette époque étoit tout ce qu'on pouvoit faire alors, même à la Cour, & dans un temps où la mode leur donnoit beaucoup de prix.



USAGES SINGULIERS,

COUTUMES, MODES ET CÉRÉMONIES

DE DIFFÉRENTES NATIONS.

LES Rois Nègres, en buvant, laissent toujours tomber le long de leur barbe la moitié de la liqueur ; ils aiment à voir autour d'eux de petits ruisseaux de vin, & cela passe chez eux pour la magnificence.

LES Nègres ne portent jamais les morceaux à la bouche que de la main droite, parce que l'autre est destinée au travail. Il seroit indécent, disent-ils, qu'elle touchât le visage, & même c'est un sacrilège que de blesser ce préjugé. Les habitans du *Malabar*

ſont encore plus ſcrupuleux : c'eſt un crime énorme de toucher les alimens de la main gauche.

LE Roi de *Loango* prend ſes repas en deux maiſons différentes : il mange dans l'une & boit dans l'autre.

PAR une Loi particulière des anciens Indiens, les filles qui ſe battoient le mieux à coups de poings, ſe marioient les premières.

LORSQU'UN Indien de la Nouvelle-France vouloit ſe marier, il paſſoit quelques jours avec une femme ; il la quittoit s'il n'étoit pas content, & il s'adreſſoit à une autre, juſqu'à ce qu'il trouvât celle qui lui convint : les femmes jouiſſoient du même droit, & la plupart avoient ainſi dans leur jeuneſſe un grand nombre de maris.

QUELQUES Tartares employent une bonne méthode pour ne point avoir de marâtres : le plus proche parent d'un mari qui meurt, eſt obligé d'épouſer ſa veuve.

UN Nègre prend ſes repas ſeul : ſes femmes & ſes enfans mangent loin de lui. D'autres peuples ne mangent jamais ſeuls. Les Inſu-

laires des Philippines veulent au-moins un compagnon : quelquefois ils courent long-temps sans en trouver ; & lors même qu'ils sont poursuivis par la faim, on assure qu'ils n'osent la satisfaire que quand ils ont un convive.

LES Abyssins ont un Carême de cinquante jours, qui les affoiblit tellement, qu'il leur faut deux ou trois mois pour réparer leurs forces ; & les Turcs ne manquent pas de les attaquer lorsqu'ils sont dans cet état.

LES Lapons suspendent les berceaux à peu de distance de terre : un chien formé à cet exercice, les balance jusqu'à ce que les enfans soient endormis, & il recommence dès qu'il les entend crier.

QUAND le Roi de Bissao meurt, quatre Seigneurs portent son corps dans une bière au lieu de la sépulture ; les Princes de la famille Royale se prosternent ; on fait sauter plusieurs fois la bière en l'air, & on la retient sans qu'elle touche à terre : enfin, on la laisse tomber, & l'on reconnoît pour Monarque celui qui se trouve accablé sous ce poids.

CHEZ les Tartares du Daghertan, les Princes s'assemblent en rond à la mort de

leur Roi : un Prêtre jette vers eux une pomme d'or, & celui qu'elle touche obtient le souverain pouvoir.

APRÈS le couronnement du Roi de Congo, un Noble lui dit : « Toi, qui dois être Roi, » ne sois ni voleur, ni avare, ni vindicatif ; » sois l'ami des pauvres ; fais des aumônes » pour la rançon des prisonniers & des » esclaves ; assiste les malheureux ; sois » charitable envers l'Eglise ; efforce-toi » d'entretenir la paix & la tranquillité dans » ce Royaume ». Toute l'assemblée jette sur lui du sable & de la terre, & chacun répète : « Tu seras réduit en poudre, malgré » ta qualité de Souverain ».

LE Prince de Zuiterve, en Afrique, étoit jadis obligé de se tuer, lorsque les Médecins désespéroient de sa santé, & même dès qu'il lui manquoit deux dents, parce qu'il faut, disoit-on, *qu'un Roi soit sans défaut*.

L'EMPEREUR du Mexique, après son élection, devoit se mettre en campagne, & remporter une victoire sur les ennemis de l'Etat : il juroit à son couronnement, que les pluies tomberoient à propos sous son règne ; que les rivières ne causeroient point de ravages par leurs débordemens ; que la stérilité n'affligeroit point les campagnes, &

que les hommes n'auroient point à ſe plaindre de l'air ou du ſoleil. Solis prétend qu'on imagina ce ſerment pour apprendre au Prince à régner avec tant de modération & de ſageſſe, que perſonne ne pût attribuer les calamités publiques à ſon imprudence ou à ſes dérèglemens. Il eſt clair que tous les maux de l'Etat paſſoient déjà pour des châtimens du Ciel; & ſi les Mexiquains étoient abſurdes, ils n'étoient pas inconſéquents.

LE ſommet d'une montagne eſcarpée de l'Abyſſinie, forme une grande plaine inabordable de tous côtés, & ſur laquelle on ne monte qu'avec des poulies : il y a deux ſiècles qu'on y réléguoit les frères & les enfans du Roi. On leur donnoit des gardes & des domeſtiques, qui ſemoient du grain, qui nourriſſoient des vaches, & qui plantoient un boſquet exprès pour leur amuſement. Les Geoliers les traitoient avec beaucoup de dureté & de rigueur; & il étoit impoſſible qu'ils reçuſſent des lettres par des meſſagers. Après la mort de l'Empereur, on faiſoit deſcendre celui qui devoit lui ſuccéder; mais, il avoit ſoin d'y laiſſer les autres.

LE deſpotiſme a corrompu les Princes de l'Aſie, & l'imagination bizarre & giganteſque des Orientaux achève de rendre ridicules les titres qu'ils ſe donnent. Le Roi

d'Arrakan prend ceux d'Empereur d'Arrakan, de poſſeſſeur de l'éléphant blanc & des deux pendans d'oreilles ; & en vertu de cette poſſeſſion, héritier légitime de Pégu & de Brama, Seigneur des douze Provinces du Bengale, & des douze Rois qui mettent leur tête ſous la plante de ſes pieds. Le Roi d'Ava eſt appelé Dieu ; & lorſqu'il écrit à un Souverain étranger, il s'appelle Roi des Rois, auquel tous les hommes doivent obéir, comme étant parent & ami de tous les Dieux du Ciel & de la Terre, celui qui, par l'affection qu'ils ont pour lui, eſt la cauſe de la conſervation de tous les animaux, & de la ſucceſſion régulière des ſaiſons ; de frère du ſoleil ; de proche parent de la lune & des étoiles ; de Maître abſolu du flux & du reflux de la mer ; de Roi de l'éléphant blanc & des vingt-quatre paraſols.

PENDANT que le Capitaine Sarris étoit à Moka, il reçut la viſite du Roi de Rahaita ſur la côte d'Abyſſinie ; il montoit une vache & il étoit nu.

LA garde du Roi de Monomotapa eſt compoſée de deux cens gros chiens, & il ne ſort jamais qu'accompagné de cinq cens bouffons.

LE Roi de Dohamai n'eſt gardé que par des femmes : Suelgrave, admis à ſon au-

dience, en vit trois qui tenoient des parasols autour de sa tête, & quatre autres qui avoient le fusil sur l'épaule.

SI les Abyssins entendent le nom de l'Empereur, ils s'inclinent & touchent la terre de la main. Le Père Lobo se plaint d'avoir reçu des coups de bâton en entrant chez ce Prince; & lorsqu'il demanda pourquoi on le battoit, on lui répondit que les Courtisans tiennent des gaules à la main, pour apprendre au monde qu'il n'y a point de Peuple plus brave que les Abyssins, & qu'il faut s'humilier aux pieds de leur Roi.

SI les Insulaires de Ceylan parlent à leur Prince, ils n'osent prendre la qualité de créatures humaines; au-lieu de dire : *J'ai fait*, ils disent : *Le membre d'un chien a fait telle chose;* dès que le Roi demande, combien avez-vous d'enfans ? ils répondent qu'ils ont un tel nombre *de chiens & de chiennes.*

LA Reine des Foulis ne tourne jamais la tête; elle n'examine point ce qui se passe à ses côtés, elle croiroit manquer à son rang : on n'ose pas remuer autour d'elle; on craint de lui donner envie de regarder.

LES Nègres de Loango donnent à leur Prince le nom de Dieu : il est le maître des

élémens ; les Peuples s'assemblent à la fin de décembre, & on l'avertit que les terres ont besoin de pluie : il lance une flèche vers le Ciel, & s'il pleut le même jour, les réjouissances & les exclamations durent des mois entiers : Batel fut témoin de cette cérémonie. Un des Officiers du Roi de Congo a la Sur-Intendance de l'atmosphère.

QUELQUES Rois de Guinée sont entourés de femmes qui ne cessent de les gratter & de les chatouiller ; & celui de Papo en a deux qui le rafraîchissent continuellement avec des éventails.

UN Nègre donne au Roi de Bissao la maison de son voisin ; le Prince s'en empare, & le propriétaire est contraint de la racheter, ou d'en bâtir une autre. On dit que le malheureux Nègre se venge en donnant aussi la maison de son voisin, & que le Roi les prend toutes les deux.

DOUZE filles & douze garçons, demi nus, dansoient devant une Reine de Bengale. Sa Majesté ordonna brusquement à ses Courtisans, jeunes & vieux, de se déshabiller & de danser aussi ; & elle obligea tous les étrangers de suivre cet exemple.

IL y a des peuples qui se coupent les membres lorsqu'il arrive au Prince de se

bleſſer. Le Roi d'Ethiopie impoſoit cette obligation à ſes domeſtiques ; & ſes amis & ſes ſujets la rempliſſoient par attachement. « C'eſt une choſe honteuſe, diſoient-» ils, de marcher droit, tandis que le Prince » eſt boiteux, & de voir de ſes deux yeux, » s'il n'en a qu'un ».

Les Kamtarers & les Heykrims, peuples Hottentots, auroient perdu dix hommes contre un, qu'ils ne ceſſent pas de combattre, ſi leur Chef continue de jouer d'une flûtte qui eſt le ſignal de l'action. Ils ſe retirent dès que ce bruit ceſſe ; mais s'il recommence ils retournent à la charge avec une nouvelle furie.

Montanus fit préſent d'une bouteille d'eau-de-vie à un Prince Alfourien de l'iſle d'Amboine. Le Barbare ne ſachant comment lui témoigner ſa reconnoiſſance, voulut qu'il acceptât du-moins le ſpectacle d'un combat de ſes ſujets. Les objections & les excuſes du Voyageur ne purent changer ſon deſſein. Le combat commence. La terre fut bientôt jonchée de cadavres. Le ſang ruiſſeloit & les membres voloient de toutes parts, tandis que le Prince animoit ſes combattans par ſes promeſſes & ſes menaces ; & cette tragique ſcène continua, malgré les inſtances de Montanus. « Ce ſont mes ſujets, répon-» doit-il, ce ne ſont que des chiens morts,

» dont la perte n'eſt d'aucune importance ;
» & je ſuis bien aiſe d'en ſacrifier mille
» pour vous marquer mon eſtime ».

LE Capitaine Cook & MM. Banks & Solander, en paſſant à Savu, virent le Roi de l'iſle, qui commande à plus de ſoixante mille ſujets. Ce Prince Nègre, n'oſant pas s'aſſeoir devant eux, dit : « Je ne croyois » pas que les Blancs me permiſſent de m'aſ- » ſeoir en leur compagnie ».

LES jeunes nobles des iſles Maldives apprennent & ſe divertiſſent à *raſer*, comme nos Petits-Maîtres à mener un cabriolet.

LES Banians ont un ordre de la *queue de vache* ; lorſqu'on reçoit un Chevalier, on lui dit en l'embraſſant : *Aimez les vaches*, *aimez les Moines*.

UNE des premières caſtes des Indiens du Maduré deſcend d'un âne. Ils traitent les ânes comme leurs frères ; ils prennent leur défenſe, pourſuivent en Juſtice, dit M. de Saint-Foix, & font condamner à l'amende quiconque les charge trop, ou les bat ſans raiſon & par emportement.

LES Nègres de Benin, malgré leur jalouſie, permettent aux Européens toute ſorte de

libertés auprès de leurs femmes : « Il eſt impoſſible, diſent-ils, qu'elles ſoient d'aſſez » mauvais goût pour aimer un Blanc ».

LES Péruviennes portoient au nez un anneau maſſif, dont la groſſeur étoit proportionnée au rang de leur mari. Le nez s'abaiſſoit inſenſiblement ſous ce poids ; &, dans un âge avancé, il leur deſcendoit juſqu'à la bouche.

CHEZ les Mogols, la longueur ordinaire des pendans d'oreille eſt d'un pied. Au Malabar, ils pèſent juſqu'à quatre onces, & l'ouverture des oreilles eſt ſi grande, que le poing y entreroit aiſément.

PLUSIEURS Négreſſes, & en particulier les femmes des Azanaghis, aux environs de la côte d'Arguina, ſerrent, dès l'âge de ſeize ou dix-ſept ans, leurs mamelles avec des cordes pour les allonger: leur gorge deſcend quelquefois juſqu'aux genoux. Ces femmes portent continuellement des enfans ſur le dos; & comme la nature leur a donné un ſein fort long, les mères ont imaginé de l'allonger, pour que les enfans têtent pardeſſus l'épaule, ſans qu'elles ceſſent de marcher.

LES Chiriguanes, peuple de l'Amérique méridionale, vont tout nus ; cependant

ils ont des culottes : mais ordinairement ils les portent ſous le bras, comme nous nos chapeaux.

LES Négreſſes d'Iſſiny ſuſpendent à leur ceinture des inſtrumens de cuivre & d'étain, & ſur-tout des clefs de fer (quoiqu'elles n'ayent pas dans leurs cabanes une ſeule boîte), & pluſieurs bourſes remplies de bijoux, ou de bagatelles qui en ont l'apparence, afin de paroître riches. Elles chargent même leurs jambes & leurs bras de bracelets & de chaînes de cuivre, d'étain & d'ivoire. Loyer en a vu dont l'attirail peſoit plus de dix livres ; & Deſmarchais dit que les chaînes & les joyaux des Négreſſes de la Côte-d'or pèſent plus de cinquante marcs.

LES habitans du Royaume d'Azem mettent autour de leurs bonnets une frange compoſée de dents ; & cette parure eſt très-recherchée. Les Péruviennes ornent leurs têtes, leurs cous & leur bras de cordons de mouches & de vers luiſants, qui reſſemblent à des colliers & à des bracelets de lumière naturelle ; & quelques Hottentots attachent à leur chevelure de groſſes veſſies enflées.

LE centre de la hutte des Hottentots eſt un trou qui ſert de foyer : il eſt environné de trous plus petits : chaque perſonne de la

la famille a le ſien, & l'on ne peut s'aſſeoir ni dormir dans celui de ſon voiſin.

LES Inſulaires de Mindanao bâtiſſent leurs maiſons ſur des pieux ſi hauts, que la pique la plus grande ne peut pas y atteindre : ils y montent le ſoir à l'aide d'une perche qui leur ſert d'échelle.

DANS les pays froids, il ne faut pas une grande force pour tirer des traînaux ſur la neige ; les Oſtiakes & les peuples du Nord ſe ſervent de rennes : d'autres fois ils attèlent ſept ou huit chiens, qui ne ceſſent de hurler & d'aboyer juſqu'à ce qu'ils atteignent les premiers relais, & on a peine à croire la vîteſſe de leur marche. Si la traite eſt plus longue qu'à l'ordinaire, ils ſe couchent d'eux-mêmes & ſe repoſent un inſtant. On leur donne du poiſſon ſec ; & après ce léger rafraîchiſſement, ils ſe remettent en marche. Quatre de ces chiens chargés de trois cents livres, font douze ou quinze lieues en un jour. Dans la partie ſeptentrionale de la Sibérie, il y a des poſtes de chiens, & les relais y ſont fixés de diſtance en diſtance comme en Europe.

LES portes, chez les Indiens de Cumana, ne ſe fermoient qu'avec un fil de coton, & quiconque rompoit ce fil étoit puni de mort.

LES Nègres du Royaume de Loango ont imaginé un expédient, qui pour eux vaut peut-être mieux que les peines capitales. Ils expoſent les coupables à la riſée des paſſans, en les attachant à un arbre les mains liées derrière le dos.

LES Siamois terminent leurs différents d'une manière étrange : les deux parties avalent des pilules purgatives, & celle qui les garde plus long-temps dans l'eſtomac, ſans les rendre, gagne ſon procès.

LES Indiens lioient les pieds & les mains des Eſpagnols, & ils leur verſoient de l'or fondu dans la bouche : en diſant : « Mange » de l'or, Chrétien, mange ».

UNE Livonienne met ſur la bière de ſon mari du fil & une aiguille ; elle auroit honte s'il paroiſſoit dans l'autre monde en habits déchirés.

CERTAINS peuples du Nord placent des ſouliers ſur le tombeaux, afin que le défunt *marche d'un pas ferme* dans l'autre monde.

LES Ruſſes placent un paſſeport entre les mains de ceux qu'on enterre. « Nous, Pa-

» triarche, &c. certifions que N, porteur » de nos Lettres, a toujours vécu en bon » Chrétien, faisant profession de la Religion » Grecque ; & bien qu'il ait péché, qu'il » s'en est confessé, & qu'il a reçu l'absolu- » tion & la communion ; qu'il a révéré Dieu » & ses Saints ; qu'il a fait ses prières ; qu'il » a jeûné aux heures & aux jours ordonnés » par l'Eglise ; & qu'il s'est si bien conduit » avec moi qui suis son Confesseur, que je » n'ai point sujet de me plaindre, ni de lui » refuser l'absolution de ses fautes. En foi » de quoi, nous lui expédions les présentes, » afin que St. Pierre, en le voyant, lui ouvre » la porte du Paradis ».

LES Nègres pleurent beaûcoup les morts en divers cantons ; les femmes, & particulièrement les vieilles, hurlent comme des Bacchantes autour du défunt ; elles prennent des postures extravagantes : les unes armées de piques cherchent la personne qui manque ; elles feignent même d'ouvrir la terre, pour voir si elle n'y est pas cachée : d'autres courent dans les maisons que fréquentent le mort, & demandent : *Ne l'avez-vous point vu ?* On leur répond : *Il est parti ;* & elles recommencent leurs cris.

LES Samoyèdes vendent les vents à ceux qui navigent sur les mers du Nord : ils donnent une corde qui a trois nœuds ; ils

avertiſſent qu'en dénouant le premier, on obtiendra un vent médiocre; qu'il ſera fort ſi l'on dénoue le ſecond, & que le troiſième ſuſcitera une tempête violente.

ON a porté dans différents temps & chez différentes nations le mépris & le reſpect pour les femmes à des excès incroyables.

Un Cenſeur Romain commença ainſi une harangue en plein Sénat : « Meſſieurs, s'il » nous étoit poſſible de vivre ſans femmes, » nous nous épargnerions volontiers ce fâ- » cheux embarras ».

Un Evêque ſoutint dans le Concile de Macon, qu'on ne pouvoit point, & qu'on ne devoit pas les qualifier de *Créatures humaines*.

La chaſſe eſt abſolument défendue aux Lapones. Les maiſons ont toujours deux portes : elles n'oſent jamais paſſer par celle qui eſt deſtinée au père de famille.

Les Sauvages de la baie d'Hudſon ne boivent jamais dans le même vaſe que leurs femmes, quoiqu'ils n'aient qu'une très-petite quantité de meubles.

Les Nègres des Colonies traitent le ſexe avec encore plus de hauteur. « Je fis un jour, dit Labat, des repréſentations à un des miens qui mangeoit ſeul, & qui, après ſes repas diſoit gravement à ſa femme & à ſes enfans : *Vous pouvez aller manger, vous autres*. Je lui citois l'exemple du Gouverneur qui mangeoit tous les jours avec ſa femme.

Il me répondit que le Gouverneur n'en étoit pas plus ſage, & que ſi l'on vouloit conſidérer combien les femmes blanches ſont orgueilleuſes, on avoueroit que les Nègres n'ont pas ſi grand tort de tenir toujours les leurs dans la ſoumiſſion ».

Dans le royaume de Juida, les femmes ne parlent qu'à genoux à leurs maris.

Les Tartares du Dagheſtan prennent des femmes comme des valets, par faſte; plus on en a, & plus on eſt eſtimé.

Dans l'iſle d'Unamack, découverte par les Ruſſes, les femmes ſont la monnoie du commerce; le prix des ventes & des achats ſe calcule en femmes; on donne une, deux, trois ou quatre femmes d'un tel effet.

VOICI maintenant un ſpectacle tout oppoſé.

Les anciens Germains diſoient que la Divinité s'incarnoit de temps en de temps dans quelques femmes de leur nation qu'ils adoroient de bonne foi.

Les Gaulois confièrent l'adminiſtration à un Sénat de femmes : les divers Cantons en choiſiſſoient un certain nombre; c'étoit par leur ordre qu'on faiſoit la paix ou la guerre; elles jugeoient elles-mêmes les différents qui ſurvenoient entre les particuliers, & l'on a conſervé cette clauſe d'un traité de paix : « Si quelque Carthaginois ſe trouve léſé » par un Gaulois, l'affaire ſera jugée par le » Conſeil ſuprême des femmes de la Gaule ».

La dignité de Chef eſt héréditaire par les

femmes chez quelques peuples Hurons; & si la branche régnante vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu est maîtresse du choix. Cet ordre de succession est établi en plusieurs contrées; & on a imaginé cet expédient, pour que l'Empire passe sûrement à un héritier du sang Royal.

L'Empereur de Java n'emploie jamais que des femmes dans les Ambassades, & choisit ordinairement des veuves. On croit dans ce pays qu'acoutumées dès l'enfance à dissimuler, elles sont plus propres que les hommes à la politique.

Des femmes Mèdes prenoient un certain nombre de maris, comme en d'autres pays les hommes ont un certain nombre de femmes ou de concubines. Strabon dit même que celles qui n'en avoient que cinq, passoient pour mal pourvues.

Dans l'isle de Ceylan, les femmes sont exemptes du droit de douane dans les ports & sur les passages; les terres dont elles héritent ont le même Privilége; & par une loi qui est sans exemple, ce que porte une bête de charge femelle, ne paye rien. Cependant, pour conserver la subordination de la nature, on défend à toutes les femmes, sans aucune distinction de naissance & de qualité, de s'asseoir sur un siége en présence d'un homme.

De la Fête des Ames au Japon.

CETTE fête est célébrée au Japon tous les ans, & dure ordinairement pendant deux

jours. A l'entrée de la nuit, on illumine toutes les maiſons, comme pour une réjouiſſance publique. A la faveur de cette clarté, on ſort de la ville; on va viſiter les tombeaux des morts, & on leur porte des vivres. On s'imagine que, pendant cette fête, les ames de chaque défunt reviennent ſur la terre voir leurs parens & leurs amis. Chaque Japonnois s'entretient avec les morts qui touchent de près; il leur fait des complimens ſur leur retour en ce monde, & leur témoigne la joie qu'il a de les revoir. La converſation n'eſt pas longue, & tombe bien vîte; car les morts ne ſont pas babillards. Le feſtin & les liqueurs échauffent un peu l'entretien. Après le repas, chacun invite les ames de ſes parens à venir ſe promener à la ville. On ſuppoſe que les morts acceptent cette invitation; & on les laiſſe, pour aller promptement à la ville préparer tout ce qu'il faut pour les recevoir dignement. Tous les préparatifs étant achevés, les Japonnois, tenant chacun à la main un flambeau allumé, ſortent une ſeconde fois de la ville, & vont à la rencontre des morts, qu'ils ſuppoſent s'être déjà mis en chemin : ils les éclairent, & rentrent avec eux dans la ville; & là, ils n'oublient rien pour les bien régaler. Mais autant que les Japonnois ſont attentifs & polis lorſqu'il s'agit de recevoir leurs morts, autant ſont-ils brutaux, incivils & groſſiers, lorſqu'il s'agit de les renvoyer; ce qui ne manque pas d'arriver, dès que le temps deſtiné

pour la fête est expiré. On ne les congédie pas ; mais on les chasse à grands coups de pierres, & l'on prend toutes les précautions possibles pour qu'il n'en demeure aucun dans la ville ; ce que les Japonnois regarderoient comme le plus grand des malheurs. (*Voyez* Kempfer, Histoire du Japon.)

CHEZ nos vieux Romanciers, le paon a le titre de *noble oiseau*, & sa chair est regardée comme *la nourriture des amans*, comme *la viande des preux*. Il y avoit alors très-peu d'alimens qui fussent aussi estimés. Un de nos Poëtes du 13e. siècle, voulant peindre les fripons, dit qu'ils ont autant de goût pour le mensonge, qu'un affamé en a pour la chair de paon. Les Rois, les Princes & les grands Seigneurs ne donnent guère de festins solennels où cet oiseau ne parût comme le plat distingué.

La coutume, dans ces occasions, étoit de le servir rôti avec tous ses membres & même ses plumes, ce qui, selon Platine, se faisoit ainsi : « Au-lieu de plumer l'animal, il faut, dit-il, l'écorcher proprement, de manière que les plumes s'enlèvent avec la peau. Il faut lui couper les pattes, le farcir d'épices & d'herbes aromatiques, lui envelopper la tête d'un linge, & le mettre à la broche. Pendant qu'il rôtit, vous arroserez continuellement le linge avec de l'eau fraîche, pour conserver son aigrette. Enfin,

quand il sera cuit, rattachez les pattes, ôtez le linge, arrangez l'aigrette, rappliquez la peau, étalez la queue & servez.

Il y a des gens qui, au-lieu de rendre à cet oiseau, lorsqu'il est rôti, sa robe naturelle, poussent l'ostentation de magnificence jusqu'à le faire couvrir de feuilles d'or. Quelques autres emploient, pour réjouir les convives, un moyen plaisant : avant que le paon soit servi, ils lui remplissent le bec de laine imprégnée de camphre, en le plaçant sur la table, on met le feu à la laine, & l'oiseau semble alors un petit volcan qui vomit des flammes ».

Au-reste, ce n'étoient point les écuyers-servants ordinaires qui avoient l'honneur de poser le paon sur la table : cette cérémonie glorieuse regardoit les Dames, & ordinairement elle étoit déférée à celle que distinguoient le plus sa naissance, son rang ou sa beauté. Suivie d'un certain nombre d'autres femmes, accompagnée d'instrumens de musique, cette Reine de la fête entroit dans la salle du festin, portant en main le plat d'or ou d'argent dans lequel étoit l'oiseau. Là, au bruit des fanfares, elle le posoit devant le maître du logis, si le rang de ce maître exigeoit un pareil hommage, ou devant celui des convives qui étoit le plus renommé pour sa courtoisie & sa valeur. Quand le banquet se donnoit après un tournoi, & que le Chevalier qui avoit remporté le prix du combat se trouvoit à la table, c'étoit à lui de droit qu'on déféroit

l'honneur du paon. Son talent alors consistoit à dépecer l'animal avec assez d'adresse pour que toute l'assemblée pût en goûter. L'auteur du roman de *Lancelot*, dans un festin qu'il suppose donné par le Roi Artus aux Chevaliers de la Table-ronde, représente le Monarque découpant lui-même le paon, & le loue d'avoir fait si habilement ses distributions que 150 convives furent tous satisfaits.

Souvent l'enthousiasme qu'excitoit tant de gloire dans le Chevalier tranchant, enflammoit tout-à-coup son courage. Il se levoit, & la main étendue sur l'oiseau, faisoit à haute voix un vœu d'audace ou d'amour, capable d'augmenter encore l'estime qu'avoient inspiré pour lui ses hauts faits. Par exemple, il juroit de porter, dans la plus prochaine bataille, le premier coup de lance aux ennemis, de planter le premier, en l'honneur de sa mie, son étendard sur le mur d'une ville assiégée, &c. Quant à la formule du serment, elle étoit conçue en ces termes : *Je voue à Dieu, à la Vierge Marie, aux Dames & au paon de....* &c.

Le vœu du premier preux achevé, on présentoit successivement le plat aux autres convives, qui, tous, chacun à leur tour, faisoient un serment à peu près du même genre. Mais comme en pareille circonstance les têtes s'échauffent aisément, & qu'alors on se pique toujours d'outre-passer ceux qui parlent avant nous, il devoit résulter de ce moment d'effervescence les promesses les

plus téméraires & quelquefois les plus extravagantes : les Romanciers, ainsi que les Historiens en offrent des exemples nombreux. Tout ceci, au-reste, n'étoit qu'un abus de valeur, dont ne profitent souvent ni l'Etat, ni la Société ; mais, sans vouloir entreprendre ici l'apologie des abus, respectons des mœurs antiques que nous sommes accoutumés à trop mépriser, & sur-tout apprenons à estimer une nation qui, au milieu de ses plaisirs mêmes, & dans un moment que d'autres peuples consacrent à l'ivresse, déployoit cette fierté de courage & cette énergie de caractère qui l'ont toujours distinguée.

La cérémonie que nous venons de décrire s'appeloit *le vœu du paon*. Le faisan jouissoit des mêmes honneurs.

Les Français ont toujours été passionnés pour la chasse. Autrefois un Gentilhomme juroit par son chien ou par son oiseau comme aujourd'hui nous jurons par une chose sacrée. *Que jamais il ne me soit permis de chasser*, disoit à sa maîtresse dans une chanson amoureuse, Rambaud, Comte d'Orange, Troubadour du 12e. siècle, *que jamais je ne puisse porter d'épervier sur le poing, si depuis l'instant où vous m'avez donné votre cœur, j'ai songé à en aimer une autre que vous !*

Comme les mœurs du temps avoient trouvé le moyen d'allier la galanterie avec la religion, elles trouvèrent de même celui d'intéresser la religion à l'amour de l'exer-

cice dont il s'agit. Gaston-Phébus, Comte de Foix, dans ses *Déduits de la chasse*, ouvrage composé vers la fin du 14e. siècle, observe *qu'elle sert à faire fuyr tous les pechez mortels. Or, qui fuyt les sept péchez mortels*, continue-t-il, *selon notre foy, il doit être saulvé. Doncques bon veneur aura en ce monde joye, léesse & déduit, & après, aura Paradis encore.* Dans le cours de son traité, il semble mettre quelque modification à ce beau raisonnement : il convient que les chasseurs pourroient bien n'être pas placés, pour ce mérite, *au milieu du Paradis*; mais il prétend *qu'au-moins ils seront logiez aux fauxbourgs & basses-cours*, parce qu'ils ont évité l'oisiveté, qui est le fondement de tout mal. Du Fouilloux cite St. Hubert, *qui étoit veneur, ainsi que St. Eustache ; dont est à conjecturer que les bons veneurs les ensuyvront en Paradis avec la grâce de Dieu.*

Si l'on en croit Sélincourt, Louis XIII étoit le chasseur le plus adroit de son royaume & de son siècle. *Il passa plusieurs années de sa vie à St. Germain, où il vivoit comme un particulier*, dit Madame de Motteville ; & *pendant que ses armées prenoient des villes & gagnoient des batailles, il s'amusoit à prendre des oiseaux.* Aussi, selon le même auteur, Madame d'Hautefort, la première femme pour qui le Prince se fut senti quelqu'inclination, disoit-elle, que, quand elle étoit avec lui tête-à-tête, *il ne lui parloit que d'oiseaux & de chiens.*

Saluove lui attribue l'honneur d'avoir

beaucoup perfectionné la vénerie. Au tribunal de la postérité, c'est là, pour un Souverain, une gloire bien futile; mais si Louis XIII ne s'est point fait, comme chasseur, un titre pour l'immortalité, il en a au-moins acquis un, comme tel, à la reconnoissance des Français : les loups, les renards & autres bêtes carnassières désoloient par-tout les campagnes : il remit en vogue la chasse du renard, qui étoit tombée dans le mépris ; il ranima singulièrement celle du loup, & détruisit une quantité incroyable de ces animaux.

Bizarrerie : Usages anciens dans la Médecine.

IL ne s'est pas moins formé d'usages bizarres par rapport aux remèdes qu'on a employés pour rétablir la santé altérée par quelques infirmités, que dans toute autre chose. Il ne faut, pour en juger, que lire ce que dit Le Clerc, dans son Histoire de la Médecine, où il rapporte de quelle manière on traitoit certaines maladies, du temps même du fameux Hippocrate.

Il dit que, lorsqu'on vouloit nettoyer le bas-ventre, on introduisoit dans l'anus un soufflet de forgeron ; qu'après avoir fait enfler le ventre par ce moyen, le soufflet étant tiré, on donnoit le lavement. Pour guérir les phthisiques, on leur brûloit le dos & la poitrine ; & on tenoit les ulcères ouverts pendant certain temps. Pour les

maux de tête, on appliquoit huit cautères autour de la tête ; que si cela ne suffisoit pas, on faisoit pareillement autour de la tête une incision en forme de couronne, qui passoit d'un bout à l'autre du front. On en faisoit autant pour guérir les maux des yeux.

L'usage de cautériser & de brûler le corps en différents endroits, pour guérir différents maux, a duré long-temps. Cette Médecine grossière & cruelle continue encore dans l'Afrique, la Chine, le Japon, & autres pays orientaux, comme aussi chez les Sauvages de l'Amérique, qui se servent à cet effet de bois pourri, à cause que la chaleur en est moins active. C'étoit des pays orientaux qu'étoit venu en France & ailleurs l'usage du *moxa*, qui consistoit à faire brûler cette espèce de filasse sur la partie attaquée de la goutte, pour en guérir. Mais ce remède caustique a fait peu de progrès ; car, comme disoit un Seigneur Anglais, à qui les Médecins l'avoient ordonné : Quel crime ai-je donc commis, pour que je sois condamné á être brûlé vif?

On peut mettre au nombre des usages bizarres en fait de Médecine, la fantaisie qu'on a eue de pendre au cou ou de porter sur soi diverses choses qu'on a crues spécifiques pour se guérir ou se préserver de certains maux. C'est de ces usages qu'est venue aux femmes la mode de porter autrefois des colliers d'ambre & de corail, comme à plusieurs autres de mettre au doigt des bagues

garnies de prétendus talifmans. Ce n'étoit pas un ufage moins bizarre de confulter les aftres, & fur-tout la lune, pour favoir s'il convenoit de prendre le moindre remède, afin de s'affurer de fon efficacité; c'eft pourquoi les prédictions qui fe donnoient chaque année au public, marquoient précifément les jours auxquels il convenoit de fe faire faigner, de prendre médecine, ou d'ufer de ventoufes. L'étoile ou conftellation nommée la Canicule étoit marquée comme la plus nuifible, pendant tout le temps qu'elle dominoit; de quoi plufieurs, encore aujourd'hui, ne font pas défabufés.

Voici une fingulière bizarrerie de Médecine, qui régnoit en France du temps du Roi St. Louis. Elle confiftoit à faigner à l'excès, dans l'efpérance de conferver par ce moyen fa fanté : on le voit par les règles que ce Prince donna aux Religieufes de l'Hôtel-Dieu de Pontoife, par lefquelles il ne leur étoit permis de fe faire faigner que fix fois par an, les temps même où elles le devoient faire étant précifément marqués; favoir, à Noël, au commencement du Carême, à Pâques, à la St. Pierre, dans le mois d'Août, & à la Touffaint (1).

Coutumes des Ceylanois fur les débiteurs.

Voici de quelle manière, dans l'ifle de Ceylan, on en ufe à l'égard des débiteurs.

(1) Patru, Plaidoyer pour Madame Guénégaud.

On commence par les déshabiller & leur donner des gardes. Si le débiteur s'obstine à ne pas payer, on lui met sur le dos une grosse pierre, & il faut qu'il la porte sur son dos jusqu'à ce qu'il ait satisfait. Ce n'est pas tout : on lui en met encore d'autres sur le dos, & le débiteur reste chargé jusqu'à l'extinction de la dette. Une autre dureté du créancier, c'est de mettre des épines entre les jambes nues du débiteur. Quelquefois le demandeur se met au rang de celui qu'il poursuit, & va déclarer au débiteur qu'il s'empoisonnera, s'il n'a soin d'acquitter sa dette. Si celui qui menace passe aux effets, le débiteur qui est la cause de la mort de son créancier, doit donner sa vie pour la sienne.

Noviciat singulier de la Compagnie Anséatique.

Il y a environ trois siècles que la ville de Bergen, en Norwege, étoit devenue si fameuse par son négoce, qu'un Marchand ne pouvoit passer pour habile, à moins qu'il n'eût fait son apprentissage dans cette ville. Le concours des jeunes gens qui y abordoient de toutes parts pour y apprendre le négoce, s'y étant prodigieusement augmenté, les Marchands du lieu convinrent entr'eux de leur prescrire un apprentissage de huit ans consécutifs, qui étoit si dur & si cruel, qu'à peine en pourroit-on trouver des exemples dans le paganisme.

Ce noviciat consistoit, entr'autres choses,

en trois différentes épreuves par lesquelles les apprentifs devoient passer. La première étoit le jeu de l'eau. Le novice, déshabillé nu, étoit attaché à une corde & jeté dans la mer. On le faisoit ainsi plonger & passer trois fois de suite par-dessous un vaisseau; &, à chaque fois qu'on le retiroit de l'eau, on le faisoit fouetter par quatre estaffiers, jusqu'à ce qu'il fût tout en sang, ensorte qu'il lui falloit un mois pour se guérir.

Au jeu de l'eau, succédoit celui de la fumée. On pendoit le jeune apprentif pendant une demi-heure à la cheminée, sous laquelle on faisoit un feu de poil, d'arrêtes de poissons, & d'autres matières puantes. La fumée que ce feu exhaloit suffoquoit presque entièrement ce pauvre misérable, de sorte qu'on étoit obligé de le descendre; après quoi on le fustigeoit de nouveau, jusqu'à ce qu'il fût tout en sang.

Après cette cérémonie, venoit le jeu du fouet. Il se faisoit une grande assemblée d'hommes, de femmes & de filles, au milieu de laquelle on dépouilloit aussi le novice tout nu. On faisoit ensuite avancer quelques personnes masquées, qui dansoient avec lui quelque temps; après quoi, quatre hommes travestis en moines, & ayant chacun une gaule à la main, tomboient sur le corps de ce malheureux, & le traitoient de la manière la plus cruelle; &, pour que personne ne fût attendri par les lamentations

du patient, on faisoit retentir le son des tymbales & des trompettes.

Quand on avoit passé par ces trois examens huit fois, on étoit reconnu par la société des Marchands de la Compagnie Anséatique. La plupart de ceux qui en souhaitoient faire leur apprentissage à Bergen, étoient obligés d'y renoncer, par la crainte qu'ils avoient de ne pouvoir soutenir cette espèce de martyre; & c'est précisément ce que la compagnie avoit en vue. Plusieurs de ceux qui avoient commencé leur apprentissage, y renonçoient dès la seconde ou la troisième année. D'autres succomboient à la rigueur de ces jeux barbares; d'autres enfin étoient par-là affoiblis ou estropiés pour le reste de leur vie. Cette coutume a été constamment observée pendant tout le temps que la Compagnie Anséatique a été florissante: mais, depuis l'etablissement de la Compagnie des Indes orientales & occidentales, la Société Anséatique a été presque anéantie, & sa ruine a entraîné l'entière abolition de ces jeux inhumains.

De l'usage de toucher les Ecrouelles.

Le mot d'écrouelles vient du latin *scrophula*, formé de *scropha*, truie, parce que ces animaux sont sujets aussi à ces tumeurs sous la gorge.

Suivant Mézeray, Clovis étant baptisé, l'Ange lui apporta la Sainte Ampoule; & le don de guérir les écrouelles lui fut ac-

cordé. Il en fit épreuve sur Auicet, son favori. Nos Rois ont ensuite joui de ce grand privilége.

Étienne de Conti, Religieux de Corbie du 15me siècle, décrit, dans son Histoire de France (1), les cérémonies que Charles VI, qui régnoit depuis l'an 1380, observoit en touchant les écrouelles.

Après que le Roi avoit entendu la Messe, on apportoit un vase plein d'eau ; & Sa Majesté, ayant fait ses prières devant l'autel, touchoit le mal de la main droite, le lavoit de cette eau, & le malade en portoit pendant neuf jours de jeûne.

Suivant toutes les annales des Moines les Rois de France ont eu la prérogative de toucher les écrouelles, depuis Philippe I ; & même le vénérable Guibas, Abbé de Nogent, a écrit que Philippe I, qui monta sur le trône en 1060, usoit du droit de toucher les écrouelles, mais que quelque crime le lui fit perdre.

Les anciens Historiens Anglais attribuent de leur côté, & même exclusivement, à leurs Rois cette prérogative. Ils prétendent qu'Edouard le Confesseur, qui monta sur le trône en 1043, le reçut du ciel à cause de ses vertus & sainteté, avec la gloire de le transmettre à ses successeurs. Delà est venu qu'on l'a appellée *maladie du Roi*, c'est-à-dire, la maladie qu'il appartient seul

(1) Nº. 620 des manuscrits de la bibliothèque de St. Germain-des-Près.

au Roi de guérir. Au-ſurplus, on n'a point ſujet de croire que les ſucceſſeurs de ce Prince, qui n'ont pas été des Saints, aient été favoriſés de ce don céleſte.

Il paroît, au-reſte, que cette maladie étoit plus commune autrefois. En effet, au rapport de l'hiſtoriographe de Paris, Jacques Moyen, Eſpagnol, demanda à Henri III la permiſſion de bâtir un hôpital pour les écrouelleux, dans un fauxbourg de la ville, qui, dans le deſſein de ſe faire toucher par le Roi, arrivoient en foule des provinces & des pays étrangers à Paris, où ils n'avoient aucune retraite; mais les déſordres des guerres civiles firent échouer ce beau projet.

De la Ligue des Amans, & du Cicisbéat.

SOUS le règne de Philippe V, il ſe forma en France une ſociété de fanatiques, ſous le titre de la Ligue des Amans; leur objet étoit de prouver l'excès de leur amour, par une opiniâtreté invincible à braver les rigueurs de la ſaiſon. Les Chevaliers, ſuivant l'Abbé Velly, les Écuyers, les Dames & les Demoiſelles qui étoient initiés dans ce nouvel ordre devoient, ſuivant leur inſtitut, ſe couvrir légèrement dans les plus grands froids, & très-chaudement dans les plus grandes chaleurs. L'été, ils allumoient de grands feux, auxquels ils ſe chauffoient, comme s'ils en euſſent eu grand beſoin; l'hiver, c'eût été une honte d'en trouver

dans leurs maiſons. Leurs cheminées alors n'étoient garnies que de feuillages ou d'autres verdures, ſi l'on en pouvoit avoir. Lorſqu'un d'eux entroit dans une maiſon, le mari, ſoigneux de donner au cheval de ſon hôte tout ce qu'il lui falloit, le laiſſoit lui-même maître de tout, & ne rentroit point qu'il ne fût ſorti. S'il étoit de la même confrèrie, il éprouvoit à ſon tour la même complaiſance de la part de l'époux dont la femme, aſſociée à l'ordre, étoit l'objet de ſes ſoins & de ſes viſites.

Sans doute cette extravagante ſociété a donné l'idée de celle du cicisbéat; car, juſqu'à préſent, aucun Italien ne nous a fourni d'éclairciſſement ſur l'étymologie de ce mot : mais, comme il n'y a pas de mot de nouvelle création qui ne ſoit relatif à un fait, à une circonſtance ou un accident, on peut conjecturer que cicisbéat, qui ſe prononce en Français chichisbé ou chichisbéat, eſt un terme d'onomatopée, dont la racine eſt priſe du ſifflement que fait dans l'air une voix qui murmure légèrement; & qui répond au mot Français *chuchotement*. Ainſi, le cicisbéat eſt l'état du cicisbé, & cicisbéer eſt le verbe qui en dénote l'exercice.

Quoi qu'il en ſoit, le cicisbéat eſt, ſelon les Italiens, l'état d'un Cavalier choiſi par une Dame pour la ſervir en qualité d'Écuyer, l'accompagner en carroſſe, à la promenade, à l'Égliſe, l'amuſer, la déſennuyer : enfin, c'eſt un ſerviteur libre, diſtingué du mercenaire; un meuble de né-

ceſſité dans un état policé, où il eſt de la bienſéance qu'une Dame ait toujours de pareils ſerviteurs à ſes ordres. C'eſt du-moins l'idée que tous les Italiens attachent à la condition du cicisbé ; c'eſt ainſi qu'ils l'entendent ou veulent le faire entendre.

Il eſt donc établi qu'un cicisbé eſt une eſpèce de meuble, dont une Dame ne ſauroit ſe paſſer ; il y en a qui en ont deux ou trois. Les cicisbés en titre pénètrent dans l'intérieur le plus ſecret de l'appartement ſans ſe faire annoncer : ils ont chacun leur heure de ſervice. Rien de ſi plaiſant que de voir deux cicisbés, dont l'un entre au moment que l'autre ſort, ſe ſaluer auſſi froidement que s'ils ne ſe connoiſſoient pas.

L'uſage du cicisbéat eſt une loi non écrite, mais de convention tacite, ſacrée, & qui n'admet aucune interprétation. S'il arrive, ce qui eſt fort rare, que quelque jeune époux prétende excepter ſa femme de la coutume, il devient la fable de la ville : & eſt obligé d'entrer au ſervice d'une Dame.

A Florence, la coutume du cicisbéat eſt auſſi générale qu'à Gènes, mais les cavaliers y ſont traités avec plus de diſtinction : ils entrent dans les voitures des Dames (1), ils les accompagnent par-tout. Le mari, toujours en bonne intelligence, le regarde

(1) Il paroît ſingulier qu'une femme ne puiſſe pas entrer dans le carroſſe de ſon cicisbé : on préſumeroit que c'eſt elle qui eſt au ſervice du Cavalier, ce qui ſeroit bleſſer les lois de l'exacte décence.

comme un aide obligeant, un ami officieux, sur lequel il se repose de mille soins embarrassants. Le cicisbé, de son côté, use de toutes sortes d'égards pour le mari, comme un homme complaisant qui ne trouble jamais indiscrètement leurs arrangemens. Il est fort exact, lorsqu'il veut passer dans l'appartement de sa femme, à s'informer si elle est seule, ou, ce qui revient au même, s'il ne sera point de trop; &, s'il apprend que la *signora è impedita*, il s'en retourne tranquillement & sans bruit.

Les femmes qui sont en possession d'une austère dévotion, qu'on appelle *bacchetone*, n'ont pour cicisbés que des Prêtres & des Moines. A Florence, ils accompagnent les Dames aux promenades, aux Fêtes publiques, sacrées ou profanes, aux spectacles, aux bals : la gravité de ces personnages n'est ni déconcertée ni compromise aux spectacles, qui, en Italie, sont au rang des amusemens innocents.

Il paroîtra sans doute étonnant que les femmes, en Italie, que, par tradition, on nous représente étroitement renfermées, objets infortunés de la jalousie de leurs maris, jouissent d'une plus grande liberté que nos Françaises : il est vrai que l'époque de la révolution n'est pas ancienne. Il n'y a guère que 50 à 60 ans, qu'à Florence, il falloit un avis des parens, pour que la femme d'un cavalier, même du consentement de son mari, pût, avec bienséance, recevoir la visite d'un parent ou d'un allié

étranger. Elles ont paſſé d'une gène extrême à une liberté exceſſive ; tant il eſt vrai que les extrêmes ſe touchent ! Aujourd'hui la jalouſie ne trouve plus d'accès chez les grands : à peine en voit-on quelque veſtige parmi le peuple ; & l'Italie eſt redevable aux ſages lois du cicisbéat, d'une ſécurité qui a mis fin à ces accidens funeſtes & à ces aventures tragiques dont les hiſtoires & la mémoire des Florentins ſont encore remplies.

Un problème difficile à réſoudre, c'eſt de voir beaucoup de ces liaiſons ſe ſoutenir un grand nombre d'années. Il y en a qui datent de 20, 30, 40 ans. Il faut donc croire qu'elles ſont fondées ſur l'eſtime & la délicateſſe, ſources inépuiſables des ſentimens ſans leſquels languit & périt infailliblement le commerce le plus intime.

Si, dans le fond, le cicisbéat a ſes agrémens & ſes avantages, il a auſſi ſon ridicule & ſes inconvéniens. Ordinairement il rend ſes ſectaires ennuyeux, impolis & ſauvages dans les ſociétés : les hommes, engourdis dans une triſte indolence, attachés ſans relâche auprès des femmes, ſemblent faire conſiſter la délicateſſe à manquer d'égard pour le reſte du genre humain.

Dans les aſſemblées, tout eſt rangé par couples : chaque Cavalier parle continuellement à l'oreille de ſa Dame, d'un air myſtérieux ; en ſorte qu'on n'y entend qu'un murmure confus & ſourd, ſemblable à un bourdonnement de guêpes & de frélons.

D'un

D'un autre côté aussi, il faut convenir que cet établissement a certains avantages. Cette coutume prévient le divorce entre gens mariés, & sauve le scandale public; deux maux dont les suites sont si funestes à la société civile ! Elle donne une espèce d'occupation aux cadets de famille, destinés au célibat, par la médiocrité de leur fortune, & les sauve de la débauche & de la crapule (1). Tout ainsi qu'il est honteux à une Dame de n'avoir point de cicisbé, de même un Cavalier oisif est aussi peu estimable, qu'en France, un Gentilhomme qui n'a jamais servi.

Ce système, établi par la politique la plus raffinée, préoccupe tellement les femmes de l'unique soin de plaire, qu'elles ne se mêlent en aucune façon des affaires d'Etat ni de Religion. Incapables de cabales ni d'intrigues, la toilette forme toute l'étendue de leur district : aussi y passent-elles la plus grande partie de leur journée : le reste est divisé en deux parties égales, l'une à l'Eglise, l'autre aux spectacles.

Des oreilles percées, & des pendans d'oreilles.

IL est une mode qui mérite assurément nos respects, attendu qu'elle est de la plus

(1) Pour être agregé dans le cicisbéat, il faut faire preuve des mœurs ; c'est un des points capitaux de l'institut, que les femmes font observer religieusement, pour leur réputation & l'honneur du cicisbéat.

haute antiquité : je veux parler de l'ufage où font prefque toutes les femmes, ainfi que quelques hommes, de fe faire percer douloureufement les oreilles, pour y paffer un anneau d'or orné de perles, de diamans, de pierres précieufes. Il eft vrai que cet ornement, qui ne convient qu'aux femmes, n'ajoute rien du tout à la beauté que l'éclat même des pierres précieufes ne laiffe pas de ternir quelquefois : mais les pendans-d'oreille font du plus ancien ufage, comme on le voit par les Hiftoriens & les Poëtes des fiècles les plus reculés ; & cette mode, fût-elle encore plus bizarre, fait l'éloge de notre conftance, & du cas fingulier que nous faifons des plus antiques coutumes.

Les Grecs & les Romains fe fervoient des perles & des pierres les plus précieufes pour parer leurs oreilles, avec cette différence, remarquée par Ifidore, liv. 18, de fes Origines, chap. 31, que les jeunes filles avoient un pendant à chaque oreille, & les jeunes garçons n'en avoient qu'à une feulement.

Quant à la forme, à la matière, au poids & à l'ouvrage, il n'y a point eu de règle certaine : chacun a fuivi fon genre, fes forces & fa vanité ; & le luxe n'a pas été moins dans une efpèce d'ornement, que dans tout ce que l'ambition & la volupté ont pu inventer pour fatisfaire l'orgueil des hommes. Nous apprenons même de quelques infcriptions rapportées par Gruter, qu'il y avoit des femmes & des filles qui

n'avoient d'autre emploi que d'orner les oreilles des femmes, comme nous avons des coîffeuses.

Sénèque disoit qu'il connoissoit des femmes qui portoient deux ou trois patrimoines au bout de chaque oreille. On sait, par le témoignage de Pline, qu'Antonia, femme de Drusus, ne se contentoit pas de porter des pendans-d'oreille magnifiques, mais qu'elle en mit de semblables à une lamproie dont elle faisoit ses délices. Que de femmes on voit à qui les pendans-d'oreilles ne siéent pas mieux qu'à la lamproie d'Antonia !

Les pendans des femmes Européennes ne sont rien, en comparaison de ceux que portent les Indiens, tant hommes que femmes, qui ont la mode de s'allonger les oreilles, & d'en agrandir le trou, en y mettant des pendans grands comme des saucières, & garnis de pierreries.

Peyrard dit que la Reine de Calicut, & les autres Dames de sa Cour, ont des oreilles qui, par le moyen de ces ornémens, leur descendent jusqu'aux mammelles, & même plus bas : le préjugé du pays est que les plus longues sont d'une grande beauté. Elles y font des trous assez larges pour y passer le poing. Il n'est pas permis aux Moncois qui sont les gens du peuple, de les avoir aussi longues que les Naires, qui sont les nobles. Celles des premiers ne doivent pas passer la longueur de trois doigts. Aux Indes Occidentales, Christophe Colomb

nomme une certaine côte Orega, à cauſe qu'il y trouva des peuples qui faiſoient dans leur oreilles des trous aſſez grands pour y paſſer un œuf. Pour y parvenir, dans la jeuneſſe, on y met une certaine feuille roulée, qui élargit l'ouverture inſenſiblement, & on l'allonge à force de poids. Nous voyons auſſi, par tous nos Voyageurs, qu'il y a des Peuples qui ſe font auſſi percer les narines & les lèvres, pour y ſuſpendre des pendans; ce qui eſt pratiqué par les Mexicains & par une infinité d'autres nations.

Coutumes anciennes : Bénéfice du Clergé.

On a remarqué qu'on étoit ſi ſavant vers le dixième & le onzième ſiècle, qu'il s'introduiſit une coutume ayant force de loi, en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grâce de la corde à tout criminel condamné qui ſavoit lire; tant un homme de cette érudition étoit néceſſaire à l'Etat! Guillaume le Bâtard, conquérant de l'Angleterre, y porta cette coutume; cela s'appeloit bénéfice de clergie, *beneficium clericorum*.

Aujourd'hui cet uſage ſubſiſte encore en Angleterre pour un meurtre commis ſans deſſein, & pour un premier vol qui ne paſſe pas 500 livres. Le criminel qui ſait lire demande le bénéfice de clergie; on ne peut le lui refuſer. Le Juge s'en rapporte au Chapelain de la priſon, qui préſente un

livre au condamné, ensuite il demande au Chapelain : *Legit* ? lit-il ? « Le Chapelain » répond : *Legit ut Clericus* » ; il lit comme » un Clerc ». Alors on se contente de faire marquer d'un fer chaud le criminel à la paume de la main.

Usages en Pologne.

C'EST la coutume en Pologne de conserver le corps du Roi défunt jusqu'au temps de l'inauguration de son successeur, & de présenter au nouveau Souverain, au milieu de l'ivresse de la gloire, le spectacle de la fragilité humaine.

Un guerrier armé de toutes pièces entre à cheval dans l'Eglise Cathédrale, où le corps du feu Roi est élevé sur un catafalque & courant à bride abattue, il va briser un sceptre contre ce catafalque, au bruit des trompettes & des tymbales. La couronne & le globe sont brisés, avec les mêmes cérémonies, par deux autres guerriers. Ils sont suivis de trois autres qui rompent de la même façon, le premier un cimeterre, le second un javelot, & le troisième une lance.

Modes & Usages des Dames Romaines dans les habillemens.

DANS la discussion des faits qui composent cette matière, c'est-à-dire, dans le détail des ajustemens qui servoient aux Dames Romaines, soit qu'ils fussent déterminés

par la mode, ou consacrés par la religion, on ne doit pas perdre de vue l'habillement de nos Dames, afin de pouvoir juger l'un par l'autre. Par ce moyen l'on verra que la vanité, qui est en partie l'ame de toutes les parures, est égale par-tout, dans son principe & dans ses progrès; & que la décoration & la commodité, également recherchées dans tous les temps & dans tous les pays, donnent le mouvement & la circulation à toutes les modes.

Le premier habit dont se soient servi les Romains de l'un & de l'autre sexe, étoit certainement la toge; mais pour rapprocher, en quelque sorte, de nos usages leur toilette, il faut commencer pour exposer ce que l'on a recueilli de plus certain touchant leurs tuniques ou chemises.

La tunique étoit un habillement commun aux hommes & aux femmes; mais la forme en étoit différente. Les femmes avoient accoutumé de les porter beaucoup plus longues que les hommes; &, lorsqu'elles ne leur donnoient pas toute la longueur ordinaire, c'étoit sortir de la modestie de leur sexe, & prendre un air cavalier.

Juvénal, parlant d'une femme incommode par le bel esprit dont ellle se piquoit, disoit qu'il seroit juste qu'elle retroussât sa tunique jusqu'à mi-jambe; c'est-à-dire, qu'elle ne se montrât alors que dans l'équipage d'un homme.

Crure tenùs medio tunicas succingere debet.

Non-seulement les chemises des femmes étoient distinguées par le volume, elles l'étoient aussi par des manches qu'il n'étoit permis qu'à elles de porter. La tunique prenoit quelquefois si juste au cou, descendoit si bas, que l'on ne voyoit, de la plupart des femmes, que le visage. Horace en excepte Catia : sans doute que c'étoit une de ces femmes qui avoit prévenu les dangereux préceptes d'Ovide, qui mettent de la beauté à découvrir cette partie des épaules qui est jointe aux bras, sur-tout pour les femmes qui ont la peau blanche.

Lorsque le luxe eut amené l'usage de l'or & des pierreries, on commença impunément à montrer plus de gorge, la vanité gagna du terrain, & les tuniques s'échancrèrent davantage. Souvent même les manches, au rapport d'Elien, n'en étoient pas cousues; &, du haut de l'épaule jusqu'au poignet, elles s'attachoient avec des agrafes d'or ou d'argent : de telle sorte cependant qu'un côté de la tunique posant à demeurer sur l'épaule gauche, l'autre côté tomboit négligemment sur la partie supérieure du bras droit.

C'étoit aussi avec cette tunique que les femmes mettoient une ceinture, soit qu'elles s'en servissent pour la relever, soit qu'en se serrant davantage, elles trouvassent moyen de tenir en respect le nombre & l'arrangement de ses plis.

Il y avoit de la grâce & de la noblesse à

relever en marchant, à la hauteur de la main, le lac de la tunique qui tomboit au côté droit; tout le bas de la jambe droite alors ſe trouvoit à découvert. C'eſt ce que nous voyons dans les monumens que Rubenius nous a conſervés.

Quelques-unes faiſoient peu d'uſage de leur ceinture : elles laiſſoient traîne: leur tunique, mais c'étoit un air de négligence trop marqué. « Gardez-vous, dit Sylla, » d'un homme dont la ceinture eſt trop » lâche ». Il parloit de Céſar. Xercès, irrité de la révolte des Babyloniens, ne leur accorda le pardon qu'après leur avoir défendu de porter les armes, & impoſé l'ordre de porter, à l'exemple des femmes, des tuniques traînantes & à longs plis.

Le nombre des tuniques augmenta inſenſiblement chez les Romains; Auguſte en portoit juſqu'à quatre, ſans compter une eſpèce de camiſole qu'il mettoit ſur la peau, & un pourpoint. Il avoit, d'ailleurs, le reſte du corps extrêmement garni; & le tout étoit ſous une robe fourrée, & chargée quelquefois d'un manteau, & peut-être même de quelqu'autre habit de dignité. Les femmes ſuivirent en cela l'exemple des hommes; leurs tuniques ſe multiplièrent : la mode vint d'en porter juſqu'à trois. Le goût en forma bientôt la différence.

La première étoit une ſimple chemiſe; la ſeconde, une eſpèce de rochet; & la troiſième, c'eſt-à-dire, celle qui ſe trouve

par-dessus, ayant reçu insensiblement davantage de plis, & s'étant augmentée de volume, forma, à l'aide des ornemens dont elle se trouva susceptible, un habillement de femmes, qu'elles nommèrent stole, qui fit tomber la toge, ou du-moins n'en laissa l'usage qu'aux hommes & aux courtisanes.

Cet habillement étoit pareil à nos manteaux de femmes, lorsqu'ils sont abattus. La queue de cette robe étoit traînante; & le bas, garni d'un tissu très-large d'or ou de pourpre.

Le corps de la robe étoit rayé de différentes couleurs. Le devant du manteau étoit fermé au-moins jusqu'à la ceinture : la partie supérieure se laissoit ordinairement ouverte, & donnoit du jour à la seconde tunique, qui sans doute reçut une infinité de façons. C'étoit apparemment sur cette seconde tunique qu'étoient attachés les clous qui lui donnèrent le nom de laticlave. La forme étoit une espèce de tête de clou assez large, dont la couleur étoit distinguée de celle du fond. C'étoit un ornement postiche, cousu de l'un & de l'autre côté de la tunique, & placé sur l'estomac.

Les Dames ne furent pas privées de cette décoration, dont la dignité faisoit la plus grande partie du prix. Aurélien fit épouser à Bonosus, l'un de ses plus célèbres Capitaines, Hunila, Princesse des Goths : il régla les habits de noces, & ordonna

une tunique à clous d'or, *tunicam auro clavatam*.

Ce ne fut que long-temps après que vint l'usage de ces bandes assez larges, dont les jeunes personnes avoient accoutumé de se serrer le sein, qui jusque-là n'avoit, pour ainsi dire, été soutenu que par les mains de la nature.

L'art donna bientôt à ces bandelettes une forme particulière, & ce ne fut peut-être qu'aux dépens de cette seconde tunique ou rochet. Il y a toute apparence que cet ajustement, encore équivoque, donna la première idée de ces corsets; elle ne fut pas long-temps sans se perfectionner. Si nous en croyons Servius, le bouclier de Pallas n'étoit autre chose que son corset. Le corset étoit aux Dames Romaines le plus brillant de tous les ajustemens, par l'éclat de l'or, des pierreries & des ornemens qu'elles y ajoutèrent.

Par-dessus tout l'habillement dont nous venons de parler, les Dames Romaines portoient une mante, dont la queue étoit extraordinairement traînante, se détachoit de tout le reste du corps depuis les épaules, où elle étoit attachée avec une agrafe, le plus souvent garnie de pierreries, & se soutenoit à une longue distance, par son propre poids. La partie supérieure portoit ordinairement sur l'épaule & sur le bras gauche, pour donner plus de liberté au bras droit, que les femmes portoient découvert comme les hommes; & formoit,

par-là, un grand nombre de plis, qui donnoient de la dignité à cet habillement.

Quelques-uns ont prétendu que la forme en étoit quarrée. Le fond étoit de pourpre, & les ornemens d'or.

La laine, le lin, la ſoie, ou le mélange de l'un & de l'autre, ont toujours été la matière & le fond de toutes les étoffes. A l'égard des couleurs, Ovide diſoit : « Choiſiſſez toujours les couleurs qui vous » agréeront le plus. La même couleur ne » convient pas à tout le monde : le noir » ſied bien aux blanches, le blanc ſied bien » aux brunes (1) ».

Le détail de la toilette étoit fort étendu chez les Dames Romaines ; chacune des femmes qui les ſervoient, étoit chargée d'un ſoin particulier. Les unes étoient attachées à l'ornement des cheveux, ſoit pour les démêler ou les ſéparer en pluſieurs parties, ſoit pour en former, avec ordre & par étage, des boucles & des nœuds différents ; les autres répandoient des parfums ; & toutes tiroient leurs noms de leurs différents emplois : de-là viennent, dans les Poëtes, les noms de *cometæ*, *ornatrices*, *&c.* Il y en avoit d'oiſives, & prépoſées uniquement pour dire leurs avis ; « & la choſe, dit

(1) Les Romains ſe ſervoient auſſi, dans l'intérieur de leurs maiſons, d'une eſpèce de robe-de-chambre plus ou moins large, ſelon la ſaiſon. Suetone nous dit que les ſoldats de Vitellius, contents & ſatisfaits de ſa facilité & de ſes parens, l'enlevèrent en robe-de-chambre, & le portèrent dans le camp, dans cet équipage.

» Juvénal, étoit traitée auffi férieufement » que s'il y alloit de la réputation ou de » la vie ». Elles fe fervoient de peigne d'ivoire, mais plus fouvent de buis. « A quoi, » dit Martial parlant à une femme chauve, » à quoi te fervira le buis qui t'eft pré- » fenté ? Avec toutes fes dents, trouvera- » t-il des cheveux fur ta tête » ?

L'aiguille, le poinçon, les fers étoient d'ufage à leur toilette : les aiguilles, qui étoient, pour l'ordinaire, d'or & d'argent, étoient différentes, felon les différents arrangemens.

La façon de coîffer étoit infiniment variée : c'eft ce que nous apprenons de Tertullien, qui fe déchaînoit contre le luxe de fon temps, & reprochoit aux Dames l'inconftance de leurs goûts. « Vous ne favez, » leur difoit-il, à quoi vous en tenir fur la » forme de vos cheveux. Tantôt vous les » mettez en preffe ; une autre fois vous les » attachez avec négligence, & leur rendez » la liberté : vous les élevez ou les abaiffez, » felon votre caprice. Les unes les tiennent » avec violence dans leurs boucles, tandis » que les autres affectent de les laiffer flot- » ter au gré des vents ».

Les fers dont elles fe fervoient, ne reffembloient pas aux nôtres ; ce n'étoit qu'une grande aiguille de fer, que l'on chauffoit dans la cendre ; & les boucles fe formoient en roulant les cheveux : on les arrêtoit par le moyen d'une aiguille ordinaire.

Nous apprenons de St. Grégoire de Na-

zianze, que les femmes ſe coîffoient auſſi extrêmement haut ; ce qu'elles ne pouvoient faire, ſelon lui, qu'à l'aide des cheveux empruntés : &, avec ce ſecours, elles s'environnoient la tête de tant de treſſes, diſpoſoient tellement leurs nœuds & leurs boucles par étages & par contours, que le tout enſemble formoit une eſpèce d'édifice.

Souvent elles en formoient des ronds, qu'elles plaçoient derrière la tête, d'où les cheveux s'élevoient de leurs racines, & faiſoient voir tout le chignon. Quelquefois elles donnoient à leurs cheveux un air militaire ; c'étoit un caſque qui leur enveloppoit toute la tête : ou bien elles donnoient à leurs cheveux la forme d'un bouclier.

Les cheveux blonds ombrageoient quelquefois une tête naturellement toute noire. Le blond ardent étoit la couleur la plus eſtimée. Ceux dont les cheveux étoient blancs ou mêlés, ſe ſervoient de ſafran, pour en changer la couleur, & ſe donner le blond le plus vif.

La fureur du blond ne régnoit pas moins chez les hommes que chez les femmes : ils ſe ſervoient d'une poudre d'or, qui ſe mêloit à la teinture qu'ils donnoient à leurs cheveux. Selon Hérodien, la chevelure de Commode étoit devenue par-là, ſi blonde & ſi éclatante, que, lorſqu'il étoit au ſoleil, on eût cru que ſa tête étoit toute en feu.

Il ne paroît pas que les femmes fiſſent quelqu'uſage de cette poudre d'or ; mais leurs têtes n'en étoient pas moins brillantes.

Elles nouoient leurs cheveux avec de petites chaînes & des anneaux d'or, avec des rubans de couleur de pourpre ou blancs, garnis de pierreries; elles plaçoient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles.

Elles avoient par-dessus une espèce de voile ou de coïffe, qui ramassoit & tenoit les cheveux.

La mitre étoit aussi une sorte de coïffure qui leur étoit particulière : ce que le chapeau étoit aux hommes, la mitre l'étoit aux femmes. Elle étoit plus coupée que la mitre que nous connoissons, & avoit, comme elles, ces deux pendans, qu'elles ramenoient sur les joues. Servius prétend que cet usage venoit des Lydiens, & il l'appelle *mitra Lydia*; *nam utebantur & Phryges & Lydii mitrâ, hoc est incurvo pileo, de quo pendebat etiam buccarum tegimen.*

Cet ornement dégénera peu-à-peu : peut-être avoit-il un air de coïffure trop négligée. Les femmes qui avoient quelque pudeur, n'osèrent plus en porter ; ce ne fut plus que le partage des libertines. Juvénal s'en expliquoit ainsi, lorsqu'il reprochoit aux Romains le langage & les modes des Grecs, qu'ils tenoient eux-mêmes des Assyriens :

Ite quibus grata est picta lupa barbara mitra

Il y a de quoi admirer le caprice du goût & la bizarrerie de la mode, qui fait servir les mêmes choses à nos cérémonies les plus augustes & à l'appareil de la galanterie,

& met sur la tête des plus respectables Ministres du Seigneur, les mêmes ornemens à-peu-près dont se paroient les courtisanes anciennes.

La vertu avoit ses ornemens particuliers; c'étoit un ruban assez large, dont les femmes tressoient leurs cheveux, & formoient ensuite quelques nœuds.

Il y avoit aussi des ornemens de tête, attachés à des familles particulières. Le Sénat, dit Valère Maxime, en reconnoissance de l'action de la mère & de la femme de Coriolan, qui avoit fait dire que le salut de l'Empire n'étoit pas moins dû aux femmes qu'aux hommes, imagina un ruban distingué qu'elles ajoutèrent aux autres ornemens naturels. Mais il est à croire que ces marques de gloire & de pudeur furent bientôt confondues ; car, en fait d'ajustemens, la vanité & la galanterie s'approprient bientôt toute chose.

Le visage ne recevoit pas moins de façons & d'ornemens que la chevelure; le fard souilloit ou reparoit les couleurs naturelles. (*Voyez* les Nuits Parisiennes, 1er. vol. p. 346 & 347.)

Le soulier des Romains, quant à la hauteur, ne se terminoit pas comme le nôtre, & s'élevoit jusqu'à mi-jambe, en prenant juste toutes les parties : il étoit ouvert par-devant depuis le coude-pied, & se fermoit avec une espèce de ruban ou de lacet. Pour être bien chaussé, il falloit que le soulier fût extrêmement serré.

St. Jérôme disoit : « Un soin particulier » des gens du siècle est d'avoir un soulier » propre & bien tendu » : *Si pes in lanæ » velle non folleat*. La pointe du soulier étoit recourbée, comme nos anciens souliers appellés poulaines. La matière étoit ordinairement du cuir apprêté. Si nous en croyons quelques Auteurs, les souliers ont été chargés de feuilles d'or ; il y en avoit même dont les semelles étoient d'or massif ; *socculum auratum*, *imo aureum*.

Le luxe n'en resta pas là ; la vanité dans la parure du soulier alla si loin, chez les Romains, que non-seulement le dessus des souliers étoit garni de pierreries, mais tout le soulier même.

La mollesse & la galanterie ont fort varié la mode de la chaussure. Tous les souliers des femmes étoient blancs pour l'ordinaire ; car Ovide disoit aux femmes : « Etudiez-vous à déguiser vos défauts ; qu'un » pied mal fait soit toujours caché sous » un cuir bien apprêté, & blanc comme » la neige » :

Pes malus in niveâ semper celetur in altâ.

Croiroit-on aussi que les Dames Romaines se servoient de chaussons ? Il est vrai que nous ne pouvons pas en donner la forme ; mais on peut dire que c'étoient des bandes dont elles s'enveloppoient le pied. Au rapport de Quintilien, nous voyons que c'étoit une pièce détachée de la chauf-

ſette. Ils étoient de couleur blanche, & plus ſouvent rouge, ſelon le témoignage d'Alexandre, Napolitain, fondé ſur ces paroles de Cicéron, *purpureis faſciolis*.

Il eſt vraiſemblable qu'une partie de ces bandelettes ſe laiſſoit voir par l'ouverture du ſoulier ou brodequin, qui ne devoit pas fermer juſte, & qui faiſoit l'effet d'un bas bien tendu, au moyen d'une jarretière qui en arrêtoit le haut. C'eſt ce qui a donné lieu d'imaginer que leurs jarretières n'étoient autre choſe qu'une façon de ruban aſſez large, d'or ou de pourpre, & le plus ſouvent blanc, tel, à-peu-près, que cette jarretière blanche de Pompée, qui reſſembloit à un bandeau royal, & dont Favonius voulut lui faire un crime, comme ſi Pompée eût affecté, par-là, de montrer au peuple ſes déſirs & ſes vœux pour la royauté. « Qu'importe, lui diſoit Favonius, en quel » endroit de ton corps tu places le dia- » dême » ?

Les Dames ſe ſervoient auſſi de mules dans leurs chambres. Perſe, dans une de ſes ſatyres, parlant d'un jeune amoureux qui veut quitter ſa maîtreſſe, lui fait dire : « Elle ne ſoutiendra pas l'adieu que je mé- » dite de lui faire ; « *Plorabit, Dave relictâ* ». « Dites plutôt qu'elle vous répondra par un » coup de ſa pantoufle » ; *Soleâ objurgabere rubrâ*.

Aurélien, par ſon Ordonnance, ſe réſerva la couleur rouge, à l'exemple des anciens Rois d'Italie. Cette coutume régna long-

temps dans le bas-Empire, & paſſa même des Empereurs d'Occident à la perſonne des Papes, qui achevèrent d'effacer les traces de ſa première deſtination.

Les Empereurs chargèrent auſſi leur chauſſure de pluſieurs ornemens : ils y firent broder la figure d'un aigle enrichi de perles. Il y a lieu de croire que cette décoration paſſa juſqu'aux ſouliers des Dames, ou du-moins juſqu'à ceux des Impératrices. D'ailleurs, les pierreries étoient ſi communes, qu'au rapport de Pline, les femmes les plus modeſtes & les plus ſimples n'oſoient non-plus aller ſans diamans, qu'un Conſul ſans les marques de ſa dignité.

Cérémonies Religieuſes des Chinois & des Japonnois.

On voit ſouvent les Chinois les plus inſtruits, ceux ſur-tout qui adorent les idoles de Fo & de Tao, ſe rendre au temple, à pied, contre leur coutume, fuſſent-ils Mandarins du premier rang, & demander aux idoles le retour du beau temps, la proſpérité de la récolte, & ſur-tout de détruire tout ce qui pourroit nuire à la végétation du riz. Quand la récolte manque, ou que les grains paroiſſent en danger, les Mandarins ordonnent un jeûne public, avec des défenſes ſévères aux bouchers & aux traiteurs de vendre de la viande. Cependant il eſt fort ordinaire que cette défenſe ſoit éludée, par

l'indulgence ou la corruption des perſonnes prépoſées à ſon exécution ; enſorte qu'il en eſt à la Chine, à-peu-près comme par-tout ailleurs. Le Mandarin, lorſqu'il ſe rend au temple dans ces triſtes occaſions, y vient à pied, mal vêtu, en ſouliers ou en pantouffles de paille, ſuivi des Mandarins inférieurs & des principaux habitans de la ville. Il jette quelques grains d'encens ſur l'autel, s'aſſied enſuite, prend du thé, fume, & cauſe pendant une heure ou deux qu'il reſte dans le temple. C'eſt à ce ridicule uſage que ſe borne toute la cérémonie obſervée pour obtenir de la pluie ou du beau temps ; & ſi l'idole ne remplit point les vœux de ſes adorateurs, on la frappe & on exerce ſur elle les plus mauvais traitemens. A Kiang-Tiheou, dans la province de Chan-Si, l'idole fut briſée pour n'avoir pas fait pleuvoir : & lorſque la pluie tomba enſuite, on fit une nouvelle idole, qu'on porta en triomphe dans toutes les rues de la ville. Chargé de défendre & de protéger le peuple, le Mandarin eſt obligé d'entendre toutes les plaintes qu'on vient lui faire, non-ſeulement à des audiences réglées, mais à chaque moment du jour. Si l'affaire eſt preſſante, on va au palais ; on frappe ſur une eſpèce de tymbale placée à cet effet devant la porte ; &, à ce ſignal, le Mandarin, quelqu'occupé qu'il puiſſe être, quitte tout, & vient donner audience : mais ſi le cas n'eſt pas aſſez grave, le demandeur eſt aſſuré de recevoir une rude baſtonnade. L'un des principaux devoirs du

Mandarin eſt d'inſtruire le peuple, en ſa qualité de repréſentant de l'Empereur, qui, ſuivant les principes Chinois, n'eſt ſeulement point un Monarque chargé de gouverner, & un Prêtre ſacrificateur, mais encore un Docteur qui doit inſtruire ſes ſujets : c'eſt pour cela que, de temps-en-temps, l'Empereur aſſemble les Grands de ſa Cour, les Chefs-Mandarins des tribunaux, & leur explique les livres canoniques. A cet exemple, les Mandarins aſſemblent deux fois par mois, le 1er. & le 15, le peuple qui leur eſt confié, & s'acquittent du même devoir. Cet uſage eſt expreſſément ordonné par les lois fondamentales de l'Empire. S'il ſe fait ou un vol ou un meurtre dans une ville, il faut abſolument que le Mandarin, s'il ne veut pas perdre ſa place, découvre le coupable : mais s'il ſe commet un crime énorme, tel qu'un parricide, &c. tous les Mandarins de la province ſont caſſés auſſitôt que la Cour en eſt informée ; & c'eſt d'après ce principe, qu'on croit qu'un ſemblable malheur ne ſeroit point arrivé, ſi tous ces Mandarins euſſent rempli leur devoir ; c'eſt par le même principe que, dans les cas très-graves, le père eſt puni de mort pour les fautes de ſes enfans. Malgré cette rigueur, il y a des Mandarins qui ne laiſſent pas d'être fort vicieux ; & comme les Officiers inférieurs ne négligent ni ruſes ni impoſture pour tromper les Mandarins ; ceux-ci ont, à leur tour, l'art de tromper la vigilance des tribunaux ſupérieurs. Les inſpecteurs même des provinces,

quoiqu'en général remplis de probité, sont quelquefois assez foibles pour se laisser tenter par l'envie de s'enrichir. Toutefois, afin d'arrêter le désordre, l'Empereur fait souvent, sans les annoncer, des tournées dans les différentes provinces de son Empire, & admet le peuple à son audience. Ces visites, pendant lesquelles on aborde l'Empereur avec la plus grande facilité, font trembler les Mandarins, pour peu qu'ils se sentent coupables. En 1589, l'Empereur Cang-Hi voyagea dans les provinces méridionales de son Empire, & passa par les villes de Sou-Tcheou, Yang-Tcheou, & Nan-King; il étoit à cheval, escorté par ses gardes, & suivi d'environ 3000 personnes. Ce grand Prince s'étant éloigné de sa suite, rencontra un vieillard qui pleuroit amèrement; il lui en demanda la raison : *Sire*, dit le vieillard, *je n'avois qu'un enfant, & je mettois en lui toute mon espérance; il faisoit mon bonheur, & fournissoit aux besoins de toute la famille, un Mandarin cruel me l'a enlevé, ensorte que je suis privé de tout secours, sans appui, sans consolation. Il n'est pas difficile de vous faire rendre justice*, répondit le bon Empereur; *consolez-vous; montez derrière moi, & conduisez-moi chez ce Mandarin.* Le vieillard obéit, & en deux heures ils furent à la porte du Lettré, où ils rencontrèrent la garde impériale. L'Empereur convainquit le Mandarin, le condamna à mort, lui fit trancher la tête, & conféra à l'instant même sa place au malheureux qu'il venoit de

venger. Mais, ce qui produit encore plus d'effet que les voyages de l'Empereur, c'eſt la gazette qui s'imprime tous les jours à Pékin, qui ſe répand dans toutes le provinces, & où l'on insère tout ce qui a été fait à la Cour ; les ordonnances, les Mandarins nommés, caſſés ou condamnés à mort ; les raiſons des ſentences, les occupations de l'Empereur, juſqu'aux réprimandes faites aux Mandarins qui s'écartoient de leur devoir. Au-reſte, la place de Mandarin eſt fort gênante, la loi lui défendant les divertiſſemens les plus décents & les plus ſimples : il ne peut inviter ſes amis à manger, qu'en certains jours & en certaines occaſions ; il ne peut ni jouer, ni ſe promener, ni faire des viſites particulières, ni aſſiſter aux aſſemblées publiques. Il eſt, pour ainſi dire, gardé à vue dans ſon palais, où il ne peut ſe diſtraire un moment qu'en ſecret, & tout ſeul : cependant le Mandarinat eſt le grand objet de l'ambition Chinoiſe; & cela prouve que, dans la Chine comme ailleurs, la manie de la repréſentation, des grades & de l'oſtentation, l'emporte ſur les agrémens de la vie paiſible & libre.

La religion des Lettrés n'eſt pas celle du Peuple. La Nation eſt diviſée en deux parties, dont l'une profeſſe un culte raiſonnable ; & l'autre, plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, eſt la dupe du fanatiſme & de l'impoſture. Il y a différentes eſpèces de Prêtres à la Chine ; il y en a une ſurtout qui a beaucoup de crédit ſur le vul-

gaire. Ces prêtres ont répandu un dogme qui leur eſt fort utile, & en vertu duquel les hommes les plus pervers & les plus coupables peuvent racheter tous leurs crimes pour de l'argent; ce ſont les Prêtres qui le reçoivent, & qui ſe chargent d'expier les fautes par leurs jeûnes & leurs auſtérités; on ſent par-là quelles ſommes ils ſe procurent.

Il y a en Chine des Moines & des Religieuſes; celles-ci, à l'exemple des Bonzes, vivent dans une auſtérité édifiante, ſe font raſer la tête, obſervent la loi du célibat, demeurent en communauté. Elles ſont moins nombreuſes que les Bonzes, & chargées de tous les mêmes détails relativement au culte divin. S'il leur arrive, ce qui eſt rare, de porter quelques atteintes à leur chaſteté, elles ſont rigoureuſement punies & chaſſées honteuſement de leur communauté.

On célèbre pluſieurs fêtes en Chine; les premiers & les derniers jours de l'année ſont tous ſolennels; toutes les affaires ſont interrompues; les Saints de la patrie ſont expoſés à la vénération publique, & chaque chef de famille expoſe ceux qu'il honore particulièrement, à la porte de ſa maiſon. Dans ce pays, comme dans le Tonquin, chacun ſe tient enfermé chez ſoi le premier jour de l'an, & n'y admet perſonne, de peur de voir ou d'entendre quelque choſe de mauvais augure.

Parmi les fêtes les plus ſolennelles, on diſtingue celle des lanternes, que nos Miſ-

fionnaires disent que les Chinois ont empruntée des Egyptiens. Selon le père le Comte, le nombre des lanternes que l'on allume dans l'Empire, monte à plus de 200 millions. Tout est alors en mouvement; les rues, les temples, les monastères, les grands chemins, tout retentit de cris de joie, de fanfares, de trompettes & du son des cloches; toutes les affaires sont interrompues, les tribunaux sans exercice, les femmes, qui sont ordinairement si resserrées, sortent ce jour-là magnifiquement parées, les unes montées sur des ânes, les autres se faisant porter sur des chaises découvertes par-devant. On ignore l'origine de cette fête & le motif de son institution. Les Chinois eux-mêmes ne le savent peut-être plus, & se contentent de la célébrer, parce qu'ils la célèbrent de temps immémorial.

Les Prêtres du Japon sont à-peu-près les mêmes que ceux de la Chine; mais il y a une différence bien importante dans la constitution de ces Ministres des Autels. A la Chine, l'Empereur est le chef-né de la Religion; & au Japon, il y a un suprême Pontife qui jouit d'une autorité absolue & indépendante du pouvoir séculier dans tout ce qui concerne le culte. Le Dairi (c'est ainsi qu'on l'appelle) est le fils du Ciel. Depuis la fondation de l'Empire jusqu'au milieu du 12e siècle, ce Prélat, aussi puissant que l'Empereur de la Chine, avoit réuni dans sa main les deux glaives; & long-

temps

temps même après qu'il eut été dépouillé du pouvoir civil, les Empereurs du Japon ne prenoient d'autre titre que celui de Général ou Vice-Roi de la Couronne. Ce ne fut qu'en 1585, que l'Empereur Taiko réduisit ce Pontife à la seule autorité religieuse. La vénération profonde que les Japonois ont pour lui, le dédommage en quelque sorte de la perte de son pouvoir temporel. Sa personne est considérée comme sacrée. Jamais aucun profane ne peut avoir le droit de le toucher. S'il a besoin de se transporter d'un lieu dans un autre, c'est sur les épaules de ses gardes ; ses pieds ne posent jamais sur la terre. La même vaisselle n'est jamais servie deux fois sur sa table ; les plats, aussitôt qu'ils en ont été retirés, sont brisés sur-le-champ. Le Peuple est persuadé que si un Laïque mangeoit dans un de ces plats, sa bouche & son gosier s'enflammeroient sur-le-champ.

Le Japon est inondé de Mendians Religieux d'une espèce assez singulière : ce sont des gens qui, sans être assujettis à aucune espèce de règle, s'engagent par un vœu exprès à vivre des aumônes du public. Cette pieuse fainéantise, qui dérobe une multitude de bras à l'Etat, est consacrée par des cérémonies solennelles. On coupe publiquement les cheveux à ceux qui veulent s'enrôler sous l'étendard de ces vagabonds, & on les installe par quelques prières dans leur nouvelle profession.

Parmi les particularités concernant ce

Peuple, nous en rapporterons encore une d'un genre ſingulier : c'eſt une eſpèce de confeſſion fort gênante, & propre à rebuter le plus zélé pénitent. Un Japonois qui déſire d'obtenir le pardon de ſes crimes, ſe rend dans un déſert affreux, bordé de montagnes & de rochers eſcarpés, qu'il eſt obligé de franchir. Là, il rencontre des ermites auſſi ſauvages que le lieu qu'ils habitent, & qui le conduiſent vers d'autres ermites plus ſauvages encore. Ceux-ci s'emparent du pénitent ; & pour le préparer à la confeſſion, ils l'exténuent par des jeûnes exceſſifs & par différentes autres auſtérités : ils le font enſuite gravir ſur des rochers & braver des précipices ; il eſt obligé, ſous peine de mort, de ſubir toutes les mortifications qu'il plaît aux ermites de lui impoſer. Lorſqu'il a eu aſſez de force pour ſoutenir toutes ces épreuves, on le conduit par des ſentiers impraticables dans une campagne, où il eſt obligé de reſter pendant un jour & une nuit les bras croiſés & le viſage appuyé ſur les genoux ; la loi lui défend de chercher aucun ſoulagement dans la gêne qu'il éprouve d'une pareille poſture ; & s'il manquoit ſur ce point à ſon devoir, des bourreaux le puniroient à coups de bâton de ce relâchement momentané. C'eſt dans cette attitude douloureuſe qu'il doit faire un examen exact de toutes ſes fautes. Après cet examen, il monte ſur la cime d'un rocher, lieu deſtiné à la confeſſion. Il y a une groſſe barre à laquelle pend une balance ; on le

met dans un des bassins, & dans l'autre un contrepoids propre à tenir la balance en équilibre; on la pousse ensuite hors du rocher, de manière que le malheureux est suspendu sur un précipice; & c'est dans cette situation qu'il confesse à haute voix tous ses péchés. Si l'on s'apperçoit qu'il en cache quelques-uns, les ermites, par un mouvement imprimé à la barre, le font sauter dans le précipice. S'il échappe à tous ces dangers, il donne de l'argent aux ermites, & il est lavé de toutes ses souillures.

DUELS JUDICIAIRES.

LES Français n'abandonnèrent qu'avec peine l'usage des duels judiciaires. Le plaisir de se faire en quelque sorte justice à soi-même, par la supériorité de la force; l'appareil qui accompagnoit ces combats judiciaires, où le Roi assistoit ordinairement en personne; l'intervalle immense qu'une pareille distinction sembloit mettre entre le noble & le roturier; enfin l'importance que ces duels pompeux donnoient aux querelles particulières des grands : voilà sans doute les motifs qui firent durer si long-temps cette coutume singulière & barbare.

Philippe-le-Bel l'avoit abolie en 1303; mais on y revint bientôt, avec cette différence seulement que les combats judiciaires ne furent plus permis qu'en certains cas seu-

lement, énoncés dans l'Ordonnance que le même Prince donna à ce ſujet en 1306. Rien de plus curieux que le formulaire des combats qui fut fait en conſéquence de cette Ordonnance, ou plutôt qui en étoit une ſuite; car c'eſt le Roi qui y parle comme dans l'Ordonnance elle-même.

Suivant ce formulaire, le demandeur ou appelant propoſoit devant le Roi ou le juge nommé ſes plaintes contre la partie adverſe; & offroit, en cas de déni de ſa part, de faire preuve par ſon corps contre le ſien, ou par ſon advoué en champ clos, & il jetoit en même-temps un de ſes gands pour ſon gage de bataille. Le défenſeur, après avoir donné un démenti à l'appellant, ſauf l'honneur du Souverain ou du juge par lui commis, offroit la même choſe de ſon côté, & pour engagement il ramaſſoit le gage de bataille. Tous deux juroient de ſe repréſenter au jour & à l'heure indiqués pour juger s'il y auroit combat, & de ſe trouver enſuite à la journée de la bataille.

Pour ce combat, on préparoit une lice ou champ de bataille de quarante pas de largeur ſur quatre-vingt de longueur. A la droite du ſiége du Roi ou du juge étoit le pavillon de l'*appellant*, à la gauche celui du *défendant*.

Le jour du duel le Roi d'armes ou hérault d'armes venoit à cheval à la portée des lices où il crioit par deux fois *que l'appellant vienne.* Les deux combattans partoient de leurs hôtels accompagnés de leur conſeil, de

leurs gardes, & faisant porter devant eux leurs écus, leurs glaives, & *toutes armures raisonnables;* ils portoient aussi un crucifix & des banières représentant des saints ou des saintes, & *ils se signoient comme vrais chrétiens*, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au champ de bataille où l'appellant devoit se rendre avant l'heure de midi & le défendant avant l'heure de none. Avant que d'y entrer ils prononçoient sur la porte du lieu leurs requêtes & protestations, ou bien ils les faisoient prononcer par un avocat; car souvent ces pieux Chevaliers ne savoient pas lire: *Se ainsi étoit*, porte le formulaire, *que les paroles dessus dites, escrites, il ne sceut dire, voulons qu'elles puissent estre dites par un advocat.* Enfin s'étant présentés au Roi & au juge, ils se rendoient à leurs pavillons.

Peu de temps après, l'appellant sortoit du sien à pied, la visière haussée, les mains garnies de gantelets, & accompagné comme il l'étoit en entrant, il se rendoit sous l'échafaud du Juge, où il se mettoit à genoux devant un siége richement paré où étoit placé un crucifix couché sur un *Te igitur*. A droite de ce siége étoit un Prêtre ou un Religieux qui lui adressoit un petit discours sur la sainteté & les conséquences du serment qu'il alloit faire. Ensuite le Maréchal du champ lui prenoit les deux mains, & lui ayant fait mettre la droite sur la croix, & la gauche sur le *Te igitur*, il prononçoit le serment que l'appellant répétoit à mesure

& mot à mot. Le défendant venoit faire la même chose, & cette cérémonie se répétoit une seconde fois.

Pour le troisième serment les deux combattans, toujours accompagnés comme il a été dit plus haut, sortoient en même-temps de leurs pavillons ; & s'étant avancés, pas-à-pas, jusqu'au lieu du serment, ils se mettoient à genoux. Après un nouveau discours que le Prêtre leur adressoit, le Maréchal leur ôtoit le gantelet de la main droite & il les faisoit jurer l'un après l'autre en ces termes : « Je tel N. appellant, jure sur » cette vraie figure de la passion de nostre » vrai Rédempteur Jésus-Christ, & sur » cestes Evangiles qui cy sont, sur la foi » de baptesme comme chrestien, que je » tiens de Dieu, sur les très-souveraines » joies du Paradis auxquelles je renonce » pour les très-angoissantes peines d'enfer, » sur mon ame, sur ma vie & sur mon » honneur, que j'ai bonne, sainte & juste » querelle à combattre celui faux & mauvais, traître, meurtrier, parjure, menteur tel N. que je vois cy présent devant » moi, & de ce j'en appelle Dieu mon vrai » juge, Notre-Dame, & Monsieur Saint » George le bon Chevalier, à tesmoins, » & pour ce leaument faire par les sermens » que j'ai faits, je n'ai, ne entends porter » sur moi, ne sur mon cheval, paroles, » pierres, herbes, charmes, charrois, conjuremens, ne invocations d'ennemis, ne » nulles autres choses, où j'aye espérance

» d'avoir ayde, ne à lui nuire, ne ay re-
» cours fors que en Dieu, en mon bon droit,
» par mon corps, mon cheval, & par
» mes armes; & sur ce, je baise cette vraye
» Croix & les saints Evangiles, & me
» tais ». Le défendant ayant prêté le même serment, le Maréchal les faisoit prendre par la main droite, & prononçoit un nouveau défi, qu'ils répétoient l'un après l'autre en s'adressant la parole. « Après tous les ser-
» mens faits, dit le formulaire, ils doivent
» rebaiser le crucifix, & puis chacun ensem-
» ble, pèr-à-pèr, se livrer, & leur retour-
» ner en leurs pavillons pour faire leur de-
» voir, & le Prêtre prend alors sa croix, son
» *Te igitur* & le siége sur quoi ils étoient,
« les boutte hors & s'en va ».

Quand les combattans étoient rentrés dans leurs pavillons, le Roi d'armes ou les héraults crioient à haute voix, *or oez, or oez*, (or écoutez) Seigneurs, Chevaliers, Ecuyers & toutes manières de gens, que notre souverain Seigneur, par la grâce de Dieu, Roi de France, vous commande & défend, *sur peine de perdre corps & avoir*, que nul ne soit armé, ne porte épée, ne autres harnois quelconques, se ne sont les gardes du champ, & ceux qui, de par le Roi notre Sire, en auront congé......... que nul, durant la bataille, ne soit à cheval; & ce, aux Gentilshommes, *sur peine de perdre le cheval*; & aux serviteurs & rôturiers, *sur peine de perdre l'oreille*...... Ainçois le Roi, notre Sire, commande & défend à toutes per-

sonnes, de quelque condition qu'ils soient; qu'ils se assieut sur banc ou sur terre, afin que chacun puisse voir les parties combattre, & ce *sur peine du poing*. Ainçois le Roi, notre Sire, vous commande & défend, que nul ne parle, ne signe, ne tousse, ne crache, ne cri, ne fasse aucun semblant quel qu'il soit, *sur peine de perdre corps & avoir* ».

Or, ajoute le Formulaire, après ce que le Roi d'armes aura crié, & que chacun se sera assis & ordonné sans dire mot; & que les parties seront toutes prêtes & en point de faire leur devoir, alors, par le commandement du Maréchal, viendra le Roi d'armes ou Hérault au milieu du lieu par trois fois, crier, *faites vos devoirs*. Et après ces paroles, les deux champions soudront de leurs pavillons sur les escabeaux qui seront là tout prêts, & leurs bâtons à l'entour d'eux, de quoi ils se doivent aider, environnés de leurs conseillers. Adonc subitement leurs pavillons seront par-dessus les lices jettés hors.

Quand tout sera en point, lors le Maréchal partant, en criant par trois fois *laissez-les aller*, & ces paroles dites, jette le gand & alors qui veut se monte prêtement à cheval, & qui ne veut en gaige de querelle, soit à son bon plaisir; (mais dans ce dernier cas, il étoit censé vaincu & puni en conséquence.) Alors les conseillers, sans plus attendre, s'en partent, & laissent là à chacun sa bouteillette pleine de vin & un

pain,lié en une toüaillette, & faſſe chacun le mieux qu'il pourra.

Comme ces combats ſe faiſoient *à outrance*, le Formulaire ajoute encore : « Voulons & ordonnons, que gaige de bataille ne ſoit point outré, lors de deux manières, c'eſt à ſavoir, quand l'une des parties confeſſe ſa coulpe, & eſt rendu ; & l'autre, qui eſt la ſeconde, quand l'un met l'autre hors des lices vif ou mort, dont mort ou vif comme ſera le corps, il ſera du Juge livré au Maréchal, pour de lui faire juſtice tout à noſtre bon plaiſir.... Voulons & ordonnons que le vainqueur ſe parte des lices honorablement à cheval, par la forme qu'il y eſt entré, s'il n'a eſſoine de ſon corps, portant le baſton duquel il aura déconfit ſon adverſaire, en ſa dextre main, & lui feront ſes pleiges & hoſtaiges délivrés. Et que de cette querelle pour quelques informations du contraire, il ne ſoit tenu d'y reſpondre, ne nuls Juges ne l'en puiſſent plus contraindre, s'il ne veult. *Quia tranſivit in rem judicatam & judicatum inviolabiliter obſervari debet* ».

LE combat de Gui-Chabot de Jarnac, & de François Vivonne de la Chataigneraie, à été le dernier duel autoriſé. Ce combat ſe fit dans la cour du château de Saint-Germain-en-Laye, le 10 Juillet 1547, ſous le règue de Henri II. Jarnac avoit donné un démenti à la Chataigneraie. Celui-ci le défia

au combat. Le Roi le permit, & voulut en être ſpectateur : il ſe flattoit que la Chataigneraie ; qu'il aimoit, emporteroit l'avantage : mais Jarnac, quoiqu'affoibli d'une fièvre lente qui le conſumoit, le renverſa par terre d'un revers qu'il lui donna ſur le jarret, & qu'on a appellé depuis, *le coup de Jarnac*. On ſépara les combattans ; mais le vaincu, inconſolable d'avoir reçu cette honte à la vue du Roi, ne voulut jamais que les Chirurgiens bandaſſent ſa plaie ; il mourut quelques jours après. Henri fut ſi touché, qu'il jura ſolennellement de ne plus permettre de ſemblables combats. Dans les additions aux *mémoires de Caſtelnau*, on a rapporté les cartels de la Chataigneraie & de Jarnac.

Cartel de François de Vivonne de la Chataigneraie. « Sire, ayant appris que Gui-Chabot de Jarnac, a été dernièrement à Compiègne, où il a dit, que quiconque avoit dit qu'il s'étoit vanté d'avoir couché avec ſa belle-mère, étoit méchant & malheureux ; ſur quoi, Sire, avec votre bon plaiſir & vouloir, je réponds qu'il a méchamment menti, & mentira toutes fois & quant qu'il dira qu'en cela j'ai dit choſes qu'il n'a pas dit : car il m'a dit pluſieurs fois, & s'eſt vanté d'avoir couché avec ſa belle-mère ». FRANÇOIS DE VIVONNE.

Cartel de Gui-Chabot de Jarnac. « Sire, avec votre bon plaiſir & congé, je dis que François de Vivonne a menti ſur l'imputation qu'il m'a donnée, de laquelle je vous

parlai à Compiègne ; & pour ce, Sire, je vous ſupplie très-humblement qu'il vous plaiſe nous octroyer le champ à toute outrance ». GUI-CHABOT.

Serment de François de Vivonne. « Moi, François de Vivonne, jure ſur les ſaints Evangiles, ſur la vraie Croix & ſur la foi du baptême que je tiens de lui, qu'à bonne & juſte cauſe je ſuis venu en ce champ pour combattre Gui-Chabot, lequel a mauvaiſe & injuſte cauſe de ſe défendre contre moi ; & que d'ailleurs je n'ai ſur moi, ni en mes armes, paroles, charmes ou incantations, deſquelles j'aie eſpérance de gréver mon ennemi, & deſquelles je me veuille aider contre lui ».

Chabot fit le même ſerment le jour de ce combat. La Chataigneraie, vrai bravache, avoit prié à ſouper plus de cent cinquante perſonnes de la Cour. Tous les apprêts de ce ſouper, qu'il avoit faits dans ſa tente, au bout des lices où ils ſe battirent, furent gaſpillés & mangés par la valetaille.

LES Napolitains avoient, pendant la fureur des duels, inventé une ſorte de défi qui étoit moins un duel qu'un combat. Celui qui ſe trouvoit offenſé, choiſiſſoit un ſecond, & appeloit ſon ennemi, qui faiſoit de même, & ſe rendoit dans un lieu écarté. On n'employoit dans ce défi d'autre arme que l'épée ou une maſſue ; on l'appeloit pour cette raiſon combat *Alla mazza*. Cette

ſon ſecond. Il ajoutoit qu'il ne les connoiſſoit ni l'un ni l'autre que de réputation ; mais que ſon inclination le portoit à ſervir le Comte. Celui-ci le remercia des marques de ſon amitié, & le pria de conſidérer qu'il avoit déjà quatre de ſes amis auprès de lui, & que ce ſeroit une bataille s'il recevoit l'honneur qu'il vouloit lui faire.

Il a été vérifié par les regiſtres de la Chancellerie que depuis l'avénement de Henri IV à la Couronne, juſqu'à la vingtième année de ſon règne, ſept mille grâces avoient été expédiées. Qu'on joigne à cela les duels pour leſquels on n'a point eu recours aux lettres de grâce, & on ſe convaincra facilement qu'il a dû périr beaucoup de nobleſſe dans ce nouveau genre de combat.

Henri III & les Rois ſucceſſeurs ont publié les Edits les plus ſévères contre le duel. La France crut ſur-tout cette ſanglante coutume abolie ſans retour, à la vue des Ordonnances foudroyantes de Louis XIV contre les duelliſtes. L'abolition du duel fut célébrée en proſe & en vers dans les harangues publiques & dans les diſcours particuliers. C'eſt dans ces circonſtances que le Duc de Navailles refuſa de ſe battre contre le Comte de Soiſſons. La Comteſſe, épouſe de ce dernier, & Surintendante de la maiſon de la Reine mère, étoit en diſpute avec la Du-

cheſſe de Navailles, Dame d'Honneur de cette Reine, par rapport à leurs fonctions. Le Roi porta un jugement qui parut favorable à la Ducheſſe. La douleur de la Comteſſe fut ſi vive, que le Comte ſon mari propoſa le duel au Duc de Navailles, qui refuſa de l'accepter. Les Prédicateurs profitèrent de cette diſpoſition des eſprits pour s'élever avec force contre ces ſortes de combats. Un jour que le Maréchal de la Force avoit aſſiſté à un de ſes ſermons, il en fut ſi touché, qu'il proteſta en ſortant que ſi on lui faiſoit un appel, il ne l'accepteroit pas.

LES plus grands hommes de l'antiquité ne ſongèrent jamais à venger leurs injures perſonnelles par des combats particuliers. Plutarque rapporte qu'Antoine ſuccombant ſous le poids de ſon infortune, défia Auguſte, & lui préſenta le combat d'homme en homme; mais qu'Auguſte le refuſa, en diſant, qu'il avoit bien d'autres moyens de mourir ſans celui-là. Scipion l'Africain & Métellus, tous deux grands Capitaines, rejettèrent également le combat ſingulier; parce que, dit Théophaſte, un Général doit mourir en Capitaine, & non en Soldat.

CHARLES, Roi de Suède, envoya, en 1611, un Hérault à Chriſtian, Roi de Danemarck, avec un cartel de défi, qui courut

dans toute l'Europe. Après quelques reproches assez forts que le Roi de Suède fait à son ennemi, il lui propose le duel, & il ajoute : *Si vous le refusez, je ne vous regarderai* ni comme homme d'honneur, ni *comme brave soldat.* Le Roi de Danemarck fit une réponse beaucoup plus outrageante que la lettre qu'il avoit reçue. Il soutint d'abord que tous les reproches de Charles étoient des mensonges impudens : *Quant au défi que vous me faites*, ajoute-t-il, *c'est une preuve que vous avez besoin d'ellebore pour vous nettoyer le cerveau.* Histoire de Suède.

GUSTAVE Adolphe, le conquérant du Nord, regardoit, ainsi que Louis XIV, les combats particuliers comme la ruine de la discipline. Dans le dessein d'abolir dans son armée cette coutume barbare, il avoit prononcé la peine de mort contre tous ceux qui se battroient en duel. Quelque-temps après que cette loi eût été portée, deux Officiers supérieurs qui avoient eu quelques démêlés ensemble, demandèrent au Roi la permission de vider leur querelle l'épée à la main. Gustave fut d'abord indigné de la proposition : il y consentit néanmoins ; mais il ajouta, qu'il vouloit être témoin du combat, dont il assigna l'heure & le lieu. Il s'y rend avec un corps d'infanterie qui environne les deux champions. Ensuite il appelle le bourreau de l'armée, & lui dit :

« *Un tel*, dans l'inſtant qu'il y en aura un » de tué, coupe devant moi la tête à » l'autre ». A ces mots, les deux Officiers reſtèrent quelque-temps immobiles ; mais reconnoiſſant bientôt la faute qu'ils avoient faite, il ſe jettèrent aux pieds du Roi, lui demandèrent pardon, & ſe jurèrent l'un à l'autre une éternelle amitié.

COSROÈS, Roi de Perſe, dit le philoſophe Sadi, avoit un Miniſtre dont il étoit content, & dont il ſe croyoit aimé. Un jour ce Miniſtre vint lui demander à ſe retirer. Coſroès lui dit : Pourquoi veux-tu me quitter ; j'ai fait tomber ſur toi la roſée de ma bienfaiſance ; mes eſclaves ne diſtinguent point tes ordres des miens ; je t'ai approché de mon cœur, ne t'en éloigne jamais. — Mitrane (c'étoit le nom du Miniſtre) répondit : O Roi ! je t'ai ſervi avec zèle, & tu m'en as trop récompenſé ; mais la nature m'impoſe aujourd'hui des devoirs ſacrés : laiſſe-moi les remplir : j'ai un fils, il n'a que moi pour lui apprendre à te ſervir un jour comme je t'ai ſervi. — Je te permets de te retirer, dit Coſroès, mais à une condition : parmi les hommes de bien que tu m'as fait connoître, il n'en eſt aucun qui ſoit auſſi digne que toi d'éclairer & d'élever l'ame de mon fils ; finis ta carrière par le plus grand ſervice qu'un homme puiſſe rendre aux autres hommes. Qu'ils te doivent un bon maître. Je connois la corruption de la

Cour : il ne faut pas qu'un jeune Prince la refspire : prends mon fils, & va l'inftruire avec le tien dans la retraite, au fein de l'innocence & de la vertu. Mitrane partit avec les deux enfans ; & après cinq ou fix années, il revint avec eux auprès de Cofroès, qui fut charmé de revoir fon fils, mais qui ne le trouva pas égal en mérite au fils de fon ancien Miniftre. Cofroès fentit cette différence avec une douleur amère, & il s'en plaignit à Mitrane. O Roi ! lui dit Mitrane, mon fils a fait un meilleur ufage que le tien des leçons que j'ai données à l'un & à l'autre ; mes foins ont été partagés également entr'eux : mais mon fils favoit qu'il auroit befoin des hommes, & je n'ai pu cacher au tien que les hommes auroient befoin de lui.

Fin du Tome fecond des Anecdotes.

